**Edition finale**

# LE SOLEIL

LISEZ L'ANNONCE DE LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE EN PAGE 5

52e ANNEE—No 59 EDITION QUOTIDIENNE QUEBEC, MERCREDI 8 MARS 1933 TIRAGE CERTIFIE PAR L'A. B. C. — PRIX : DEUX CENTINS

# LE KAISER A BERLIN ?

## Nouvelles de la dernière heure

**REINE SIFFLEE**

Anvers, 8. — La police a arrêté hier soir cinq flamingants qui lançaient des pamphlets à l'arrivée de la reine Elizabeth, venue pour assister à une représentation à l'opéra flamand. Quatre jeunes socialistes qui la sifflèrent au dépatr ont également été coffrés. La population a fait une ovation à la souveraine.

**GENERAL ARRETE**

Péping, 8. — Le général Tang You-Lin, ci-devant gouverneur du Jéhol, a été arrêté dans un passage de la Grande Muraille. On ajoute que la nouvelle qu'il aurait été tué pourrait être vrale. Le général aurait été fait prisonnier par les soldats de Tchang Hsiao-Liang, démissionnaire.

**A GENEVE**

Genève, 8. — Le conseil de la S. D. N. a autorisé aujourd'hui la préparation d'un rapport pour le réglement du litige entre la Colombie et le Pérou.

**MOSCOU SE RECUSE**

Genève, 8. — L'U. R. S. S. ne peut souscrire au rapport de l'Assemblée de la S. D. N. sur le litige sino-japonais, ni accepter à présent l'invitation d'entrer dans le comité consultatif formé pour étudier ce problème extrême-oriental, annonce Maxime Litvinof aujourd'hui.

**TOKIO SE RETIRE**

Tokio, 8. — Le cabinet japonais a approuvé et envoyé au conseil privé aujourd'hui le brouillon d'une note par laquelle le Japon doit notifer à la S. D. N. vers le 20 mars qu'il se retire de ce corps international.

**GRAVES MESURES**

Berlin, 8. — Les correspondants étrangers en Allemagne ont été prévenus aujourd'hui que des mesures d'expulsion seraient prises contre ceux qui "persistent à dénaturer la situation intérieure dans leurs rapports."

**NOTRE COMMERCE**

Ottawa, 8. — On apprend ici qu'il est question de donner une plus grande ampleur au traité de commerce entre le Canada et l'Australie.

**LE RESERVOIR**

Les essais du réservoir municipal sont arrêtés depuis quelques jours, la ville ayant cessé de fournir l'eau nécessaire pour terminer le remplissage de la partie ouest qui ne contient actuellement que la moitié de l'eau qu'elle pourrait contenir.

Nos lecteurs savent que la partie est a été essayée et que les ingénieurs de la compagnie se sont déclarés satisfait des essais.

### Magasin incendié

Plaster Rock, N.-B., 8.—(D. N. C. —Un feu que l'on pense avoir été commencé par des voleurs, a détruit le magasin général de la Cie Fraser, ici, causant des dommages évalués à $31,000, en partie couverts par les assurances. Les flammes se sont déclarées dans cette partie du magasin où les marchandises sont en entrepôt et l'on soupçonne que des voleurs rodaient là avec des allumettes. Lorsqu'on découvrit les flammes, à 5 heures du matin, on trouva une brique enveloppée d'une couverte et la vitre dans la porte de devant avait été cassée.

A l'exception du coffre-fort, de deux caisses à argent et de quelques autres objets, tout fut brûlé malgré les efforts des pompiers volontaires qui se servaient des pompes de la Cie Fraser.

Le gérant du magasin ici est M. Gerrish.

### TEMPÉRATURE

Toronto, 8. (P. C.) — Une forte dépression couvre les Grands Lacs et les états de l'Est américain, tandis que la pression est élevée et qu'il fait froid depuis la vallée de Mackenzie jusqu'aux états du nord-ouest. On a enregistré des giboulées et des averses, hier, dans toutes les provinces.

Grands Lacs : Nuageux, doux et giboulées aujourd'hui. Un peu plus froid demain.

Haut St-Laurent : — Nuageux aujourd'hui et demain, un peu de neige. Plus froid demain.

Bas St-Laurent : — Forts vents du nord-est, neige. Demain, nuageux et incertain.

Bas St-Laurent : Forts vents du nord-est, neige. Demain, nuageux et incertain.

Golfe et Côte Nord : — Nuageux aujourd'hui et demain. Un peu de neige.

### SOMMAIRE

1ère, nouvelles étrangères. — 2e, feuilleton, nouvelles de Lévis. — 3e, nouvelles de Québec. — 4e, éditoriale. — 6e, la vie sociale. — 7e, propos féminins. — 8e, radio. — 9e, nouvelles diverses. — 10e, sport. — 11e, "concours du Soleil". — 12e, nouvelles diverses. — 13e, nouvelles diverses. — 14e, finance. — 15e, dans nos théâtres. — 16e, petites annonces classées. — 17e, naissances et décès. — 18e, nouvelles générales.

### *LE DUC D'YORK A L'EXPOSITION*

**La vignette montre SON ALTESSSE le DUC D'YORK surveillant la mise des cigarettes en paquets, en face du kiosque de la ville de Birmingham, à l'Exposition industrielle Anglaise.**

**Au moment où les fascistes et les nationalistes triomphent en Allemagne le drapeau impérial est hissé sur les édifices publics — Le Kaiser déclare qu'il refuse de remonter sur le trône mais la rumeur dit que son épouse est d'avis contraire — L'ancien Crown Prince deviendrait régent et son fils serait proclamé Empereur.**

Londres, 8. (Trad. de l'A.P.) — On déclare aujourd'hui que l'ex-kaiser Guillaume II a perdu, du fait d'actes posés par lui, toute chance de remonter sur le trône d'Allemagne à la faveur des événements qui se déroulent dans ce pays depuis quelque temps.

Si le correspondant du Daily Mail à Doorn, Hollande, est bien informé, Guillaume a complètement renoncé au projet de remonter sur le trône. On prétend même qu'il a demandé l'autorisation de passer les années qui lui restent à vivre dans l'intimité de son château de Homburg vor der Hohe, endroit fameux pour ses sources d'eau minérale dans le pays de Hesse-Nassau. L'ex-kaiser a eu 74 ans au mois de janvier dernier.

On dit que sa seconde femme, la princesse Hermine, lorsqu'elle quitta Doorn pour Berlin, il y a quelque temps, avait pour mission d'obtenir du gouvernement national-socialiste cette autorisation pour son époux.

Quant à l'attitude des fils de Guillaume touchant l'abandon par leur père de ses droits au trône, elle a été éclaircie, à ce qu'on rapporte, par une sorte de document ayant pour objet de confirmer l'abdication paternelle. On dit qu'à un récent conseil de famille tenu à Doorn les fils renoncèrent à toute prétention au trône en faveur de leur ainé, l'ex-kronprinz.

**L'ancien Empereur d'Allemagne, Guillaume II, a refusé, affirme-t-on, de revenir dans son pays et d'y reprendre le pouvoir.**

Celui-ci, si l'on en croit les rapports arrivant de Berlin, exercerait la régence pendant un certain temps, à l'expiration duquel son fils Wilhelm-Friedrich, aujourd'hui âgé de 26 ans, deviendrait empereur.

Avant de passer la frontière hollandaise en novembre 1918 l'ex-kaiser abdiqua comme empereur d'Allemagne mais non comme roi de Prusse. Le décret de la République allemande s'opposant à son retour fut abrogé il y a plus d'un an.

Berlin, 8. (Trad. de l'A. P.)—L'article de la constitution relatif aux couleurs républicaines est devenu lettre morte en Allemagne où, pour la première fois depuis 1918, l'ancien drapeau impérial a reparu sur des édifices publics, entre autres sur l'Hôtel de Ville de Berlin hier. Sur d'autres édifices, occupés par des nationaux-socialistes ayant fonctions officielles, l'emblême des nazis (la croix gammée) et les couleurs impériales flottaient côte à côte. Quant aux couleurs républicaines, elles brillaient par leur absence.

Leur dispariton n'est d'ailleurs qu'un symbole du changement qui s'opère partout en Allemagne à l'heure actuelle. Par suite de la victoire nationale-socialiste de dimanche les vestiges du régime implanté en Allemagne après la révolution de 1918 disparaissent rapidement. La Diète provinciale d'An-

(Suite à la page 13, 3e col.)

### *CENT TRENTE ANNEES DE LUTTE*

**Notre vignette montre le roi ALEXANDRE de Yougoslavie, au moment où il embrasse le crucifix que lui présente le patriarche de l'église orthodoxe serbe sur le site où sera élevée la chapelle qui commémorera les 130 ans de lutte de la Serbie contre les Turcs.**

# PROJET DE REORGANISATION COMPLETE DES BANQUES

**Le président Roosevelt doit déposer ce projet devant le Congrès Américain aussitôt que l'on aura fait face aux nécessités pressantes — Les banques soumises à des règlements sévères — Le papier-monnaie.**

Washington, 8. (Trad. de l'A.P.)—Le secrétaire Woodin annonce aujourd'hui que c'est du papier-monnaie ordinaire qu'on va mettre en circulation aux Etats-Unis, au lieu des "scrips" ou certificats émanant des chambres de compensation. L'émission du nouveau papier-monnaie va avoir lieu d'après un plan dont le secrétaire n'a pas encore révélé les lignes. Une chose certaine, cependant, c'est l'abandon du projet des scrips ou de toute autre monnaie de remplacement.

Washington, 9. (Trad. de l'A. P.) — Le président Roosevelt entend bien aviser lui-même à la situation monétaire aux Etats-Unis jusqu'à ce qu'il soit possible de légiférer d'une façon permanente. Jeudi soir, alors que prendra fin le congé bancaire actuel, une nouvelle proclamaiton annoncera que le président continue d'exercer des pouvoirs très étendus sur les banques. Dans son message pour l'ouverture de la session extraordinaire du Congrès jeudi il demandera les plus larges pouvoirs pour faire face à une situation qui change de jour en jour.

Par suite de ces modifications incessantes de l'état des choses le président a le sentiment qu'il est impossible d'exposer tout de suite le vaste programme de réforme bancaire qu'il a en vue.

Dès lors, après avoir fait part au Congrès jeudi des mesures qu'il entend adopter d'urgence, le président continuera d'exercer les pouvoirs extraordinaires qu'il a aujourd'hui sur les banques, en attendant la mise au point d'un plan au caractère permanent qui sera probablement soumis à l'approbation du Congrès dans deux ou troi ssemaines.

On donne très clairement à entendre à la Maison Blanche aujourd'hui que le message présidentiel, demain, comprendra la proposition d'une vaste

(Suite à la page 13, 3e col.)

# LA CONQUETE DU JEHOL EST TERMINEE

Les troupes japonaises occupent maintenant plus de 250 milles de la Grande Muraille de Chine, dont Tokio fera la ligne de défense du Mandchou-Kouo — Le commandant chinois démissionne.

Jéhol, 8. (Trad. de l'A. P.) — L'armée japonaise a complété aujourd'hui la capture de 250 milles de la Grande Muraille de Chine, qui va des confins de la Mongolie intérieure à la mer Jaune. La 16e brigade d'infanterie, qui entrait dans la ville de Jéhol, samedi dernier, a occupà à midi, aujourd'hui, le passage de Koupé-Kéou, où la route impériale Jéhol-Péping franchit la Grande Muraille. C'était le dernier passage tenu par les Chinois sur la frontière méridionale du Jéhol, frontière constituée on le sait, par la Grande Muraille elle-même.

**EN FUITE**

Les troupes chinoises ont fui en direction de Péping, 65 milles au sud-ouest de Koupé-Keou, poursuivies par les avions japonais qui les couvraient de bombes. Le commandant chinois qui tenta cette suprême résistance aux Japonais se nomme Wang Yiche.

Les Nippons ont fait halte au passage de Koupé-Keou après l'avoir occupé. Pour l'heure ils s'y tiennent, prétendant n'avoir nul désir de pousser jusqu'à Péping, à moins de représailles contre la colonie japonaise dans cette ville. On mande de là-bas que Tchang Hsiao-Liang, qui y avait son quartier général, a démissionné. On se demande si cette démission va empêcher les Japonais d'entrer dans l'ancienne capitale de la Chine. L'importance de cette ville pour eux réside dans le fait que Péping domine la principale route pénétrant du sud dans le Jéhol.

**DES GARNISONS**

L'armée japonaise est à établir des

(Suite à la page 13, 3e col.)

## EN AUTRICHE

**Vienne, 8.—Confrontés par de nombreuses démissions officielles et par des manifestations nationales-socialistes, le chancelier Dollfus et son gouvernement ont, du consentement du président Wilhelm Miklas, assumé des pouvoirs dictatoriaux en Autriche. La censure s'exerce sévèrement sur les journaux et toute manifestation publique est interdite.**

## UN INCENDIE DESASTREUX A MONTREAL

**Toute la brigade du feu de la métropole a été appelée cette nuit pour combattre un incendie qui s'était déclaré au coin des rues Mont-Royal et Papineau — Angoisse.**

Montréal, 8. (D.N.C.)—A deux heures et demie ce matin, une deuxième alarme appelait les pompiers de plusieurs casernes au numéro 1811, rue Mont-Royal Est, coin Papineau, où un violent incendie avait éclaté peu de temps auparavant dans un édifice de trois étages occupé par le People's Store.

Les flammes, à ce moment, dévoraient tout l'édifice, et l'on avait peu d'espoir de sauver la structure. Le feu se voyait à une distance considérable. Les pompiers de huit casernes luttaient contre le feu et concentrairent leurs efforts sur la protection des immeubles environnants.

A deux heures 45, une troisième alarme fut sonnée, devant les proportions que prenait l'incendie et le danger qui menaçait les construc-

(Suite à la page 13, 2e col.)

## COUP DE MORT AU PROJET DE FUSION DES CHEMINS DE FER DU DOMINION

**Le gouvernement fédéral demande au Parlement Canadien d'adopter un bill basé sur le rapport de la Commission Duff, — Un ancien ministre libéral appuie cette mesure qui fait disparaître tout projet de fusion entre le C. P. R. et le C. N. R. — Le dollar américain.**

Ottawa, 8. (Du représentant du "Soleil").—Le problème ferroviaire et ses multiples ramifications ont été le sujet de la discussion en parlement. Il y a assez longtemps que les députés ont eu l'occasion de se prononcer sur cette question d'intérêt vital puisqu'elle cause au gouvernement, à l'heure actuelle, plus d'embarras que le chômage lui-même. Elle se rattache également au débat encore plus grand sur l'avenir des chemins de fer. Disparaîtront-ils avec le temps, ou subiront-ils la répercussion momentanée de la crise? c'est ce que le public se demande devant la vague toujours montante du changement de modes de transport. La dépression finira par se résorber, mais le camion et l'autobus continueront d'augmenter.

L'hon. Dr Manion, ministre des chemins de fer, a proposé l'adoption en seconde lecture du bill qui incorpore dans ses clauses les recommandations du rapport Duff. En compagnie de Lord Ashfield, une asrité Britannique sur les chemins de fer, les enquêteurs ont examiné la situation ferroviaire et ils ont recommandé la modification du régime

(Suite à la page 12, 5e col.)

### A Holywood

**Holywood, Calif., 8. (Trad. de l'A. P.)—L'Association des cinéastes a ordonné ce matin la cessation de toute activité dans les studios de Hollywood, si les employés et les artistes n'acceptent pas une réduction radicale de salaire pour 8 semaines, du fait de la situation bancaire.**

**Le comité directeur de l'Academy of Motion Pictures Arts and Sciences, s'assemblant peu après que l'ultimatum ci-dessus lui eût été délivré, a engagé ses membres à accepter les réductions proposées.**

## NOS MANUELS ANGLAIS ET LA PEDAGOGIE

**Un professeur anglais de Montréal critique énergiquement nos méthodes d'enseignement de langue anglaise et juge nos manuels désuets.**

Montréal, 8.—(D. N. C.)—M. Banks, professeur d'anglais à l'Ecole Primaire Supérieure du Plateau, a fait tenir à la Commission de Pédagogie des écoles catholiques de Montréal un mémoire où il juge "désuètes" les méthodes d'enseignement de la langue anglaise dans nos écoles primaires de langue française.

A la place de l'"Anglais rendu facile", des "Lessons in English" et d'autres ouvrages, il suggère l'adoption d'une édition revisée de la méthode Olendorf adoptée par M. Alexander Smith, professeur d'anglais à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal.

La commission de pédagogie lui a fait répondre, à la séance d'hier après-midi, que le comité catholique du Conseil de l'Instruction Publique était le juge suprême en matière d'approbation des manuels et des programmes d'études. Elle n'en a pas moins prié son comité du perfectionnement de l'enseignement primaire et son comité de langue anglaise d'étudier les observations de M. Banks et de faire rapport. Après quoi, la commission fera ses recommandations au Conseil de l'Instruction publique.

### Feu J. Maranda

M. Jean Maranda, ancien couvreur, époux de dame Zélia Barbeau, est décédé hier matin à l'orphelinat St-Sauveur. M. Maranda était âgé de 62 ans et 10 mois. Quatre fils, MM. Emile, Jean-Charles Armand et Albert Maranda lui survivent ainsi que deux filles, Mlles Alphéda et Georgiana Maranda.

Les funérailles auront lieu demain matin en l'église de St-Sauveur.

Nous offrons nos très vives sympathies à la famille en deuil.

### Il se défend

**Saskatoon, 8. (Trad. de la C. P.)—George-H. Williams, leader agraire-travailliste, s'est plaint publiquement hier soir de ce que M. Lavergne, vice-président de la Chambre, n'eût pas répété au dehors ce qu'il avait dit dans l'enceinte de celle-ci, savoir : que lui Williams était l'agent payé de Moscou. "Il est clair, dit-il, que si j'étais ce qu'assure M. Lavergne, la preuve n'aurait pas manqué d'en être faite au procès des communistes à Toronto."**

## INDEMNITE A LA VEUVE DE LA VICTIME

**Pasquale Pellegrino fut tué par un tramway à Montréal - Ouest alors qu'il marchait sur la voie ferrée — On l'avait forcé à descendre d'un autre tramway**

Montréal, 8—(Spéciale)—La veuve de Pasquale Pellegrino, qui fut tué sur la voie des tramways, entre Lachine et Ville - St-Pierre, a obtenu $12,000 de dommages, hier, en vertu du verdict du jury rendant les employés du Montreal Tramways responsables de l'accident. Les jurés, qui siégealent devant le juge Loranger, de la Cour Supérieure, ont évalué les dommages à $15,000, en déduisant cependant 20 pour cent de ce montant comme la part de responsabilité de la victime qui était en état d'ivresse.

Pellegrino, d'après les déclarations de sa femme, qui a pris l'action contre les employés du tramway au nom de ses neuf enfants, se serait embarqué dans un tramway de Lachine, quelque part à Montréal-Ouest, et le conducteur, en faisant sa tournée ordinaire, aurait collecté son billet. Mais quelques minutes plus tard, Pellegrino, qui venait d'apercevoir un ami, changea de siège hors de la connaissance du conducteur.

Celui-ci faisant une nouvelle tournée, un peu plus loin, aperçut de nouveau Pellegrino, mais ne le reconnut pas et lui demanda un nouveau billet. Ils discutèrent quelque temps, le passager affirmant qu'il avait déjà payé, puis le conducteur fit arrêter le tramway et le fit débarquer séance tenante.

Or à l'endroit où débarqua Pellegrino, il n'y a pas de rue ni de voie d'aucune sorte autre que celle des tramways. Pour se rendre à Ville-St-Pierre, le pauvre diable n'avait que deux alternatives. Ou bien gagner le chemin de Lachine, qui passe à quelque distance de là sur la côte, ou bien longer la voie des tramways. Comme il faisait nuit et qu'il pleuvait à torrents, il préféra sans doute suivre la voie et fut tué par un autre tramway.

Les jurés ont décidé que le conducteur n'aurait pas du faire descendre la victime à cet endroit, et qu'elle était excusable de s'être trouvée sur une propriété privée. L'argument de la défense se trouvait ainsi rejeté.

### *AU CONGRES*

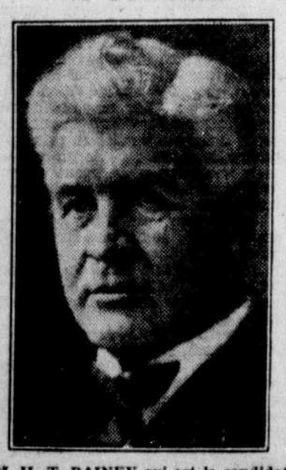

**M. H.-T. RAINEY qui est le candidat démocrate aux fonctions de speaker du Congrès américain laissées vacantes par M. John-N. Garner.**

## UN NAUFRAGE

**Hong Kong, 8) —(Traduit de l'A.P.) —On craint que 50 personnes n'aient péri dans l'échouement, lundi dernier, du steamer "Antung", de la "China Navigation Company", au large de Mofu Point, dans le détroit de Hainan. A peu près 350 survivants sont arrivés ici sur le steamer "Hanui", qui s'est porté au secours des naufragés, sans pouvoir les sauver tous.**

## UN CITOYEN CHARITABLE POURSUIVI

**Un automobiliste qui a porté secours à la victime d'un accident d'auto reçoit trois actions en dommages — On le prit pour l'auteur de l'accident — Poursuites rejetées.**

Montréal, 8. (Spéciale).—Un automobiliste qui voulut faire le bon Samaritain et aider un accidenté sur la route se vit citer en Cour Supérieur hier où trois actions en dommage au total de $3,338 avaient été prises contre lui. On se rendit compte cependant de l'erreur où le plaignant était tombé en poursuivant celui qui l'avait assisté en lieu et place de celui qui avait causé l'accident, et le juge McDougall renvoya les actions prises contre lui.

Les plaignants étaient Abraham Keller, sa fille et son genre qui tous étaient dans la voiture de Keller lorsqu'elle fut frappée par une autre sur la route de Ste-Agathe. Un autre passager, un petit garçon de quatre ans mourut des suites des blessures qu'il s'infligea au cours de cet acci-

(Suite à la page 13, 5e col.)

## UN CRIME ATROCE EST PERPETRE A NEW-YORK

**Un chauffeur de taxi, Santo Cari, 31 ans, est tué par un individu qu'il transportait dans son auto — L'assassin refuse de prendre son argent mais lui enlève la vie en riant.**

New-York, 8. — (Trad. de l'A.P.) —Au petit jour ce matin un monsieur portant un pardessus bleu et la canne prenait place dans le taxi conduit par Santo Cari, 31 ans, à Manhattan.

"Menez-moi à Brooklyn", dit-il.

Chemin faisant il questionnait le chauffeur sur sa famille, son travail, etc. Dans une rue sombre de Brooklyn il lui intima de stopper, exprima sa satisfaction du voyage et .... lui braqua un revolver au visage.

"Prends mon argent mais ne tire pas !" cria Cari angoissé.

"Je ne veux pas de ton argent, je te tue", répondit le monsieur au paletot bleu, qui fit alors entrer sa victime dans un vestibule sombre poussa un éclat de rire étrange que, l'autre avait déjà entendu pendant la course, fit feu quatre fois et prit la fuite.

Avant de mourir Cari a déclaré à la police qu'il n'avait jamais vu cet homme, qu'il n'avait pas d'ennemis et qu'il ignorait pourquoi l'autre l'avait tué.

La police croit être en présence d'un "thrill killing" (tuer pour l'émotion que cela procure) ; elle est à la recherche de l'homme au rire étrange.

## TSALDARIS VA FORMER UN GOUVERNEMENT EN GRECE

**Le président Zaimis de la Grèce vient de confier au leader royaliste le soin de former un nouveau cabinet — Tsaldaris a remporté la victoire sur Venizelos aux dernières élections.**

Athènes, 8.—(Trad. de l'A. P.)—Le président Zaimis a confié aujourd'hui à M. Tsaldaris, leader royaliste et adversaire victorieux de M. Venizelos aux dernières élections, la tâche de former un cabinet.

Le général Plastiras, dictateur d'un jour, était introuvable aujourd'hui. C'est en vain que les agents chargés de l'arrêter en vertu d'un mandat l'accusant de haute trahison l'ont cherché partout.

Celui qui donna cet ordre n'est autre que le général Othonaios, devenu premier ministre lundi soir après l'échec du coup de force tenté par Plastiras, qui voulait empêcher la formation d'un cabinet Tsaldaris.

Othonaios présidait le tribunal révolutionnaire qui, en 1922, fit fusiller cinq ministres et un général après le désastre grec d'Asie Mineure et le succès de la révolte contre le roi Constantin, à la suite de ce désastre. Plastiras était à la tête de ce mouvement.

# LES CONTES DE PERRAULT

## LA BELLE AU BOIS DORMANT (1)

Il y avait une fois un roi et une reine qui étaient si fâchés de n'avoir point d'enfant, si fâchés, qu'on ne saurait le dire. Voeux, pèlerinages, tout fut mis en oeuvre, et rien n'y faisait. Enfin pourtant le ciel exauça les prières de la reine et lui accorda une fille.

On fit un beau baptême ; on donna pour marraines à la petite princesse toutes les fées qu'on put trouver dans le pays (il s'en trouva sept), afin que, chacune d'elles lui faisant un don, comme c'était la coutume des fées en ce temps-là, la princesse eût, par ce moyen, toutes les perfections imaginables.

Après les cérémonies du baptême, toute la compagnie revint au palais du roi, où il y avait un grand festin pour les fées. On mit devant chacune d'elles un couvert magnifique, avec un étui d'or massif où il y avait une cuiller, une fourchette et un couteau de fin or, garni de diamants et de rubis. Mais comme chacun prenait sa place à table, on vit entrer une vieille fée, qu'on n'avait point priée parce qu'il y avait plus de 50 ans qu'elle n'était sortie d'une tour, et qu'on la croyait morte ou enchantée. Le roi lui fit donner un couvert ; mais il n'y eut pas moyen de lui donner un étui d'or massif comme les autres, parce que l'on n'en avait que sept pour les sept fées. La vieille crut qu'on la méprisait, et grommela quelques menaces entre ses dents. Une des jeunes fées, qui se trouva près d'elle, l'entendit, et, jugeant qu'elle pourrait donner quelque fâcheux don à la petite princesse, alla, dès qu'on fut sorti de table, se cacher derrière la tapisserie, afin de parler la dernière et de pouvoir réparer, autant qu'il lui serait possible, le mal que la vieille aurait fait.

Cependant les fées commencèrent à faire leur don à la princesse. La plus jeune lui donna pour don qu'elle serait la plus belle personne du monde ; celle d'après, qu'elle aurait de l'esprit comme un ange ; la troisième, qu'elle aurait une grâce admirable à tout ce qu'elle ferait ; la quatrième, qu'elle danserait parfaitement bien ; la cinquième, qu'elle chanterait comme un rossignol ; la sixième, qu'elle jouerait de toute sorte d'instruments dans la dernière perfection. Le tour de la vieille fée étant venu, elle dit, en branlant la tête avec plus de dépit que de vieillesse, que la princesse se percerait la main d'un fuseau, et qu'elle en mourrait.

Ce terrible don fit frémir toute la compagnie, et il n'y eut personne qui ne pleurât.

Dans ce moment, la jeune fée sortit de derrière la tapisserie et dit tout haut ces paroles :

PUBLICATION AUTORISEE par la maison Mame, TOURS, France. (Livres de récompenses, Editions Liturgiques, Collection pour Tous, Livres de prières, Reliure, Impressions, etc.)

# NOUVELLES DE LEVIS

**Notes personnelles**

M. et Mme Adolphe Gagné ainsi que leurs deux enfants, Conrad et Mariette, de Lévis, étaient dernièrement en promenade chez M. Emile Gagné, à Coleraine.

—M. Donat Simoneau, de Bienville, employé de la Levis Tramways, entré à l'hôpital de Lévis dimanche dernier, a subi lundi matin une opération chirurgicale qui a bien réussi.

—M. Ovide Couture, de Fortierville, était en promenade, ces jours derniers, chez des parents à Lévis.

—M. Charles-Henri Lamontagne, fils de M. Adélard Lamontagne, de Bienville, vient de subir une opération chirurgicale à l'hôpital de Lévis. L'opération pratiquée par MM. les docteurs Alfred et Roméo Roy, de Lévis, a bien réussi.

**Un appel des pompiers de Lévis**

Les pompiers de Lévis ont été appelés, hier après-midi, vers 3 heures, pour un commencement d'incendie à la résidence de M. Labonté, rue Ste-Anne. Heureusement qu'il ne s'est agi que d'un feu de cheminée et il n'y a pas eu de dommages.

**M. l'échevin Durand sera candidat à la mairie à Lévis**

Une nombreuse délégation de contribuables de Lévis s'est rendue lundi soir, à la résidence de M. L.-Sylvio Durand, marchand de bois et échevin du quartier Lauzon dans le conseil de ville de Lévis, pour lui demander de se porter candidat à la mairie lors des prochaines élections municipales du 18 avril. M. Durand a cédé aux instances des délégués et a accepté d'être candidat.

M. Durand représente le quartier Lauzon comme échevin depuis huit ans. En 1929, il fut réélu par acclamation et en 1931, il fut élu par une forte majorité.

La délégation était conduite par M. I.-Emile Demers, ex-maire de Lévis, M. Henri Brochu, président du comité des Finances dans le conseil de ville actuel, M. Patrick Doyle, ancien échevin de Lévis, M. J.-G. Francoeur, ancien échevin de Lévis, qui avait été mentionné comme candidat, annonça qu'il ne serait pas sur les rangs et appuyait la candidature de M. Durand.

**Une parade au flambeau des raquetteurs ce soir**

Les officiers et membres du club de raquettes de Lévis "Le Voltigeur" ainsi que les membres du corps de clairon feront une sortie ce soir et auront une parade au flambeau. Ils partiront de leur chalet, salle Dion, à 7 heures 30 puis se dirigeront vers Lauzon, où ils iront saluer M. le curé Bernier ainsi que M. le Maire et MM. les échevins de Lauzon qui seront en séance à l'hôtel de ville. Nos gais lurons salueront aussi leur président M. J.-A. Allaire, marchand, de Lauzon et Mme Allaire. On reviendra ensuite en parade au chalet du club.

**Pratique de la chorale des Enfants de Marie de Lévis, ce soir**

Ce soir, à 7 heures 30, au lieu ordinaire, il y aura une pratique pour les membres de la chorale des Enfants de Marie de Lévis. On demande que toutes soient présentes à cette répétition qui sera importante, vu que l'on prépare le programme de chant qui sera exécuté dimanche prochain par cette chorale, à la messe de 8 heures 30 en l'église Notre-Dame.

**Le Chevalier de Colomb a accepté le défi du C. N. R.**

On se rappelle que le club C. N. R., a lancé un défi au club Chevaliers de Colomb pour une partie de hockey avec ballons, balais et souliers mous pour ce soir et les Chevaliers de Colomb nous ont informé hier soir qu'ils étaient heureux d'accepter ce défi et allaient faire l'impossible pour sortir victorieux.

Cette partie qui promet d'être intéressante aura donc lieu ce soir, à 7 heures 30 précises sur la patinoire du Manège Militaire et se terminera à 8 heures 30, afin de permettre aux amateurs du patin qui fréquentent cette patinoire de pouvoir s'adonner à leur sport. La partie de hochey durera donc une heure sans arrêt.

Le club Chevaliers de Colomb alignera les joueurs suivants: but, M. Gérard Bélanger; défenses: MM. Pamphile Jeffrey et Henri Verreault; kid line: MM. François Lemieux, Maurice Bourget et Paul Emond; ligne moyenne: MM. J.-C. Martineau, Omer Duval, Paul Bégin; grosse ligne MM. Mastai Boisvert, Arthhur Caron et Alphonse Lecours.

L'alignement du club C. N. R., comprendra les joueurs suivants: but: M. Etienne Généreux; défenses: MM. E.-A Piton, S. Roussel et Omer Carrier; première ligne: MM. Omer Carrier, Edgar Desrochers et L. St-Laurent; deuxième ligne: MM. H. Lébreux, Roméo Guay et Gédéon Mariage; troisième ligne: MM. J.-B. Paradis, Adélard Robitaille et Honoré Charest; coach: M. Frank-G. Joncas.

**Le club "Champlain" a gagné la coupe**

Les dernières joutes de hockey par les clubs de la ligue des Chômeurs ont eu lieu lundi soir dernier, sur la patinoire du Manège Militaire. La coupe du championnat a été remportée lundi soir par le club "Champlain" qui, après avoir éliminé les clubs "Carling" et "Molson", a débattu avec le club "Boswell" et ce dernier fut vaincu au score de 1 à 0. Samedi, le "Boswell" gagna la première rencontre au score de 2 à 1. Dimanche dernier le "Champlain" le rencontra et gagna au score de 3 à 1. Les deux clubs qui débattirent pour le championnat avaient de forts joueurs et les parties furent très contestées.

Lundi soir dernier également, à 10 heures, sur la patinoire du Manège Militaire, les clubs "Les Chômeurs" et "Beavers", de Villemay, se rencontrèrent. Les "Beavers" furent vainqueurs au score de 5 à 0. Les arbitres de la partie furent MM. Roland Lemieux et L.-M. Blais.

**Un grand concert-opérette hier soir à Lévis**

La chorale Déziel, de Lévis, qui compte quatre années d'existence, a remporté, hier soir, unautre grand succès avec le beau concert-opérette qu'elle a donné au public de la rive sud, en la salle St-François-Xavier. Ce concert annuel était sous la présidence de M. l'abbé Eugène Carrier, curé de Lévis, et on remarquait au premier rang plusieurs membres du clergé. La salle était remplie et l'assistance n'a pas ménagé ses applaudissements aux membres de la chorale et aux artistes qui ont figuré dans le programme et dans l'opérette si bien réussie. La première partie du concert fut de la musique religieuse; la seconde partie un opéra comique en un acte, et la troisième partie, de la musique de concert. Ce fut pour tous un véritable régal artistique. Vers la fin du concert, M. le curé Carrier s'est fait l'interprète de toute l'assistance pour remercier M. le directeur Achille Demers et les membres de la chorale ainsi que les artistes de l'opérette pour le magnifiqu concert offert et les féliciter pour le beau succès remporté.

**Le bridge chez les Chevaliers de Colomb**

Plusieurs parties de bridge du grand concours qui se terminera dans environ une quinzaine de jours ont été jouées avant-hier soir, aux salles des Chevaliers de Colomb devant une une nombreuse assistance.

L'équipe de MM. Edouard et Antonio Lemieux a éliminé celle de MM. Eloi Malouin et A. Bourgault, en 8 rubs. L'équipe de MM. Henri Verreault et Alphonse Lecours a de même éliminé celle de MM. Frank Lemieux et Arthur Dussault.

Dans la première partie d'un douze rubs, M. le Dr Roméo Roy et M. Wilfrid Coulombe ont pris une avance de plus de 1900 points sur l'équipe de MM. Eusèbe Demers et Eugène Gagnon.

**M. et Mme Roméo Roberge, de Lévis, dans le deuil**

M. Roméo Roberge et Mme Roberge, née Jeannette Falardeau, de Lévis, viennent d'être plongés dans le deuil par la mort de leur petit garçon, André, arrivée hier matin, à leur résidence, rue St-Jean, à l'âge de 3 ans. La sépulture a eu lieu cet après-midi, à 4 heures, en l'église Notre-Dame et l'inhumation a été faite au cimetière de la paroisse. Nos plus cordiales sympathies à la famille en deuil.

**Elèves inscrits au tableau d'honneur**

Voici les élèves de l'Ecole de Villemay, rue St-Louis, dont les noms sont inscrits au tableau d'honneur pour le mois de février dernier :

5e année : Marcelle Rouleau, Rita Proulx, Marcelle Lemelin, Gisèle Fortin, Marie-Paule Ouellet et L. Proulx.

4e année : Thérèse Fortin, Roland Picard, Cécile Gosselin, Roger Samson, Noella Perron, Raymond Rouleau et Guy Guérin.

3e année : Antoinette Lachance, Georgette Picard, Marie-Blanche Sanschagrin, Raoul Fortin, Roger Dumont et Jean-Louis Barras.

ECOLE No 2—2e année : (sur 400 points) Lionel Roy, 389 ; Thérèse Bilodeau, 387 ; J.-Armand Samson, 376; Rita Guay, 374 ; Marguerite Beaulieu, 371, et Rolande Denis, 365.

1ère année : Isabelle Beaulieu, 386 points ; Alberta Lemelin, 377 ; Noella Dumont, 368 ; Bernadette Bélanger, 354 ; Jean-Paul Sanschagrin, 351, et Pierrette Samson, 343.

Cours préparatoire : Gérard Proulx, Edith Samson, Marcel Picard, Lucienne Casista, Pierrette Nadeau et Jeannine Guay.

Mlle L. Couture, institutrice.

**Joute de hockey à St-David ce soir**

Le club de hochey "Belvedère", l'un des plus forts de Québec, viendra jouer ce soir, à 8 heures 15, avec le club "St-David", sur la patinoire de ce dernier. Au début de la saison, le Belvédère joua avec le St-David et ce dernier fut défait au score de 3 à 2. Ce soir le St-David fera l'impossible pour sortir vainqueur de cette joute qui promet d'être très intéressante

Vendredi soir dernier, le St-David joua avec le Chateauguay et ce dernier fut vaincu au score de 6 à 4. Dimanche après-midi dernier, le St-David reçut la visite du club Désy et le battit au score de 4 à 0. Pendant la partie on fit le tirage du $5. mis en rafle au profit du club et M. Gérard Langlais, de St-David, fut l'heureux gagnant.


**ADIEU LE RHUME !**

*Quand vous prenez ce parfait remède contre le rhume*

Ne traitez pas le rhume à la légère. Prenez le remède **contre le RHUME**, qui agit des quatre manières voulues : C'est le Bromo Quinine Laxatif de Grove. Il arrête promptement le rhume parce qu'il libère l'intestin, détruit les germes du rhume dans l'organisme et en chasse la fièvre — soulage les maux de tête — tonifie tout le système. Procurez-vous-le aujourd'hui et mettez-vous du côté de la sécurité. Exigez sévèrement le BROMO QUININE Laxatif de Grove. En deux grandeurs: 30c et 50c. Toutes pharmacies.

CONCERT A LA RADIO DEMAIN MIDI

Soyez aux écoutes pour le concert donné par la maison E.-E. Lemieux, Ltée, à l'occasion de sa grande vente annuelle de mars, demain, le 9 mars, de midi et demi à une heure, au poste C H R C.

E.-E. LEMIEUX, Ltée

26 rue St-Joseph. — Bienville.

CALMENT LES DOULEURS

LES Cachets GAUVIN

Le meilleur remède connu contre : Fièvre, Fatigue, Grippe, Enervement, Migraine, Rhumatisme, Maux de Tête.


**Un défi du club Lizotte Oil**

Le club de hockey "Lizotte Oil", de Lévis, lance un défi au club "St-Nazaire" du Patronage de Lévis, pour jouer demain soir, sur la patinoire du Patronage. Prière de répondre le plus tôt possible. Henri Leblanc, téléphone 391.

**Naissance**

M. Paul-Emile Aubert et Mme Aubert, née Madeleine Couture, de Lévis, font part à leur parents et amis de la naissance d'un fils né et baptisé le 23 février dernier, sous les prénoms de Joseph-Alfred-Napoléon-Jean-Guy. Parrain, M. Napoléon Delisle, arrière-grand'père de l'enfant. Marraine, Mme Vve Joseph Aubert, grand'mère de l'enfant. Porteuse, Mme Vve Alfred Couture, grand'mère de l'enfant.

**Joute de hockey**

Le club de hockey "J.-L. Demers", de Lévis, a joué lundi soir avec le club "George Davie" et ce dernier a été défait au score de 3 à 2.

Après avoir annulé une première fois par 3 à 3 et gagné la deuxième rencontre par 7 à 6, le club "Aiglon Jnr" est allé jouer une troisième fois avec les Pensionnaires, de l'Académie Commerciale, à Québec et de nouveau la partie fut annulée au score de 3 à 3.

**Pratique des Zouaves de Lévis ce soir**

Les officiers et membres de la section lévisienne, des Zouaves Pontificaux, auront une assemblée et une pratique, ce soir, à 7 heures 30, à la salle de l'Ecole des Frères. On demande que tous se fassent un devoir d'être présents.

**Funérailles de M. Joseph Bellerive**

Ce matin, à 9 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église de Lauzon, les funérailles de M. Joseph Bellerive, époux de feu dame Adeline Payne, décédé dimanche dernier, à sa résidence, à St-Joseph de Lévis, à l'âge de 93 ans. Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent conduits au cimetière St-Joseph et inhumés dans le terrain de la famille.

## St-Sauveur

**Un beau succès**

Le cercle Legault a remporté un beau succès, hier soir, à la salle St-Pierre, dans l'interprétation du magnifique drame de Henri Boulée, "Fils de France". L'assistance était nombreuse et les acteurs ont reçu des applaudissements bien mérités. Ce drame sera répété ce soir, dans la même salle, et des billets seront à la disposition du public, au prix de 25 sous, à l'entrée de la salle. Comme les recettes sont destinées aux retraites fermées pour jeunes gens, nous espérons qu'il y aura foule à cette deuxième représentation.

**Congréganiste décédé**

M. Jean Maranda, couvreur, époux de dame Zélia Barbeau, est décédé hier, à l'Orphelinat de St-Sauveur, à l'âge de 62 ans et 6 mois. Il était le père de MM. Emile, Jean-Charles, Armand, Albert Maranda et de Mlles Alphéda et Georgieune Maranda.

Les congréganistes sont priés de se rendre ce soir, à 7h. 30, à la maison mortuaire, No 99, avenue des Oblats, pour réciter l'office des morts, et d'assister à ses funérailles, qui auront lieu demain.

**A l'église paroissiale, demain**

5 h. 30, grand'messe pour les âmes; 6 h. 15, grand'messe pour dame Maurice Lefebvre ; 7 h., service de Ste-Famille de dame Eugène Poitras ; 7 h. 45, service d'Enfant de Marie de Zélia Moisan.

**Feu Mme Alb. Lemay**

Est décédée dans notre paroisse, à l'âge de 34 ans, dame Hermine Laliberté, épouse de M. Albert Lemay. Son service de sépulture sera chanté demain, à 8 h. 30, à l'église de Saint-Coeur de Marie. Le convoi funèbre quittera la maison mortuaire, No 31, de Mazenod, à 8 heures. L'inhumation aura lieu au cimetière Belmont.


BURDOCK BLOOD BITTERS

**Le Rhumatisme la tenait au lit**

Mme W.-H. Pushee, de Lorenzo, Sask., écrit :—"Durant à peu près deux ans j'ai souffert d'un rhumatisme qui me tenait au lit des semaines de temps.

Une amie me les ayant conseillés, j'ai pris deux bouteilles d'Amers de Bardane pour le Sang (Burdock Blood Bitters), et ce remède m'a toute rétablie. Je suis reconnaissante de dire que je suis bien maintenant, et que le rhumatisme ne m'a plus fait pâtir depuis que j'ai pris les B.B.B."

En vente chez tous les pharmaciens et marchands généraux; préparés depuis ces 53 dernières années, seulement par la Cie T. Milburn (limitée), Toronto, Ont.


## Chicoutimi

**Au Séminaire**

Voici le nom des élèves du Séminaire qui ont mérité de figurer sur le tableau d'honneur de cette institution, pour le semestre qui vient de s'écouler :

COURS CLASSIQUE

Physique: MM. Paul Joron, René Brassard, Paul-Emile Fortin, Raymond Gagnon, Paul Brassard, Gérard Bouchard, Emile Tremblay, Paul Larouche, Léopold Fortin, Victor Simard, Gaston Tremblay, Jean-Pierre Tremblay, Antoine Gauthier, Cyrille Potvin, Joseph-Thomas Bouchard, Joseph-Elie Gagnon, Georges-Thomas Gauthier, Philippe Vincent et Claude Desbiens.

Philosophie: — MM. Joseph-Arthur Tremblay, Louis-Joseph Lavoie, Charles Jalbert et Jules-Albert Ménard.

Rhétorique :—M. Albert Martin.

Belles-Lettres : — MM. Georges-Renaud Pilote, Arthur Vézina et Geo-Antoine Bouchard.

Versification :— MM. Arthur Tremblay, Lucien Villeneuve, Gabriel Plamondon et Gérard Côté.

Syntaxe "A" : —MM. Jean-Louis Gravel, Jacques Tremblay et Hermann Fay.

Sytaxe "B" : — M. Raymond Desgagné.

Elements "A" : —MM. Lauréat Tremblay, Victorien Harvey, Charles-Henri Dufour et Paul Lemay.

Elements "B" — MM. Jean Brassard, Georges Duhaine, Louis-Georges Tremblay, Maurice Parent, Louis-Rémi Aubé, Jean-Joseph Grenon, Gaston Larouche et Jean-Louis Blais.

COURS COMMERCIAL

Classes d'affaires "A" :—M. Georges-Albert Warren.

Classe d'affaires "B" : —MM. Léo Lessard et Louis-Joseph Couture.

Quatrième "A" : MM. Lauréat Lemeux et Benoit Lévesque.

Quatrième "B" : — MM. Maurice Bouchard, Jean-Marie Délisle, Vincent Simard et Gérard Gagné.

Troisième : — MM Georges-Ernest Lessard, Robert Claveau, Léon-Maurice Gobeil, Jean Goselin, Thomas - Louis Voyer, Maurice Gagnon et Jacques Côté.

Seconde : MM. René Bouchard et Rosaire Desbiens.

**Naisance**

M. et Mme F.-X. Maltais née Marie-Louise Tremblay, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé par M. l'abbé Eugène Fortin, vicaire à la cathédarle, le 4 février, sous les noms de Joseph-Léo-André. Parrain et marraine, M. et Mme Nazaire Duchaine. Porteuse, Mme Alexandre Tremblay, grand'mère de l'enfant.


"Maman, *j'aime* le lait avec de *l'Ovaltine* dedans!"

OVALTINE fait plus qu'inciter les enfants à boire du lait . . . c'est un préservatif sûr contre la malnutrition due à un régime non approprié, à des lacunes dans l'alimentation ou à l'incapacité de l'enfant à digérer et à assimiler ses aliments.

Si votre enfant est en dessous du poids normal, s'il est nerveux, mange peu ou semble d'humeur sombre, essayez Ovaltine.

*Bénéfice immédiat*

Vous serez ravie de l'amélioration rapide qui se produira chez vos enfants quand vous leur donnerez Ovaltine. C'est, *dans chaque paralle*, de la nutrition; un aliment concentré pur et sain contenant des oeufs frais pondus, du lait complet frais et crémeux et de l'orge (extrait de malt)—le tout provenant de fermes canadiennes.

*Le procédé fait d'Ovaltine un produit unique*

Ces ingrédients particulièrement nutritifs sont soumis à un procédé scientifique tel et sont si parfaitement balancés qu'un enfant peut les absorber, les digérer et en bénéficier à l'instant.

*Les vitamines s'y trouvent*

Toutes les vitamines essentielles se trouvent dans Ovaltine, de même que les protéines, hydrates de carbone, gras et sels minéraux. Ovaltine contient tous les éléments nutritifs que l'enfant requiert pour sa saine croissance.

*Aide merveilleuse à la digestion*

Du fait qu'elle contient de la "diastase", principe nutritif unique du malt, Ovaltine digère plusieurs fois son propre poids de l'amidon que contiennent les autres aliments absorbés.

Elle est richement dotée aussi de la Vitamine apéritive et antinévritique B.

Ceci veut dire beaucoup pour les enfants qui mangent peu. Les spécialistes pour enfants disent que lorsque ceux-ci ne font que grignoter leur nourriture, c'est souvent qu'ils n'ont pas digéré complètement leur dernier repas. Ovaltine corrige cela. Elle accélère la digestion et permet aux enfants de manger davantage.

En favorisant la digestion, elle tire des aliments amidonnés une plus forte somme de nutrition, aidant ainsi l'enfant à recouvrer son poids normal.

En plus de favoriser la digestion et d'exciter l'appétit, Ovaltine combat la nervosité en fournissant au système l'important élément qu'est le calcium, dans les conditions les plus favorables pour produire un métabolisme normal du calcium et introduire dans le sang une proportion appropriée de calcium.

Le phosphore—élément vital des tissus nerveux et cérébraux—est également fourni. En fait, une tasse d'Ovaltine procure, sous une forme rapidement et facilement assimilable, les éléments nutritifs qui manquent souvent dans le régime alimentaire quotidien de l'enfant, mais qui sont absolument nécessaires à la formation des tissus nerveux, cérébraux et musculaires.

Et Ovaltine ne contient ni sucre de canne, ni sucre de betterave, préjudiciables aux dents et à la digestion.

Essayez de donner de l'Ovaltine à votre enfant aux repas ou entre les repas, ou des deux façons, pendant une semaine ou deux et vous aurez grand plaisir à constater la différence qui se produira dans son état général de santé.

*En vente dans tous les magasins, en boîtes métalliques hermétiques, 4 grosseurs. La plus grosse est particulièrement économique.*

*ÉGALEMENT SERVIE AUX FONTAINES À SODA*

'OVALTINE'

*L'Aliment Liquide Souverain*

REFAIT LES FORCES ET LA VITALITÉ DES ENFANTS

Fabriquée par A. WANDER LIMITED, ELMWOOD PARK, PETERBORO, CANADA et LONDRES, ANG.



BARCLAYS BANK (CANADA)

MONTRÉAL: 214, rue St-Jacques O.

TORONTO: 219, rue Bay

CONSEIL D'ADMINISTRATION

LE TRÈS HON. SIR ROBERT L. BORDEN, G.C.M.G., C.P., L.D.D., C.R., Président

A. B. PURVIS, Vice-Président

L'HON. L. A. TASCHEREAU, L.D.D., C.R. — H. P. ALTON

J. S. CROSSLEY — W. O. STEVENSON — A. A. MAGEE, C.R.

C. S. MACDONALD, M.A.

Membre du GROUPE BANCAIRE BARCLAY

qui maintient plus de deux mille huit cents bureaux et possède des ressources de plus de

$2,500,000,000.

UN SERVICE BANCAIRE COMPLET


FEUILLETON DU "SOLEIL"

# Le Seigneur Mystère

par J. Joseph-Renaud

Reproduction autorisée pour les journaux ayant un contrat avec la Société des Gens de Lettres

No 23

Et M. Hignette pensait : "Tiens!... ce Jacquinol qui se lamentait tout à l'heure... qui criait à la persécution... Il se livre à de basses vengeances de ce genre ! . . ."

— Mais, Madame, les sanctions, très sévères, qui seront prises à l'égard des responsables de cette cabale, doivent passer au second plan... momentanément du moins ! . . . Quelque chose de plus important encore va vous occuper. . . Préparez-vous à une forte surprise ! . . .

— Tant de choses imprévues me sont arrivées, Monsieur, que je me demande ce qui pourrait bien me causer une surprise. . . En tout cas, j'y suis prête. . .

— Vous m'avez dit que Siryès, votre mari, avait disparu, il y a trois ans...

— Oui ! . . .

— Et que vous le croyez mort ! . . .

— C'est l'exacte vérité, Monsieur!...

—Et si je vous disais que Siryès est à Paris. . . et même qu'il a adressé à une certaine personne une lettre de menaces ? . . .

— Vous me l'avez dit l'autre jour, Monsieur. . . et je vous ai répondu que c'était impossible. . . Vous m'avez parlé d'une lettre qu'aurait reçue de lui ce misérable Anselmo. . . Je vous ai répondu que cette lettre était certainement un faux. . .

Roberte parlait avec animation. M. Hignette prit un temps, et, tranquillement :

— Je vous ai crue, Madame... Mais aujourd'hui, voulez-vous me dire ce que vous pensez de ce pneumatique?...

En souriant dédaigneusement, Roberte prit le pli bleu du bout de ses doigts minces.

Dès qu'elle eut vu l'adresse, son visage refléta une émotion intense. . . Le fard des joues se détacha violemment, comme deux plaques rondes, sur la pâleur du teint. . .

Puis, ayant lu, et relu, le texte de la missive menaçante, elle sembla en proie à une sorte d'extase.

Ses lèvres tremblantes murmurèrent :

— Mon Jacques ! . . . Toi vivant !... A Paris ! . . .

Mais cet espoir disparut vite de ses traits. . . D'un geste brusque, elle rendit le pneumatique à M. Hignette :

— C'est impossible, Monsieur ! . . . Ces lignes sont certainement oeuvre d'un faussaire ! . . . Oh! très adroit!... M. Jacques Siryès, mon mari, serait auprès de moi s'il était vivant ! . . . Vous n'en douteriez pas si vous saviez ce qu'était notre amour ! . . .

M. Hignette observait la danseuse. . . Tant de passion ? . . . Tiens, tiens !

— Mais, Madame, il a peut-être certaines raisons de ne pas être près de vous. . .

Elle sursauta.

— Que voulez-vous dire ? . . .

Le commissaire divisionnaire affecta de sourire discrètement.

— Les hommes sont quelquefois volages, dit-il. . . Ils ont tendance à oublier le passé. . . pour le présent ! . . .

Les yeux noirs, brillants, fiévreux de la danseuse prirent une expression de raillerie.

— Espérez-vous, Monsieur, que la jalousie me fera parler ? . . . Mort ou vivant, Jacques est à moi. . . vous entendez : rien qu'à moi ! . . . D'ailleurs, je vous ai dit, hier, dans votre bureau, tout ce que je sais. . . Tout... absolument tout. . . Je n'ai aucune raison de cacher quoi que ce soit. . .

— Enfin, Madame, vous reconnaissez l'écriture de Siryès ? . . .

— Oui. . . c'est son écriture ! . . . Mais, je le répète, ce pneumatique n'est pas de lui, ne peut pas être de lui. . .

— Alors, il est d'un faussaire bien étonnant. . . car M. Simon Hébert, le romancier, en a reconnu l'écriture, lui aussi ! . . . Nous les avons comparées ensemble à d'autres lettres de votre mari. . . L'identité est absolue!...

Roberte joignit les mains, et, les yeux fermées, d'un ton qui s'obstinait dans une foi aveugle :

— Non. . . Mon Jacques n'est plus de ce monde. . . Sinon, il serait près de moi. . .

Il y eut un instant de silence. . . Puis, M. Hignette, en se levant :

— Je respecte votre confiance, Madame. . . D'ailleurs, sincèrement, je ne suis pas éloigné de penser comme vous, que cette lettre est une imitation très habile. Il y a d'extraordinaires faussaires, car ce n'est que dans les romans, et même dans les plus invraisemblables romans, que les criminels préviennent la police des forfaits qu'ils vont accomplir ! . . . Si l'on en voulait vraiment à la vie de M. Jacquinol, on ne le mettrait pas sur ses gardes en l'avertissant ! . . . Pour moi, que Siryès n'existe plus, comme vous le croyez, ou, s'il existe encore, qu'il soit ou non à Paris, ce pneumatique est une simple plaisanterie destinée à effrayer davantage encore le destinataire. . . Et une plaisanterie qui ne vient pas de Siryès... J'ai pu constater par moi-même, ce matin, que M. Jacquinol vit dans l'épouvante. . . Les rapports de mes agents me signalent qu'à certains instants, il semble terrifié au point d'en perdre la raison. . . Je ne sais qui, mais quelqu'un a le talent d'imiter les écritures et a voulu augmenter ce trac épouvantable. . .

— Qui n'est pas d'une conscience tranquille ! . . . En tous cas, j'espère qu'une suite énergique sera donnée à la plainte qu'à la suite des incidents d'hier soir j'ai déposée entre les mains de M. le commissaire de police de ce quartier. . .

— Certainement. . . certainement!... J'y veillerai, soyez tranquille ! . . .

— Sinon, je ferais la besogne moi-même, et sérieusement je vous assure ! . . . Cet immonde Jacquinol n'aurait plus envie de recommencer ! . . .

— o —

En rentrant quai des Orfèvres, M. Hignette rencontra l'inspecteur principal Lebreton dans l'escalier sombre, poussiéreux, nauséabond, dont les trois étages réunissent la direction de la police judiciaire et la cour du 36.

— Vous êtes prévenu pour ce soir?

— Oui, chef ! . . . Je serai ce soir, à neuf heures, avec les camarades, rue Ribera. . .

— Rien de nouveau ? . . .

— Non, chef ! . . . Sauf ceci, que Lardy m'a téléphoné tout à l'heure... et ça n'a pas grande importance. . . Il surveille la correspondance qui arrive 95 bis, avenue des Ternes, au nom de Carlios. . . Or, une lettre venant de la femme de Carlios, qui est, comme vous le savez, dans un sanatorium, marquait au mari, avec joie et surprise, que sa pension en ledit sanatorium venait d'être payée pour un an. . . Oui, une année d'avance. . . Rien que ça ! . . . Le directeur du sanatorium a reçu les billets de banque par lettre chargée. . .

— Une lettre chargée ? . . . dit vivement M. Hignette. La fiche de chargement doit porter le nom de l'expéditeur. . .

— Lardy a cette fiche en sa possession. . . Il l'a trouvée au bureau de poste du boulevard des Italiens, où l'expédition de la lettre a été faite. . . Cette fiche porte le nom de **Durand** et est écrite à la machine à écrire. . . C'est-à-dire qu'elle n'indique rien. . .

M. Hignette s'appuya le dos contre la rampe, méditativement, en croisant les bras, les yeux vers le sol.

— Qu'est-ce que c'est encore que cette histoire-là ? . . . Ça m'a l'air de prouver simplement que, comme nous le supposons, Carlios est un des complices. . . Ce sont les autres qui ont envoyé cela sur la part réservée à Carlios dans l'affaire. . . Le paiement de cette pension le préoccupait beaucoup. . . Il en parlait à tout le monde dans la maison de l'avenue des Ternes. . .

— Il y a un peu plus ! . . . Ses deux mioches, qui sont chez la mère Bulford, là-bas, 95 bis, avenue des Ternes. . . vous savez, cette vieille qui nous a tant enguirlandés. . . Eh bien! elles ont reçu je ne sais pas combien de jouets. . . Une pleine caisse ! Ça venait d'un grand magasin, où Lardy, prévenu par le concierge, s'est empressé de se rendre. . . La commande a été faite par une lettre chargée, écrite avec la même machine à écrire, signée du même nom : **Durand**, et expédiée aussi du boulevard des Italiens. . . Ce bureau est un des plus fréquentés de Paris ; naturellement, l'employé qui a fait les deux expéditions, n'a pu donner aucun renseignement à Lardy. . . Vous comprenez, ils voient tant de monde, ces employés!... Celui-là croit se souvenir que l'expéditeur serait une expéditrice. . . une dame blonde, grande et élégante. . .

Le visage de M. Hignette exprima la colère :

— Encore une dame blonde ! . . . Toujours la dame blonde ! . . . comme chez une tireuse de cartes. . .

— Il n'y a qu'une blonde dans l'affaire : c'est la femme de l'escamoteur. . .

— Ils sont surveillés tous les deux, la femme et l'escamoteur ? . . .

— Oui, chef ! . . . Nous savons, minute par minute, leurs faits et gestes. . . Cette surveillance dure depuis le lendemain de l'affaire. . . et nous avons la certitude matérielle que ni à la date portée sur les deux fiches de chargement, ni aucun autre jour, la femme du Seigneur Mystère ne s'est rendue au bureau de poste du boulevard des Italiens.

— A quoi passent-ils leur temps?...

— Ils se rendent tous les deux, au commencement de l'après-midi, dans un grand atelier de peintre qu'ils ont loué pour un mois, rue Lalo, afin de répéter leur nouveau truc. . . Ils retrouvent là leur aide, vous savez, Hilaire. . . Nos hommes sont montés écouter à la porte de cet atelier, qui est dans un jardin très séparé du reste de l'immeuble, et auquel on accède par un escalier spécial. . . C'est au-dessus d'un garage. . . Ils les ont entendus répéter. . . M. Jean Moureau, dit le "Seigneur Mystère", parlait comme il parlerait en public, s'interrompant pour faire des observations techniques à sa femme et à son aide, puis reprenant. . . Il y a aussi un bruit de ressorts qui grincent. . . leurs trucs qui marchent, quoi ! . . . Ils ressortent vers les six heures, avec leur aide, dont ils serrent la main au coin de la Grande-Armée. . . Ils s'en vont dîner au Chapon Fin, avenue Malakoff, puis vont faire une petit tour, bras dessus, bras dessous, comme des tourtereaux, dans l'avenue du Bois, puis rentrent par l'avenue de la Grande-Armée, jusqu'à leur hôtel place de l'Etoile. . . Le matin, ils font des courses qui ont trait à leur prochain départ pour les Etats-Unis. . . Rien de suspect ! . . .

— Pourtant. . . cette femme blonde ? . . .

— C'est la dame Incognito ! . . . Impossible de savoir qui elle est ni où elle gîte !

L'après-midi du même jour. Au Palais de Justice, le cabinet de M. le juge d'instruction Pouchard de la Marcherolle.

Un grand bureau d'acajou. D'un côté, le juge, provincial et solennel, avec sa barbe en pointe, sa calvitie, son pince-nez à monture d'or, retenu par un cordonnet de soie noire.

En face, le greffier, un beau garçon brun, l'air distrait, que son métier semblait ennuyer prodigieusement.

Assis sur une chaise : Carlios, sans menottes, car un prévenu doit toujours se présenter libre devant le juge d'instruction comme devant le tribunal.

Près de lui, assis également, maître Campinchi, en robe, une serviette sous le bras.

Derrière, debout, le garde municipal qui avait amené Carlios et le reconduirait ensuite jusqu'au "panier à salade".

— Voyons, Carlios, votre attitude est inadmissible ! . . . En répondant à mes questions les plus précises, vous vous bornez à dire : "Je ne suis pour rien dans cette affaire". . . C'est ce que disait aussi Pranzini dans l'affaire de la rue Montaigne. . . Ça ne lui a pas réussi !

Carlios regarda le juge avec un sourire qui fendit comiquement son gros visageg lunaire. Il eut son petit rire gras.

Puis il se tourna vers son défenseur :

— Quéque c'est que ça, l'affaire Pranzini ? . . .

(à suivre)

**Le TIRAGE du "Soleil"** *quotidien dépasse, dans la ville comme dans la campagne, celui de TOUS les autres journaux français et anglais du soir et du matin réunis.*

# LE SOLEIL

***Le sentiment n'y fait rien***

*Si vous annoncez dans le journal qui est lu, vos marchandises se vendront.*

*A Québec, tout le monde lit "Le SOLEIL", il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre.*

52e ANNEE—No 59 QUEBEC, MERCREDI 8 MARS 1933 EDITION QUOTIDIENNE — PRIX : DEUX CENTINS

# LES ASSURANCES A LA CHAMBRE; LE CHOMAGE AU CONSEIL

**L'honorable John-Hall Kelly, représentant de la division de Grandville au Conseil Législatif, a soumis à l'attention de ses collègues, hier, certains moyens de remédier à la crise économique — Encouragement spécial à l'industrie du bois dans notre province — Eloge du Gouvernement pour ce qu'il a fait en Gaspésie.**

Un très intéressant débat est commencé, hier après-midi, au Conseil Législatif alors que le président a appelé, sur l'ordre du jour la motion de l'hon. M. J.-H. Kelly sur les conditions économiques actuelles et demandant des suggestions pour les améliorer dans la province. La motion de M. Kelly se lit comme suit : "Qu'un ordre de cette Chambre soit adopté demandant la production de la copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement provincial, le gouvernement fédéral et autres qui renferme des suggestions aux fins d'améliorer les conditions économiques actuelles en cette province."

Cette motion nous a valu, hier après-midi, un discours qui contient de fort intéressantes suggestions, entre autres l'amélioration de l'exploitation forestière. Un autre discours intéressant a suivi celui de l'hon. M. Kelly et a été fait par l'hon. M. Médéric Martin, qui a fait, lui aussi, nombre de suggestions dont la plupart devraient être appliquées par le gouvernement fédéral. Le débat a été ajourné par l'hon. M. F. Carrell.

Les bills suivants ont été passés en première lecture :

Loi modifiant la loi du salaire minimum des femmes ;

Loi modifiant le chapitre 178 des statuts refondus 1925 ;

Loi concernant Verdun Protestant Hospital.

Loi modifiant le code municipal ;

Loi modifiant la loi des cités et villes ;

Loi pour défendre la garantie par certaines personnes des emprunts municipaux et scolaires ;

Loi modifiant l'article 129a de la loi des cités et villes ;

Loi constituant en corporation l'Externat Classique de Ste-Croix ;

Loi modifiant la charte de la cité des Trois-Rivières.

Les bills suivants ont été passés en troisième lecture :

Loi autorisant le barreau à admettre Ferd. Veilleux à l'étude du droit ;

Loi modifiant la charte de Saint-Hyacinthe ;

Loi modifiant la charte de Salaberry-de-Valleyfield.

**M. KELLY**

Voici un substantiel résumé du discours prononcé par l'hon. M. Médéric Martin sur la motion de l'hon. M. Kelly :

Mon but en proposant cette motion est de permettre à mes Honorables Collègues du Conseil Législatif d'exprimer leurs vues concernant les moyens à prendre afin d'améliorer la condition économique de notre province.

L'agriculture est, sans doute, notre principale industrie et nous ne pouvons trop faire pour l'encourager. Mais la prospérité de cette province ne peut dépendre seulement de l'agriculture. Il faut développer en même temps nos autres industries, surtout nos forêts, car l'une dépend de l'autre.

Malheureusement notre industrie de pulpe et de papier est loin d'être dans une condition florissante et c'est la cause, en grande partie, du malaise qui existe chez nous à présent.

En l'année 1910 sir Lomer Gouin, dans le but d'encourager le développement de nos pouvoirs d'eau et de nos usines de pulpe et de papier décréta par Ordre en Conseil la prohibition de l'exportation dans l'état brut du bois coupé sur les terres de la Couronne. Comme résultat de cette sage politique beaucoup de capitaux étrangers et locaux furent investis dans nos pouvoirs deau et dans nos industries forestières et durant les vingt dernières années la province a joui de son plus grand développement industriel.

Comme beaucoup d'autres, cependant ceux qui dirigeaient l'industrie de la pulpe et du papier commirent des erreurs et c'est en partie dû à cela si la province se trouve dans la situation où elle est aujourd'hui, situation meilleure que dans les autres provinces, il est vrai, mais pas satisfaisante tout de même.

Ceux qui dirigeaient nos grandes industries de pulpe et de papier n'avaient qu'un objet et c'était de faire autant d'argent que possible et aussi vite que possible. Ils ne se sont pas arrêtés pour songer quel effet leur politique aurait sur la vie de notre peuple.

Permettez-moi de vous donner un exemple frappant: La Gaspésie, qui l'année prochaine doit célébrer le quatre-centième anniversaire de l'érection de la première Croix sur le sol canadien, possédant beaucoup de terre arable, gisements miniers, forêts et pêcheries, est une des parties les plus riches ainsi que des plus pittoresques du Canada. En 1855 à l'exposition de Paris le blé de la Gaspésie fût classé comme un des plus beaux blés du monde et remportait une mention honorable. Il y a quinze ans la Gaspésie était un pays heureux et prospère. Il y avait peu de gens riches mais d'un autre côté il n'y avait pas de pauvres. Il y avait des moulins à scie qui fonctionnaient sur presque toutes les grandes rivières, donnant de l'emploi à beaucoup de gens. Vinrent alors les jours du monopole et de l'amalgamation de nos terrains forestiers et un après l'autre tous nos moulins à scie, à partir de la rivière Ristigouche jusqu'au Bassin de Gaspé, c'est-à-dire une distance plus grande qu'entre Québec et Montréal, furent fermés; il n'en resta pas un seul. Dans presque tous les cas les machineries furent enlevées et tout ce riche domaine forestier fut rendu improductif, et immobilisé, comme réserve à bois pour les usines de pulpe et de papier qui ont été érigées dans la province-sœur du Nouveau-Brunswick de l'autre côté de la Baie des Chaleurs.

Dans le temps de le dire les Gaspésiens furent ainsi privés de leur gagne-pain durant les longs moins d'hiver, et c'est principalement pour cela que le gouvernement est obligé de nourrir une grande partie de notre population. Les chiffres officiels, sans tenir compte de onze paroisses qui n'nt pas fait de rapport, démontrent que durant le mois de janvier le gouvernement a été obligé de fournir de la nourriture à vingt et un mille quatre cent quarante six (21,446) âmes gaspésiennes.

Comme remède temporaire, au nom de la population de la Gaspésie, je prie le Gouvernement de notre province d'entamer immédiatement des négociations pour que la moitié du bois de pulpe dont on se sert dans les usines du Nouveau Brunswick et pour lequel nos forêts de la Gaspésie sont détenues comme réserves forestières, soit coupé dans la Gaspésie ou acheté de nos colons et cultivateurs.

On entend dire que le Gouvernement du Nouveau Brunswick insiste pour que les propriétaires des usines de pulpe et de papier coupent ou achètent leur bois dans le Nouveau Brunswick et non dans la Province de Québec. J'aime à croire que cela n'est pas le cas mais si l'on avance ce fait comme argument pour avoir cessé toute opération dans la Gaspésie, je suggèrerais alors au Gouvernement de notre Province d'aborder cette question avec le Gouvernement du Nouveau Brunswick pour voir quelle est réellement leur attitude à ce sujet, pour que nous puissions alors décider ce qu'il faut faire pour protéger les nôtres.

Avant de laisser ce sujet je désire, au nom de la Gaspésie, remercier le Gouvernement pour les secours qu'il accorde actuellement à certaines parties de la Gaspésie où les conditions sont telles que la population n'est pas en état de contribuer sa part pour obtenir le secours direct et ou le Gouvernement contribue du cent

(Suite à la page 13, 1ère col.)

## LE COMITE A DIMINUE LE MONTANT

**La ville de Montréal voulait taxer lourdement les magasins à chaîne faisant concurrence aux bouchers — La taxe, au lieu de $1,000, est fixée à $200 pour chaque magasin au-dessus de vingt.**

L'épicier du coin a remporté une première victoire contre les magasins à chaîne hier soir au comité des bills privés quand les députés ont permis à la ville de Montréal d'imposer aux propriétaires d'étaux de bouchers une taxe variant de $50, pour les deux premiers magasins, jusqu'à $300. pour chacun des magasins dépassant le chiffre 20.

La ville voulait obtenir jusqu'à $1,000. mais, après une longue discussion, le Dr Gaspard Fauteux, député de Ste-Marie, proposa de réduire la taxe aux chiffres donnés plus haut et la clause fut adoptée.

Voici un résumé de la discussion :

A huit heures, la bataille reprend sur la clause 30 du bill par laquelle la cité de Montréal veut imposer une taxe de 5 pour cent, sur les propriétés des Compagnies d'utilité publique.

Mtre G.-H. Montgommery, C.R., représentant de la Cie Montreal Light Heat & Power, s'oppose de nouveau à ce pouvoir demandé par par la ville, et il déclare que si la métropole taxe encore les Cies d'utilité publique celles-ci se verront obligées d'augmenter leurs taux et c'est finalement le contribuable qui paiera.

M. Alfred Legault, président intérimaire du comité exécutif, insiste pour obtenir ce droit. "Qu'on nous le donne au moins pour deux ans" dit-il, et nous verrons ensuite."

M. Pierre Beaulac, avocat de la Cie de Téléphone Bell s'oppose à cette clause. La cité de Toronto a tenté d'obtenir le même droit et le conseil privé le lui a refusé. D'ailleurs, la Cie Bell a payé à Montréal l'an dernier $275,000. pour avoir le privilège de se servir des rues de la métropole.

M. Beaulac suggère à la ville, si elle a besoin de fonds, de mettre de l'ordre dans sa maison et d'épuiser tous les moyens d'épargne avant de chercher à écraser les compagnies.

M. Maurice Duplessis s'oppose à la clause car ce serait rejeter sur le

(Suite à la page 13, 2e col.)

## Corrigeons-nous

**LA SOCIETE DU PARLER FRANCAIS AU CANADA**

**SERRURE A CHUTE**

Cette appelation est inconnue en France. Pour désigner ce que nous appelons **serrure à chute**, on dit là-bas **loquet à ressort** ou **serrure à ressort**, selon le cas.

**MOULIN A TRICOTER**

**Moulin à tricoter**, pas plus que **moulin à coudre**, ne peut s'employer en bon français. Il faut dire **machine à tricoter.**

*ASSURANCES*

**M. IRENEE VAUTRIN, député de St-Jacques, a provoqué hier à l'Assemblée Législative un intéressant débat sur les assurances sociales.**

## SENSATION AU PROCES DE BOURRE

**L'audition des témoins au procès provoqué par l'attentat commis à Charlesbourg-Est ménagerait des révélations sensationnelles.**

Aux dernière nouvelles, bien qu'il soit encore assez difficile d'obtenir des renseignements, nous apprenons que le troisième individu recherché au sujet de l'attentat de Charlesbourg et que la police connait, n'a pas encore été arrêté.

On sait qu'à peine 48 heures après la commission de cet acte de banditisme, les autorités de la sûreté provinciale faisaient une première arrestation qui devait ensuite les mettre sur la piste d'un deuxième individu, que l'on accuse aujourd'hui d'avoir été le principal instigateur de ce vol à main armée et qui fut, il y a dix-huit ans, comme le "Soleil" l'a relaté le jour de son arrestation, condamné, à Montréal, au pénitencier pour la vie à la suite de l'assassinat du constable Bourdon, à la Côte des Neiges, avec deux complices, Beauchamp et Foucault.

Cet individu lorsqu'il fut pris dans l'affaire de Charlesbourg-Est ; était en liberté sur un ticket of leave, depuis le commencement de janvier 1932.

Lui et son co-accusé du hold-up du 25 février dernier, ont plaidé non coupables devant M. le juge Louis-G. Demers, de la Cour des Sessions de la Paix, le lendemain même de leur arrestation et choisi un procès sommaire qui doit commencer demain, mais on croit que leur cause sera ajournée, à moins que d'ici à ce soir, ce qui n'est pas impossible, le troisième individu que la police recherche, tombe dans les filets de la police.

L'instruction de ce procès nous réserve, paraît-il, des révélations sensationnelles qui démontreront que les détectives provinciaux ont eu la main heureuse en arrêtant deux des

(Suite à la page 13, 5e col.)

## UNE MAISON MENACEE PAR UN INCENDIE

**La résidence de M. F.-X. Chatelle, rue Déligny, propriété de Mme J.-A. Breton, a été fort endommagée par les flammes. — Autre incendie dans la rue St-Ignace.**

Nos pompiers eurent deux grosses alertes, hier, vers la fin de l'après-midi et au commencement de la soirée. Les dommages subis par les propriétaires des lieux ainsi ravagés par les flammes sont assez considérables.

Vers quatre heures et demie, un poêle surchauffé allumait un incendie à 15, rue Deligny. Cette maison, à deux étages, abrite, à la fois, une épicerie, un restaurant et une résidence privée. Elle appartient à madame J.-A. Breton et est occupée par M. F.-X. Chatelle.

A l'arrivée de la brigade, le feu faisait rage déjà dans tout le premier étage et il s'était déjà attaqué au plafond du second. Grâce à un effort jet d'eau cependant, l'incendie fut assez tôt contrôlé, mais les pompiers durent rester sur les lieux, environ une heure, avant de réin-

(Suite à la page 17, 3e col.)

### Un accident

Un accident, qui espéronsle, n'aura pas de suites trop graves, s'est produit dimanche dernier à Stadacona, lorsque Mme Omer Marceau, domiciliée au No 34 de la rue Papineau, se brûla grièvement lorsqu'elle renversa sur elle une cuve remplie d'eau bouillante. Sitôt après l'accident, un médecin fut appelé qui recommanda le transport de l'accidentée à l'hôpital. Mme Marceau fut conduite à St-François d'Assise et l'on espère qu'elle pourra se remettre rapidement de ses brûlures plus douloureuses que graves.

## LE S. PERE ACCORDE UNE AUDIENCE PARTICULIERE AU CARDINAL VILLENEUVE

Cité Vaticane, 8. — (Traduit de la C. P.) — S. Em. le cardinal-élu J.-M.-R. Villeneuve, Archevêque de Québec, a été reçu en audience particulière par le Pape, aujourd'hui. Le Saint-Père a ensuite reçu en audience le R. F. Liguori, supérieur du collège St-Jean-Baptiste, d'Ottawa ; le chanoine Laberge, trésorier de l'archidiocèse de Québec, et les étudiants du Collège canadien, qui avaient accompagné le cardinal-élu au Vatican.

Avant l'audience, le cardinal Villeneuve et les Canadiens qui l'accompagnaient posèrent devant le photographe officiel de la cour romaine. Après l'audience l'Archevêque de Québec fit visite au cardinal Pacelli, secrétaire d'Etat.

Son Eminence le cardinal Villeneuve a déclaré au Saint-Père que l'Année Sainte excitait déjà un pieux intérêt au Canada, où divers pèlerinages s'organisent à cette occasion.

L'audience a duré plus d'une demi-heure. Le Pape, après avoir demandé à l'Archevêque de Québec quelle impression la proclamation de l'Année Sainte avait produite dans son pays, s'est informé avec beaucoup de sollicitude de la jeunesse canadienne.

## LA CHAMBRE CELEBRE LE 66EME ANNIVERSAIRE DE L'HON. PREMIER MINISTRE

**A l'occasion de son anniversaire de naissance, l'honorable M. L.-A. Taschereau a reçu, hier, à l'Assemblée Législative, un nouveau témoignage d'estime de la part de ses collègues — L'hon. M. Honoré Mercier et M. Maurice Duplessis lui expriment les souhaits de la députation — Allocution du Premier Ministre.**

(Par Georges Léveillé)

Libéraux et conservateurs ont trouvé, hier soir, un terrain commun d'entente lorsqu'il s'est agi de féliciter l'honorable premier ministre de la province, M. L.-A. Taschereau, à l'occasion de son soixante-sixième anniversaire de naisance.

Quelques minutes avant l'ajournement de six heures, M. Paquet, messager du président de la Chambre est venu déposer sur le pupitre du chef du gouvernement une magnifique gerbe formée de soixante-six boutons de roses rouges.

Lorsque les applaudissements, partis spontanément des deux côtés de la Chambre, se furent un peu apaisés, l'honorable Honoré Mercier, ami intime du premier ministre et doyen des membres du Cabinet, offrit au premier ministre, au nom de ses collègues et de tous les députés libéraux, ses félicitations et ses voeux.

M. Maurice Duplessis, chef de l'Opposition, s'unit gracieusement au ministre des Terres pour apporter au premier ministre et à Mme Taschereau l'hommage de la gauche conservatrice. M. Duplessis cita en exemple à la jeune génération l'esprit de travail affirmé par M Taschereau qu'il qualifia "d'avocat distingué, d'homme politique de talent dont la capacité de travail est considérable."

Très visiblement ému, le premier ministre répondit aux souhaits de M. Mercier et de M. Duplessis par des paroles touchantes qui trahissaient chez-lui non seulement le grand homme d'état, mais le chef de famil'e heureux de son sort et fier de son foyer.

On lira avec intérêt les remarques de MM. Mercier, Duplessis et Taschereau que nous reproduisons textuellement :

**L'HON. HONORE MERCIER**

"Il est chaque année, au milieu des labeurs sessionnels, un anniversaire que nous aimons à nous rappeler et sur lequel il fait du bien de se recueillir quelques instants, dit le ministre des Terres et Forêts. Ce n'est pas sans une certaine appréhension

(Suite à la page 12, 5e col.)

## IMPORTANTES MESURES SOUMISES AUX DEPUTES

**Le Premier Ministre introduit un projet de loi qui permet à ceux qui ont droit de vote aux élections municipales ou scolaires de voter même s'ils n'ont pas payer leurs taxes — Générosité de M. David envers les municipalités — Les Accidents du Travail — M. Robert Taschereau et le statut de Westminster.**

(Par Georges Léveillé)

Deux très intéressants projets de loi ont subi l'épreuve de la première lecture à la Chambre, hier après-midi, à la demande de l'honorable premier ministre M. L.-A. Taschereau.

Le premier ministre a d'abord fait adopter son projet de loi pour accorder le droit d'être élu et de voter aux élections municipales ou scolaires à tous ceux qui ont le droit de voter, nonobstant le non paiement des taxes et ce pour une période de deux années.

M. Taschereau a aussi soumis à la première lecture un projet de loi de l'hon. M. David pour confirmer dans sa position l'institution des unités sanitaires de comté et pour réduire la part que les comtés sont appelés à payer pour le maintien et la création des unités.

Le premier ministre a en outre fait adopter un projet de loi concernant le droit de poursuite dans les cas couverts par la loi des accidents du travail de 1931. M. Taschereau a expliqué que ces actions ont été prises par les ouvriers contre leurs patrons en vertu du droit commun et non pas en vertu de la loi des accidents depuis que la validité de la Commission a été mise en doute. Depuis, toutefois, la Cour d'appel a renversé un jugement du juge de Lorimier et décrété que notre loi créant la commission des accidents, comme d'ailleurs toutes nos autres commissions provinciales, est constitutionnelle.

La présente loi, qui sera très brève a pour but de décréter qu'à l'avenir aucune action ne pourra être prise en vertu du droit commun quand ces cas ne sont pas mentionnés dans la loi des accidents du Travail.

M. Robert Taschereau, de Bellechasse, a fait adopter en première lecture un projet de loi pour abolir l'article 1 du Code Civil.

D'après M. Robert Taschereau, cet article 1 du code, qui décrète "que les actes du Parlement Impérial affectant le Canada y sont sensés promulgués et y deviennent exécutoires a compter du jour où ils ont reçu la sanction royale" n'a plus sa raison d'être depuis que nous avons obtenu le statut de Westminster et que nous sommes devenus autonomes et indépendants du Parlement Impérial pour la confection de nos lois.

## PROCHAINS CONCOURS

**Les lecteurs du "Soleil" sont sans doute anxieux de connaitre les conditions des deux concours annoncés hier et qui débuteront samedi prochain. Ces conditions sont faciles. En voici les grandes lignes : —**

**Le "Soleil" publiera de temps à autres, comme il le fait actuellement, des problèmes de mots croisés et de casse-têtes chinois. Un certain nombre de ces problèmes serviront à nos deux concours. Nous l'indiquerons très clairement.**

**Il s'agira tout simplement de trouver la solution de ces problèmes et d'en faire parvenir le résultat aux bureaux du "Soleil". Toutes les personnes qui auront la réponse exacte auront l'avantage de participer à un tirage d'une somme de $50.00 répartie en plusieurs prix de façon à permettre à un grand nombre d'avoir la chance de gagner.**

**Comme nous le disions hier, aucun membre du personnel du "Soleil" n'a droit de participer à ces concours. De plus, le tirage des prix sera fait par des personnes étrangères à notre journal. Toutes les réponses seront conservées avec soin et le "Soleil" publiera la liste des gagnants.**

**Nous donnerons de nouveaux détails de ces concours vendredi.**

*PRESIDENT*

**Le major R.-M. WATSON, a commencé hier son terme de président de la Chambre de Commerce de cette ville.**

## LE BILL DE MONTREAL A LA CHAMBRE

**Le comité des Bills Privés, par un vote de 22 à 8, accorde à Montréal le droit de taxer les compagnies d'assurances étrangères — Les salles de danse.**

Le comité des bills privés, siégeant ce matin sous la présidence de M. Joseph Cohen, a poursuivi l'étude du projet d'amendements à sa charte proposé par la cité de Montréal.

La ville demande le pouvoir de taxer les compagnies d'assurances qui font affaires à Montréal.

Le député de Richelieu, M. J.-C.-A. Turcotte, s'oppose à cette clause sous prétexte que les petites villes de la province n'ont pas ce pouvoir.

"Je suis prêt à accorder ce pouvoir à Montréal, dit-il, mais à une condition, qu'on le donne aussi aux autres villes de la province, autrement, je m'y oppose.

Me St-Pierre, au nom de la ville de Montréal, est d'avis que les compagnies américaines doivent payer des taxes sur les primes, car il n'est pas juste que nos compagnies locales payent 1% pour leurs primes, tandis que les compagnies américaines ne payent rien.

Voilà pourquoi la ville veut charger $300 de primes à ces compagnies des Etats-Unis.

L'hon. M. TASCHEREAU :—"Vous ne mettez pas les compagnies américaines sur le même pied que les compagnies canadiennes. Celles-ci payent ½% sur leurs primes à la province, tandis que les compagnies canadiennes payent au gouvernement. Ne vaudrait-il pas mieux que le régime fut le même et que les taxes fussent toutes remises au gouvernement?"

Me ST-PIERRE :—"Non, je crois que Montréal a le droit de taxer ces

(Suite à la page 13, 5e col.)

## SENTENCES MAJOREES A LA COUR

**La Cour d'Appel condamne à quatre années de pénitencier Charles Blackburn qui devait faire seulement deux ans de bagne pour avoir forgé de faux billets de banque.**

La Cour d'Appel a, dans un arrêt prononcé, ce matin, maintenu les conclusions d'une requête que lui avait présentée au nom du Roi, le procureur de la Couronne du district de Trois-Rivières, le 11 février dernier.

Charles Blackburn, d'Almaville, arrêté, sous l'accusation d'avoir, d'avril à décembre 1932, forgé des billets de la Banque Royale du Canada et aussi d'avoir eu des plaques ou matières propres à servir pour l'impression de faux billets de banque, plaida coupable, sous ces deux chefs, le 17 janvier dernier, devant un magistrat de district, à Trois-Rivières. Il lui fut alors imposé deux sentences de deux ans de bagne, chacune, mais à être purgées concurremment. Par son procureur, Me Philippe Bigué, la Couronne soumettait à la Cour d'Appel, le 11 février dernier, qu'une telle sanction pénale était, selon elle insuffisante, représentant à ce haut tribunal que Blackburn était, sous un chef, passible de l'emprisonnement à perpétuité et, sous l'autre chef, passible de quatorze ans de pénitencier.

Ce matin, la Cour d'Appel, maintenant cette requête de la Couronne a porté à quatre années, chacune les deux sentences prononcées contre Blackburn, ces sanctions, bien que majorées, devant être purgées concurremment. L'honorable juge Howard était dissident.

**M. Irénée Vautrin, député de St-Jacques, a commencé hier à l'Assemblée Législative un intéressant débat sur l'importante question des Assurances Sociales — Analyse du rapport de la Commission provinciale nommée par le gouvernement. — Discours de MM. St-Onge et Bertrand — Le débat sera continué par M. Robert Taschereau, C. R.**

(Par Georges Léveillé)

Le député de Saint-Jacques, M. Irénée Vautrin, a soulevé en Chambre, hier après-midi, la très intéressante question des assurances sociales, au sujet d'une motion qu'il avait fait inscrire au feuilleton il y a plusieurs jours.

Pendant une heure et dix minutes, le vice-président de la Chambre a tenu son auditoire intéressé sous le charme d'un exposé clair, précis, fortement documenté, rempli de suggestions pratiques et s'adaptant parfaitement aux conditions de vie de la province de Québec. Travailleur consciencieux et chercheur, il a remonté jusqu'en 1920 pour relever les attaques faites par l'Opposition contre notre loi d'assistance publique, par exemple, pour démontrer que la gauche est obligée de convenir aujourd'hui que le gouvernement a agi sagement en instituant sa loi d'assistance publique, malgré les critiques amères de l'Opposition et particulièrement de son chef d'alors, M. Sauvé, aujourd'hui ministre des postes.

M. Vautrin a réclamé du gouvernement fédéral qu'il donne à la province de Québec la part des subsides qui lui revient pour la subvention des pensions aux vieillards afin que le gouvernement, qui contribue aux fonds de l'état pour entretenir les vieux de tout le pays puisse donner cet argent à nos institutions charitables qui hébergent les vieillards de chez nous.

Il a démontré que nos institutions de charité abritent deux ou trois fois plus de malades et d'indigents que celles de la province d'Ontario et que non seulement les comparaisons que l'on fait entre Ontario et Québec à ce sujet sont odieuses, mais que Québec dépense autant, sinon plus, toutes proportions gardées, pour ses indigents que la province voisine.

M. Vautrin a suggéré un moyen de venir en aide aux chômeurs qui ne constituerait pas une prime à la paresse et qui se traduirait par des travaux utiles. D'après son plan, les municipalités choisiraient les travaux publics qu'elles veulent exécuter, paieraient elles-mêmes pour le terrain et les matériaux, afin d'éliminer les profits aux intermédiaires et les gouvernements fédéral et provinciaux contribueraient ensuite au paiement des salaires. De la sorte, on ferait travailler les chômeurs et le fruit de leur travail deviendrait un actif pour la province. Les secours directs sous leur forme actuelle, ne seraient plus versés qu'aux vieillards impotents et aux invalides.

M. Vautrin a été très chaleureusement applaudi par ses collègues. A deux reprisse; des membres de la gauche ont voulu interrompre son bel exposé, mais le député de St-Jacques, qui possédait son sujet sur le bout des doigts, les a confondus et obligés à garder un silence prudent.

Le député de Beauharnois, M. Gontran Saint-Onge, a participé au débat et il a eu des aperçus très intéressants sur le rôle de l'état dans la société actuelle et sur ce que patrons et ouvriers doivent faire pour encourager la législation sociale chez nous.

M. Pierre Bertrand, député de St-Sauveur, dans des phrases bien à lui, que nous avons tenu à rapporter textuellement, a demandé au gouvernement d'adopter la loi fédérale des pensions aux vieillards dès la présente session.

M. Robert Taschereau, député de Bellechasse, a ajourné le débat.

**M. IRENEE VAUTRIN**

"Le but de cette motion" dit M. Vautrin, au début de son discours, "n'est pas tant d'obtenir la production des documents se rapportant au travail des membres de la Commission des Assurances Sociales, que de me procurer l'occasion de féliciter ces sociologues distingués du travail qu'ils ont accompli dans l'intérêt de la question sociale en cette province. D'ailleurs le député de Québec-Est a rendu hommage récemment au mérite de ces commissaires, et il a rendu à chacun ce qui lui était dû. Ces commissaires ont publié des rapports qui sont aujourd'hui à la connaissance de toutes les provinces et qui sont destinée à apporter de nouvelles lumières pour la solution des problèmes sociaux.

La question des assurances sociales n'est pas nouvelle ici, bien que nous n'ayons pas à proprement parler un système d'assurances sociales au Canada et dans les Etats-Unis, tandis que ce système est établi depuis assez longtemps en Allemagne et en Angleterre".

C'est en 1919 qu'une Commission royale chargée d'étudier la question industrielle a présenté un rapport recommandant une enquête immédiate par des experts sur la question des assurances contre le chômage, la maladie et la vieillesse. Depuis ce temps, les législateurs d'Ottawa ont toujours été d'avis que ces questions ressortaient du pouvoir central et qu'elles ne concernaient pas les provinces. Cependant, en 1929, au cours d'un débat en cette Chambre je préconisais une étude du système auquel on avait recours en Europe, et l'Hon. M. Francoeur se déclarait du même avis. Plus tard, au cours d'une assemblée à Chicoutimi, l'Hon. M. A. Galipault, ancien Ministre des Travaux-Publics, se déclarait en faveur d'une telle enquête, et au cours de la session de 1930, il présentait un projet de loi créant la Commission des Assurances Sociales. L'Hon. M. Francoeur, a, dans la suite procédé au choix des commissaires. Pendant deux années ces messieurs ont travaillé ensemble pour conduire une enquête. Quatre d'entre eux sont même allés en Europe, d'autres ont poursuivi leur travail dans l'Ontario, ils ont présenté ensemble sept rapports et une documentation annexée. J'ai consulté le tout, et j'ai constaté que les commissaires avaient décidé de ne pas recommander l'adoption en bloc du système suivi en Europe, mais qu'ils avaient recommandé de procéder lentement afin de ne pas provoquer de réaction parmi la population. C'est ainsi qu'en Allemagne, on a commencé par l'assurance-maladie. Au bout de cinquante ans seulement on a adopté le système d'assurance-chômage, ce qui démontre que là-bas également on voulait y aller lentement afin de ne pas provoquer de secousses parmi la population.

**CE QUE L'ON A FAIT AILLEURS**

En Angleterre, immédiatement après la dernière guerre, le gouvernement a discontinué le système des pensions de vieillesse pour revenir à l'assurance-vieillesse. Quand l'Alsace et la Lorraine ont été rendues à la France, le parlement français a aussi adopté un système d'assurance sociales. Le parlement français à étudié cette question pendant sept années. Il a commencé en 1921, et ce n'est qu'en 1928 qu'il approuvait le système pour lui donner force de loi en 1930. Là encore, on a voulu procéder par étapes. D'après le système approuvé par le gouvernement français on exigeait pour l'assurance-maladie et l'assurance-vieillesse 10 p. c. du salaire de l'ouvrier, dont 5 p. c. payé par le patron et 5 p. c. payé par l'ouvrier. On en est venu cependant à se demander dans la suite si ce pourcentage permettrait de régler tous les cas, mais dans les circonstances actuelles on espère pouvoir subvenir à tous les besoins avec cette contribution et d'autres provenant du Trésor. En Allemagne on prend un trois pour cent du salaire de l'ouvrier pour les mêmes fins, et l'assurance-chômage est en vigueur depuis cinq ans. Tous les ouvriers ne sont pas en mesure de payer cette contribution à l'heure actuelle, tandis que plusieurs d'entre eux bénéficient de la loi parce que la crise les force à chômer. Il n'est pas facile de rétablir l'équilibre dans les temps présents en Allemagne, car ceux qui bénéficient de l'assurance-chômage sont plus nombreux que ceux qui versent dans la caisse.

M. Vautrin parle ensuite de cette première recommandation de la Commission des Assurances en marge de maladies professionnelles. "On peut dire sans hésiter", remarque M. Vautrin, "que cette première recommandation du rapport des commissaires a été suivie puisqu'en 1931, sur les recommandations de l'Hon. M. Francoeur l'item des maladies pro-

(Suite à la page 12, 1ère col.)

## ON REPECHE LE CADAVRE DE G. DUVAL

**Le corps de la troisième victime du drame survenu le 26 février sur le fleuve St-Laurent entre T.-Rivières et Nicolet a été retiré de l'eau — La tempête interrompt les recherches.**

Trois-Rivières, 8. (D.N.C.). — La tempête est trop forte, aujourd'hui, pour permettre de continuer les recherches pour la dernière des quatre victimes du drame épouvantable qui coûta la vie à Hector René, Conrad Lemire, Georges Duval et Raoul Desfossés, de Nicolet, dont l'automobile plongea dans le St-Laurent, à 5 milles d'ici, dimanche le 26 février. Le quatuor retournait à Nicolet, après une soirée passée aux Trois-Rivières. Le vent avait mangé le chemin, qui suivait le bord du pont de glace, et leur voiture automobile enfonça au fond des eaux glacées.

On a repêché, hier après-midi, Georges Duval. René fut trouvé dans le véhicule, samedi, puis lundi on sortait L mire. Il ne reste donc plus que Desfossés. On suppose que le courant a pu ouler sur lui de petites vagues de sable, et que c'est cela qui rend si difficile sa découverte.

Duval fut ramené à la station de police de Nicolet, où, hier soir, le Dr Hélie, de St-Grégoire, présida à l'enquête habituelle. Le chef James MacMahon, qui dirige les recherches depuis la découverte de la tragédie, transporta lui-même le cadavre au poste.

Les brise-glaces "Lady Grey" et "Mikula" ont quitté nos quais à bonne heure, ce matin, pour s'attaquer au pont de glace. Déjà, l'on aperçoit de larges banquises flottant lentement en suivant le courant.

Mais les deux navires vont laisser la pointe vis-à-vis de laquelle les recherches doivent se continuer, de sorte que les équipes se remettront à l'œuvre sans danger dès que la tempête diminuera d'intensité. Le vent souffle avec violence, ce matin, sur le fleuve. Le chef MacMahon nous a déclaré que l'on reprendrait les recherches dès demain, si le temps le permet. Le traversier municipal, "Cité des Trois-Rivières", est toujours à la disposition des familles éprouvées.

*Fais ce que dois*

# LE SOLEIL

*Organe du parti libéral*

QUEBEC, 8 MARS 1933

## La grande école des temps nouveaux

Nous vivons une époque troublée, douloureuse, mais combien intéressante pour les âmes qui savent se pencher sur les événements avec sérénité et juger leur temps avec impartialité. Les faits de chaque jour, relatés dans les quotidiens, sont autant de pages historiques passionnantes, que nos fils et arrière-petits-fils liront avec l'impression d'assister à l'un des drames les plus émouvants de l'existence humaine.

Ce qui se passe actuellement en Allemagne, aux Etats-Unis, en Russie et même au Canada dépasse, en nouveauté et en intensité même les heures les plus tragiques de la grande guerre. Celle-ci ne fut qu'une étape, un conflit un peu plus long et plus rude que les autres, mais, dans le bouleversement actuel, s'accomplissent des transformations sociales, économiques et spirituelles dont l'empreinte profonde se gravera pour longtemps dans les consciences.

Ce sont les journaux, les journaux tant décriés par certains pessimistes, qui rapportent ces faits extraordinaires au jour le jour. Ils sont devenus aujourd'hui la grande école de l'expérience et les annales les plus importantes des temps nouveaux. On a beau être sceptique en face de leur influence tant contestée, on ne saurait s'empêcher d'y voir la tribune première du peuple, celle où se consignent tous les faits et où s'inscrivent toutes les opinions qui comptent dans l'univers.

Il est impossible de participer à la vie internationale sans se plonger chaque jour dans cette lecture palpitante, qui est encore chaude de nouveauté et d'actualité et qui instruit, plus que n'importe quel élément de formation, sur les mouvements et pensées de toutes les nations. Surtout pour notre vie nationale, combien de choses sont à suivre, à cette époque où l'avenir est caché derrière des nuages sinistres et où chacun interroge le lendemain avec l'appréhension d'une catastrophe ou l'espoir d'une aube triomphante.

Les jeunes gens, quoi qu'on dise, doivent suivre la marche de tels événements, et ils ne sauraient le faire sans jeter quotidiennement les yeux sur des pages pleines des souffrances et des soubresauts de l'univers tourmenté. Pour eux, c'est la meilleure leçon de l'expérience. Il leur faut apprendre la vie et les hommes, puisqu'ils grandissent dans une génération qu'on appelle maintenant la "génération des sacrifices". C'est là qu'ils apprennent à connaître la vie, à juger les hommes, à peser l'importance de telle idée ou de tel fait, bref, à se conduire à travers les multiples embûches de la carrière qui s'ouvre devant eux. Cette jeunesse aura pour tâche de reconstruire un monde nouveau. Le journal l'aidera dans cette émouvante entreprise.

Pour notre part, nous entendons collaborer de notre mieux à cette oeuvre. Notre journal, qui entre aujourd'hui dans une phase nouvelle, entend devenir de plus en plus complet, de plus en plus instructif, avec la conviction de préparer l'avenir.

## Dissipons ce brouillard municipal !

Si nous étions à la place du maire de Québec, de ce temps-ci, il nous semble que, après une étude sérieuse de la situation avec la collaboration du trésorier et du vérificateur des finances de la cité, nous préparerions un discours précis, lucide, honnête et complet sur le véritable état financier de notre ville. Nous aurions la franchise de dire au peuple, la vérité, toute la vérité, rien que la vérité, et nous dirions ensuite à ceux qui nous écouteraient : "Voilà exactement où nous en sommes, où vous en êtes tous, puisque le principal intéressé, c'est vous. Vous devez tant, vous êtes forcés de payer tant en taxes, vous avez une capacité de paiement de tant, vous ne pouvez continuer ainsi sans faillir. Mettons-nous tous énergiquement à la tâche et cherchons tous ensemble une solution."

Les administrateurs de la vieille capitale n'en agissent pas ainsi. On nous a présenté, il y a quelques mois, un certain état financier, où nous avons puisé pour donner des chiffres officiels sur nos dettes, nos emprunts, nos arrérages de taxes et le reste. Mais outre que plusieurs détails étaient plus ou moins douteux, le temps court et les finances se modifient de semaine en semaine, de mois en mois. Nos journaux parlent de ces questions assez fréquemment et avec de l'inquiétude, mais ils sentent que certaines vérités leur manquent, et ils attendent d'en haut des lumières qui ne leur viennent pas. Il est aussi difficile de pénétrer quelques arcanes de l'hôtel de ville que de percer les mystères des prêtres et grands initiés de l'Egypte de Tout-Ank-Ammon. Le secret municipal, qui est, de droit, le secret de tous les contribuables, de tous ceux qui peinent et qui paient, est devenu l'intangible propriété d'une coterie de politiciens.

Nou espérons que l'on reviendra à de meilleurs sentiments. C'est le moment psychologique. Dans quelques jours, la ville de Québec se fera entendre devant la Législature. Il y faut une préparation, non seulement chez une demi-douzaine d'initiés et de grands prêtres, mais dans l'opinion publique.

On devrait tout de suite répondre nettement à ces questions : 1.—le total exact de la dette consolidée ; 2.—la somme exacte des emprunts temporaires ; 3.—un état complet et définitif des dettes dues par la ville aux institutions de charité, à la Commisssion scolaire, aux entrepreneurs, etc., etc.; 4.—le compte détaillé et entier des arrérages de taxes jusqu'à la fin de février, en indiquant les sommes dues depuis trois, quatre, cinq ans et plus.

En atendant que nous viennent ces renseignements, les rumeurs les plus alarmantes vont leur chemin. On nous dit, par exemple, que la dette de la ville aux banques est actuellement de sept millions de dollars ($7,000,000), et qu'elle augmente sans cesse. Où allons-nous ? Un de ces beaux matins, Québec se réveillera avec une migraine capable de lui faire éclater la cervelle. Et le public, que l'on aura refusé d'éclairer, aura de terribles colères.

## Plongeon de banquiers

A propos du plongeon que viennent de faire dans leur purée les banquiers américains, M. Pelletier écrit, dans le "Devoir", les commentaires suivants sur l'enquête de Washington, relativement aux affaires de Wall Street et du groupe de la National City Bank :

"Il y a à peine une semaine, Charles-E. Mitchell, serré de près par l'avocat Pecora, admit que de 1927 à 1929 lui et ses co-directeurs se sont partagé la somme de 9 millions de dollars à même les fonds de la banque, à titre de boni, et que pour sa part il a touché tout près de 3 millions et demi, outre son traitement annuel ; qu'il a fraudé le fisc de propos délibéré, en vendant fictivement, à un prix très bas, à l'un de ses amis, 18,300 parts de sa maison, qui lui appartenaient, et pour se soustraire à l'impôt du revenu. Sa perte apparente fut de $2,700,000, qu'il porta à sa feuille d'impôts ; après quoi, sa déclaration faite, il se hâta de racheter les parts au prix qu'il les avait vendues et d'en reprendre possession. Rien que cette opération frauduleuse, de la part d'un homme qui donnait aux autres des leçons d'honêteté publique, et qui avait la garde de millions d'argent d'autrui, fait voir comme il manquait tout à fait de sens moral. Il y a plus : Mitchell admit qu'en 1929 la "National City Company" et ses directeurs, dont il était, vendirent des actions de la maison à découvert ("selling short") sur le marché, tandis que leurs clients les achetaient à la hausse. Ce n'est pas tout. En novembre 1929, pour se protéger contre la baisse, les directeurs de la "National City Bank" établirent, avec de l'argent pris à la banque même un fonds de $2,400,000 où ils puisèrent afin de se couvrir. Ces avances aux directeurs, faites au mépris de la loi, sans garantie d'aucune sorte et même sans intérêt, la banque ne s'en est encore fait rembourser que 5%. Un vice-président a ainsi touché $345,000 et n'a encore rien remis ; un autre n'a versé que $11,000 des $296,000 qu'il emprunta de cette manière. Au cours de la baisse des sucres cubains, la "National City Bank", qui perdait 31 millions de dollars à la suite de spéculations sur les sucres, émit pour 50 millions de dollars de nouveau capital-actions à prix fort et le vendit au public, sans lui dire la véritable destination des fonds ainsi obtenus. Elle couvrit sa perte, tint l'incident secret et le public, une fois de plus, fut floué. Le capital-actions ainsi vendu $200 la part n'en vaut plus que $38 et moins. Et, à tout cela, Mitchell fut partie, quand il ne fut pas l'instigateur, de cet ensemble de manoeuvres malhonnêtes. C'était un "big man".

"De son côté, Hugh-B. Baker, un autre "génie" financier, président de la "National City Company" et associé de Mitchell, a déclaré au même comité d'enquête que cette maison vendit de 1927 à 1929 au public américain, et même au dehors, des obligations du Pérou qui étaient loin de valoir le Pérou. Baker et ses co-associés savaient pertinemment que les finances de cette république sud-américaine étaient des plus embarrrassées. Ils avaient la preuve que le Pérou ne bouclait presque jamais son budget, ne payait pas d'ordinaire ses coupons d'intérêts, mais ils n'en dirent rien au public. La maison fit $850,000 de profit en quelques semaines à placer à $90 chacune des obligations du Pérou qui n'en valaient pas et n'en valent pas $10. D'aucunes ne se vendent plus même que $7. Dès 1923, pourtant, des représentants de la "National City Company" avaient signalé à leur maison le danger de prêter à cet Etat. Baker, interrogé quant à l'ignorance où il tint le public souscripteur de la vraie situation financière du Pérou, s'est contenté de répondre : "S'il n'a pas payé ses intérêts dans le passé, c'était chose du passé". Des quelque 20 milliards de dollars d'obligations vendues par le groupe de la "National City Bank" et de la "National City Company" au public américain et même au Canada, de 1921 à 1929, un milliard ne valent rien présentement, "are now gone sour", ainsi que dit Baker lui-même. La loi des banques, aux Etats-Unis comme dans bien des pays, défend aux banques nationales d'acheter ou de vendre leurs parts. Cela n'a pas empêché la "National City Bank" de vendre 60,000 des siennes à ses employés, à un prix variant de $200 à $220 la part, — elles en valent aujourd'hui $38—; et la "National City Company", propriété des actionnaires de la banque elle-même, a vendu, quant à elle, jusqu'à $575 les parts de la maison, dont la valeur au pair était de $20.

"Voilà les grandes lignes des révélations faites par Mitchell, Baker et certains de leurs associés de la "National City Bank" et de la "National City Company" de New-York à un comité du Sénat, à Washington, la semaine dernière. Faut-il s'étonner que Mitchell et Baker aient été exécutés en dix minutes, lundi matin dernier, par les grands actionnaires de leurs deux institutions ? Et ce n'est là pourtant qu'une partie de la vérité. Complète, elle est encore plus effarante."

## NOTES ET COMMENTAIRES

### LA TRAGIQUE AVENTURE

Notre ami Asselin prend occasion de la récidive de l'ancien meurtrier Ismaël Bourret pour recommander l'abolition de la coutume du "ticket of Leave" (liberté conditionnelle) accordé à certains prisonniers qui ont eu, au bagne, une assez bonne conduite pour obtenir la libération avant l'expiration de leur peine. Il écrit : "Il est certain que ce ne sont pas des cas comme celui d'Ismaël Bourret qui peuvent inspirer grande estime pour le régime de liberté conditionnelle. Mêlé au meurtre de l'agent de police Foucault, il y a dix-neuf ans, Bourret fut condamné au pénitencier à vie : à peine rendu à la liberté, ces jours derniers, il est pincé dans une affaire de vol avec effraction. Quoi de surprenant? Les anciens forçats ne sont d'un placement facile en temps normal. Avec du talent ils réussiraient peut-être au cinéma, du moins chez nos voisins. En temps de crise, où il y pour chaque emploi trois aspirants, c'est incroyable comme on ne tient pas à leur confier le soin de la caisse, et pour peu qu'ils aient pratiqué le meurtre par mobile de vol, personne ne veut d'eux comme chauffeurs de "fournaise" ou chauffeurs d'auto. A la place de M. Bennett, nous ferions supprimer la liberté conditionnelle jusqu'à ce que la reprise des affaires actives un peu la demande de garçons de recettes ayant dans leur dossier au moins l'assassinat d'un policeman."

Cette affaire de Bourret nous touche. L'an dernier, frais sorti de Saint-Vincent-de-Paul, il vont nous voir pour obtenir une place chez nous. Il nous était recommandé par un compagnon de bagne, ancien annonceur de notre journal. Il nous raconta simplement, sans rien cacher, la triste histoire du meutre de Foucault, histoire que notre mémoire de journaliste n'avait d'ailleurs pas oubliée. Alors, nous lui avant répondu à peu près ceci : "Bourret, vous arrivez dans notre monde à un moment où même les hommes qui n'ont aucune tache dans leur passé et contre qui la société n'eut jamais rien à dire, ne trouvent pas de quoi gagner leur pain. Chaque patron en refuse des douzaines, parfois de centaines par jour. Et vous, pensez-vous que vous passerez avant eux ? Vous pourrez peut-être cacher un temps votre identité et passer à un emploi quelconque, mais du moment qu'on saura qui vous êtes, les compagnons vous tourneront le dos et les patrons vous montreront la porte. Alors, il ne vous restera rien à faire, rien qu'à vivre au dépens d'un quelqu'un que vous ne trouverez pas, ou bien à voler pour obtenir votre pension de l'Etat. Le gouvernement a été bien mal inspiré de vous libérer de ce temps-ci."

Bourret baissait la tête, douloureusement. En le regardant bien, nous vîmes que sa lèvre inférieure tremblait, comme s'il eut comprimé un sanglot. Et cette pauvre loque humaine nous fit vraiment pitié. Cet homme n'avait plus de place nulle part, et si nous n'avions pas eu de principes, nous lui aurions tout simplement conseillé d'aller se jeter à la rivière. Il avait passé près de vingt ans au pénitiencier, toute sa jeunesse. Ses cheveux blancs lui donnaient un air de respectabilité qui contrastait avec son ancien état de bandit. Pour en finir, nous lui avons dit encore : "Un conseil : retournez au pénitencier et suppliez vos anciens maitres de vous reprendre. Vous serez mieux là-bas que partout ailleurs." Nous savions bien que c'était impossible et qu'il lui faudrait "faire un coup" pour rentrer dans le seul milieu qui pût désormais lui convenir. C'est d'ailleurs ce qu'il a fait. Nous avons la conviction qu'au sortir du bagne il avait sincèrement le désir de devenir un honnête homme. Il ne l'a pas pu. La réalité dépasse toujours le roman.

## QU'IL S'EN AILLE !

**Lettre ouverte à l'honorable R.-B. Bennett, premier-ministre du Canada et Secrétaire des Affaires Etrangères, qui a fait défaut de remplir ses promesses et s'est rendu responsable de la situation déplorable qui sévit actuellement, et qui devrait, en toute justice pour les travailleurs de ce Dominion, offrir immédiatement sa démission.**

Vous aimez à citer les Saintes Ecritures, c'est pourquoi je commencerai cette lettre en vous disant qu'à titre de travailleur je gagne mon pain à la sueur de mon front. A titre de citoyen et de père d'une nombreuse famille, en contact journalier avec mes compagnons de travail, je suis bien placé pour réaliser les difficultés de la situation économique déplorable où nous sommes et pour apprécier les souffrances qu'elle a causées et qu'elle cause encore, et qui aurait pu si bien être évitées.

Avant les dernières élections vous avez dénoncé en termes violents ce que vous appeliez alors l'apathie et l'indifférence du gouvernement King pour le bien-être des travailleurs. Vous avez parlé sur un grand nombre de tribunes, dans tous les coins du pays, critiquant sans merci le gouvernement King. Vous avez demandé à tous vos compatriotes, et particulièrement aux travailleurs, de voter pour vous, en faisant la promesse formelle que vous mettriez fin au chômage ou que vous disparaîtriez. Cette dernière expectative ne manquera certes pas d'arriver, à son heure, mais pour la première, et c'est bien triste à dire, elle est plus lointaine que jamais.

D'après les chiffres publiés par un journal favorable à votre cause, et qui lui venaient de son correspondant d'Otawa, il y a actuellement 1,299,571 personnes enregistrées comme vivant sous les secours directs, dans le dominion. A cela, il faut ajouter qu'il a été distribué 1,426,700 repas gratuitement et que des institutions charitables ont entretenu 411,400 refuges de nuit.

Il ne faudrait pas oublier, non plus, le grand nombre de ceux qui, trop gênés pour demander la charité, ont emprunté de leurs amis, puis vendu tout ce qu'ils possédaient avant d'être réduits à souffrir de la faim. Il y a enfin la multitude de ceux qui vivent aux dépens de leurs parents et de leurs amis.

Et pourtant, vous aviez promis de mettre fin au chômage. Vous vous étiez engagé à trouver une situation pour chacun. Vous deviez aussi promouvoir le commerce en ouvrant de nouveaux marchés dans le monde entier. Mais vos méthodes ont anéanti la carrière de milliers de bons citoyens. Votre politique des hauts tarifs a détruit le commerce de centaines de marchands. Et, bien loin d'améliorer les choses, les droits que vous avez imposés pour exclure de nos marchés les produits étrangers les ont gravement empirées.

Lorsque le Chef de l'Opposition actuel rejetait la responsabilité de la situation prévalant au Canada en disant que la crise était universelle, vous disiez, vous, qu'il avait tort et que le Canada était capable de vivre par lui-même. Le peuple a cru en vos promesses ; il vous a accordé sa confiance. Mais vous avez failli aux premières et trahi la seconde. Vous ne voyez les choses qu'en fonction du crédit national, sans tenir compte du bien-être national. Et cependant, vous avez la présomption d'exprimer votre sympathie pour les travailleurs, qui, ainsi que le prouvent les chiffres énumérés plus haut, sont réduits à demander la charité.

Votre sympathie pour les travailleurs, voici ce qu'elle est réellement: pendant que les chômeurs manifestent à Montréal parce qu'ils n'ont rien à manger ou qu'on ne leur donne que de la mauvaise nourriture, vous banquetez avec vos amis du Sénat et de la Chambre des Communes.

Je ne suis qu'un modeste ouvrier, et je ne suis pas très versé en histoire. Mais je me souviens d'avoir entendu parler d'un certain Néron, qui jouait de la harpe pendant l'incendie de Rome. Vous et vos amis, qui traitez de haut les travailleurs, vous banquetez comme un prince pendant qu'ils sont, eux, réduits à la mendicité et à la dégradation sociale. Que pensez-vous des milliers d'ouvriers spécialisés et de gradués d'universités qui, depuis des mois et des mois, sont réduits au chômage ? Qu'avez-vous fait pour eux ? Croyez-vous qu'ils vont continuer indéfiniment de rester ainsi oisifs à vous regarder, vous et vos amis, manger de la nourriture de choix, alors qu'ils sont forcés, eux, de se contenter d'une maigre pitance, menacés à tout instant d'être jetés hors de leur logis et réduits à porter des vêtements rapiécés pendant que leurs enfants dépérissent faute des soins essentiels ?

En millionnaire que vous êtes, vous êtes incapable de constater et de comprendre la situation terrible de plus d'un million de personnes qui reçoivent actuellement des secours directs. A quoi donc a servi la Conférence Impériale d'Ottawa ? Elle n'a été qu'une farce, et elle n'est plus qu'une ombre. Le volume du commerce, en dépit de la réduction des importations, a diminué dans des proportions si alarmantes, que les banquiers qui ont l'habitude de vous appuyer ont cru devoir attirer l'attention du public sur la chute vertigineuse du volume des affaires.

Vous attaquez et vous dénoncez aigrement ceux qui ne pensent pas comme vous. Qu'avez-vous donc fait pour qu'il n'y ait plus lieu de vous critiquer ? Je ne suis pas un communiste, ni un membre du C. C. F.; Mes idées politiques tendent plutôt vers la réaction libérale. Mais je ne puis blâmer ceux qui, dans leur colère, laissent parfois paraitre des sentiments qui ne sont regardés comme radicaux que par ceux qui sont bien nourris, bien habillés et qui vivent sous un toit confortable.

Vous avez échoué lamentablement, M. Bennett, au devoir que vous aviez assumé de remédier à la situation. C'est avec les banquiers que vous discutez des mesures à prendre, au lieu de le faire avec les représentants des travailleurs et les esprits éclairés. Votre ignorance des principes élémentaires de l'économie politique et des développements de l'économie sociale est vraiment pitoyable. Le Chef de l'Opposition libérale vous a donné l'opportunité nécessaire pour montrer ce dont vous étiez capable. Mais vous n'avez été capable de rien. Il y a maintenant plus de deux ans que vous êtes au pouvoir, et la situation n'a cessé d'empirer, sans qu'il apparaisse le moindre signe d'amélioration. Si vous étiez réellement un homme d'état, vous sauriez le reconnaitre et vous en remettre à la volonté du peuple.

Allez où vous voudrez, dans ce vaste dominion, vous verrez l'irritation augmenter chaque jour, à l'endroit de votre gouvernement. Si vous aviez vraiment eu à coeur, ainsi que vous le prétendiez, de mettre fin au chômage et de donner une situation à chaque citoyen, vous auriez agi autrement que vous n'avez fait. Vous auriez allégé le fardeau qui pèse sur les épaules du peuple en rachetant les Bons de la Victoire et en les payant avec l'argent garanti par le crédit du Canada. Cela aurait mis en circulation de l'argent qui aurait pu être investi dans les affaires et contribuer ainsi à donner de l'ouvrage à tous ceux qui chômaient lorsque vous avez pris le pouvoir et que vous n'avez pas secourus. Les travailleurs n'oublieront pas facilement la façon dont ils ont été traités. Vous pouvez penser que ceux qui vous flattent actuellement vous faisant croire que vous êtes un grand homme d'état comme le Canada n'en a jamais produit, sauront encore tromper le peuple, comme ils l'ont toujours fait. Mais ils seront renvoyés dans l'oubli comme ils l'ont mérité.

Puisque vous avez perdu la confiance du peuple, pourquoi ne pas vous montrer patriote et reconnaitre franchement que vous avez échoué, en donnant à d'autres l'opportunité de montrer ce qu'ils sont capables de faire pour remédier à la situation déplorable où nous sommes.

Votre devoir, envers le peuple et envers votre conscience, est clair : Vous devez démissionner et dissoudre le Parlement, afin de donner au peuple, que vous avez mal dirigé, le droit de vous juger, vous et vos oeuvres.

**John Thompson,**
5182 Ave. DeLorimier,
Montréal.

## PREMIER MESSAGE

Il y a dans l'hiver une souffrance subtile, celle qui vient de la dure prison qu'il forme autour de nous. Au lieu de sentir, comme au printemps ou en été, que l'on se dilate, que l'on échappe, pour ainsi dire, à soi, que l'on rayonne sur le monde extérieur et qu'on lui porte un amour que l'on croit volontiers durable, on se replie sur son propre fond avec une sécheresse du coeur, une ingratitude de la sensibilité, une constriction générale enfin, qui vous laissent douloureusement appauvri.

Il en va tout autrement dans les montagnes où la pureté de l'air, la violence du soleil, l'éclat de la neige concertent une sorte de joie ; mais nos grandes villes privées de clarté, enfermées dans la pierre, sont un triste refuge pour les jours les plus noirs de l'hiver. Se départ-il de sa rigueur, c'est comme un flot d'espérance qui ruisselle en nous ; de nouveau nous attendons tout de la vie — même un étranglement moins systématique du garrot que l'on nomme fisc ! Nous guettons les jours nouveaux avec une fièvre impatiente ; nous voulons courir au plus vite hors de ce tunnel opaque, au bout duquel nous savons bien que le printemps naîtra.

L'émotion la plus fine que nous donnent ces premiers jours de détente, nous l'éprouvons devant les premières fleurs. Il semble qu'on ait besoin d'elles dans sa chair autant que dans son esprit, on désire leur présence avec son oeil et avec son nerf olfactif, avec toutes les fibres de son corps. Il y a sans doute une partie de nous-mêmes qui demeure végétale, et il faut qu'il en soit ainsi, puisque certaines plantes nous guérissent de nos maux, que certaines nous endorment et que certaines nous tuent. C'est cet élément mystérieux de notre mystérieuse vie qui, à la vue des primevères, des roses de Noël, des violettes, des lilas, nous fait tressaillir et nous donne une prescience incompréhensible de l'amour, du bonheur, des grandes émotions qui nous dépassent et que nous ne savons pas retenir.

Cette joie qui nous vient des fleurs aucun raisonnement ne la saurait expliquer. Nous demeurons éblouis devant ce miracle qui est peut-être le plus fabuleux des miracles que nous offre la vie de chaque jour. Anatole France disait que le Dieu qui a créé les collines de Florence ne pouvait pas être celui qui avait forgé le reste du monde ; on en dirait volontiers autant des fleurs. La main qui a recourbé les pétales de la rose, ciselé les fers du lis, évasé la corbeille de l'iris, ne se retrouve pas ailleurs. On a l'impression, en les voyant, qu'il y a quelque part un autre monde où tout serait de cette matière immatérielle et dons nous ne possédons ici-bas que ces échantillons féeriques.

**Edmond Jaloux.**

## LA MERE DE PEGUY

La mère de Péguy vient de mourir à Orléans. Cette nouvelle, qui nous est parvenue hier soir, mettra en deuil tous ceux qui ne séparent point les traditions familiales de l'amour des lettres et du culte de la patrie. Il y a plus, de deux ans, lors de l'inauguration à Orléans du buste de Charles Péguy, j'avais vu la vaillante octogénaire — elle ayait alors 84 ans — qui, menue et active, continuait sans affectation et "pour s'aider à vivre", comme elle le disait, son métier de rempailleuse de chaises. C'est de ce monde d'artisans et de ruraux, d'où sort en temps de guerre "la piétaille de France", que naquit Charles Péguy. Nul autre que lui ne saurait mieux s'exprimer sur la cellule sociale qui l'a formé. On y était pauvre, on y travaillait ferme : "C'était rigoureusement l'Ancienne France et le peuple de l'Ancienne France. C'était un monde à qui appliqué ce beau nom, ce beau nom de peuple recevait sa pleine comme entière application." C'était le peuple avec son bon sens encore soustrait aux commis des loges.

Le père de Péguy était Beauceron, fils et petit-fils de vignerons du Val-de-Loire, mais sa mère était Bourbonnaise, petite-fille de bûcherons. Elle était née dans l'Allier, à Gennetines, je crois. Elle avait trop de besogne pour pouvoir apprendre à lire à son fils avant qu'il allât à l'école. C'est à grand'mère maternelle de Péguy qui, selon son expression, "la première lui enseigna le angage français" Par ces attaches et sous ces auspices, celui qui devait mourir en héros dans les champs de la Marne resta toujours paysan au sens noble du terme, paysan sans jamais être primaire, si l'on donne à ce mot la signification de pédanterie et d'envie si contraire aux qualités de notre race. A Lakanal, à Sainte-Barbe, à l'Ecole Normale, le futur auteur du **Mystère de la Charité de Jeanne d'Arc** écrivait régulièrement à sa mère en lui rendant compte, sous la forme à laquelle elle pouvait être sensible, de ses occupations, de ses projets.

La mère du prophétique poète a survécu près de vingt ans à son fils. Noble lignée, noble sève du terroir !

Au réalisme chrétien et silencieux des générations qui l'ont précédé, Péguy a ajouté une double couronne, celle de sa mystique et de son sacrifice. L'exemple qu'il a légué, exemple alimenté par les leçons du foyer maternel, unit pour toujours le souvenir de la rempailleuse de chaises d'Orléans à la mémoire du lieutenant d'infanterie Charles Péguy, tombé, liant l'acte et l'écrit, à l'avant-garde de la génération sacrifiée.

**Gaëtan Sanvoisin.**
(Le Figaro)

## CHEZ LES AUTRES

### Retour à un système bancaire normal

Au cours de sa déposition devant la commission sénatoriale des finances, M. Aldrich de la Chase Bank a parlé des banques qui aident le pays dans la dépression, pourvoient au crédit et le sauvegardent.

Les banques font tout ce qui est en leur pouvoir pour maintenir la valeur de la monnaie. En un mot, elles constituent les moyens nécessaires et utiles pour financer l'industrie et le commerce lorsque viendra le redressement économique.

Il est inutile de dire qu'aucune autorité bancaire ne recommandera le retour à certains agissements qui ont été trop communs avant le grand effondrement de 1929.

Les révélations sensationnelles qui ont eu lieu à Washington montrent ce qui arrive lorsque les vastes ressources des banques sont mises au service de la spéculation.

Au moyen de leurs compagnies "affiliées," un trop grand nombre de banques ont été infectées par le virus de cette époque et ont été plutôt des agences d'émissions de valeurs que des organismes fournissant régulièrement des avances de fonds et pratiquant l'escompte dans les affaires ordinaires.

Il y a maintenant des raisons de croire que la leçon de cette folie n'a pas été perdue et, qu'au moins pendant longtemps, les principes de la plus grande prudence seraient suivis par les banques.

Les abus des dernières années qui seront en partie corrigés ou écartés par la proposition de loi Glass, auront certainement moins de défenseurs après la publicité saine qui vient de les faire ressortir d'une façon si éclatante.

(New-York Times)

### La S. D. N.

La Société des Nations n'a pas fonctionné comme ses fondateurs l'avaient pensé. Son intervention n'a pas suffi à arrêter une guerre qui se poursuit irrégulièrement depuis près d'un an et demi.

Elle n'a pu fournir de nouvelles méthodes pratiques pour un "rajustement" international. Elle a réussi, cependant, à organiser l'opinion du monde, avec une très grande unanimité, pour exercer une pression morale concertée au sujet d'un sérieux problème de guerre. Ce succès est malheureusement contrebalancé par le fait d'avoir perdu le membre qu'elle cherchait à contrôler et d'avoir stimulé la nation japonaise, tout au moins pour le temps présent, à prendre une attitude de défi plus complète.

Ce n'est certainement pas la fin de la Société des Nations ou du système de paix normal, mais cet organisme semble être arrivé définitivement à un "tournant".

L'avenir de la Société dépend maintenant de l'avenir du problème de l'Extrême-Orient.

"Un règlement international, dit M. Hymans, doit intervenir. La Société doit continuer la tâche de poursuivre l'oeuvre des auteurs du Pacte." Mais comment ? Les petites puissances réclament maintenant des "sanctions". On peut essayer ce système, mais il y a de fortes raisons de croire que les sanctions sont absolument en dehors des idées de la Société et pourraient avoir des effets désastreux si elles étaient tentées.

On pourrait encore continuer la persuasion morale. Si elle influence sensiblement l'action du Japon, cela voudra dire que le système de la paix mondiale a découvert un instrument d'une utilité certaine, quoique limitée. C'est l'avenir qui décidera.

(New-York Herald Tribune)

## AU FIL DU JOUR

### *Les papas de "Joséphine"*

C'est une légende qui court depuis longtemps dans le monde musical : la célèbre opérette **Joséphine vendue par ses soeurs**, dont la musique est signée Victor Roger, serait en réalité l'oeuvre d'un "nègre" devant lui-même conquérir plus tard la notoriété, mais alors à ses débuts, Raoul Pugno. Légende qui pourrait bien n'être pas une légende.

A l'occasion d'une représentation à Rennes de cette pièce, un journal local y ayant fait allusion, a reçu de M. André Lhery, un des chefs d'orchestre du Théâtre municipal, une lettre où il lui révèle qu'en 1929, ayant eu à diriger **Joséphine**, il s'était adressé à son confrère Hackmann, qui avait conduit la reprise de l'ouvrage aux Variétés, reprise à laquelle présida Raoul Pugno, s'avouant l'auteur de la partition. Hackmann ajoutait que Saint-Saëns et Massenet s'étaient amusés à collaborer aux ensembles.

Si au nom de Roger, qui a bien dû au moins retoucher par endroits l'oeuvre de son "nègre", on joint celui de Méhul, dont plusieurs passages du "Joseph" sont reproduits et parodiés dans "Joséphine" c'est au moins cinq papas qu'a eus celle-ci.

### *La Légion Etrangère*

Le ministère français de l'Intérieur vient d'interdire l'entrée en France du magazine américain "Liberty" à la suite d'une plainte introduite par M. Philippe Ortiz, de New-York, président de la "Société des Amis de la Légion Etrangère", à propos d'articles sur la Légion Etrangère, qui ont paru ces derniers temps dans ledit magazine.

Le ministère de l'Intérieur déclare que ces articles sont "violemment anti-français et faux." Ils ont paru sous forme de feuilletons sans signature, et rapportent des histoires de prétendues atrocités qui se seraient produites dans ce corps d'élite.

La vente du magazine a été interdite et tous les numéros à la poste ou aux éventaires des marchands de journaux ont été saisis.

M. Ortiz, dont le fils, âgé de dix-neuf ans, avait quitté l'université pour s'engager à la Légion Etrangère, a visité lui-même les postes de la Légion en Afrique avec l'intention d'ob-

## GRAND EUCHRE

AU PATRONAGE
COTE D'ABRAHAM

Mardi le 14 mars, à 2 h. 30 de l'après-midi, aura lieu un grand euchre, pour Dames et Demoiselles au profit de l'Oeuvre du Patronage. De nombreux et magnifiques prix seront distribués aux vainqueurs.

## MOTS POUR RIRE

La scène se passe à la veille d'une inspection militaire. Le sergent chapitre une recrue à l'entendement plutôt dur :

—Ecoutez bien. Le colonel va vous poser trois questions. — Il vous dira d'abord : "Quel âge avez-vous ?" Vous répondrez : "Vingt-cinq ans, mon colonel." Il vous demandera ensuite : "Depuis combien de temps servez-vous ?" Vous répondrez : "Trois mois mon colonel". Il vous dira enfin : "Aimez-vous votre uniforme et la nourriture qu'on vous donne ?" Vous répondrez : "L'un et l'autre, mon colonel". C'est bien compris ? Rompez !

Le lendemain, le colonel arrive et, s'adressant au soldat en question :

—Depuis combien de temps servez-vous ? lui demanda-t-il d'abord.

—Vingt-cinq ans, mon colonel.

—Quel âge avez-vous ? fait l'officier un peu surpris.

—Trois mois, mon colonel.

Cette fois, le colonel lance à la recrue des regards courroucés.

—Ah! dites donc, mon ami, êtes-vous idiot ou vous payez-vous ma tête?

—L'un et l'autre, mon colonel.

L'artiste — La première fois que j'ai joué sur une scène, le public m'a fait cadeau d'une maison.

—Allons donc !

—Oui, mon cher, une maison . . . brique . . . par . . . brique !

La dame — Qu'est-ce que vous dites qu'il faut faire, docteur, quand on est enrhumé du cerveau?

Le docteur. — La même chose que faisait en ce cas l'empereur Napoléon 1er.

—Qu'est-ce qu'il faisait?

—Il se mouchait.

Visitez chez
ZELLERS
le Rayon des Chapeaux
*Valeurs Merveilleuses*

**PRIX DE L'ABONNEMENT AU SOLEIL**

| | |
|---|---|
| A la campagne | $4.00 |
| En ville, par année | $5.00 |
| En ville, par mois | $0.50 |
| Aux Etats-Unis | $5.00 |
| En Europe | $10.00 |

## Feu M. F. Aubé

Ces jours derniers en l'église paroissiale de Scotstown avaient lieu les funérailles de feu M. Ferdinand Aubé, un des plus vieux paroissiens de Scotstown. M. Aubé était âgé de 92 ans. Il est décédé chez son gendre, M. Théodule Godin où il demeurait depuis plusieurs années. Le vénérable disparu a succombé à une longue et pénible maladie soufferte avec une résignation qui édifiait tous ceux qui l'ont approché.

M. l'abbé Carbonneau, notre vicaire qui visitait souvent le bon vieillard et lui avait administré les derniers sacrements chantait le service en l'église de Scotstown avant le départ du cortège funèbre pour Val Racine où l'inhumation a eu lieu.

Les porteurs étaient: MM. Edmond Aubé et Isreal Aubé, fils du défunt, M. Noel Aubé, son petit-fils et M. Arthur Godin.

Le défunt laisse pour le pleurer, deux fils, MM. Edmond Aubé et Israel Aubé, de Val Racine, quatre filles, Mme Octave Jacques, (Georgianna), de Val Racine; Mme Théodule Godin (Lucie), de Scotstown; Mme Jacques Caron (Amanda), de Berlin, N.-H., et Mme Auguste Trépanier (Mesalie), de l'Ontario et un grand nombre de petits-enfants et d'arrière petits-enfants.

Feu M. Ferdinand Aubé était originaire de la Beauce.

DISPOS POUR LA JOURNEE AVEC ENO

Aucune journée ne sera trop longue, ni ses problèmes trop lourds, si vous avez l'énergie et l'entrain que donne une bonne santé. Commencez bien la journée en prenant un verre pétillant de ENO'S "Fruit Salt."

ENO donne l'appétit, le matin, adoucit l'estomac, enlève l'acidité, débarrasse le système des déchets empoisonnés, prévient la constipation.

Ca paie d'exiger ENO parceque c'est le correctif le plus rafraîchissant, le plus agréable au goût; il ne contient aucun sel purgatif minéral, ne donne pas d'habitude nuisible. Achetez-en une bouteille aujourd'hui.

*Les mots "Fruit Salt" et ENO sont des marques de commerce enregistrées*

Représentants-vendeurs pour l'Amérique du Nord: Ca 19F
Harold F. Ritchie & Co. Ltd., 10-18 rue McCaul, Toronto

ENO'S 'FRUIT SALT'

**Comptez-vous vos cigarettes...?**

Peu de gens fument trop de cigarettes. Le malheur est qu'ils les fument mal. Si vous savez fumer, vous pouvez fumer tant que vous voulez sans irritation. Le tout est de modérer la chaleur de la fumée. Quand la fumée est fraîche elle laisse la plupart des matières irritantes dans le bout de la cigarette. Pour conserver la fumée fraîche, ne tirez pas fort en allumant, et ne fumez pas vos cigarettes trop courtes. Pour être sûr d'avoir une fumée fraîche, fumez Spud, la cigarette à fraîcheur de menthol. Elle est plus fraîche de 16%. Si vous roulez les vôtres, il y a le Spud tabac haché fin.

# MODES PRINTANIÈRES 1933

# PRÉSENTATION
## — DEMAIN —
# AU THÉATRE CAPITOL

**AU PROGRAMME**

M. ROMEO JOBIN,
Ténor de grand renom
Au piano d'accompagnement
M. HENRI VALLIERES
M. MARCEL CHOUINARD
touchera l'orgue

En Matinée et en Soirée

**SPECTACLE INEDIT**

Levée du rideau à 2 h. 30 et 8 h. 15

PARADE ININTERROMPUE du "TRES NOUVEAU" sur MODELES VIVANTS,— Vous y vivrez des HEURES INOUBLIABLES.

SIEGES RESERVES
En matinée: orchestre ..... 25c
En mat.: balcon non réservé 15c
SIEGES RESERVES
En soirée: orchestre ..... 35c
En soirée: balcon non rés. 20c
— Taxe Comprise —
La vente des sièges réservés se continuera demain au Capitol, de 9 h. a. m., à 12 a. m., et à partir de 1 h. 30.

On dirait que New-York et Paris ont conspiré afin qu'aucun ombre ne s'étende sur la scène de la mode pour 1933.

Les modes mises de l'avant cette saison sont gaies et séduisantes. Rien moins que l'emblême de la Jeunesse, du renouveau de la Vie, de la Fraîcheur — autant de bienvenus avant-coureurs du Printemps.

Les costumes sont les plus charmants encore jamais vus, et il faut dire qu'il en est de même des Manteaux, des Robes et de tous les Accessoires.

La levée du rideau se fera AU CAPITOL demain à 2 h. 30, en matinée, et 8 h. 15, en soirée, et une foule enthousiaste verra avec grand intérêt notre présentation des modes nouvelles.

155-173 ST-JOSEPH QUEBEC

**LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE.**

TEL: 8131

## LES SACS A MAIN
### *sont appelés à introduire la note contrastante*

*Avec les couleurs neutres menant le bal, il appartiendra aux sacs à main d'introduire une note formant contraste.*

*Dans ce cas le sac à main devrait s'harmoniser avec les souliers.*

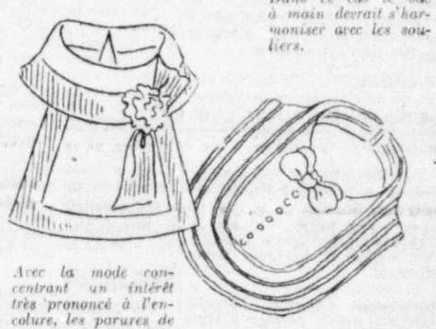

*Avec la mode concentrant un intérêt très prononcé à l'encolure, les parures de cou assument du coup une importance capitale.*

*Les collets du type bavette et les jabots seront populaires.*

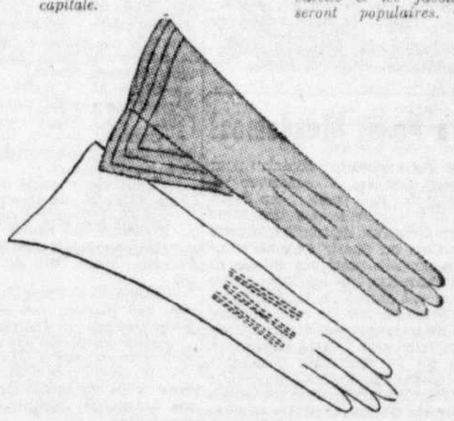

*Avec autant de manches longueur trois-quarts ou au coude, qui se voient sur les robes et les costumes du printemps, les gants deviennent un sujet de sérieuse considération. Le type "Pull On" suit chaque saison, comme la nuit succède au jour, et de toutes les modes de gants, c'est la plus recommandable parce que c'est un gant "qui va avec tout".*

*Vu que le chapeau pour le printemps 1933 est destiné à demeurer petit, et qu'il sera porté baissé sur l'oeil droit, comme durant la saison dernière, pas une dame ne pourra raisonnablement prétendre à l'impossibilité pour elle de trouver dans les nouvelles collections un style qui lui ira très bien.*

**CHAUSSURES**

*Les bons vieux styles classiques, reconnus pour la simplicité de leur coupe, tiendront la tête de la parade du printemps. Nous voulons parler des Pumps opéra, des Oxford à deux ou trois oeillets, et des sandales avec lanière à la cheville.*

# La Vie Sociale

L'honorable M. Jacob Nicol, Président du Conseil Législatif, recevait à dîner hier soir, au Parlement, les membres de la Chambre Haute.

— o —

Le lt-col Thomas Vien, C. R., de Montréal est actuellement à Québec.

— o —

Le notaire Jos. Sirois passe quelques jours dans la métropole.

— o —

Le docteur Anatole Plante, député de Mercier, a reçu à dîner un groupe de députés et les membres de la Galerie de la Presse hier soir au Club des Journalistes.

— o —

Madame (Dr) Emile Fortin, de Lévis, est actuellement à Saint-Lambert, l'invitée de Madame Fred. McDonald.

— o —

Mademoiselle Q. Devlin, d'Aylmer, est à Québec en ce moment, l'invitée du docteur et Madame L.-W. Jones.

— o —

M. et Madame Bertrand Denis sont de retour de Montréal.

— o —

Mademoiselle Marjorie Barrow passe quelques jours au Lac Saint-Joseph, à l'hôtel Lake View House.

— o —

Lors de la revue musicale qui sera donnée au Palais Montcalm, le 25 mars, sous les auspices du Chapitre General Turner, de l'I. O. D. E. celles qui prendront part au choeur du "Danube Bleu" sont : Madame George Gillespie, Mlles Dorothy Staveley, Evelyn Bastien, Heather Cliver, Priscilla Slade, Gladys McLimont, Gertrude Papineau, Patricia Fraser, Marjorie Swift.

— o —

Madame (Dr) Delâge, de Thetford-Mines, a passé quelques jours à Québec, chez sa mère, Madame E. Lefebvre.

— o —

M. Thomas Maher est actuellement à Montréal et loge au Mont-Royal

— o —

M. Léon Mercier-Gouin passe quelques jours à Québec.

— o —

M. W.-Q. Stobo, est à Montréal, en ce moment, à l'hôtel Windsor.

— o —

Le notaire J.-G. Verreault, Madame Verreault et leurs enfants, sont partis pour Palm Beach, Floride, où ils séjourneront quelque temps.

— o —

MM. G.-C. Laurie, J.-S. de Billy, L. Joseph, J.-E. Landry, C.-G. Piché, L. Saint-Laurent sont actuellement à l'hôtel Windsor à Montréal.

— o —

Madame Ludger Trottier, de Saint-Casimir, est en promenade à Québec, chez sa mère, Madame Houle, rue des Franciscains.

— o —

Mademoiselle Marcelle Miville Déchêne, de Sainte-Marie-de-Beauce, passe une quinzaine de jours à Québec, l'invitée de Mademoiselle Simonne Langlois, rue Bédard.

— o —

M. Joseph Côté, de Saint-Pierre, I. O., était de passage à Québec,ces jours derniers.

— o —

M. et Madame Auguste Beaudry font un séjour de quelque temps à Sherbrooke.

— o —

Mademoiselle Lucienne Laporte, de Montréal, est de passage à Québec.

— o —

Dimanche, le 25 février, se réunissaient parent et amis à la résidence de M. et Madame Louis Lelièvre pour fêter le quarante-sixième anniversaire de naissance de M. Louis Lelièvre. Le jubilaire fit son entrée au son de la musique puis une magnifique adresse lui fut lue par sa fille Gisèle. Au cours de la soirée, il y eut chant, musique et danse. L'orchestre Bélanger fit entendre les meilleures pièces de son répertoire. Les invités étaient : M. et Mme Louis Lelièvre, Roger, Rita, Gaston, Claire, Marie-Paule, Pauline Lelièvre, M. et Mme P. Poulet, M. D. Tremblay, M. et Mme E.-A. Charland, M. et Mme A. Bourdeau, M. et Mme H. Goulet, M. et Mme W. Lelièvre, Madame P. Drouin, M. et Mme Plante, M. et Mme O. Poulet, Mme L. Lachance, de Montréal, M. Jules Tremblay, M. et Mme Grenier, M. et Mme Beaumont, M. et Mme J. Frenette, M. et Mme Louis Bourboin, Mlles R. Tremblay, C. Dufresne, J. Legaré, Y. Marier, G. Marier, J. Bissonnette, A. Drouin, O. Morissette, L. Boulet, M. D. Gosselin, J. Benoît, R. Turgeon, R. Poliquin, J. Bélanger, MM. W. Poulet, A. Langevin, E. Poulet, A. Frenette, G. Gagnon, P. Bonley, S. Gauthier, C. Gauthier, H. Durand, L. Drouin, M. Bernier, A. Bonlet, A. Cloutier, J.-P. Jacques, B. Saint-Pierre, L. Dufresne, etc.

## Votre Peau, Mesdames!

Voici une excellente occasion pour celles qui tiennent à conserver la fraîcheur de leur peau Au Salon LIDO, il y a actuellement une dame graduée dans l'art de tonifier la peau qui se fera un plaisir de vous donner des conseils pratiques en vue de faire disparaître, soit les rides ou les boutons, soit encore, de vous indiquer divers procédés pour le soin de votre chevelure pour les cheveux trop secs ou trop gras. Cette experte en beauté est là pour vous démontrer les avantages inégalables des produits populaires LORMEL; c'est au moyen de Lormel, d'ailleurs qu'elle procède dans ses traitements de la peau, en général. Ces produits Lormel sont d'ailleurs garantis pour donner entière satisfaction dans ce domaine. Rendez-vous donc au Salon LIDO, 84 rue Dorchester; ces démonstrations dureront toute une semaine.

Communiqué

## Rhumes chez les bébés

"Les Tablettes BABY'S OWN", écrit Mme Louis Wheeler, Indian Road Crescent, Toronto, "sont excellentes pour les enfants souffrant de rhumes, toux ou crampes. Elles sont le meilleur correctif que l'on puisse donner à un enfant".

Quand un bébé ou un jeune enfant contracte un rhume, il faut *immédiatement* un correctif efficace. Des milliers de mères gardent toujours des Tablettes BABY'S OWN à la maison, pour employer contre les malaises ordinaires de l'enfance. Voyez la garantie de sécurité sur chaque paquet de 25c.

**TABLETTES BABY'S OWN**
du Dr. Williams F-248

## Kamouraska

**Va-et-vient**

M. et Mme Jean Chamberland, sont actuellement en Floride, où ils séjourneront quelques semaines.

—M. et Mme H. Chouinard, de St-André-de-Kamouraska, étaient en visite chez M. Michel Pelletier dimanche dernier.

—La Rév. Mère St-Georges de Cordoue, des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame-de-Montréal, a visité sa soeur Mme Pierre Bérubé, ainsi que d'autres parents.

—M. Jos. Martin, de Ste-Anne-de-la Pocatière, était en visite chez M. et Mme Ernest Michaud, dernièrement.

—Mlle Thérèse LaBrie nous a quittés pour Toronto, récemment.

—M. et Mme Joseph Lepage, mariés récemment à l'Eglise St-J.-Bte de Québec, et demeurant à St-François, I. O., étaient en visite chez M. et Mme J.-B. Paradis, la semaine dernière.

—M. Léo Bard était de passage à St-Germain ces jours derniers.

—Mme Albert du Manoir, était de passage à St-Alexandre il y a quelque temps.

—Mme Albert du Manoir était de passage à St-Alexandre il y a quelque temps.

—MM. Ludger Drapeau et Léon Pelletier ont été à Riv.-Ouelle dernièrement.

**Anniversaire de mariage**

Mercredi le 8 février, un groupe de parents et d'amis se réunissaient à la demeure de M. et Mme Pierre Michaud pour fêter leur vingt-cinquième anniversaire de mariage. De jolis cadeaux leur furent distribués, par leurs enfants et beaucoup d'autres parents. Il y eut chant, musique, etc., enfin tous se séparèrent aux petites heures, apportant un bon souvenir de cette joyeuse fête. Les jubilaires ont su marquer leur gratitude en remerciant en termes émus les organisateurs de cet anniversaire de mariage.

## St-Raphaël

De passage chez M. Jos.-P. de Courval, M. Roméo Gaudet, de Ste-Brigitte-des-Saultes; M. Théo. Raîche, de Ste-Perpétue, M. le Dr A. Ricard, de St-Sylvère.

—En visite chez M. Adrien-P. de Courval, M. et Mme Omer Morin, de Ste-Eulalie, Mlle Laura Provencher, d'Aston Station.

—Chez M. Conrad Goupil, sa mère, Mme Goupil, de Maddington Falls.

—Chez M. J.-A.-A. Rochefort, télégraphiste, son frère M. E. Rochefort, de St-Vallier.

—En visite chez le Dr A. Lord, Mme Dallaire, de Québec.

—Chez M. Ben Vigneault, son fils, A. Vigneault, de Keene.

—De passage chez M. Albert Pellerin, Mlles Parr de St-Wencestas.

—Mme Vve François Doucet, a reçu ces jours-ci, son fils, M. Adjutor Doucet, de Drummondville.

—Mlle Françoise Gaudet, de retour d'un voyage à Montréal.

—M. Jos.-P. de Courval, est revenu d'un voyage à Gentilly, chez son cousin, M. Zéphirin Beauchesne.

**Conseiller**

M. Télesphore Dumas, cultivateur du 11e rang a été élu conseiller.

**A l'hôpital**

Mme Ernest Vincent est partie pour l'hôpital. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement et un prochain retour.

—M. et Mme Télesphore Vigneault, sont actuellement à Charny, chez leur fils, M. Arthur Vigneault, pour quelques mois.

## Bais St-Paul

**Va-et-vient**

M. F.-Xavier Garnepy, est allé à Québec, dernièrement en voyage d'affaires.

—M. Edouard Lavoie, (I.C.), de Chicoutimi, était ici ces jours derniers.

—M. Antonio Gervais, avocat de La Malbaie, était ici par affaires, la semaine dernière.

MM. Hercule Girard, Ludger Simard, sont allés à Québec, par affaires dernièrement.

—M. Georges Boivin, de Québec, était à Baie St-Paul, ces jours derniers.

—Mlle Anastasie Gaudreault, inst., aux Eboulements, était ici dimanche dernier.


LEVURE
FRAÎCHE
LALLEMAND
POUR LA SANTÉ
MANGEZ 3 CARRÉS PAR JOUR



**ACHETEZ** maintenant pour **PAQUES**---Un petit dépôt suffira pour vous réserver le **VETEMENT** de votre choix

# VENTE 11ième ANNIVERSAIRE

de la Maison Spécialiste

H. Thivierge
Le Costumier
193-197, rue St-Joseph - Québec

● **Ouverture Jeudi Matin à 9 hrs** précises
POUR SE CONTINUER LES 10 JOURS SUIVANTS
Le Costumier

Lance un message aux Dames de Québec et du district, en leur annonçant une baisse formidable dans les prix des Vêtements Féminins à l'occasion de cette Vente Anniversaire qui aura un cachet véritablement printanier.

RIEN DE DEFRAICHI RIEN DE DEMODE

**50** Groupes de Manteaux, Costumes, Robes, soie ou tricots dernier cri de la saison dont les prix à l'affiche représentent les plus grandes valeurs jamais offertes à Québec.

*4 Groupes de*
## JOLIS COSTUMES
STYLES RAVISSANTS !
Styles ravissants, Tailleur ou fantaisie aux nouvelles nuances printanières. Prix d'Anniversaire
$8.91 10.91 13.91 14.91

## Ganterie Française
Notre nouvelle collection de gants kid, chevreau français maintenant reçue pour Pâques. Prix spéciaux à l'occasion de cette vente anniversaire.

100 doz. de gants kid fin en véritable chevreau. 2.21
50 doz. de gants "Slip-on" en suède lavable. 1.11
25 doz. de gants kid courts, poignet fantaisie.. 91c

*Depuis 11 ans* Coupe parfaite, Styles de distinction. La Qualité et le Service demeurent chez *le* Costumier

*En Voici . . .*
## des ROBES SUPERBES
Mesdames vous n'avez que l'embarras du choix. Il y en a pour toutes les circonstances, affichées à des prix de Vente Anniversaire

8 GROUPES—PRIX
2.41 4.41 3.91
5.91 6.91 7.41
8.41 12.91

*TISSUS :* Crêpe Cascade, Crêpe Romain, Crêpe Canton, Crêpe Rugueux, Crêpe Celanise etc

*ATTENTION*
## SOLDE DE LIGNES
COMPRENANT **150** ROBES ET COSTUMES TRICOTS
Valeurs $6.50 à $12.50 Réduit à 3.91

## 500 BLOUSES
en soie unie ou imprimée toutes les nuances.....
91c 1.11 1.41 1.91 à 2.41

PRIX POUR ATTEINDRE LES FOULES
## 400 ROBES
en tweed mélangé, fantaisie ou uni, combiné de soie très jolis styles du printemps, grandeurs 14 à 20 36 à 48..... 91c

Lingerie, Corsets, Brassières à des prix Anniversaire

● *Justement recus*
## MANTEAUX de PRINTEMPS
de toilette ou pour le Sport, tissus, nouvelles textures, styles du dernier cri.

9 GROUPES
14 à 44
$7.91 8.11 9.11
$10.91 11.91 14.91
$15.91 18.91 22.91

## 100 MANTEAUX
DE TWEED
Pour Femmes, Fillettes et Enfants
$3.91
Grandeurs !
6 à 10 ans
10 à 15 ans
34 à 40.

## ESCOMPTE de 10% à 20%
SUR TOUS NOS VETEMENTS
styles exclusifs non affichés à prix fixes.

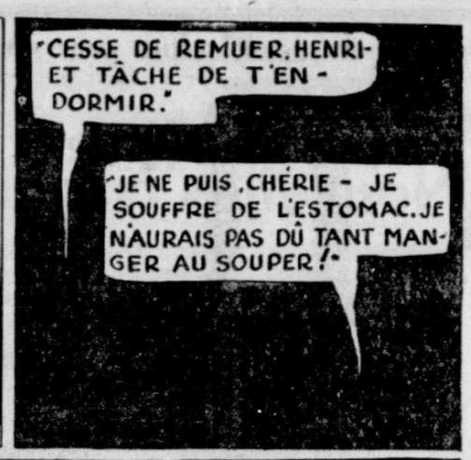

JOUISSEZ
DE VOS REPAS!

MANGEE Régulièrement — 3 gâteaux par jour — la Levure Fleischmann amollit les résidus alimentaires accumulés dans l'intestin, empêchant l'élimination normale. Elle renforcit en outre l'action des muscles qui assurent le fonctionnement régulier de l'intestin.

De cette façon, les toxines sont chassées de l'organisme, l'appétit revient et vous pouvez de nouveau jouir de vos repas.

Essayez cette levure au lieu des pilules—*dès maintenant.* Mode d'emploi sur l'étiquette.

Achetez des produits fabriqués au Canada


# Propos féminins

## UNE FEMME

### MADAME JANE DIEULAFOY

Le nom célèbre de cette Toulousaine représente de la grâce, du charme, de la gaîté, de l'érudition, de la science aimable, un amour immense pour les arts et les lettres, de la fidélité dans l'amour et dans l'amitié, de la bonté.

Nombreux encore sont ceux qui l'ont connue et se souviennent de sa masculine silhouette. Svelte, sanglée dans sa célèbre redingote, un étroit ruban rouge à la boutonnière, Jane Dieulafoy ne masculinisa que son costume et sut rester de coeur et d'âme profondément féminine.

Chaque année, Toulouse voyait arriver le ménage, car, qui disait Jane, disait aussi Marcel Dieulafoy, l'inséparable compagnon, bel exemple, union exceptionnelle de deux vrais savants qui menèrent une vie laborieuse, calme et magnifique. Et si chacun des époux érudits avait ses travaux bien personnels, jamais l'un d'eux ne se passait du conseil et de la critique de l'autre.

Que d'heures merveilleuses passèrent chez eux leurs amis, dans le joli hôtel qu'ils habitaient à Paris, près du Trocadéro, dont ils avaient fait un véritable musée. Dès l'entrée, vous étiez accueilli par M. Marcel Dieulafoy; mince, la barbe en pointe, le regard doux et franc, la main tendue, souriant et affable, simple et charmant, il vous mettait tout de suite à l'aise.

Le vestibule de cette belle demeure était gardé par un superbe danois de pierre; à gauche était le fumoir, à droite un escalier de bois sculpté conduisait aux salons de réception du premier étage; ce n'était qu'objets d'art, vitraux, meubles rares, tapisseries précieuses, tout cela disposé avec un goût très sûr. D'admirables broderies persanes couvraient les murs, çà et là, des sculptures antiques, des masques espagnols, tragiques et comiques, des armes de Tolède, chefs-d'oeuvre des anciens espaderos, dont les antiques procédés sont, dit-on, abandonnés, très belles et excellentes lames qui s'enroulaient plusieurs fois sur elles-mêmes, pour reprendre ensuite la forme droite, une tapisserie du XVIe siècle au point de Saint-Cyr, représentait une chasse au sanglier.

Une cheminée monumentale évocatrice du Moyen Age espagnol et d'un effet merveilleux, occupait tout le fond d'un grand salon; au plafond pendait un lustre vénitien et de très beaux meubles indo-chinois étaient extrêmement intéressants, meubles en laque rouge, à moulures d'or, qui contenaient des céramiques persanes.

Le cabinet de travail, tapissé de Gobelins, lambrissé de bibliothèques aux précieuses reliures, les tables couvertes de documents rares, tout rappelait à ces travailleurs acharnés leurs voyages, leurs explorations et découvertes.

En 1885, M. Dieulafoy découvrait à Suse, les palais de Darius 1er et d'Artaxercès II.

Deux ans après, on pouvait admirer au Louvre, les salles que M. et Mme Dieulafoy avaient ornées des frises et des colonnes du palais des Achéménides.

Cette magnifique reconstruction plut si bien à un riche londonien qu'il rêva de posséder un palais semblable à celui du Roi des Rois. Ce rêve devint une réalité grâce à la science de nos deux savants, qui ressuscitèrent sur les bords de la Tamise, les splendeurs d'un monde antique. Ces travaux durèrent trois années et ne furent exécutés que par des artistes français qui se chargèrent des riches revêtements d'émail de ce pur chef-d'oeuvre.

La grande fête de l'inauguration fut éblouissante et parfaite en tous points ; les colonnes de surancolin portaient des guirlandes de roses; le ton de la pierre s'alliait délicatement à l'harmonie des bas-reliefs et à la patine des bronzes aux verts rares et précieux. Un ciel ouvert, teinté de bleu, laissait passer une lumière électrique invisible et dans ce décor féérique circulaient de nombreuses beautés blondes, en somptueuses toilettes de soirée.

Une seconde fête fut donnée dans ce même décor où, parmi un mobilier achéménide, on joua "Parysatis", drame perse écrit par Mme Dieulafoy et où parut Mme Segond-Weber.

Le "Journal des Fouilles", créé en Perse par Mme Dieulafoy, eut un retentissement énorme et jeta un éclat jusqu'alors inconnu à l'archéologie; puis, après des explorations illustres en Chaldée et en Susiane, M. et Mme Dieulafoy se passionnèrent pour l'Espagne.

Ce goût leur était venu au cours de leurs nombreux voyages sur cette terre au glorieux passé. Chaque année, en effet, après un séjour à Toulouse, ils filaient sur l'Espagne pour laquelle Mme Jane Dieulafoy professa bientôt un véritable culte que partagea aussi son mari. Ils se mirent à étudier à fond l'époque fameuse d'Isabelle la Catholique et rapportèrent d'innombrables clichés. Ils se prirent aussi d'ardente passion pour l'oeuvre incomparable de Fray Luis de Léon, le célèbre augustin espagnol, grand mystique du XVIe siècle, qui écrivit : "L'Epouse parfaite", que traduisit Mme Dieulafoy, traduction agréée par le pape et couronnée par l'Académie Française.

On n'a point oublié les représentations de pièces espagnoles traduites par cette érudite, qui furent données rue Chardin, et l'Odéon joua avec succès la "Jeunesse du Cid", de Guilhem de Castro.

Mme Dieulafoy donna encore des conférences où elle a chanté le pays de Velasquez en phrases éloquentes et profondes :

— L'Espagne, a-t-elle dit, rappelle ces vitraux de vives couleurs dont les fragment réunis et isolés par des plomb épais sont compris dans une armature inébranlable.

"D'une manière générale, il existe entre chaque province des chaînes de montagnes plus ou moins hautes qui les séparent du reste de l'Europe. Il en résulte que le climat, la flore, la race subissent des modifications profondes en rapport avec les différences de latitude, d'habitudes et d'orientation. Les caractères particuliers que fortifièrent les difficultés de communication facilitèrent la constitution de groupes autonomes bien distincts.

"Le Catalan, entreprenant, longtemps mêlé aux Juifs, possesseur de rades sûres, navigue, va chercher fortune au loin, tandis que le Valencien, retenu par la fécondité du sol, travaille péniblement le jardin cultivé par le père.

"Le Galicéen, fils d'une terre pauvre, loue d'un bout à l'autre de l'année ses robustes épaules à qui veut les charger. Le montagnard du Guipuzcoa, campé sur la frontière, est contrebandier. Les femmes de Biscaye se montrent vaillantes et fortes devant les rudes travaux des champs.

"L'Aragonais, fin et noble, descendant légitime des soldats qui vainquirent Annibal à la bataille de Cannes, a défendu ses privilèges avec acharnement, est prêt encore à les défendre et à défier ses rois."

Mme Jane Dieulafoy qui composa trois livres sur l'Espagne, était certainement l'écrivain français qui connaissait le mieux la nation soeur. Elle en savait toutes les beautés artistiques, en possédait l'histoire, en goûtait la littérature.

Elle vit les reliques du Cid et de Chimène, au château de Simancas ; à Valladolid, résidence préférée d'Isabelle la Catholique, elle a lu le testament politique et les rarissimes autographes de cette grande reine et libératrice de l'Andalousie ; à Avila, elle étudia la "Sancta" (la Sainte) comme on y appelle sainte Thérèse.

Elle nous raconte Cordoue, Tolède, Séville qui garde le tombeau de Christophe Colomb, Grenade, où Isabelle de Castille laissa une empreinte ineffaçable.

Enfin, cette savante femme, qui fut toujours une femme spirituelle, intelligente, simple et bonne, de sa voix colorée, chaude, vibrante, persuasive, précisa pour nous cette Espagne splendide, émouvante et si riche de gloire, de beauté, de poésie, d'amour.

Elle chanta l'étrange pays de tant de nobles et valeureux guerriers ; l'Espagne des jardins et des fontaines, qui gardera toujours les traces de la civilisation maure, raffinée, luxueuse et rude ; l'Espagne des "Carmencita", des toreros, des castagnettes et des tambours de basque.

**Henry Flamand.**


30 ans de recherches ont fait cette poudre pour VOUS

Trente ans d'expérimentation et l'emploi de 112 modèles vivants ayant des peaux de coloration et texture variées ont créé cette poudre plus douce qui protège et embellit.

Vous aimerez la façon dont elle rehausse la beauté de votre teint. Pompeian a le "poids" exact — assez lourde pour se poser également, assez légère pour ne pas granuler. Surtout, vous apprécierez cette qualité de douceur qui a gagné la préférence des belles femmes de 54 pays.

Faites un essai personnel. Votre fournisseur a Pompeian en cinq teintes. Si un produit Pompeian ne donne pas entière satisfaction, nous serons heureux d'en rembourser le prix.

LA NOUVELLE Pompeian POUDRE DE BEAUTE

PRODUITS DE BEAUTE POMPEIAN
Poudre—60c, 25c, 10c. (5 teintes)
Incarnat—60c. (compact de rouge — 6 teintes)
Bâton pour lèvres —60c, 25c, 10c. (3 teintes)
Crème pour le soir —60c, 10c. (cold cream à nettoyer)
Crème pour le jour —60c, 10c.
Crème à massage—60c.

PARIS TORONTO NEW YORK LONDRES
Agents vendeurs: Harold F. Ritchie & Co. Ltd. 10-18 rue McCaul, Toronto

4-33F


## QUOI DE NEUF?

Si vous avez décidé d'économiser et de faire votre lavage de chassis et si vous n'avez pas de dispositions pour l'acrobatie, cette nouvelle invention fera la besogne pour vous et d'une façon très satisfaisante.

## QUOI DE NEUF?

Si vous n'avez pas de frange sur le front, vous pouvez en acheter une de brillants et de métal. Cet ornement est inspiré de l'époque de la reine Victoria et c'est la nouveauté.

Un bracelet du même genre étend sa frange étincelante sur le poignet. L'ensemble est très joli.

**Pour nettoyer les objets d'albâtre.** —Pour nettoyer l'albâtre salie par la fumée ou la poussière, on lave d'abord avec une dissolution de savon blanc, puis avec de l'eau pure, et l'on termine en frottant avec une peau bien sèche.

Quand l'albâtre présente des taches de graisse ou autres il suffit ordinairement ,pour s'en débarrasser, de frotter les parties maculées soit avec de l'essence de térébenthine, soit avec du tale en poudre.

**Pour conserver pendant plusieurs jours des biscuits ou des petits gâteaux secs.** —Avoir soin de les placer, dès qu'ils sont retirés de la plaque du four, dans une boîte de fer blanc dont on ne met le couvercle pour les fermer ensuite hermétiquement que lorsque les gâteaux ou biscuits secs sont entièrement refroidis.

Pour rendre à des biscuits secs amolis leur sécheresse, mettez-les pendant cinq minutes à four chaud, puis rangez-les comme on vient de l'indiquer.

### Nicolet

**Au conseil**

A la séance du conseil de la ville de Nicolet, il est proposé par MM. les échevins Moras Manseau, Edouard Marchand et J.-Bte Gélinas, Léger Crochetière et Albert Leclerc, et résolu unanimement :

"Le Conseil de la ville de Nicolet a appris avec un profond regret, le décès de M. J.-Alcide Savoie, le dévoué représentant du comté de Nicolet à l'Assemblée législative de la province de Québec.

"Appelé en 1917 à continuer l'oeuvre féconde de ses dignes devanciers à la Législature de Québec , il s'est consacré tout entier à la lourde tâche qui lui était confiée, et pendant au-delà de 15 annnées, il a attaché son nom à des travaux et à des oeuvres qui ont été des facteurs puissants de progrès dans le comté de Nicolet.

Notre ville lui doit en particulier les octrois généreux qui ont rendu possible l'amélioration de notre voirie, l'organisation d'un système de protection efficace contre les incendies, l'établissement dans nos murs des bureaux de l'Unité Sanitaire, et surtout l'érection du superbe Orphelinat-Hôpital du Christ Roi, un des plus beaux monuments de notre ville.

Sur la tombe de cet homme de coeur, toujours prêt à aider à ceux qui s'adressaient à lui avec confiance et du représentant qui savait si bien obtenir ce qui pouvait faire le bonheur de nos électeurs, le Conseil de la ville de Nicolet dépose avec respect l'hommage de sa profonde reconnaissance et un pieux souvenir qui demeurera aussi longtemps que les oeuvres du distingué disparu.

A la famille de feu M. J.-A. Savoie, le conseil de la ville de Nicolet offre ses très sincères condoléances.

Je soussigné, greffier de la ville de Nicolet, certifie sous mon serment d'office que la résolution ci-dessus est une vraie copie de l'original conservé à mon bureau.

Signé :
**Honoré Grenier,**
Avocat.

### A St-Charles Bell.

**Décès de M. J.-N. Laflamme**

Le 27 février dernier, s'éteignait un de nos braves paroissiens de St-Charles, dans la personne de M. J.-N. Laflamme. Pieusement muni des sacrements de la Ste-Eglise, M. Laflamme a vu venir la mort avec sourage et résignation. Entouré de l'affection des siens qui pleurent aujourd'hui un père modèle, il a su donner à chacun de ceux qui l'assistaient, ces dernières recommandations. M. Laflamme possédait les belles qualités qui faisaient de lui un fervent chrétien, un époux modèle, un père dévoué à sa famille et un honnête citoyen. A ces belles qualités de coeur et d'esprit, il ajoutait une franche gaieté. Ceux qui l'ont fréquenté ont été à même de les constater et de voir la manière avec laquelle il savait juger toute chose. Sur cette tombe qui vient à peine de se fermer, nous déposons le faible tribu de nos humbles prières et notre respectueux souvenir, qu'il dorme en paix son dernier sommeil à l'ombre de son clocher paroissial.


SIROP DE MAÏS
EDWARDSBURG
CROWN BRAND

UN sirop de table pur, nutritif et bon marché. Les enfants en adorent le goût.

C7 THE CANADA STARCH CO. LIMITED. MONTREAL


**Vie sociale**

—M. et Mme Henri Nadeau, M. et Mme Adélard Marcoux et leurs enfants de Beaumont, ainsi que M. et Mme Paul Poiré, de Lauzon, étaient chez leurs parents, M. et Mme Omer Turgeon, à l'occasion des jours gras.

—M. Lucien Fournier, Mlle Germaine Fournier et Mlle Madden, de Québec, en visite chez MM. Omer Turgeon et Pierre Turgeon.

—Mlle Yvette Gauvin, Limoilou, Québec, en promenade chez ses parents, M. Therrien et M. Fecteau.

—M. Armand Ruel, Québec, chez son père, M. Joseph Ruel.

**Soirée**

Attention. Attention . . . On nous apprend que les jeunes gens de St-Charles, préparent actuellemnet une soirée comique et musicale au profit de l'église. Si vous voulez passer des heures agréables et prendre un peu de plaisir. Venez en foule à la salle du Collège, mardi le 21 mars courant. Ouverture de la salle à 7.30 hrs. Ne manquez pas d'assister à cette représentation et amenez vos amis.


Pour vite casser la toux, faites ce mélange chez vous

Epargne $2. Sans cuisson! Si facile!

Des millions de ménagères ont trouvé que, en préparant elles-mêmes le remède pour la toux, elles ont une médecine plus pure, plus efficace. Elles se servent d'une recette qui coûte environ le quart du remède tout fait, mais qui n'a réellement pas d'égal pour casser les toux opiniâtres.

Procurez-vous à la pharmacie 2½ onces de Pinex, que vous verserez dans une bouteille de 16 onces, et à laquelle vous ajouterez du sirop de sucre granulé pour remplir cette grande bouteille. Ce sirop est aisé à faire avec 2 tasses de sucre et une tasse d'eau, le tout brassé quelques moments jusqu'à dissolution. Ni cuisson, ni tracas du tout ,et vous avez le remède le plus efficace qui puisse s'acheter. Il se garde parfaitement, et les enfants en aiment le goût.

Son action rapide pour détacher le phlegme, libérer les voies aériennes, et calmer l'inflammation, fait qu'il est employé dans plus de familles que tout autre remède contre la toux.

Le Pinex est un composé fortement concentré de Pin de Norvège, fameux pour son excellent effet sur les membranes de la gorge. Il est garanti soulager promptement, sans quoi l'argent est remboursé.

GRANDE VENTE
CHEZ
ELZEAR CARMICHAEL
137 RUE SAINT-JOSEPH -- (Bloc Brunet)

GRATIS! GRATIS!

Ouverture DEMAIN

GRATIS! GRATIS!

Produits Clark
Soupe aux Pois
Blé d'inde
Tomates
Pois Verts
Ananas

ATTENTION MESDAMES

Une offre Spéciale à tous les acheteurs durant cette Vente. N'oubliez pas qu'avec chaque achat de $1.00 vous recevrez GRATUITEMENT une boite de conserves "Produit Clark" c'est donc dire autant de piastres dépensées durant cette vente, autant de boites de conserves que vous recevrez GRATUITEMENT, en plus de la valeur de votre achat.

*Voyez l'étalage des PRODUITS CLARK dans nos vitrines*

Produits Clark
Soupe aux Légumes
Soupe au Poulet
Soupe aux Tomates
Saumon
Pork & Beans "Lard"
Pork & Beans Tomates

MANTEAUX nouveaux, pour le printemps, en Polo, en Tweed, en Crêpe de laine, 14 à 20 ans
6.95 et 7.95

2 LOTS DE CHAPEAUX de paille, dernière nouveauté, pour dames..
1.49 et 1.95

1000 ROBES POUR DAMES

1000 ROBES pour dames, en crêpe "Rugueux", Cascade" "Canton" crêpe Plat" nouvelles manches, longues et courtes, offertes dans cette vente à
1.99
2.99
3.95
4.95
5.95

COUVRE - PIEDS blancs avec frange .99
COUVRE-PIEDS blanc, pas de frange 12-4 1.75
COUVRE-PIEDS de soie 1.99
COTON JAUNE .05 .07 .10 .12 .15
SHERTING .12 .15 .19
PANTALONS en tweed barré, pour garçons .59 .79 .89
3 LOTS de PANTALONS de travail pour hommes, offerts à .79 .99 1.29
3 LOTS de CHEMISES en duck bleu-marin, pour hommes .69 .75 .99
CHEMISES en broadcloth uni, pour hommes .69
CHEMISES en broadcloth, de fantaisie, 2 collets pour hommes .99
CHEMISES en flanellette militaire pr hommes, $1.25 pour .69
PULL - OVER pour garçons et pour hommes .59
800 VERGES DE SOIE, faille, crêpe satin, soie Taffetas, 36 pouces de largeur, valeur de $1.00 pour .59

CHAUSSURES

SOULIERS en veau, pour hommes. $3.00 pour 1.99
2 LOTS DE SOULIERS pour dames, talon haut, et cubain
1.49 1.99
CLAQUES de gomme, jambe en cuir, 12 pouces 2.99
CLAQUES en gomme pour hommes 1.99
CLAQUES de fantaisie, brun et drab, 2 boutons pour dames .39
BOTTES de caoutchouc "marque Jacques-Cartier" gris, rouge pour hommes. Valeur $4.50 pr 2.99

PULL - OVER avec zipper pour garçons .79
CREPE "Rugueux", nouveau, toutes les couleurs, 36 pes. .99
SOIE RAYON, fleurie, 36 pouces de largeur
.29 et .49

HABILLEMENTS POUR GARCONS

HABILLEMENTS de Tweed, bleu-marin, 2 pantalons, grand. 25 à 30 2.99
HABILLEMENTS de tweed, grandeurs 25 à 28, 4 morceaux 2.99
HABILLEMENTS de tweed, 4 morceaux, grandeurs 29 à 33 4.99
HABILLEMENTS de serge bleu-marine, 4 more. 24 à 33
5.99
HABILLEMENTS de tweed anglais, tout laine, 25 à 33, 4 morceaux
6.99

SOIE, 36 pes de largeur, noir et blanc .19
VELOURS de soie, toutes les couleurs $1.00 pour .39
2 LOTS DE TWEED nouveau, pour manteaux de dames
1.59 et 1.75
CREPE tout laine, toutes les nouvelles couleurs .75
CREPE DE SOIE, fleuri et barré, nouveau dessin 1.25
CREPE de chine et crêpe Georgette .59
BAS CACHEMIRE pr dames $1.25 pr. .79

3 LOTS DE BAS de soie et laine, pour dames
.29 .59 .79
3 LOTS DE BAS de soie pour dames
.39 .59 .69
GANTS de chamoisette pour dames
.19 .39 .59
GANTS de kid avec pagotte de fantaisie pour dames .99
GANTS de kid "pologne" noir et couleur pour dames 1.69
BLOOMERS en flanellette pour enfants et fillettes .12½

# BRIDGE

## LE BRIDGE-CONTRAT A LA PORTEE DE TOUS

### DE L'IMPORTANCE DES CARTES DE RENTREE

**Au jeu de bridge-contrat comme au jeu de bridge aux enchères il y a certaines donnes où le Déclarant ne doit pas faire tomber tous les atouts des adversaires quand les seules cartes de rentrée possibles que possède le Dummy sont à la couleur d'atout.**

**La donne de ce jour est un cas où le Déclarant se trouve en face d'un Dummy qui possède une seule carte de rentrée et cette carte est à la couleur déclarée d'atout.**

| | | |
|---|---|---|
| | P. 10-7<br>Cr 10-9-7<br>Ca. A-7-6-3<br>T. R-D-V-10 | |
| P. D-V<br>Cr 6-5-4<br>Ca. R-D-V-9<br>T. A-8-5-3 | Nord<br>Ouest Est<br>Sud | P. R-5-4-3-2<br>Cr 3-2<br>Ca. 8-5<br>T. 9-7-4-2 |
| | P. A-9-8-6<br>Cr A-R-D-V-8<br>Ca. 10-4-2<br>T. 6 | |

Sud, le Donneur ouvre l'enchère par 1-Coeur et Ouest fait 2-Carreau. Nord annonce 2-Sans-Atout et Sud 3-Coeurs que Nord pousse à 4-Coeurs après qu'Ouest a passé parole. Tous passent après cette déclaration.

Ouest entame le coup du Roi de Carreau et le Dummy remporte la levée avec l'As. Le Déclarant fait son plan de campagne et constate qu'il lui sera impossible de passer la main au Dummy pour réaliser les Trèfles du Dummy, après qu'il aura fait tomber l'As, s'il fait trois fois atout car il n'a qu'une seule carte de Trèfle dans sa main. Il doit donc garder le Dix de Coeur au Dummy afin de lui passer la main pour réaliser les Trèfles affranchis sur lesquels il se défaussera des cartes perdantes à Pique ou à Carreau.

Voici comment le Déclarant doit procéder : il joue le Sept de Coeur du Dummy et prend avec le Valet de sa main. De sa main, il joue un second tour de Coeur par un honneur après quoi il joue le Six de Trèfle. Ayant pris cette levée avec l'As, Ouest revient avec la Dame et le Valet de Carreau et le Neuf de Carreau, qui est coupée par le Déclarant avec un honneur. Le Déclarant fait alors atout avec le Huit de Coeur, qui est pris par le Dix du Dummy, et celui-ci joue la Dame, le Valet et le Dix de Trèfle sur lesquels le Déclarant se défausse de ses trois cartes perdantes à Pique après quoi il réclame les dernières levées.

Le Déclarant réalise donc son contrat de 4-Piques, n'ayant perdu qu'une levée à trèfle et deux à Carreau.

### LES TOURNOIS D'EQUIPES DE QUATRE JOUEURS AU CLUB DE BRIDGE DE QUEBEC

Les tournois d'équipes de quatre joueurs sont des plus suivis au Club de Bridge de Québec. Jeudi dernier, l'équipe de M. J.-J. Jobin composée de M. et Mme J. Byrne et du Dr L.-J. Lacasse remportèrent la victoire sur l'équipe de M. Jos. Lavergne composée de Mme Jos. Lavergne, de M. Adrien Pouliot et du Dr Robert Côté.

Les vainqueurs de l'autre tournoi qui fut disputé le même soir furent les joueurs de l'équipe de M. Louis-T. Blais et ses co-équipiers qui étaient MM. Maurice Delâge, M. Tourigny et S. Cloutier et leurs adversaires étaient MM. J.-H. Paré, capitaine de l'équipe, A.-B. Normandin, A. Gagnon et M. J.-Jules Vézina qui remplaçait M. Henri Kieffer.

Voici un des jeux qui contribua à la victoire de l'équipe Jobin : —

DONNEUR : — Nord.

Tous vulnérables.

| | | |
|---|---|---|
| | P. V-8-2<br>Cr R-6<br>Ca. A-R-D-10-9-3<br>T. R-5 | |
| P. D-7-6<br>Cr 9-8<br>Ca. 4-2<br>T. V-10-7-6 | Nord<br>Ouest Est<br>Sud | P. 9-4-3<br>Cr D-10-3<br>Ca. V-7-6-5<br>T. D-8-3 |
| | P. A-R-10-5<br>Cr A-V-5-4<br>Ca. 4<br>T. A-9-4-2 | |

A la table où le camp Lavergne occupait les positions Nord-Sud l'enchère procéda comme suit : —

| SUD | OUEST | NORD | EST |
|---|---|---|---|
| | | 3-Carreaux (1) | passe |
| 5-Piques (2) | passe | 6-Piques (3) | passe |
| 6-Sans-Atout (4) | passe | 7-Carreaux (5) | passe |
| passe | passe | | |

(1) Déclaration d'Ouverture correcte d'après le "One over One" de George Reith ou d'après le système Culbertson 1933.

(2) Une urgente invitation au Chelem !

(3) Nord suppose une couleur d'au moins cinq cartes chez Sud ; d'où la relance.

(4) Sud n'a pourtant rien de plus a annoncer.

(5) Nord est poussé au grand chelem. L'annonce de 6-Sans-Atout lui laisse croire que Sud a au moins deux cartes de Carreau en plus d'une puissante couleur de Pique ; par conséquent Nord est assuré de deux couleurs solides, en plus d'As et de Rois dans les autres couleurs.

Il est vraiement malheureux que ce chelem ne puisse être réalisé. Les quatre Carreaux d'Est auraient pu tout aussi bien être chez Ouest, ou le Valet deuxième chez Ouest ou, encore, répartis 3-3.

A l'autre table, le camp Jobin occupait les positions Nord-Sud ; l'enchère procéda de façon toute différente comme vous allez voir : —

| SUD | OUEST | NORD | EST |
|---|---|---|---|
| | | passe (1) | passe |
| 1-Pique | passe | 3-Carreaux (2) | passe |
| 3-Coeurs (3) | passe | 4-Carreaux (4) | passe |
| 5-Trèfles (5) | passe | 5-Piques (6) | passe |
| 6-Piques (7) | passe | passe | passe |

(1) Le Déclaration d'Ouverture est la défense la plus efficace. Nord ne doit pas passer parole avec un jeu qui contient sept levées probables dont trois sont des levées d'honneur.

(2) Quoi ? Une réponse injonctive après avoir passé parole ?

(3) Sud commence à dépeindre la répartition de son jeu.

(4) Théoriquement, cette déclaration est traitée comme finale mais . . .

(5) Sud continue malgré tout à dépeindre son jeu.

(6) Nord est forcé de faire son choix ; il accuse une simple préférence pour le Pique.

(7) Le partenaire ayant passé parole en premier lieu et, par la suite, n'accusant qu'une simple préférence pour le Pique sont des inférences qui devraient décourager Sud de pousser au Chelem. De plus, le Pique n'est pas assez puissant pour être déclaré une seconde fois. Admirons tout de même son courage !

Il est heureux pour le camp Jobin que les Piques des adversaires soient répartis trois chez l'un et trois chez l'autre et que le jeu de Nord soit d'une puissance que ses déclarations n'ont pas révélée.

Arsène DesROCHERS,

Membre Agrégé des Studios Culbertson.


**Affligé pendant six ans de boutons. Cuticura le soulagea**

"Je fus pendant six ans affligé de boutons. Au début j'en avais seulement sur le nez et le menton, mais ils se développèrent finalement sur tout le corps. Les boutons étaient rouges et au bout de quelque temps ils devinrent pustuleux. J'étais certainement défiguré le temps qu'ils durèrent.

"Je devins découragé après avoir employé sans succès différents remèdes. Ayant entendu parler du savon et de l'onguent Cuticura je fis venir un échantillon gratis de chacun. Je suivis les modes d'emploi et constatai un soulagement dès le lendemain. J'en achetai une certaine quantité et en continuai l'usage pendant trois mois et je puis dire sans crainte que j'étais parfaitement rétabli". (Signé) E. Carlson, 650, Mountain Ave., Winnipeg, Man.

Savon 25c. Onguent 25c et 50c. Talc 25c. En vente partout. Dépositaires canadiens: **Lyman Agencies, Limited, 280, rue St-Paul ouest, Montréal.**


# LE COIN DU RADIOPHILE

## PROGRAMMES CHOISIS DE MERCREDI

**WEAF, New-York, 454—660 k.**
6.00 p.m., orchestre du Waldorf-Astoria; 6.30 p.m., duo de piano par les sœurs Harding; 6.45 p.m., Andy Sanella, joueur de guitare et duo vocal; 7.30 p.m., Irene Taylor, chanteuse de "blues"; 8.00 p.m., les Royal Vagabonds, avec Ken Murray; 9.00 p.m., concert par une symphonie. De 11.15 à 1.00 a.m., danse et chant par Weeks, Kirbrry, Lopez, Kvale.

**WJZ, New-York, 395—760 k.**
6.45 p.m., Lowell Thomas donne les dernières nouvelles; 7.00 p.m. "Amos 'n' Andy"; 1.30 p.m., Morton Downey et Donald Novis, avec l'orchestre de Leon Belasco; 10.30 p.m., Edna Kellogg, soprano, Robert Royce, ténor et orchestre de Shield; 11.30 p.m., 24 voix d'hommes. De 12.00 à 1.00 a.m., danse par Bernie et Fisher.

**WABC, New-York, 349—860 k.**
7.30 p.m., orchestre de Dolph Martin avec Claire Willis, chanteuse et le quatuor Travelers; 8.00 p.m., Whispering Jack Smith, avec les Colibris et l'orchestre de Johnson; 8.15 p.m., Singin' Sam; 8.30 p.m., Kate Smith et sa musique Swanee; 9.00 p.m., Bing Crosby et orchestre; 9.30 p.m., Guy Lombardo et ses Royal Canadians avec Burns et Allen, comédiens et Phil Regan, ténor; 10.00 p.m., orchestre et John-P. Medbury, le "maître sans cérémonie"; 11.00 p.m., Nino Martini, ténor avec l'orchestre symphonique Columbia. De 11.30 à 2.00 a.m., danse par Jones, Duchin, Pollack, Felton et Empire Ballroom.

**WPG, Atlantic City, 272.6—1100 k.**
8.00 p.m., orchestre de Frank Sterling; 8.15 p.m., duo de piano; 10.00 p.m., Frank-S. Lilly, pianiste; 10.15 p.m., Frank Fertig, ténor.

**WLW, Cincinnati, 428—700 k.**
10.30 p.m., heure Zéro; musique semi-classique; 1.00 a.m., musique classique.

**WTIC, Hartford, 282.8—1060 k.**
6.05 p.m., concert de dîner; 12.00 p.m., Collin Driggs, organiste.

## CKAC

**MERCREDI, 8**

4.45 p.m.—Musique enregistrée
5.00 p.m.—Théâtre des Petits
5.30 p.m.—Chant
5.45 p.m.—Montréal en parade
5.45 p.m.—Nouvelles Bourses, etc.
6.00 p.m.—Programme musical
6.30 p.m.—Téléphone et Sidonie
6.45 p.m.—L'Ecole sociale populaire
7.00 p.m.—Programme musical
7.15 p.m.—Mélodies
7.30 p.m.—La belle Dow
8.00 p.m.—Programme musical
9.00 p.m.—Programme musical
9.15 p.m.—Service de santé
9.30 p.m.—Concert
9.45 p.m.—Mlle X.
10.00 p.m.—Musique de danse
10.15 p.m.—Quatuor de violoncelles
10.45 p.m.—Récital d'orgue
11.00 p.m.—Nouvelles, hockey.

**JEUDI, 9**

9.00 a.m.—Coquetil musical
9.15 a.m.—Programme musical.
9.30 a.m.—Chanson française.
9.40 a.m.—Programme musical.
10.00 a.m.—Bonjour, madame.
10.30 a.m.—Ouverture de la Bourse.
10.45 a.m.—Phil Savage, organiste.
11.00 a.m.—Je sais tout.
11.15 a.m.—Poèmes symphoniques.
11.30 a.m.—Causerie.
11.45 a.m.—Extraits d'opéra.
12.00 p.m.—Trio instrumental.
12.30 p.m.—Cotes de la Bourse.
12.45 p.m.—Causerie agricole.
1.00 p.m.—Orchestre de concert.
1.30 p.m.—Récital d'orgue.
2.00 p.m.—"Avez-vous lu ?".
2.15 p.m.—Conserv. Nat. de Musique.
4.30 p.m.—Cotes de Bourse.
4.45 p.m.—Musique enregistrée.
5.00 p.m.—Large et ses Canadiens.
5.30 p.m.—Chant
5.55 p.m.—Nouvelles, Bourse, etc.
6.00 p.m.—Musique.
6.15 p.m.—Orchestre.
6.30 p.m.—Musique.
6.45 p.m.—Corporation des électriciens.
7.00 p.m.—Programme musical.
7.15 p.m.—Cours de vulgarisation.
7.30 p.m.—Concert.
7.45 p.m.—La belle Dow
8.00 p.m.—Emission musicale
8.30 p.m.—Récital de mandoline.
8.45 p.m.—Chant.
9.00 p.m.—Orchestre de concert.
10.00 p.m.—Orchestre de danse.
10.30 p.m.—Orchestre Charles Dornberger.
10.45 p.m.—Récital d'orgue.
11.00 p.m.—Nouvelles, Hockey.

## CKCV

**CE SOIR**

6.30 p.m.—Revue de la scène et de l'écran.
7.00 p.m.—Mélodies.
7.30 p.m.—Récital.

**JEUDI**

12.00 p.m.—Programme de nouveautés françaises.
12.30 p.m.—Conseils pratiques.
12.45 p.m.—Le Boucher Moderne.
1.00 p.m.—Rex Battle.
1.30 p.m.—Demandes spéciales de Frigidaire.
6.30 p.m.—Musique du souper.
7.00 p.m.—La Buanderie Lévis Ltée.
7.30 p.m.—Programme spécial.
9.00 p.m.—Les deux Orphelines, présentation de l'Epicier du Coin.
9.30 p.m.—Will Brodrique et ses collégiens.
10.00 p.m.—Programme spécial.

## PROGRAMMES CHOISIS DE JEUDI

**WEAF, New-York, 454—660k.**
6.45 p.m., Lowell Thomas donne les dernières nouvelles 7.00, Amos 'n' Andy; 7.30, Louise Bernhardt, contralto et l'orchestre de concert de Cesare Sodero; 10.00, Wilfred Glenn, basse; 10.30, Homay Bailey, soprano; 11.30, Josef Lhevine,pianiste de concert et orchestre de Frank Black. De 12.00 à 1.00 a.m., danse.

**WJZ, New-York, 395—760k.**
7.00 p.m., Orchestre du Waldorf-Astoria. 7.30, Donald Novis, ténor; 8.00, Rudy Vallée et ses Connecticut Yankees; 9.00 Show Boat; ténor, chanteuse de "blues", comédiens et fanfare de Don Voorhee; 11.00, James Melton, ténor et ensemble à cordes de Young; De 11.15 à 1.00 a.m., danse par Bestor, Denny, Kirbery (chant), Calloway et Hôtel Carter.

**WABC, New-York, 349—860k.**
6.00 p.m., dernières nouvelles par Kaltenborn; 8.15 Whispering Jack Smith et les Colibris, avec orchestre; 8.30, Kate Smith et sa musique Swanee; 9.00, Ruth Etting, avec l'orchestre de Leonard Haydon; 9.15, les frères Mills; 10.30, les sœurs Boswell; 10.45, Downey ténor, 11.00, Howard Barlow, et l'orchestre symphonique Columbia; De 11.30 à 2.00 a.m., danse pali Jones, Duchin, McCoy, Roseland Baroom et Haynes;

**WPG, Atlantic City, 272.6—1100k.**
8.00 p.m., Arabesque; 8.45, Frank McAdam, baryton; 10.00, Franz Burbert, violoniste.

**WLW, Cincinnati, 428—700k.**
9.30 p.m., Jazz symphonique par les Flying Dutchmen; 11.30, Joseph Lhevine, pianiste; 1.00, Moon River, musique classique.

**WBZ, Springfield, 330—990k.**
7.15 p.m., concert: soprano, violoniste et pianiste.

## CHRC

**(Québec 465.1 mètres 645 kilocycles)**
**MERCREDI, 8 MARS 1933**

5.00 p.m.—L'heure du Thé.
5.15 p.m.—Pain-Killer.
5.30 p.m.—Musique d'orchestre.
6.00 p.m.—L'heure du Crépuscule.
7.00 p.m.—Musique.
7.15 p.m.—J. & P. Coats.
7.30 p.m.—Les Trois Têtes Rouges, courtoisie de Elz. Carmichael.
7.45 p.m.—Le Casse-Tête de la pharmacie Jolicœur.
8.00 p.m.—Les Boosters Buckingham.
8.30 p.m.—Programme de chant.
8.45 p.m.—Récital de piano.
9.00 p.m.—Orchestre de danse.
9.15 p.m.—Service de santé.
9.30 p.m.—Orchestre de concert.
9.45 p.m.—Mademoiselle X.
10.00 p.m.—Orchestre de danse.
10.10 p.m.—Quatuor de violoncelle.
10.45 p.m.—Chs-E. Rouette et son orchestre de l'hôtel Victoria.
11.15 p.m.—L'heure Tavannes. (Silence).

**JEUDI, 9 MARS 1933**

9.00 a.m.—Musique d'orchestre.
9.30 a.m.—Chansonnettes Françaises.
10.00 a.m.—L'heure Ensoleillée.
11.00 a.m.—Programme Franco.
11.15 a.m.—Poèmes symphoniques.
11.30 a.m.—Chant anglais.
12.00 p.m.—La chanson française.
12.30 p.m.—Programme.
1.30 p.m.—Causerie du club Kiwanis.
2.00 p.m.—L'heure Tavannes.
2.00 p.m.—L'heure du Thé.
5.15 p.m.—Chant.
5.30 p.m.—Le folklore de Catarrhozone.
5.45 p.m.—Nuits de Vienne, présentation de Catarrhozone.
6.00 p.m.—L'heure du Crépuscule.
7.00 p.m.—Roger et Gallet.
7.15 p.m.—Musique.
7.30 p.m.—Le chroniqueur du Chien d'Or.
7.45 p.m.—Les Siffleurs de Whistle (Lemesurier Tobacco).
8.00 p.m.—Musique variée.
8.30 p.m.—Programme de musique.
9.00 p.m.—Orchestre de concert.
10.00 p.m.—Musique de danse.
10.10 p.m.—Orchestre de danse.
10.45 p.m.—Popular Song Composers
11.00 p.m.—Récital d'orgue de Marcel Chouinard.
11.30 p.m.—Chs-E. Rouette et son orchestre de l'hôtel Victoria.
12.00 a.m.—L'heure Tavannes. (Silence).


**RECEPTION**

Ce renseignement n'est que sur les postes d'en dehors de la ville.

BONNE HIER SOIR

Fournie par C. Robitaille, Enr. QUEBEC


**Nouvelles par Radio**

De 1 à 1 h. 30, le poste C K C I (Le "Soleil") donnera les dernières nouvelles, cotations de bourses, faits divers, etc. Aussi l'heure exacte d'après les montres Tavannes et Cyma.


# Un Etalage Préliminaire des Nouvelles Modes du Printemps

**Demain et les jours suivants**

**Mesdames :**

Il vous est donné dès maintenant l'occasion de jeter un coup d'oeil sur les modes qui seront portées au Printemps 1933.

Nos départements de confections et Chapeaux pour Dames sont déjà parés de décorations printanières, à l'occasion de cette exhibition préliminaire.

Vous pourrez y admirer les jolis modèles d'après les inspirations Parisiennes, —Londonniennes . . . et les interprétations très intéressantes des principaux dessinateurs New-Yorkais.

Notre Salon de Modes pour les Chapeaux de Printemps sera toute une révélation pour vous . . . les jolis modèles exposés . . . la diversité des formes en harmonie avec vos nouvelles toilettes, suscitera en vous un réel enthousiasme.

**D'ici** notre Grande Exposition au Théâtre Capitol, les 22 et 23 mars, nous recevrons tous les jours des Créations Nouvelles qui feront sensation.

Vous êtes cordialement invitées à venir visiter cette exposition préliminaire qui se tiendra demain et les jours suivants.

Confections et Chapeaux pour Dames.

*3e Plancher*

**MAURICE POLLACK LTÉE**


## Ste-Françoise

**Divers**

Quelques-unes de nos jeunes filles prennent part aux leçons qui paraissent dans la Terre de "Chez Nous" et se préparent à subir avec succès leur examen prochainement.

—M. et Mme Treffé Côté font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous le nom de Yolande. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Morin, beaux-parents de l'enfant.

—Mlle Anna Morin est de passage chez M. Charles Morin pour quelques jours.

## Pont-Rouge

**Pénible accident**

Un accident est survenu à Mme Chs-Eugène Paquet, de Pont-Rouge, qui s'est fracturée un pied en tombant sur la glace, dans la rue. A Madame Paquet, nous souhaitons un prompt et complet rétablissement.

**Divers**

Mlle Jeannette Bussières est actuellement en promenade à Montréal, chez sa soeur Mme Arthur Paquet.

—M. et Mme Edmond Gagnon, épicier de Québec, et leur fillette Louise-André étaient dimanche à l'hôtel Union.

—M. Patrick Petit et M. Jean-Paul Coevron, sont de retour de l'hôpital Jeffrey Hale, où ils ont subi une opération pour l'appendicite. Leur santé s'améliore.

Mlle Gilberte Piché, de Cap-Santé a passé quelques jours chez des amies.

**Acquisition**

MM. Omer Cantin et M. Edouard Dussault se sont faits acquéreurs de la Manufacture Lavoie. L'esprit d'initiative dont MM. Cantin et Dussault ont fait toujours preuve fait espérer que cette manufacture fonctionnera sous peu.

**Décès**

Nous avons la douleur d'annoncer la mort et la sépulture de Mme Lauréat Parent (née Jeanne Paquet) décédée à l'hôpital, à l'âge de 40 ans. Outre son époux, M. Lauréat Parent, neuf enfants lui survivent. Service et sépulture le 4 février à Pont-Rouge.

**Petite sépulture**

M. et Mme Heuri Paquet, boulanger, ont eu la douleur de perdre leur fillette décédée à l'âge de 7 mois. L'hymne des Anges, fut chantée par les élèves des RR. SS de la Charité et M. l'abbé Marcoux récita des prières. Nos sympathies.

**Mariages**

M. Jos-Didace Barbeau, pompier de Québec, a uni sa destinée à Mlle Marie-Anna Marois, modiste, de Québec, fille de M. et Mme François Marois, chef de division cantonnier, sur le C. P. R..

—Aussi M. Henri Cantin, à l'emploi de la Librairie Langlais, Québec, avec Mlle Marie-Ange Laliberté, fille de M. Edouard Laliberté, voiturier de Pont-Rouge.

**De retour**

M. Avila Turcotte, barbier, est de retour du Lac Edouard, où une cure de quelques mois l'a parfaitement rétabli.

**Le français**

Le personnel des Frères Maristes de Pont-Rouge donne suite aux démonstrations que ont eu lieu à Montréal afin de réclamer plus de respect à l'usage du français et de nos droits. Cultivons notre langage et évitons les expressions anglaises.

## Ste-Françoise

**Vie sociale**

Il y eut grande réunion de parents et d'amis chez M. Ernest Lavoie, lors de la célébration de son cinquantenaire de naissance. Tous passèrent la soirée dans la plus grande gaieté, emportant un bon souvenir de cette réunion.

—Mme Louis Soucy, de St-Jean-de-Dieu, de passage depuis quelque temps dans la paroisse est repartie pour une promenade à Montréal.

—Mlle Florence D'Amour a quitté sa famille pour passer quelque temps ou Bic.

—M. Joseph Bérubé, de Wishates, etait de passage chez son fils M. Alphonse Bérubé au cours de la semaine.

# MAURICE POLLACK 75-97 St-Joseph Tel. 4-4661

**Des valeurs incomparables sont offertes au public aujourd'hui et les jours suivants à notre magasin. Ne les laissez pas passer**

## Robes en Crêpe de Soie
### pour Fillettes 8 à 14 ans

Ce sont des styles absolument nouveaux pour la saison du printemps. Modèles bien féminins ornés de broderies à la main avec les nouvelles manches bouffantes et les nouvelles encolures. Confection de beau crêpe de soie dans les teintes de beige, rouge, vert et bleu royal.

Spécial $2.95

*3e Plancher*

## Nouveaux Manteaux DE PRINTEMPS
### Fillettes de 8 à 14 ans

Nous venons justement de les recevoir et vous pourrez choisir dans les nouveaux tweeds mouchetés, les crêpes de laine et les draps polo. Plusieurs styles à choisir. Nouveaux cols écharpe, collerettes, ceinture et poche, les draps polo sont de style tailleur. Doublures en soie. Teintes : sable, vert, bleu, brun, rouge et drab.

Spécial $4.95

*3e Plancher*

## 50 Robes de Chambre en Flanelles pour Homme

Confection et coupe généreuses, flanelle de teintes unies, styles avec col châle, garnitures et attaches en crêpe de laine de couleurs contrastantes. Une valeur appréciable à un prix aussi modique.
Toutes les grandeurs ..... $3.95

## Sous-Vêtements Penmans
### Pour Hommes

Sous-vêtements de marque "Penmans" 150, camisoles ou caleçons en laine naturelle épaisse. Grandeurs : 32 à 56 dans le lot. Valeur régulière de $3 pour chaque morceau. **Spécial** $1.69

## Une valeur exclusive à Pollack
## Chemises en Broadcloth de Soie
### en blanc seulement

Chemises en véritable broadcloth anglais, fini lustré, coupe tailleur et fini soigné, col à même ou 2 faux-cols séparés. Longueurs de manches : 33, 34 et 35.
Encolures : 13½ à 16½ ..... $1.69

**La quantité n'est pas limitée à chaque client.**

## A Notre ANNEXE
### A Bas Prix

## Chemises en Broadcloth pour Hommes

Chemises en broadcloth de belle qualité, teintes unies, vert, bleu, blanc, beige ainsi que patrons à rayures. Col à même ou un et deux faux-cols séparés. Coupe ample. Fini soigné. Encolures : 13½ à 16 dans le lot. **Spécial** 59c

## Chemises d'Ouvrage pour Hommes

1,000 chemises d'ouvrage en flanellette militaire, couleurs : gris foncé, khaki, brun, etc. Une poche appliquée, fortes coutures, coupe généreuse et bonne confection. Encolures : 14 à 17 dans le lot. **Spécial** ..... 50c

## Au Département des Garcons

### Chandails "Pull-Over"

Un choix très varié de chandails "pull-over" justement reçus avec encolures en pointe, tricots mélangés, patrons de fantaisie dans plusieurs combinaisons de teintes brun, gris, gris bleu, etc. Grandeurs : 24 à 34. **Spécial** 75c

### 300 Paires de Bas Golf pour Garçons

Bas golf marque "Mercury" tricot pure laine, jolis patrons quadrillés ainsi que teintes unies, gris foncé ou moyen ainsi que brun. Hauts en couleurs contrastantes. Pointures : 8 à 10½. Régulier $1 et $1.25. **Spécial** 75c

### Sous-Vêtements pour garçons

Combinaisons demi-pesanteur tricot fin de belle qualité en blanc ou naturel, manches et jambes longues, genre "Hatchway" sans boutons ou avec boutons. Grandeurs : 22 à 34. **Spécial** ..... 75c

## MERES ! Voici des Véribles Economies
## Culottes et Pantalons
### Pour garçons, écoliers et jeunes garçons qui travaillent

### CULOTTES DROITES

Culottes droites en flanelle grise on en bon cheviot, bleu-marine entièrement doublées, pour garçonnets de 4 à 10 ans. Grandeurs : 22 à 28.

2 Paires pour $1.00

### CULOTTES Bouffantes

Un lot considérable de culottes bouffantes en tweeds de couleur à patrons variés. Rayés gris ou brun et autres teintes assorties. Ages: 8 à 14 ans. Grandeurs: 26 à 32.

2 Paires pour $1.00

### Spécial - Culottes Droites pour garçonnets

Culottes droites en serge botany ou en serge "Fox" pure laine bleu-marine avec jolis emblèmes sur poches, doublées et non-doublées. Plusieurs avec ceintures de même matériel. Ages : 5 à 12 ans. Grandeurs : 23 à 30.

Spécial $1.00

### Culotte "Breeches" Pour Garçons

Culottes "Breeches" en tweeds solides gris "Oxford" boutonnés aux jambes, entièrement doublés. Ages : 8 à 14 ans. Grandeurs : 26 à 32.

2 Paires pour $1.00

### Culottes Bouffantes Très Solides

Un assortiment considérable de culottes bouffantes en bons tweeds gris ou bruns, texture chevronnée, plusieurs avec ceinture élastique. Dans ce lot vous trouverez aussi des cheviots bleu-marine tout laine. Grandeurs : 26 à 32. **La paire** .....

La Paire $1.00

### Pantalons longs pour Garçons 6 à 18 ans

Un lot considérable de pantalons longs en cheviot bleu-marine très épais, ainsi qu'en tweeds de très bonne qualité. Patrons à rayures de gris moyens et foncés. Grandeurs : 24 à 34.

Spécial $1.00

### CULOTTES "Breeches" en "Corduroy"

Culottes "Breeches" en velours à côtes en brun seulement, entièrement doublées, plusieurs avec sièges renforcés et empiècement en cuir aux genoux. Vous trouverez aussi dans ce lot plusieurs "Breeches" en Molleton bleu-marine. Ages : 8 à 16 ans. — Grandeurs : 26 à 34.

Spécial $1.00

*2e Plancher*

## COMPLETS A DEUX CULOTTES
### Pour Garçons de 9 à 14 Ans

Un choix considérable de nouveaux tweeds en laine dans les teintes de gris clair et foncé, brun ou drab. Un beau choix de patrons ; avec une culotte bouffante et une culotte golf ; aussi en serge bleu-marine de belle qualité avec deux culottes : une bouffante et une "breeches". Styles à devants droits ou croisés. Grandeurs : 27 à 32 ..... $8.50

## COMPLETS 4 PIECES
### Pantalons Longs et Bouffants pour Garçons et Adolescents

Le magasin des garçons vous offre ces admirables valeurs à un prix des plus modique. Confection de tweed de laine de très belle qualité en tweed chevronné gris ou brun ainsi que patrons de fantaisie drab, gris ou brun. Confection soignée et ajustage parfait. Doublure en lustra de laine. Grandeurs : 27 à 32 avec un bouffant et un long — 33 à 36 avec deux pantalons longs. **Spécial** ..... $8.50

## Souliers pour Fillettes et Enfants

Souliers en veau noir, styles à courroie ou lacés, semelles solides, doublures de première qualité.

| | | |
|---|---|---|
| Pointures : | 5 à 7½ | $1.39 |
| " | 8 à 10½ | $1.59 |
| " | 11 à 2 | $1.79 |

## Souliers et Bottines pour Garçons

Souliers et bottines en bon cuir noir, genres mocassins ou "blutcher", doublés en cuir, fortes semelles, talons en caoutchouc.

| | | |
|---|---|---|
| Pointures : | 11 à 13 | $1.49 |
| " | 1 à 5 | $1.69 |

## Claques pour Enfants Fillettes et Garçons

Claques de très bonne qualité avec notre garantie.

**POINTURES :**

| | |
|---|---|
| Enfants 6 à 10½ | .49 |
| Fillettes 11 à 2 | .54 |
| Garçonnets 11 à 13 | .59 |
| Garçons 1 à 5 | .64 |

## Très Spécial
### Bottes en Caoutchouc pour Enfants, Fillettes et Garçons

Bottes en caoutchouc de très bonne qualité doublées en flanelle, très confortables. Pointures : 8 à 2.

Très Spécial $1.29


# -VOYAGES-

## EXCURSION AUBAINE de QUEBEC à SHERBROOKE

ET AUTRES ENDROITS SUR LE Q. C. Ry et retour

| A | De Québec ou Lévis |
|---|---|
| Breakeyville, Ville Lambert, Bras, Ste-Marie et Scott-Jonction | $1.00 |
| Valley-Jonction, St-Joseph, Beauceville, St-Georges, Morisset, Tring-Jonction, St-Victor, St-Ephrem, St-Evariste, East Broughton, Leeds, Robertson, Thetford-Mines, Black-Lake | $1.50 |
| Courcelles, St-Sébastien, St-Samuel, Ste-Cécile, Mégantic, Ste-Rose, Ste-Germaine, Ste-Justine, Ste-Sabine, St-Camille, Dasquam, Lac-Frontière, Coleraine, Disraeli, Garthby, St-Gérard, Weedon | $2.00 |
| Bishoptown, East Angus, Lennoxville, Sherbrooke | $2.50 |

Enfants entre 5 et 12 ans, moitié prix

POUR PARTIR SAMEDI LE 11 MARS
LIMITE DE RETOUR, LUNDI LE 13 MARS

Pour plus amples renseignements ou billets, s'adresser : — Bureau de Ville, No. 30 rue St-Jean, (Tél. : 2-3841); Bureau des billets, Château Frontenac, (Tél. : 2-1840); Gare du Palais, (Tél. : 2-1284); ou Bureaux des Billets, Lévis, (Tél. : 80).

## QUEBEC CENTRAL

### Chambord

**Va-et-vient**

Mme Joseph Allaire, de Roberval, M. et Mme David Angers, de St-Jérôme sont venus passer quelques jours chez M. Joseph Bédard.

—MM. J.-A. Dufour, Willie Simard, de St-Jérôme, étaient de passage à Chambord ces jours derniers.

—Mmes Maurice Côté, de Jonquière, Johnny Tremblay, de St-Jérôme, sont venues en visite chez leurs parents.

—M. et Mme Paul Dufresne, sont venus en promenade chez M. Jean Gagnon.

—Mlle Juliette Simard, de Jonquière a passé quelques jours chez Mlle Rose Boivin.

—Mlle Germaine Boily, d'Hébertville, est venue passer quelques jours chez M. Cyrénus Girard.

—Mlle Blanche-Eva Tardif, est venue en promenade à Chambord, la semaine dernière.

—Mlle Juliette Beaulieu, est de retour d'une promenade à Roberval.

—M. J.-Aug. Simard, sa sœur, Mlle Ida Simard, sont de retour d'une promenade à Jonquière et Kénogami.

—Mlle Berthe de Launière, de Lac Bouchette, est venue en promenade chez ses parents.

—Mlle Béatrice Fortin est de retour d'une promenade à Pointe-Bleue chez sa sœur Mme Elzéar Boivin.

—Mlle Yvette Bouchard, est de retour d'une promenade à Roberval.

—Mme Basile Gaudreault, de St-Jérôme, était en promenade, chez Mme Thom. Desbiens, la semaine dernière.

—Mlle Gilberte Lavoie, de St-Gédéon, est venue en promenade chez M. Ars. Boivin.

—Mme Jos. Bouchard, et sa fille Gertrude, sont de retour d'une promenade à Desbiens.

**Adieu au monde**

Mlle Marie-Blanche de Launière a dit adieu au monde pour entrer chez les Rvdes Sœurs de l'Immaculée-Conception, à Montréal.

**Malade**

Mme Arthur Simard, est partie ces jours derniers, pour l'Hôtel-Dieu de Québec, pour cause de maladie.

## CAMPAGNE EN FAVEUR DE L'ASSURANCE-VIE

Les services indispensables de l'assurance sur la vie pour le peuple, comme pour les individus, au cours de ces récentes années de difficultés économiques, seront mis en pleine lumière devant le public, durant la semaine du 17 au 22 avril prochain, alors que les institutions d'asurance sur la vie au Canada et aux Etats-Unis coopéreront dans un effort international aux fins de stimuler l'intérêt public à prendre des nouvelles assurances sur la vie et à conserver les anciennes polices.

"Indépendance Financière par l'Assurance-Vie", tel est l'excellent mot d'ordre qui a été choisi et, au Canada, un comité national, représentant les officiers des compagnies d'asurance sur la vie, les officiers des agences d'asurance sur la vie, les associations d'assureurs sur la vie, les annonceurs des compagnies d'assurance sur la vie et les comités de publicité des institutions d'assurance sur la vie, a été organisé pour élaborer la plus grande campagne de publicité possible en faveur de ce mouvement.

Le comité actif pour le Canada, comité qui est déjà en plein travail destiné à perfectionner les plans en faveur de l'"Indépendance Financière par l'Assurance-Vie", comprend: Président, C.-D. Devlin, président du comité exécutif de l'Association des Dirigeants des Agences d'Asurance sur la Vie (Internationale), Toronto; Secrétaire, William Wallace, président du comité actif de la Publicité des Institutions d'Asurance sur la Vie, Toronto; D.-W. Hoegg, président de l'Association des Annonceurs de l'Asurance sur la Vie au Canada, Toronto; E.-V. Chown, surintendant actif de l'Association des Assureurs sur la Vie au Canada, Toronto; Geo.-H. Hunt, surintendant des agences, Imperial Life Asurance Company of Canada, Toronto; A.-L. Cawthorne-Page, gérant canadien, Division des Publications de la Metropolitan Life Insurance Company, Ottawa; F.-W. White, président de l'Association pour la Conservation de l'Assurance sur la Vie au Canada, Toronto.

Le comité consultatif canadien se composo de: J.-H. Lithgow, président de l'Association Canadienne des Officiers d'Assurance sur la Vie, Toronto; John Appleton, secrétaire de l'Association Canadienne des Officiers d'Assurance sur la Vie, Toronto; J.-F. Weston, président du Comité Canadien de la Publicité Institutionnelle des Officiers d'Assurance, Toronto; G. Raymond Smith, C.L.U., président de l'Association des Assureurs sur la Vie au Canada, Halifax; Charles-A. Butler, président de l'Association Canadienne des Officiers des Agences d'Assurances sur la vie, Montréal; A.-D. Anderson, C.L.U., président du Conseil d'Administration de l'Association des Assureurs sur la Vie au Canada, Toronto.

(Communiqué)

### Funérailles de M. Nap. Laflamme

Jeudi le 2 courant ont eu lieu à St-Charles-de-Bellechasse les funérailles de M. Napoléon Laflamme, époux de dame Arthemise Bréard, décédé à l'âge de 67 ans. Il laisse pour le pleurer, outre son épouse, trois fils: MM. Emile, du Cap St-Ignace; Joseph, de Québec et Georges de St-Charles ; quatre filles : Mme Antonio Chabot née Eva, de St-Charles; Mme Alexandre Morin, née Marie-Ange de St-Anselme ; Mlles Bertha et Eugénie de Québec; Mmes Emile et Georges Laflamme. Ses petits enfants : Paul-Emile, Madeleine, Jean-Louis, Armand, Lucien, Roland, Marcel Laflamme. Marie-Antoinette et Monique Chabot, Jeannine et Suzanne Morin. La levée du corps fut faite et le service chanté par M. l'abbé Georges Côté, curé de la paroisse. Le char funèbre était conduit par M. Maxime Routhier. La croix portée par M. Napoléon Roy. La dépouille mortelle était portée par MM. J.-H. Couture, J.-M. Labonté, Arthur Therrien et Georges Ruel. Conduisaient le deuil, ses fils MM. Emile, Joseph et Georges Laflamme. Ses petits-fils, Paul, Jean et Armand Laflamme, son gendre, M. Antonio Chabot. Ses beaux-frères: M. Arthur Boucher, N.-Dame-du-Portage; M. Jos. Boucher de St-Pascal; M. Alfred Michaud, Ile Verte; M. Emile Boucher, St-Aubert; M. Aimée Bréard, Thetford-Mines ; M. Alphonse Bréard, Québec ; M. Ernest Bréard, Québec; M. Louis Turgeon, de Sherbrooke; M. Alexis Huard, Québec; Ses neveux : M. Joseph Gagnon, de Notre-Dame-du-Portage; M. Jos. Dumont St-Alexandre; M. Charles Bréard, Québec; notaire A.-R. Soulard, Québec; M. Ernest Royer, St-Gervais; J.-Charles Anetil, Notre-Dame-du-Portage. Dans le cortège l'on remarquait : MM. Phydime Lecomte St-Vallier; J.-E. Bonneau, St-François; Armand Paré St-François; Edgar Lemieux, St-Vallier; M. Cantin, René Ouvrard, Québec; S.-O. Campeau, Québec ; Chs. Frenette maire, notaire Alex. Turgeon, Dr O.-E. Perron, Dr A.-R. Nadeau, Charles Cadrin, Eugène Amyot, Arthur Haince, Octave Paquet, L. Durand, Elzéar Martel, J.-A. Royer, Emile Asselin, René Ouvrard, Amédé Turgeon, Philéas Ruel, Onésime Lachance, J.-W. Roy, Hervé Aubé, Joseph Roy, Marc Turgeon, Hector Prévost, P.-E. Royer, Lévis; Irénée Giguère, Edgar Rousseau, Raoul Lebel, Arthur Rhéaume, Auguste Picard, Valère Ruel, Gaudias Montreuil, Léo Gonthier, Switbert Carrier, David Therrien, Sauveur Chabot, Lucien Marcoux, Wellie Leclerc, Wellie DeBlois, Joseph Nadeau, Adélard Lacroix, Jos. Asselin, Maurice Lacroix, Charles Villeneuve, Alfred Picard, Philippe Côté, Alfred Prévost, Polydore Bernier, Edouard Nadeau, L.-H. Roy, Jos. Ruel, Louis Girard, Chs-Robert Lacroix, Fidèle Lacroix, Armand Lacroix, Jos. Leclerc, Johnny Chabot, Ferdinand Aubé, Olivier DesBlois, Jean Fradette, Armand Breton, J.-A. Ruel, Honoré Bolduc, Thomas Roy, Napoléon Blais, Jos. Paradis, Herménégilde Lapierre, Alphonse Picard, France Fournier, Edmour Breton, Jos. Labrecque, Barthélémy Boivin, Antonio Boivin, Octave Fournier, Philippe Goulet, Omer Nadeau, Louis Goulet, Hormidas Fournier, Joseph Jolin, Pierre Martineau, Patrick Nadeau, Arthur Lacroix, Louis Turgeon, Omer Roy, Pierre Turgeon, Alfred Duquet, E. Bisson, Eméril Barbeau, Wilfrid Therrien, Georges Prévost, Philippe Asselin, Albert Chabot, Ivanhoe Lapierre, Roger Lessard, Albert Labrecque, Alphonse Carrier, Adélard Leblond, Thomas Bilodeau, Jos. Gosselin, Joseph Lapierre, Louis-Georges Roy, Wilfrid Bédard, Alfred Paquet, Philippe Chabot, Louis Gonthier, Georges Aubé, Jos. Asselin, Henri Rouleau, Anaclet Carrier, Jos.-Arthur Boivin, Jules-Aimé Corriveau, Gustave Patry, Albert Roy, Wilfrid Rousseau, Jean-Baptiste Picard, Georges Patry, Albert Roy—Wilfrid Rousseau, Jean-Baptiste Picard, Georges Picard, Antonin Corriveau, Charles-Ernest Lacroix, Onésime Carrier, Arthur Chabot, Léger Ruel, Henri Frenette, Roland Roy, François Roy, Armand Marcoux, Charles Ruel, Charles Bouchard, Théodore Mercier, Jos. Dion, Alfred Ruel, Joseph Roy, J.-B. Asselin, Pierre Leclerc, Edmond Beaudoin, Damase Girard, Joseph Laflamme, etc., etc.

Un beau programme de chant fut rendu par M. Georges Prévost qui chanta "O Salutaris". M. Wilfrid Therrien "Quand vous contemplerai-je" ainsi que M. Maurice Cantin, "Nous passons comme une ombre vaine", M. Antonio Chabot touchait l'orgue.

**Offrandes de messes :** MM. J.-Napoléon Roy, St-Charles; J.-B. Cadrin, Louis Turgeon, Sherbrooke ; Eugène Amyot, Québec; M. l'abbé Alexis Poulin, Cap St-Ignace ; M. Alphonse Bréard, Mme et Mlle Hudon, M. et Mme Duchesneau M. et Mme Ernest Bréard, M. Charles Bréard, Mme Vve H. Cantin, M. et Mme Paul-Emile Boucher, M. Alex. Morin, St-Anselme; Les employés de chez Holt, Renfrew, Mlle Yvonne Gosselin, M. René Soulard, M. et Mme Merineau, M. et Mme J.-A. Brochu, Miss E. Murphy, Mme J.R. Poisson, M. Berthiaume, M et Mme Émile Boucher, Mlle Yvette Darveau, Mlles Clara et Ernestine Pelletier, Mlle Antoinette Boubrard, R. Ouvrard, La famille Beaunard, J.-Chs. Anetil. Jos. Dumont, Mme Sanschagrin, A. Demers.

**Bouquets spirituels :** La famille Jos. Boucher, Mme Arthur Therrien Mme Zéphirin Gagné, M. et Mme J.-M. Labonté, Mme Vve Jos. Leclerc, M. Arthur Haince.

**Sympathies :** M. Albert Labrecque, M. et Mme Jos.-X. Poitras, la famille Jos. Fecteau, M. et Mme Jos. Labrecque, Mlle Marguerite Bergeron, Dr et Mme A.-R. Nadeau, la famille Switbert Carrier, M. et Mme Jos. Labrie, J.-I. Breton, M. et Mme Adjutor Corriveau, M. et Mme Léon Boucher, M. Henri Michon, M. et Mme Emilio Boucher, Mme Vve Jean Jalbert, la famille Jos. Gagnon, M. et Mme J. Labrecque, M. et Mme Philippe Morneau, la famille Félix Fiset, Mme Ethel L'Heureux, M. et Mme Oliva Dion, M. et Mme Emmanuel Fournier, M. et Mme Art. Métivier, M. et Mme Henri Houde, J.-E. Beaudoin, Lucette Fecteau, M. Wilfrid Montreuil, Mme Henri Juneau, M. J.-H. Samson, D. Boucher, J.-Edmond Poulin, ptre, J.-Alexis Poulin ptre, Mlle J. Roy, Mlle Mariette Withballe, Louis Nadeau ptre, J.-Emile Turgeon, M. et Mme Charles Frenette, M. Wilfrid Therrien, la famille Phydime Lecomte, M. François Brousseau, M. et Mme Achille Boucher, Mme Vve J.-C. Blanchet, M. et Mme Jos. Picard, M. et Mme Donat Guay, Les Chevaliers de Colomb, Montmagny, Dr J.-Antoine Bélanger, M. et Mme Ernest Rochon, Mlle Alvine Carpentier, l'union des Photograveurs de Québec; Mme C. Couture, M. et Mme J.-S. Chabot, M. et Mme Eméril Barbeau, la famille de M. Ludger Bernier, les employés de chez Holt, Renfrew Co Ltd, famille Gaudias Montreuil, M. et Mme Philippe Côté, M. et Mme Georges Ruel, Ethel Carson, M. Jos. Roy, M. et Mme Alfred Blanchet, M. et Mme Alex. Roy, la famille Eugène Marcoux, M. et Mme Emilio Blais.

### Sayabec

**Accident**

M. Adéodat Gauthier, qui réside dans notre paroisse, a subi un petit accident, lors qu'étant à travailler pour la Cie Henderson, il s'est blessé à la tête avec sa hache en bûchant. Sa hache s'est prise dans les hanches et a fait fausse route. Son état n'est pas grave.

# VENTE DE VAISSELLE
## Prix Spéciaux pour 10 jours

SERVICE A DINER 96 morceaux 7.77

Quantité d'autres à Prix Réduits

Argenterie .... 25%
Cadeaux de Bridge et de Euchre 25%
TOUS LES ARTICLES de FANTAISIE 25%
Coutellerie Anglaise Sheffield 25%
TOUT LE VERRE TAILLE 25%
UN LOT DE LAMPES... 25%
TOUTE LA PORCELAINE 25%

# RENAUD & CIE
GROS & DETAIL
72 rue St-Paul, Québec

## Un ancien favori de l'enfance

Pour garçonnets et fillettes qui grandissent, il n'y a pas de biscuits plus nourrissants. Les "Christie's Arrowroots" sont si délicieux qu'ils régalent les enfants tout en favorisant leur croissance. Absolument purs... ils n'ont pas de succédanés.

# Christie's Arrowroots

# VAINQUEUR A SHERBROOKE, LE GRANITE JOUERA ICI, DEMAIN SOIR, CONTRE LE LA TUQUE

## LES GRANITES ONT BATTU DE NOUVEAU LE SHERBROOKE HIER

Sherbrooke, 8 — (P.C.) — Les Granites de Québec, pilotés par Billy Boucher, ont fait un pas de plus vers la ronde finale pour le titre de champion amateur intermédiaire de la province en disposant des Canadiens de Sherbrooke, hier soir, au score de 3 à 2, dans la seconde partie d'une série "home and home". Les Québecois avaient remporté la première joute au score de 5 à 0, à Québec. Les Granites rencontreront maintenant La Tuque pour le titre dans cette classe.

ALIGNEMENT

| Granites | | Sherbrooke |
|---|---|---|
| | Buts | |
| Cauchon | | Workman |
| | Défenses | |
| Leclair L. | | Parsons |
| Leclair L. | | Wolfe |
| | Centres | |
| Amy | | O'Donnell |
| | Aile D. | |
| Gravel | | Dugré |
| | Aile G. | |
| Henri | | Milton |

Subs: Granites: Quinn, Munroe, O'Connell et Nadeau.

Subs: Sherbrooke: Gordon, Lepage, Clark et Dunsmore.

Les Canadiens ont fourni une bien meilleure performance hier soir que lors de leur visite à Québec, mais ils ne purent dépasser la solidité de leurs adversaires ni empêcher l'ennemi de les envahir à certains moments.

La joute fut rapide et assez dure. Neuf punitions furent distribuées, dont trois à Nadeau et deux à L. Leclair.

La partie fut arbitrée par Alphonse Martineau, de Québec, et Eddie Wolfe, de Sherbrooke.

SOMMAIRE

Première période :
1—Québec, Nadeau (Munroe) 3:55
2—Sherbrooke, Clark 5:35
3—Québec, Amy (Henri) 5:55
4—Québec, Quinn 11:55
Punitions : Nadeau 3, Lepage et Dunsmore.
Deuxième période :
5—Sherbrooke, Dunsmore (Gordon et Parsons) 12:17
Punitions : Wolfe, mineure, Munroe, majeure.
Troisième période :
Aucun point
Punitions : L. Leclair 2

## LE CANADIEN A PERDU AU SCORE DE 2-1

New-York, 8. — Un point rapide et tout à fait inattendu, après huit secondes de jeu dans la période supplémentaire, a décidé hier de la rencontre Canadiens - Americans. Red Jackson acceptant une passe de Martin esquiva la défense ennemie pour diriger d'un angle difficile un véritable boulet dans un coin du filet et mettre le score 2 à 1. Joliat était alors au pénitencier. La plus grande partie de l'action se produisit dans la première période alors que les deux points furent comptés et dix punitions distribuées. Chacun des clubs était à court d'hommes lorsque ces points furent enregistrés. Léo Bourgault compta pour le Canadien alors que Morenz Dutton, Brydge et Regan étaient au pénitencier. Chacun des deux clubs a encore six parties à jouer et l'on prévoit une lutte serrée pour l'obtention de la troisième et vitale position. Les équipes sont maintenant sur un pied d'égalité.

ALIGNEMENT

| AMERICANS | | CANADIENS |
|---|---|---|
| | Buts | |
| Worters | | Hainsworth |
| | Défenses | |
| Dutton | | S. Mantha |
| Brydge | | Carson |
| | Centres | |
| Himes | | Morenz |
| | Ailes D. | |
| Wasnie | | Gagnon |
| | Ailes G. | |
| Sheppard | | Joliat |

Subs. Americans : McVeigh, Martin, Jackson, Patterson Burke, Klein, Dutkowski, Ayres, Regan.

Subs. Canadiens : Lépine, G. Mantha, Hart, Harrington, Giroux, Larochelle, Starr, Bourgault, Leduc.

Arbitre : A.-G. Smith et William Previdi.

SOMMAIRE

Première période
1—Canadiens Bourgault (Gagnon Joliat) 10.38
2—Americans, Patterson (Brydge, Klein) 16.57
Punitions : Gagnon (2), Dutton (3), Brydge, Morenz, Regan, Larochelle, Wasnie.
Deuxième période
Aucun point.
Punitions : Regan, Lépine, Martin, Carson, S. Mantha.
Troisième période
Aucun point
Punitions : Leduc et Joliat.
Période supplémentaire
3—Americans Jackson (Martin) 0.08
Punition : Dutton.

### Vous Vous Raserez Plus Vite avec la Crème à Barbe Squibb

Pourquoi? Parce que le rasoir glisse sans le moindre effort dès qu'il a touché la mousse onctueuse de la Crème à Barbe Squibb. La Crème Squibb contient un ingrédient spécial qui amollit magiquement les poils de la barbe. Plus d'égratignures ni de coupures . . . vous vous rasez vite et bien.

De plus, après s'être rasé à la Crème Squibb, l'épiderme est reposé, rafraîchi, satiné. C'est qu'elle renferme des huiles essentielles particulièrement indiquées pour les soins de la peau.

*Sur réception de 10 cents, nous vous ferons parvenir un tube-échantillon, généreusement rempli. Ecrivez à la Cie E. R. Squibb & Sons of Canada, Limited, 36 Caledonia Road, Toronto.*

CRÈME À BARBE SQUIBB


## QUILLES

La lutte se continue dans la Classe A très serrée avec le club Hôtel de Ville en tête suivi du club St-Vallier. P. Pichette et P. Métivier continuent de se distinguer avec des moyennes de 176.8 et 161.6 respectivement.

P. Pichette a joué 904 pour la deuxième fois cette saison et deux parties de 200.

POSITIONS DES CLUBS

| | G. | P. |
|---|---|---|
| 1—Hôtel de Ville | 12 | 3 |
| 2—St-Vallier | 11 | 4 |
| 3—Frontenac | 8 | 7 |
| 4—Adanac Oil | 7 | 8 |
| 5—Royal | 7 | 8 |
| 6—Cantin | 6 | 9 |
| 7—Canadien | 5 | 10 |
| 8—A. S. des E. C. | 4 | 11 |

MOYENNES

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1—P. Pichette | 10 | 2652 | 176.8 |
| 2—P. Métivier | 15 | 242[illegible] | 161.6 |
| 3—R. Bouchard | 15 | 2171 | 144.7 |
| 4—E. Cantin | 10 | 1418 | 141.8 |
| 5—J. Poulot | 15 | 2106 | 140.4 |
| 6—F. Raymond | 15 | 2043 | 136.2 |

Parties jouées le 7 mars 1933 à la salle Frontenac.

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **St-Vallier:** | | | | | | |
| R. Bouchard | 173 | 119 | 160 | 102 | 144 | 698 |
| T. Pouliot | 106 | 109 | 124 | 142 | 141 | 672 |
| V. Lemieux | 112 | 146 | 122 | 122 | 105 | 607 |
| | 391 | 424 | 406 | 366 | 440 | 2027 |
| **Adanac Oil:** | | | | | | |
| R. Cantin | 118 | 122 | 112 | 122 | 128 | 602 |
| H. Cantin | 120 | 175 | 120 | 101 | 133 | 654 |
| E. Cantin | 152 | 178 | 154 | 89 | 149 | 722 |
| | 390 | 475 | 391 | 312 | 410 | 1978 |

St-Vallier gagne 4 parties.

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Hôtel de Ville:** | | | | | | |
| Gaumond | 112 | 138 | 110 | 149 | 106 | 615 |
| Métivier | 146 | 188 | 1 5 | 194 | 144 | 787 |
| Pichette | 180 | 145 | 172 | 202 | 200 | 904 |
| | 443 | 421 | 447 | 545 | 450 | 2306 |
| **Cantin:** | | | | | | |
| Parent | 141 | 134 | 114 | 121 | 114 | 624 |
| Cantin | 154 | 167 | 85 | 132 | 114 | 652 |
| Nolet | 159 | 184 | 135 | 151 | 140 | 769 |
| | 454 | 485 | 334 | 404 | 368 | 2040 |

Hôtel de Ville gagne 3 parties.

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Royal:** | | | | | | |
| Pelletier | 149 | 164 | 112 | 138 | 128 | 691 |
| Cadet | 112 | 165 | 124 | 118 | 116 | 635 |
| Fortier | 146 | 110 | 134 | 102 | 147 | 639 |
| | 407 | 439 | 370 | 358 | 391 | 1965 |
| **Frontenac:** | | | | | | |
| Guttman | 97 | 129 | 118 | 110 | 94 | 548 |
| Houde | 121 | 144 | 130 | 102 | 109 | 606 |
| Raymond | 110 | 145 | 149 | 123 | 141 | 673 |
| | 333 | 418 | 397 | 335 | 344 | 1827 |

Royal gagne 4 parties.

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **A. S. des E. C.:** | | | | | | |
| Morin | 137 | 123 | 111 | 100 | 132 | 603 |
| Molleur | 10 | 152 | 83 | 114 | 96 | [illegible]51 |
| Caron | 123 | 99 | 117 | 102 | 116 | 557 |
| | 366 | 374 | 311 | 316 | 344 | 1711 |
| **Canadien:** | | | | | | |
| Marois | 122 | 113 | 89 | 137 | 128 | 589 |
| Bernier | 107 | 112 | 139 | 135 | 145 | 638 |
| Amyot | 135 | 142 | 140 | 109 | 88 | 614 |
| | 364 | 367 | 368 | 381 | 361 | 1841 |

Canadien gagne 3 parties.

### Deux victoires de la Maison Lucille

Lundi le Maison Lucille rendait visite au Marquette et l'a défait au score de 4 à 2. Maurice Côté, L. Gravel, H. Rochon et Kid. Briand scorèrent pour les vainqueurs.

Hier soir la Maison Lucille enregistrait une nouvelle victoire au dépens du Maple Leaf, par le score de 8 à 0. Guérard Benoit fut l'étoile de la partie en scorant 4 points. Maurice Côté fut très solide sur la défense et la "kid line" composée de Gravel, Briand et Rochon furent aussi très effectifs.

La Maison Lucille lance un défi à tout club amateur de la ville et des environs pour les rencontrer sur leur patinoire. Informations s'adresser Henri Verreault, 44 rue Demers, tél.: 3-1302.

### Course en raquettes

Voici le résultat de la course en raquettes organisée par le club Patriote qui a eu lieu le 5 mars. Le trajet à parcourir était de 15 milles. Les coureurs se sont classés comme suit :

| | h. | m |
|---|---|---|
| Charles Cloutier | 1 | 59 |
| P. Miller | 2 | 01 |
| P.-E. Bouchard | 2 | 11 |
| R. Pelletier | 2 | 22 |
| J. Rouillard | 2 | 25 |
| J. Légaré | 2 | 27 |

Les juges étaient : MM. A. Bérubé, P. Breton, M. Pépin.

### Course à pied

Grande course à pied, de 3 milles, pour tout amateur de la ville, de 14 à 18 ans. Le prix d'entrée est de 10 sous pour chaque concurrent. Pour informations, s'adresser par téléphone, 6503, le soir de 6 à 7 heures.

### Le Belvedère à St-David

Le Belvedère, l'une des plus puissantes équipes de Québec, ira rencontrer le St-David ce soir (mercredi), si la température est favorable. L'on se rappelle que le Belvedère a déjà fait subir la défaite au St-David, au score de 3 à 2, au début de la saison, mais il faut avouer que la machine du St-David s'est beaucoup améliorée depuis ce temps et quoiqu'il en soit de même pour le Belvedère l'on peut être assuré que les joueurs locaux feront l'impossible pour venger cette défaite.

La partie commencera à 8 heures 15 précises.

## LES CASTORS VS LES REDS VENDREDI

Le Providence, de la Canado-Américaine, rendra visite au Québec vendredi soir à l'Aréna. Comme ils ont un blanchissage à faire oublier, inutile de dire que les Reds vont faire tout leur possible pour faire baisser pavillon aux Québecois.

Il est certain que la rencontre de vendredi sera beaucoup plus intéressante que celle de lundi soir au strict point de vue jeu. Coutu, banni jadis de la N.H.L. pour avoir assailli un officiel, est maintenant le "gentleman" de la Canado-Américaine et ses protégés ont instruction de demeurer sur la glace. Nous est avis que Georges Boucher aurait d'excellentes leçons de diplomatie à apprendre de l'ancien compagnon de Mantha sur la défense du Canadien. A l'heure actuelle, le Providence occupe la seconde position dans le classement des équipes et tout indique qu'il se maintiendra jusqu'à la fermeture de la saison. Deux défaites ici compromettraient toutefois grandement les chances des Reds de terminer la cédule au second rang. Tous les joueurs entreront donc dans la mêlée avec la ferme détermination de remporter la victoire. Les nôtres, remis complètement de leur dure rencontre avec les Oursons... et le père Ours, Georges Boucher, feront certainement excellente figure et, nous est avis qu'ils auront le dessus dans tous les départements.

## LE SEMINAIRE A TRIOMPHE DES CARABINS

Il est de tradition que, chaque année, l'équipe des Carabins rencontre celle du Séminaire, mais il n'est pas ordinaire que les Suisses triomphent ... ç'a pourtant été leur lot, hier. A quoi attribuer ce succès: à la bonne fortune des écoliers ou à la malchance des étudiants?

Peu importe! Seuls les points et les hauts faits resteront. Seuls les dix points des écoliers et les cinq points des universitaires demeurent jusqu'à la prochaine rencontre qui, peut-être, n'est pas très éloignée.

Les abbés Maheux et Beaudry, deux amis des jeunes, mettent la rondelle et le jeu s'ouvre mouvementé. Les jeunes du Séminaire se heurtent aux imposants joueurs de défense que son Bergeron et Ménard. Les étudiants dirigent Maurice Gérin vers la cage de Roberge qui ne peut bloquer le lancer caractéristique et précis de l'étoile de la R.-P.

Leur ambition éveillée, les Suisses montent, suent, soufflent et déjouent deux fois le gardien de buts St-Laurent: un premier point est compté par Lacroix sur une passe de Simard et, quelques instants plus tard, Letarte compte à son tour après une montée individuelle des plus habiles. Le gardien de l'Université se débat devant sa cage et réussit de surprenants et élégants arrêts à la grande satisfaction des jeunes filles présentes.

Soit distraction ou inadvertance, il ne peut bloquer un lancer oblique de "shorty" Royer. Joyeux et confiants, les étoiles Suisse quittent la glace.

De retour, le trio Gérin-Gauthier-Royer ne ménage pas ses efforts et attaque avec furie; les écoliers ne pensent que se défendre. Finalement, après de nombreuses mêlées dans la zone des écoliers et plusieurs sensationnels arrêts de Roberge que la foule applaudit avec frénésie, Poitras dégage la rondelle, vole vers le "majestueux St-Laurent" et la plonge dans son filet. Les carabins offusqués attaquent, sont repoussés, attaquent de nouveau et finalement, Roy compte.

La troisième période est la plus mouvementée: Le Laval veut gagner du terrain et les Suisses n'en point perdre. Le pilote Gaumont du Séminaire, fait preuve de jugement et ne laisse échapper aucune chance. Profitant de quelques ouvertures, maladroites Baillargeon et le populaire Letarte comptent deux points. Letarte passe de nouveau la défense universitaire et bien qu'à genoux compte le huitième point.

Tous les joueurs de l'Université sont à l'attaque; le vigilant Létourneau compte deux fois. Il leur en faut d'avantage. La victoire sourit aux Suisses. Les gestes désespérés sont les gestes les plus beaux! St-Laurent quitte sa cage et les Carabins attaquent tous. Cliche, future défense de l'Université Laval devient de plus en plus solide et adroit, son beau travail et celui de son copain Jules Fortier et le sang-froid de Roberge empêchent nombre de points. Gérin réussit pourtant à compter. Letarte place la rondelle dans le but ouvert des étudiants au son du timbre.

Voici l'alignement:

| Séminaire: | | Laval: |
|---|---|---|
| Roberge | Buts | St-Laurent |
| Cliche | Défenses | Bergeron |
| Fortier | " | Ménard |
| Pouliot | Centres | Gauthier |
| Letarte | Ailes | Gérin |
| Royer | " | Boudreault |

Substituts—Séminaire: Godbout, Poitras, Lachance, Lacroix, Baillargeon, Simard.

Substituts—Laval: Royer, Roy, Brousseau, Létourneau.

Arbitre: M. Jos. Hamel.

### Défaite du St-Jacques

Le St-Jacques B a rendu visite au Taxi 2-200 B et a été défait par 442 points.

| St-Jacques B | | Taxi 2-2000 B | |
|---|---|---|---|
| J. Audy | 904 | E. Bergeron | 997 |
| M. Rochette | 1013 | R. Miller | 1023 |
| P. Pagé | 959 | G. Perkins | 1029 |
| J. Plamondon | 882 | Léo. Miller | 913 |
| R. Audy | 811 | E. Bussières | 940 |
| R. Jacques | 996 | M. Côté | 1105 |
| | 5565 | | 6007 |

Le 3 mars le Taxi 2-2000 B a défait le St-Jacques B par 399 sur le terrain de ce dernier.

| Taxi 2-2000 B | | St-Jacques B | |
|---|---|---|---|
| E. Bergeron | 1026 | P. Pagé | 939 |
| A. Bergeron | 1014 | J. Plamondon | 945 |
| M. Côté | 1001 | M. Rochette | 982 |
| E. Bussières | 922 | J. Jacques | 810 |
| Léo Miller | 943 | R. Jacques | 894 |
| R. Miller | 1048 | P.-E. Jacques | 985 |
| | 5959 | | 5560 |

## LA LIGUE NATIONALE

**Comme nous l'avons annoncé, hier, l'assemblée de la Ligue Nationale aura lieu, ce soir, à 8 heures 30, à l'Hôtel St-Roch. Tous les clubs sont priés d'envoyer des représentants.**

**Le secrétaire et les officiers feront part de leurs activités pendant la saison. On donnera aussi le rapport financier.**

### LETTRE OUVERTE

**Québec, le 6 mars 1933.**

**Messieurs,**

**En réponse à la lettre d'un partisan du "Soleil" parue samedi, je dois dire qu'elle a été publiée une journée trop tôt en laissant entendre que seuls les partisans de l'Anglo-Canadian Pulp pensaient que la victoire du C.N.R. sur le Soleil était accidentelle ou préméditée. Comme le résultat de la jouté de dimanche dernier l'indique, le Soleil peut scorer à son gré contre l'équipe du C.N.R., ce qu'il n'a pas été capable de faire contre l'Anglo pendant cette saison.**

**C'est pourquoi je dois avouer que la crainte de voir l'Anglo prendre part à la série de détail pour le championnat a eu une grande influence sur le bon vouloir des joueurs du Soleil à scorer contre le C.N.R., dimanche huit jours.**

**Je souhaite emphatiquement établir que l'Anglo sera toujours prêt à jouer une partie contre le C.P.R. et contre le C.N.R. et une série de trois parties avec le Soleil pour montrer que l'Anglo possède la meilleure équipe à Québec et nonobstant devrait prendre part aux play offs de la Railway-Paper.**

**Votre tout dévoué,**

**J. LaBar.**

## LA SERIE IND. COMMENCERA LUNDI SOIR

La série indépendante pour le championnat de Québec remportera un grand succès si l'on en juge par le nombre de clubs qui y prendront part.

Hier soir, au cours d'une assemblée tenue à l'Aréna il a été décidé que les trois premières parties de cette série commenceront lundi. La premières joute commencera à 7 heures et demie. Cinquante clubs prendront part à cette série et tenteront de décrocher le championnat. On choisira sous peu les clubs qui figureront au programme de lundi.

La liste des entrées est maintenant close. Aucun joueur professionnel de la Railway-Paper, de la Ligue Nationale ou de la Ligue des Bons Sports ne pourra prendre part à cette compétition. Tous les autres juniors, amateurs ou équipiers de la Ligue de Beauce sont éligibles pour s'aligner sur un des clubs de la série.

Pour toute information, requête, demande, protêt ou autre chose du genre, on est prié de s'adresser à Fred Thibault, de l'Aréna.

Suit le résultat du tirage qui a été fait hier soir :

Belvédère vs Epicerie H. Blouin;
Salon Idéal vs Lapointe ;
Garage Moderne vs Salon Lucille;
N.-D. de la Garde vs Bérubé Oil ;
Maison Bastien vs Laiterie Laval ;
Boulanger Huard vs A. Bélanger ;
Granites Jr vs Brasserie Boswell;
La Voirie vs Cream Porter Boswell ;
Jacques-Cartier vs Salaberry, de Beauport;
Restaurant Delisle vs Royal 22e;
A Girard (St-Grégoire) vs Bellevue;
Emile Ruel vs Bouchard & Fils;
Napoléon Jr vs Lauzon ;
Pirate vs Charny;
F.-X. Drolet vs Aiglon.
Café Pierrot, vs Labrie;
Association des Laitiers vs Patinoire Centrale ;
Salon Tailleur vs Chez Maurice;
Français vs Rex;
Voltigeur vs Québec R. (Montmorency);
Canadien vs Marquette ;
Roch Amadour vs Château guay;
Federal Oil vs Citadel Brick.
St-David vs Canadien-Français.

### La ligue des Bons Sports

La ligue des Bons Sports, circuit de Pierre Lachance, a terminé officiellement ses activités, hier soir, par une assemblée à l'hôtel St-Roch. Au cours de cette réunion annuelle, on a proclamé l'Hôtel de Ville champion de la ligue.

Les officiers, pendant la saison, n'ont eu aucun protêt à étudier, c'est dire que tout a marché comme dans le meilleur des mondes, ce qui constitue un fait digne de mention.

Des félicitations et des remerciements ont été adressés aux officiers et membres des clubs ainsi qu'aux journalistes et supporteurs de la ligue.

Le président et les officiers de la ligue tiennent aussi à remercier les propriétaires de l'Aréna de Québec pour leur précieux concours de même que les propriétaires de l'hôtel St-Roch.

### REPONSE DU "SOLEIL"

**Nous regrettons que notre ami Labar se laisse aller ainsi à son ressentiment. Nous comprenons que l'élimination de l'Anglo des joutes de championnat ne saurait lui plaire, mais l'accusation qu'il porte contre le club du "Soleil" n'est pas fondée. Parce que celui-ci a gagné quelques parties contre le C. N. R., on ne peut en conclure que sa dernière défaite ait été préméditée. Il suffit de connaitre les hasards du jeu pour le savoir. Un club peut avoir du succès un jour et connaître les déboires le lendemain. A Montréal, le Champêtre, qui semblait invincible et qui a gagné sept ou huit parties consécutives, a été éliminé des "Play-off"**

**Le CANADIEN de la Ligue Nationale du Canada, après avoir trainé la queue de la ligue durant trois mois, est en train de remonter vers la deuxième position. Nous pourrions donner cent autres exemples pour démontrer qu'un club peut en déclasser un autre un jour pour être écrasé le lendemain par la même équipe. En d'autres termes, le "Soleil" pouvait être battu un dimanche par le C. N. R. et sortir vainqueur le dimanche suivant. Cela se voit couramment dans tous les sports.**

**Quant à la valeur de l'Anglo, nous n'en avons jamais douté, mais, au cours de la saison, si on en juge par les résultats, il ne s'est nullement montré supérieur au C. N. R. Au cours de la saison, l'Anglo a joué cinq parties contre le C. N. R. Là-dessus, il n'en a gagné nettement qu'une seule. Nous le prouvons : le 11 décembre, le C. N. R. le battait par 3 à 2; le 15 janvier, par 4 à 1; le 19 février, par 5 à 1. Quant à la malheureuse partie du 25 décembre, l'Anglo ne l'a pas gagnée sur la glace, mais par protêt, en sorte que le mérite n'en revient pas à l'équipe, mais à une erreur du C. N. R. Celui-ci n'a donc pas eu besoin du "Soleil" pour éliminer l'Anglo.**

**A la fin de sa lettre, notre ami Labar se fait fort de pouvoir "laver" tous les clubs de la Railway-Paper. Dans une déclaration précédente, il proposait même une joute avec les Castors. C'est pousser l'enthousiasme un peu loin. Durant toute la saison, l'Anglo n'a vaincu le "Soleil" qu'une seule fois, la dernière. Cette défaite était sans excuse de notre part. Par contre, le "Soleil" a nettement battu l'Anglo deux fois de suite, et il a annulé les deux autres.**

**Telles sont les faits. Nous croyons qu'il fallait les établir pour bien clarifier une situation que certains esprits ont intérêt à embrouiller.**

**LE CLUB DE HOCKEY DU SOLEIL**

## CHEZ LES AMATEURS

**LE BELANGER**

Dimanche, le 12 février, le Cap St-Ignace recevait le club Bélanger Ltée, de Montmagny. Ce dernier a gagné la partie au score de 4 à 3. Le 5 mars le Bélanger sortait de nouveau victorieux contre le Cap St-Ignace au score de 0 à 4.

**HOCKEY A COURVILLE**

Mercredi soir le Courville Amateur recevra la visite du Citadel Brick de Boischatel à 8 h. 30. La joute promet d'être très intéressante. Nous comptons sur une foule considérable. Malgré la défaite du Courville aux mains du J.-A. Mathieu dimanche dernier ce club lance de nouveau un défi au J.-A. Mathieu pour dimanche prochain après-midi et avec un jeu de $15.00

**LE LAURIERVILLE VAINQUEUR**

Le Plessisville senior a été battu par le Laurier par un score de 2 à 1 dans une partie très chaude sur la patinoire locale.

C'est encore là une victoire qui revient tout à l'honneur de notre club. M. René Lehoux de Charny mit la rondelle au jeu.

"Le Bienvenu" de Lyster et "Les Castors" de Laurierville se sont rencontrés sur la patinoire locale. Le score fut de 2 à 1 en faveur des "Castors".

**"LE BELANGER" A DEFAIT "LE CAP ST-IGNACE"**

Montmagny, (D.N.C.)—Dimanche, le 5, eut lieu à Montmagny, sur la patinoire de l'Association Sportive une joute de hockey très intéressante entre les clubs "Le Bélanger" et "Le Cap St-Ignace". Une température idéale a favorisé nos joueurs. Une bonne assistance se fit remarquer. "Le Cap St-Ignace" a fini par mordre la poussière, et un score de 5 à 4 fut enregistré en faveur de "Le Bélanger".

**CAP ST-IGNACE VS L'ISLET-STATION**

Par la présente nous tenons à protester contre la manière peu courtoise et surtout peu sportive dont a fait preuve le l'Islet Station lors de la rencontre du Cap St-Ignace à l'Islet. Nous tenons à protester contre le rapport communiqué aux journaux disant que le score était de 3 à 1 alors qu'il était de 2 à 1 à la fin de la deuxième période alors que dégoutés les joueurs du Cap St-Ignace ont abandonné la partie. Il est faux aussi qu'un enjeu de $50 ait été offert. Le capitaine et le coach du St-Ignace: Gérard Tondreau et Robert Cloutier.

**LE REX**

Samedi paraissait dans ce journal un article s'adressant au Rex, sous le titre "Un oubli". Le Rex ne peut oublier l'immense surprise que le Collège St-François d'Assise a eu en rapportant la victoire sur lui. Malheureusement cet article serait très intéressant s'il n'avait pas été rempli de faussetées. Seul le nombre des points est véridique et tous les joueurs qui figuraient sur l'équipe étaient des joueurs réguliers du Rex. La bonne fortune qui a favorisé le club C. S.F.A. a paru se transformer immédiatement en une peur affreuse de la part de celui-ci car il refusa les offres réitérées du Rex, lui demandant de lui accorder une partie revanche. La fortune est capricieuse.

**SPORT A MONTMAGNY**

Montmagny, (D.N.C.)—Une joute de hockey des plus agréables eut lieu hier soir ici sur la patinoire des Frères du Collège du Sacré-Cœur entre les clubs "Hôtel Saint-Louis" et "Collège du Sacré-Cœur", deux clubs locaux. La note dominante de cette joute fut l'esprit sportif de tous les joueurs et la foule a approuvé par ses rires, cris et bons mots tous les joueurs au programme. Un score de 5 à 4 fut enregistré en faveur du "Collège du Sacré-Cœur". Ce fut une partie de plaisir surtout.

ALIGNEMENT

| Collège du Sacré-Coeur | | L'Hôtel St-Louis |
|---|---|---|
| A. Blais | Buts | P.-E. Gagné |
| Frère Arcadius | Déf. | L. Pelchat |
| Frère Aurèle | Déf. | R. Gauvin |
| A. Rioux | Centre | M. Tondreau |
| P. Lemieux | Aile g. | M. Gagnon |
| R. Bégin | Aile d. | E. Derjardins |
| Ls.-P. Pelletier | Subs. | U. Tondreau |
| R. Harrison | " | B. Bernier |
| D. Belzile | " | J.-P. Tremblay |
| G.-E. Binet | " | C. Normand |

Arbitre: Frère Euclide.

1ère période: Hôtel St-Louis: C. Normand (Marcel Tondreau)

Collège du Sacré-Cœur: A. Rioux, (Lemieux P. et Bégin R.)

2ème période: Collège du Sacré-Cœur: Frère Aurèle.

3ème période: Hôtel St-Louis: Marcel Tondreau (U. Tondreau).

Collège du Sacré-Cœur: Frère Arcadius.

Hôtel St-Louis: Marcel Gagnon.

Collège du Sacré-Cœur: A. Rioux, 2 fois.

LISEZ LES ANNONCES
Faites valoir votre dollar.

## BEAUCEVILLE DECROCHE LE TITRE

Valley Junction, 8. — (Spécial) — Dans une partie fort contestée les Canadiens de Beauceville ont remporté hier soir, le championnat de la Beauce en triomphant du Valley Junction au score de 3 à 1, après 10 minutes de jeu supplémentaire. C'était la troisième rencontre entre ces deux clubs, la première partie ayant été annulée au score de 0 à 0, après 70 minutes de jeu.

Dimanche, les Canadiens disposaient du Valley Junction, par 1 à 0 en 72 minutes. Hier soir, il a fallu une nouvelle supplémentaire pour permettre au Beauceville de gagner.

Le champion de la Beauce saura dignement représenter la Beauce dans la série pour la Coupe A. Paquet avec l'Hôtel de Ville, champion de la Ligue des Bons Sports.

Monsieur Henri Renaud, président de la ligue, présentera son trophée samedi soir au Beauceville, au cours d'un banquet qui sera offert aux nouveaux champions.

Après un peu plus de 14 minutes de jeu, Philippe Fortin, le jeune centre du Beauceville, accepta la passe de Demers pour compter le premier point de la partie.

Le Valley Junction égalisa au milieu de la seconde session, à la suite d'un jeu très brillant de la ligne C. Bisson-Gagnon-Cliche. Bisson scora ce qui devrait être le seul point des locaux.

Aucun point ne put être enregistré dans la troisième période. C. Bisson eut une chance unique de scorer le point qui eut donné la victoire au Valley Junction, lorsqu'il reçut une passe qui lui permit d'être seul avec Duquette. Le disque ricocha sur les jambières du gardien de buts des Canadiens, pour glisser à côté du filet.

Au début de la période supplémentaire, Charles Belleau accepta une passe parfaite de C. Parent pour déjouer Lessard. Le Valley fit des efforts désespérés pour égaliser de nouveau, mais la chance ne voulut pas lui sourire. Finalement, alors que les locaux exécutaient une attaque à 5 hommes, C. Parent se présenta seul devant Lessard qui n'avait aucune chance de bloquer. Ce point scella le sort de la partie.

Mitchell et Belleau furent blessés au cours de cette dernière période mais purent revenir sur la glace quelques minutes après.

Walter Derouin était en charge de la partie.

| BEAUCEVILLE | | V. JUNCTION |
|---|---|---|
| | Buts | |
| Duquet | | Lessard |
| | Défenses | |
| Belleau | | Lebel |
| Mitchell | | B. Tremblay |
| | Centres | |
| Demers | | A. Tremblay |
| | Ailes | |
| Lacombe | | Bisson |
| Poulin | | Dumas |

Subs. Beauceville : Nadeau, Lachance, Parent, Fortin et Couture.

Subs. Valley Junction : Doyon, Labbé, Gagnon et E. Cliche.

SOMMAIRE

Première période
1—Beauceville, Fortin (Demers) 14.12
Punition : aucune.
2—Valley Junction, C. Bisson (Gagnon-Cliche) 13.25
Punition : aucune.
Troisième période
Pas de points.
Punitions : Dumas, Parent, Cliche.
Période supplémentaire
3—Beauceville, Belleau (Parent) 0.55
4—Beauceville, Parent 6.17
Punition : aucune.

## LE LA TUQUE JOUERA CONTRE LES GRANITES DEMAIN SOIR A L'ARENA

C'est l'une des plus belles parties de hockey amateur qui se disputera demain soir, à l'aréna, lorsque le vainqueur du Trenholme Park, de Montréal, le La Tuque, rencontrera les fameux Granites, qui ont plusieurs victoires à leur crédit, dont deux contre les Canadiens de Sherbrooke, qu'ils ont défaits de nouveau, hier soir, au score de 3 à 2.

La renommée des Loups du Nord n'est plus à faire. Ce club possède des vétérans qui ont fait leurs marques non seulement comme amateurs mais aussi comme professionnels. Les amateurs québecois ont sans doute encore en mémoire la magnifique partie d'exhibition qu'ils ont jouée, le 2 mars, contre le Soleil, leader de la Railway-Paper. Si les anciens champions de la Provinciale n'ont pu vaincre les Tricots Noir et Or, ils n'ont pas moins fourni du beau jeu.

Avec des joueurs tels que les Bolduc, Lajoie, Rioux, Génois, Mongrain, Wilkins, Braithwaite, le La Tuque pourrait bien faire baisser pavillon au Granites qui porte dignement les couleurs québecoises depuis l'ouverture de la série pour décider du championnat amateur intermédiaire de la province.

Les amateurs québecois ne manqueront pas de se rendre nombreux à l'aréna pour applaudir aux prouesses des Granites, qui vont faire plus que leur possible pour triompher des redoutables Loups du Nord. Les joueurs québecois sont maintenant bien aguerris par suite des victoires consécutives qu'ils viennent de remporter et qu'ils veulent multiplier pour décrocher le titre tant convoité. La partie commencera à 8 heures 30 précises.

## LE HOCKEY

LA N. H. L. :

| | |
|---|---|
| Toronto | 2 |
| Montréal | 7 |
| Canadiens | 1 |
| Americans | 2 |
| Ottawa | 1 |
| Chicago | 5 |
| Boston | 4 |
| Détroit | 1 |

LIGUE INTERNATIONALE :

| | |
|---|---|
| London | 4 |
| Détroit | 3 |

CANADO-AMERICAINE :

| | |
|---|---|
| New-Haven | 2 |
| Providence | 7 |

SERIE ALLAN

INTERMEDIAIRES :

| | |
|---|---|
| Trenholme Park | 0 |
| xLa Tuque | 1 |
| (x) gagne la série. | |
| xGranites | 3 |
| Sherbrooke | 2 |
| (x) gagne la série. | |

LIGUE DE BEAUCE :

| | |
|---|---|
| Valley Junction | 1 |
| Beauceville | 3 |

## CEDULE

CE SOIR

La N. H. L.
Aucune joute.
Can-Américaine
Boston à Philadelphie
Ligue Internationale
Buffalo à London.

### Pratique du "Soleil"

La pratique du "Soleil" n'aura pas lieu jeudi soir à cause de la partie Granites vs La Tuque. Les joueurs des tricots noir et or pratiqueront cependant samedi, de 4 à 5 heures. Avis aux intéressés.

### Derby de Beauport

Le derby de St-Michel de Beauport sera couru dimanche le 12 mars. La distance à parcourir sera d'environ 3 milles. Le prix d'entrée est de $1.00 par attelage d'un chien.

La course est ouverte à tous les amateurs de Beauport, Giffard, Courville, St-Michel, Ste-Thérèse, Saint-Joseph, Bourg-Royal et Laval.

Les entrées seront fermées à 10 heures vendredi soir le 10.

S'adresser à M. Joseph Dufresne, organisateur.

## LES MAROONS ONT BATTU LE TORONTO

Montréal, 8.—Conduite par le brillant Jimmy Ward, qui à lui seul encagea quatre fois la rondelle à la suite d'efforts individuels, les Maroons ont écrasé hier les champions du monde. Le score a été de 7 à 2. Plus de 11,000 personnes furent témoins d'une joute rapide et excitante dont le résultat n'affecte toutefois par le "standing" des clubs. Haynes, Conacher et Brydson furent les compteurs des Maroons à part Ward tandis que Jackson et Bailey enregistraient les deux points du Toronto.

ALIGNEMENT

| Toronto | | Maroons |
|---|---|---|
| Chabot | Buts | Kerr |
| Horner | Défenses | L. Conacher |
| Clancy | | Noble |
| Blair | Centres | Smith |
| Downie | Aile D. | Ward |
| Gracie | Aile G. | Northcott |

Subs Toronto : Levinsky, Day, Primeau, Jackson, C. Conacher, Bailey, Cotton, Thoms.

Subs. Maroons : Wenthworth, Trottier, Brydson, Haynes, Kilrea, Duguid, Robinson, Wilcox.

Arbitres : Mike Rodden et Billy Bell.

SOMMAIRE

prejière période
1—Maroons, Haynes (Robinson) 0.05
2—Maroons, Ward. 15.27
3—Maroons, L. Conacher (Smith) 16.30
Punitions : Blair, Smith, C. Conacher.
Deuxième période
4—Maroons, Ward (Smith) 4.51
5—Toronto, Jackson. 18.30
Punition : Horner.
Troisième période
6—Maroons, Ward. 3.25
7—Toronto, Bailey (Thoms, Clancy). 10.32
8—Maroons, Ward. 10.53
9—Maroons, Brydson (Duguid, L. Conacher) 15.05
Punition : Trottier.

### La ligue Nationale de balle molle

La première assemblée de la ligue Nationale de balle molle aura lieu ce soir chez M. Nap. Côté, 74 boulevard des Fossés. Tous les clubs qui faisaient partie de la ligue l'an dernier et ceux qui désireraient en faire partie cette année, sont priés d'envoyer deux de leurs représentants à cet endroit, pour 8 heures précises.


NE FAITES PAS ERREUR

● Ne négligez pas les petites dépenses quand vous voulez économiser. Prenez la méthode la plus économique connue. Diminuez le coût tout en ayant un meilleur confort avec la fameuse "LAME BLEUE." Avec chaque "LAME BLEUE" vous pouvez vous raser—encore—et encore. Voilà de la vraie économie.

*La Lame Bleue est faite en sus de la Lame Gillette régulière vendue dans le paquet vert.*

# Billets Gratis pour les Joutes de la Can.-Am. à l'ARENA


## ONDULATION PERMANENTE

**$1.50**

Nos ondulations permanentes rendent vos cheveux plus élégants, doux et soyeux.

**TRAITEMENT $1**
à l'huile et votre coiffure, seulement $1.00.

**$5.00 PERMANENT $3**
Croquignol Lido maintenant

*Garantie de six mois*

Ondulation à l'eau, Komol . . . . . 50c
Shampoo, manicure, coupe . . . . . 75c
Ondulation aux papiers . . . . . 1.00

**POUR APPOINTEMENT Téléphonez : 9404**

## Salon LIDO

84 DORCHESTER (coin St-Joseph) OUVERT LE SOIR



## •*Profitez des bas* PRIX que nous vous offrons !

Nous avons toujours en magasin un assortiment des plus complet de quincaillerie, accessoires électriques, peintures, vernis, etc., etc. . . . Nous avons aussi des Radios au plus **Bas Prix.** Venez vous en convaincre par vous-même.

**Une Visite est Sollicitée**

## CANTIN & FILS

MARCHAND GENERAL

**555 ST-VALLIER -:- TEL.: 7123**



**Prenez l'habitude de faire vos achats d'articles de pharmacie à l'une des deux**

## Pharmacies COUTURE

**Vous serez assurés de toujours les avoir aux plus bas prix du marché.**

**Vos Prescriptions seront remplies avec soin et à un prix très raisonnable.**

## Phamacies Couture

51 rue ST-JOSEPH Tél. 4-4031 et 29½ CHEMIN STE-FOY Tél. 7960



*Madame!... Monsieur!...*
SONGEZ A VOTRE
**Chaussure de Pâques**

Venez choisir parmi notre Nouveau Stock de Chaussure du Printemps - Choisissez **tout de suite pour bénéficier de l'Offre Spéciale des BILLETS D'ENTREE !**

PRIX PLUS INTERESSANTS QUE JAMAIS !

GAGNEZ UN BEAU BILLET !

779 rue St-Vallier **J.-H. DROLET** Tél.: 4-1491

## Voici COMMENT LES GAGNER:

Il suffit de faire un achat chez l'un ou l'autre des annonceurs de cette page—(NE DETACHEZ PAS LES ANNONCES)—attacher le reçu d'achat à votre estimé et l'envoyer à l'Editeur du Concours de Hockey "Le Soleil" Québec avant midi vendredi prochain.

LES PRIX POUR CE CONCOURS SERONT DES SIEGES RESERVES POUR LA JOUTE PROVIDENCE A QUEBEC, DIMANCHE APRES-MIDI LE 12 MARS.

Les estimés pourront être faits sur du papier ordinaire si on le désire.—Rappelez-vous que vous pouvez soumettre un estimé pour chaque achat d'une valeur de 50 sous.

## Prenez part à cet intéressant Concours hebdomadaire . . . . . Vous pouvez *Gagner un Prix!*

## BILLETS GRATIS pour Chaque Joute

## REGLES du CONCOURS

1—Tous les lecteurs du "Soleil" ont chacun le droit de prendre part à ce concours.

2—Le concours consiste à estimer le nombre de points qui seront enregistrés par chacune des équipes de la Canado-Américaine nommées dans la formule d'entrée ci-dessous. (Chaque formule d'entrée ne s'applique qu'à la partie qui y est spécifié).

3—Les estimés pourront être faits sur du papier ordinaire si on le désire, mais ils devront suivre la formule fournie ci-dessous.

4—Chaque estimé devra être attaché à une feuille ou reçu de vente d'une maison dont l'annonce paraît dans cette page. Un estimé pourra être fait pour un achat d'une valeur de 50 sous, et un estimé additionnel pour chaque achat subséquent d'une valeur de 50 sous.

## "LE SOLEIL"

FORMULE-ESTIMES DU CONCOURS DE HOCKEY

D'accord avec les règles de votre concours, telles qu'imprimées ci-dessus, j'estime le nombre total des points qui seront enregistrés par chacune des équipes dans la joute Providence à Québec le 10 mars,

Providence..... pts Québec..... pts

NOM .....

ADRESSE ..... Tél. No .....

## 20 BILLETS De Siéges Réservés Donnés "Gratis"

5—Les estimés adressés à l'Editeur du Concours de Hockey, "Le Soleil", devront être reçus au bureau du journal avant midi, vendredi 10 mars.

6—Cette semaine, 20 billets de sièges réservés pour la joute de la Can.-Am. à l'Aréna seront accordés comme suit: Au premier estimé juste ou le plus approchant, 4 billets; aux trois estimés suivants justes ou les plus proches, 2 billets chacun; aux autres dix estimés justes ou les plus proche, un billet chacun.

7—La décision de l'Editeur du Concours sera acceptée comme finale. "Le Soleil" ne pourra entamer aucune correspondance en rapport avec ce concours.

8—Les noms des gagnants du concours seront publiés dans notre édition du samedi. Les billets seront adressés aux gagnants par la poste aussitôt que l'Editeur du Concours aura donné sa décision sur chaque concours.

**Seulement . . . . . $55**

Fabriquée par la Cie Beatty. Machine neuve faite au Canada. Pleinement garantie. Soutenue par une organisation, 60 ans d'existence et ayant 80 magasins donnant le service d'Halifax à Vancouver.

ACHETEZ MAINTENANT !

• *et bénéficiez de l'offre du "Soleil" — Procurez-vous, par votre achat, un grand nombre de chances dans le Concours !*

## Le Magasin Beatty

39 de la Couronne, Québec Tél. : 9862 | 141½ Commerciale, Lévis Tél. : 978



## ROBERT MORENCY

Vente et Réparation de RADIOS, REFRIGERATEURS, LAVEUSES, BALAYEUSES et ACCESSOIRES ELECTRIQUES.

En venant nous voir vous constaterez que nos assortiments sont les plus considérables en ville — et nos prix absolument raisonnables.

Pour votre service, téléphonez **4-4316**

## ROBERT MORENCY

**536-538 RUE ST-JEAN - - QUEBEC**

Echangez vos VIEUX MEUBLES
A L'OCCASION DE VOTRE DEMENAGEMENT

*Achetez tout de suite et gagnez plusieurs BILLETS D'ENTREE!*

Venez choisir ce qu'il vous faut en fait de meubles pour le déménagement. **Venez tout de suite, et procurez-vous des CHANCES de GAGNER quelques beaux BILLETS pour L'ARENA !**

446 St-Joseph **J.-W. CANTIN** MEUBLES Québec



## Tous les Sports dans un seul magasin.

Nos assortiments en fait d'articles de Sport sont tellement considérables que nous ne croyons manquer de quoi que ce soit.

Des prix pour accommoder toutes les bourses vous attendent également.

**Si c'est du sport nous l'avons.**

**Nap. Côté Sporting Goods**

74 Blv. des Fosses-Québec
Tél: 4-3242



## SPORTS!

*Roulez vos Cigarettes avec le* TABAC **"WHISTLE"**

**COUPONS**

dans chaque paquet

**Lemesurier Tobacco** (COMPANY)

427 ST-VALLIER QUEBEC

**Tél. : 8427**



## I.-A. FORTIN Enr.

**123, rue St-Joseph -- 166 Blv. des Fossés**

MARCHANDISES SECHES

## GROS & DETAIL

**QUALITE pour QUALITE**

Les prix sont toujours plus bas chez **FORTIN**

SPECIAL CETTE SEMAINE
RUGS d'autos en laine avec frange $3.90 pour **$2.24**
QUANTITE LIMITEE A CE PRIX



## PROFITEZ DES GRANDES AUBAINES QUE NOUS VOUS OFFRONS DURANT LE MOIS DE MARS

Nous avons toujours en magasin un grand assortiment de gants, Bas, Sous-Vêtements pour Dames, Messieurs et Enfants

## ADELARD LALIBERTE

Marchand de Nouveautés

124 rue Durocher -- Tél.: 3-3430 -- Québec



## STUDIO ST-JOSEPH

*Tous travaux de verreries faits par des experts*

ARTISTE-VERRIER

VITRAUX D'ART, DECORATION

Verreries d'Eglise, vitraux peints Mosaïque, Vitraux mis en plomb et cuivre, Miroirs-Bizeaux, Eeaillage avec couleurs, Décoration de statue et d'autel, etc.

## STUDIO ST-JOSEPH

46 rue CARON :-: Québec

Tél.: 3-3187



## T. SIMARD

offre le mieux, en fait de qualité, bon marché, variété. Chaque cinquante sous dépensé ici, **vous donnera une chance de gagner un des prix de ce concours,** en plus de vous procurer ce dont vous avez besoin à des prix fort avantageux.

## T. SIMARD

**710 rue St-Vallier**
St-Sauveur


### St-Raymond

**Noces d'argent**

Les parents et amis de M. et Mme François-G. Paquet se sont réunis, dimanche dernier, à la résidence de Mme Vve Norbert Trudel afin de leur causer une surprise à l'occasion de leur vingt-cinquième anniversaire de mariage. De très jolis cadeaux leur furent présentés et l'on s'amusa avec joie et entrain jusqu'aux petites heures du matin. A minuit, un magnifique réveillon chargé de mets les plus délicieux fit honneur à tous les appétits et était présidé par M. Joseph Barrette, fils des jubilaires.

Etaient présents à cette joyeuse réunion de famille : les enfants issus d'un premier mariage, M. Alphonse Paquet, M. et Mme Eugène Paquet, M. et Mme Albert Gingras, M. et Mme Antoine Voyer, MM. Joseph et Raymond Barrette, Albert Paquet, Cécile, Irène, Gabrielle et Charles Paquet ; les frères et soeurs de la jubilaire, MM. et Mmes Louis Alain, Joseph Plamondon, Arthur Plamondon, Honoré Plamondon, Joseph Girard, Raymond Plamondon, de Desbiens, Joseph Cloutier, Mme Vve Raymond Vézina, Mme Vve Norbert Trudel, Mme Vve Charles Readman ; cousins et cousines, M. Anselme Plamondon, M. et Mme Jules Bussières, Québec, MM. et Mmes Philémon Bussières, Herménégilde Jobin, Sylvio Vézina, Odilon Lortie, J.-B. Vézina, J.-B. Berrouard, Arthur Lortie, Donnacona, Joseph Alain, Pierre Duval, Philémon Girard, Xavier Moisan, Pierre Gingras, Ed. Readman, Henri Readman, Alex. Dion, Jules Plamondon, Robert et Paul-Emile Plamondon, Georges Girard, Hilaire Alain, Mendoza Paquet, Mlles A.-M. Readman, Hénédine Vézina, Albertine Vézina, Thérèse, M.-Rose et Elisabeth Readman, Blandine Plamondon, Hélène Cloutier ; les petits-enfants, Brigitte, Hélène, Yvonne, Emilien et Rosaire Gingras, Lauréat, Jean-Paul, Flore, Julienne, Gérard et Philippe Barrette, Antoinette, Pauline, Jean-Marie et Thérèse Voyer.

Vint ensuite les voisins et amis : MM. et Mmes Alexandre Paquet, Joseph Jobin, M. Edmond Paradis, Mme Frs Martel, M. et Mme René Châteauvert, Mlles Rosalia Moisan, Marguerite Jobin, M.-Anne Jobin, Cécile Martel, Georgine Châteauvert, Arthur Marcotte, Adélard Perrault, Jean-Ls Godin, Hilaire Dion, Alain Plamondon, Alexandre Plamondon, Léo Bellerive.

La musique des plus entraînante nous fut jouée par quelques-uns de nos bons musiciens. Citons : M. Léo Bellerive et Mlle Cécile Martel qui nous jouèrent d'admirables morceaux de piano, MM. Joseph Cloutier et Albert Paquet n'en furent pas moins intéressants dans de jolis airs de violon.

Nous devons nos plus sincères remerciements aux organisateurs de cette agréable soirée ainsi qu'à nos musiciens qui nous firent entendre des morceaux sonores et harmonieux.

**Fête**

Mme Arthur Lirette fut l'objet d'une très joyeuse réunion à l'occasion de son cinquantième anniversaire de naissance. De magnifiques cadeaux lui furent présentés entr'autre un chesterfield et bouquet naturel.

Parmi les invités nous devons citer: Mme Vve Johnny Martel, M. et Mme Geo. Martel, M. et Mme Thomas Paquet, M. et Mme Achille Vézina, M. et Mme Weilie Lefebvre, Jeanne-d'Arc et Florienne Lirette, Mlles Bernadette, Alice et Simone Rochette, Gabrielle Rochon, Emélia et Germaine Huot, Gabrielle Gingras, Irène et Aline Lortie, Françoise et Madeleine Lefebvre, MM. Antonio Paquet, Alphée, Robert, Gaspard, Darius et Marc-Arthur Lirette, Lucien-A. Bussières, Ovila Lefebvre et Arthur Genois.

Tous se sont séparés enchantés de cette joyeuse réunion de famille en souhaitant à Mme Lirette des jours de joie et de bonheur.

**Départ**

Nous regrettons d'apprendre le départ du Rév. Frère Cassien qui dirigeait la chorale depuis plus d'un an à notre collège. Il est remplacé ici par le Rév. Frère Isidore. A celui qui nous a quitté et à son successeur nous souhaitons succès et persévérance dans leur nouvel état.

**Va-et-vient**

— Mme Alex. Migner et Mlle Allen sont chez Mme Marcotte et M. M. Plamondon.

— M. Art.-Elz. Dion, marchand, est allé à Montréal où il doit assister aux funérailles d'une parente.

— Mlles Marguerite Letarte et Simone Leclerc sont allées à Montréal récemment.

— M. et Mme Alfred Gilbert sont de retour de Donnacona où ils ont assisté aux funérailles de Mme Gilbert mère de M. Gilbert.

### Rivière-à-Pierre

**Une maison incendiée**

Récemment, une maison à deux logements et appartenant à M. Moïse Robitaille, fut rasée par les flammes. Il pouvait être 5.30 hrs, le matin, lorsqu'un crépitement sinistre se fit entendre dans un appentis attenant au loyer occupé par la famille de M. Léopold Lavoie. On s'empressa d'ouvrir une porte pour s'enquérir de l'état des choses, ce qui donna une issue favorable aux flammes qui se propagèrent avec une rapidité telle que les locataires ont dû fuir à demi vêtus et par un froid sibérien, chez leur voisin, M. Jean-Baptiste Voyer, dont la demeure séparée du brasier par la largeur du chemin, ne fut sauvée qu'avec difficulté. Vu l'heure matinale de cé désastre, nous sommes cependant chanceux de ne pas avoir à enrégistrer des pertes de vie. L'évaluation de la bâtisse consumée est partiellement couverte par les assurances ; par contre, le locataire, M. Léopold Lavoie déplore la perte totale de son mobilier, lingerie, provisions, etc.

**Va-et-vient**

—Mlle Alice Déry, de Proulxville, est venue en visite chez M. et Mme Lucien Sanscartier.

—Mmes Philéas Godin et Amédée Gagnon sont allées à Montréal.

—M. Xavier DesHarnais, de Limoilou ; M. et Mme Elzéar Néron, de St-Samuel, sont venus en visite chez M. et Mme Josaphat St-Pierre.

—Mme Adélard Godin était en promenade à Québec, le 30 janvier.

—M. et Mme Alfred Barrette, de La Tuque, et M. et Mme Rosaire Hamel, de St-Raymond, sont venus en visite chez M. et Mme Albert Légaré.

—Mme Josaphat St-Pierre et Mlle Antoinette St-Pierre sont allées à St-Raymond, ces jours derniers, pour assister aux funérailles de Mme Chs Déry.

—M. André Chrétien est de retour d'une promenade à Maskinongé, Ste-Ursule et Louiseville chez des parents et des amis.

—M. Josaphat St-Pierre est de retour d'un voyage d'affaires à Montmorency.

—Mlles Yvette et Angela Godin sont allées en promenade à Québec.

—Mme Chs-Ed. Chrétien est maintenant en bonne voie de guérison d'une blessure à un poignet qu'elle s'est cassé en tombant.

Les demoiselles Enfants de Marie ont eu une réunion spéciale, dimanche après-midi, le 5 février, pour former un nouveau conseil. Ont été élues : Mlle Simonne Dallaire, présidente ; Mlle Gabrielle Tremblay, vice-présidente ; Mlle Maria Godin, secrétaire ; Mlle Jeannette Voyer, asst.-secrétaire ; Mlles Gertrude Côté, Bernadette Laflamme et Cécile Blanchet, conseillères.

### Robertsonville

**Va-et-vient**

—Mlle Cécile Caron, de l'Hôpital St-Joseph de Thetford, dans sa famille depuis quelques jours.

—Mlle Gabrille Fillion, de passage à Scott, visitant des parents.

—Mme Josaphat Bisson est retournée à Québec, après avoir passé quelque temps chez des parents.

—Mmes Honoré Guay et Nap. Fortier de passage à Thetford-Mines récemment.

—M. Joseph Bisson à Québec, visitant son garçon à l'Hôpital Laval.

—M. et Mme Honoré Nadeau, de St-Méthode, chez des parents ici dernièrement.

—Mme Charles Fortin de passage à Sherbrooke, l'invitée de sa soeur, Mme J. Carignan.

—Mme Ernest Bolduc, est revenue par ici après avoir passé quelques temps à l'Hôpital.

—Mlle Lucienne Fortier, de Sherbrooke, est ici chez des parents pour quelque temps.

—Mme Ludger Bélanger, de Thetford-Mines, en visite chez des parents, ces jours derniers.

—Mmes Herm. Beaudoin et Jules Lemay, de Thetford-Mines, ici récemment.

—Mlle Marie-Anna Gagné, coiffeuse de Québec, est ici chez son oncle, M. Ulric Lachance.

—Mme Nap. Morin était à Thetford dernièrement.

### St-Isidore

*Décès*

M. Norbert Lavallée, célibataire, âgé de 77 ans, est décédé presque subitement jeudi le 9. Il était un peu grippé depuis dimanche mais personne n'aurait cru qu'il serait frappé si vite par la mort. Ses funérailles ont eu lieu le 13 au milieu d'une foule de parents et d'amis qui sont venus le reconduire à sa dernière demeure.

*Va-et-vient*

M. et Mme Ludger Larose, de St-Agapit, visitaient des parents ici la semaine dernière.

—M. Philémon Toussaint est revenu d'une promenade à Lévis, chez des parents.

—Mme Ed. Roberge, de Villemay, est venue à St-Isidore, ces jours derniers, visiter ses enfants, M. et Mme J.-T. Paradis.

—M. et Mme James Fillion et leur filette, de Thetford, visitaient leurs amis ici dimanche.

**Adieu au monde**

Mlle Adrienne Richard a quitté sa famille le 4 février pour entrer chez les Soeurs de la Ste-Famille à Sherbrooke. Nous lui souhaitons persévérance.

# LE CHOMAGE AU CONSEIL

(Suite)

fessionnelles a été ajouté à la Loi des Accidents du Travail".

"Quant à la question des allocations familiales", poursuit le député de St-Jacques, "les commissaires nous disent qu'en France et en Belgique un tel système a été adopté, mais que dans les autres pays il n'a pas été un succès. Les commissaires ont cru ne pas devoir recommander ce système parce qu'il aurait engouffré des sommes fabuleuses. D'ailleurs il est bon de faire remarquer ici que ce n'est pas toujours en frattant la population qu'on lui rend les plus grands services".

M. Vautrin commente ensuite le chapitre de l'hygiène industrielle et de la sécurité dans les usines, faisant remarquer à ce sujet : "Il s'agit d'avoir plus d'inspecteurs dans les usines pour la protection des ouvriers et de confier au service provincial d'hygiène l'inspection médicale des ouvriers. Ces recommandations nesont en somme que des corrections à nos lois, comme nous avons déjà des inspecteurs dans les établissements industriels. Elles seront réalisées bientôt, je l'espère, par notre distingué Ministre du Travail."

## L'ASSURANCE-CHOMAGE

Parlant ensuite de l'assurance-chômage, M. Vautrin dit que la Commission recommande un système basé sur un plan national. " Il nous faut absolument ce plan national", dit le député de St-Jacques, "car si la province seule s'occupait de la question, les ouvriers de l'étranger s'empresseraient de venir demeurer ici pour bénéficier ensuite de l'assurance-chômage. C'est un système qui doit être établi dans un cadre national, mais pas autrement Les Etats-Unis n'ont pas ce système. Il est peu exploité en Italie, en Allemagne et en Angleterre. Les commissaires nous disent que pour diminuer le chômage il importe surtout de développer notre commerce extérieur. Cette question intéresse tout particulièrement le fédéral et j'espère qu'on saura lui donner l'attention qu'elle mérite."

M. Vautrin relève alors quelques considérations des commissaires au sujet de l'aide au chômage, et il les commente ainsi : "Il existe au pays certains système d'après lesquels des travaux sont entrepris avec la contribution du fédéral, des provinces et des municipalités. Des sommes énormes ont été ainsi englouties et les ouvriers n'ont guère bénéficié de cette politique. C'est pour cela que le fédéral s'en est tenu ensuite au système des secours directs, car avec l'ancien système ce sont les contracteurs qui retireraient les plus grands bénéfices. A l'avenir les gouvernements devraient faire payer par les municipalités les matériaux, les terrains, etc, tandis que la main-d'oeuvre serait payée partiellement par le fédéral et le provincial. Cette politique entraînerait les municipalités à ne faire que des travaux réellement urgents et il n'en coûterait pas plus aux contribuables qu'avec les systèmes établis précédemment. Les secours directs serviraient alors à aider les vieillards et les ouvriers affectés par l'invalidité. Je crois que c'est le système que nous aurons dans un avenir rapproché. J'oubliais de dire que la municipalité restera propriétaire des travaux exécutés."

## ASSURANCE-MALADIE ET INVALIDITE

Les commissaires ont étudié ce système partout. Ils ne le recommandent pas pour l'instant, mais demandent au provincial de faire en sorte que tous les patrons puissent intéresser leurs ouvriers à s'assurer contre la maladie et l'invalidité, pour ensuite mettre le système en application dans un délai de cinq ans. Je crois que c'est la partie la plus intéressante du rapport, car je suis convaincu que nous devons faire plus pour cette catégorie de femmes et d'enfants de travailleurs qui n'ont pas les soins médicaux suffisants. Si nous pouvions habituer l'ouvrier à se créer un fonds de secours, il sera beaucoup mieux protégé, le capital humain sera conservé plus facilement et nous aurons alors complété le travail que fait sur ce point le service provincial de l'hygiène.

M. Vautrin rappelle qu'en France le système d'assurance-maladie et d'invalidité protège la femme et les enfants de l'ouvrier qui n'ont pas atteint seize ans.

"Chez nous", dit M. Vautrin, "il y a nombre de gens qui souffrent en silence parce qu'ils ne veulent point aller se faire soigner au dispensaire ou demander des secours médicaux gratuits. Si nous pouvions habituer la classe ouvrière à se protéger pour les jours sombres par une caisse spéciale nous aurions fait beaucoup. Nous avons déjà une institution qui fait beaucoup de bien de ce côté et c'est la Société Nationale d'Hospitalisation. Cette société est formée d'excellents médecins et l'ouvrier ne lui verse que $0.80 par mois pour obtenir tous les soins médicaux lorsqu'il sera malade ou invalide. Je crois que la Loi de l'Assistance publique devrait subventionner largement cette société pour aider les ouvriers à se mieux protéger.

"On nous dira", continue M. Vautrin ,"que ce système va faire des fonctionnaires de nos médecins. En France lorsqu'il s'agit de l'assurance-maladie, l'ouvrier choisit son propre médecin, et cela peut parfaitement se réaliser ici et nos médecins ne deviendront pas plus des fonctionnaires que ne le sont les médecins français, car l'ouvrier est obligé de payer un faible pourcentage des frais médicaux, ce qui tend à le dissuader de prolonger ses visites de praticien quand cela n'est plus nécessaire."

Le député de St-Jacques parle ensuite de l'Assistance publique et il donne lecture des remarques faites à ce sujet par les membres de la Commission des Assurances Sociales. "On a souvent critiqué", dit-il, "le système de l'Assistance publique, et on nous a cité l'Ontario pour démontrer que la situation était meilleure là-bas. Pourtant je constate dans un rapport du 1er juin 1931 qu'il y avait à cette date 6,000 orphelins dans les institutions de la province de Québec contre 1,700 dans la province d'Ontario.

A la même date, les vieillards et les enfants hospitalisés par le gouvernement de notre province s'élevait à 2,134, tandis qu'il était de 723 seulement dans l'Ontario. Il y avait en tout 10,000 personnes dans nos refuges et orphelinats, contre 2,000 dans ceux de l'Ontario.

M. Vautrin cite un rapport de M. Arthur St-Pierre, de Montréal, rapport basé sur la vitesse de 173 établissements de charité. Dans ces établissements on trouvait 33,000 lits occupés par des indigents, soit un nombre trois fois plus élevé que celui des indigents hospitalisés en Ontario.

## REPONSE AUX CRITIQUES

"On viendra nous dire", conclut M. Vautrin, "que nous sommes à la queue du monde civilisé au point de vue de la législation sociale. M. St-Pierre estime à $9,000,000 la valeur économique du travail des religieuses dans ses institutions de charité. Il repartit cette somme comme suit : 4,600 religieux et religieuses à $1,000 par année, soit $4,600,000 ; $2,000,000 pour les intérêts à 5 p. c. de la somme de $40,000,000 investie dans ces institutions et $3,400,000 pour le fonds d'amortissement. Ajoutons à ceci que le gouvernement a donné l'année dernière $4,700,000 pour l'Assistance publique et $1,237,000 pour les asiles d'aliénés et pour l'entretien des bâtisses.

"On nous dira qu'en 1931 le gouvernement de l'Ontario a donné pour les mêmes fins $12,671,000, mais on oublie de dire qu'il a perçu une somme de $5,223,000 des municipalités pour la pension des vieillards et l'aide aux nécessiteux. Ce sont en grande partie les municipalités qui supportent les hôpitaux, et sur une somme de $12,000,000 payée à cette fin par l'Ontario les municipalités ont dû verser $7,000,000.

M. Vautrin dit encore que l'Ontario aide les mères nécessiteuses, mais que sur un pourcentage de 30 p. c. affecté à la pension des vieillards et des mères nécessiteuses les municipalités doivent verser 20 p. c. Il rappelle qu'au dernier exercice le gouvernement de la province de Québec a versé $4,764,000 pour l'Assistance publique et que sur ce montant les municipalités n'ont eu à débourser que $1,284,000. "C'est l'Assistance publique qui, depuis dix ans, a sauvé nos institutions", dit M. Vautrin, "et quand tout récemment on a reproché au gouvernement de ne pas payer les montants dus en vertu de l'Assistance publique, c'est un signe que tous reconnaissent ce système comme une nécessité."

Le député de St-Jacques dit ensuite qu'en outre le gouvernement de la province donne de nombreux octrois à nos institutions de charité et qu'il garantit les intérêts et le fonds d'amortissement des emprunts de ces maisons qui s'élèvent à $17,761,000.

"Voilà les bienfaits de l'Assistance publique", dit M. Vautrin, "et les critiques faites à propos de ce système étaient injustes ; jamais elles n'ont été justifiées par les événements."

Le député de St-Jacques rappelle que M. Arthur Sauvé a critiqué cette loi lorsqu'il était le chef de l'Opposition à l'Assemblée législative, mais M. Duplessis intervient :

M. DUPLESSIS : C'est à la suite des remarques de M. Sauvé que le gouvernement a amendé la loi de l'Assistance publique.

M. VAUTRIN : Je l'ignore, mais ce que je sais, c'est que ce système a été injustement critiqué autrefois et qu'aujourd'hui la gauche en fait grand état.

## LES UNITES SANITAIRES

M. Vautrin fait écho à la parole de l'honorable M. Taschereau, qui déclarait l'an dernier que le plus vite les unités sanitaires seraient établies dans tous les comtés de la province, le mieux ce serait pour toute la population. Le député de St-Jacques cite des statistiques qui démontrent que l'an dernier, dans les comtés où il n'y avait pas d'unité sanitaire, le taux de la mortalité infantile s'est établi à 107 tandis que cette année, dans les comtés favorisés d'une unité sanitaire, ce taux était de 83 par 1000 seulement.

"C'est un beau résultat, et il faut féliciter le gouvernement d'avoir favorisé l'établissement de ces organismes sanitaires. M. Vautrin exprime le voeu que l'on pourra un jour ou l'autre accepter la recommandation de la Commission des assurances sociale à l'effet que tous les comités de la province devraient être dotés d'une unité sanitaire. Le député de St-Jacques, M. Vautrin, voudrait que la métropole profite des grands avantages des unités sanitaires et il souhaite que le département s'entende avec les autorités municipales de Montréal pour que les citoyens de la plus grande ville de la province en profitent aussi.

## PENSIONS DE VIEILLESSE

M. Vautrin déclare que le rapport des commissaires est très clair à ce sujet. Il ajoute que depuis cinq ans, certains orateurs conservateurs ont reproché au gouvernement de n'avoir pas accepté la loi fédérale des pensions aux vieillards. Les commissaires ont déclaré dans leur rapport que le gouvernement de la province devrait accepter cette loi et organiser dans Québec un système pour mettre la loi fédérale en force et faire profiter nos vieillards des octrois fédéraux.

Le premier ministre de cette province avait raison de dire que la loi fédérale était surtout faite pour les provinces où l'on n'a pas d'institutions de refuge pour les vieillards. Dans l'Alberta on n'a qu'une institution de ce genre tandis que nous en avons 58 dans Québec.

"Cete loi n'est pas faite pour l'est, dit l'orateur, et nous devons continuer d'aider nos institutions d'hospitalisation, augmenter même, si possible, nos octrois, car un vieillard est mieux dans une institution de ce genre, bien nourri, bien logé, soigné, qu'avec $20 par mois dans une chambre de hasard, où il n'a que la solitude comme compagne.

"Nous ne sommes pas les seuls à dire que la loi fédérale n'est pas bonne pour les provinces de l'est, M Bennett l'a laissé entendre lui-même quand il a déclaré que la loi fédérale imposait des restrictions aux provinces.

"L'honorable M. Taschereau disait la même chose en 1929 et il ajoutait qu'il n'avait aucune hésitation à dire que la loi fédérale était injuste et qu'elle constituait un fardeau pour la province de Québec. Cette loi est inapplicable chez nous."

M. Vautrin donne l'opinion de M. Arthur Sauvé, alors chef de l'Opposition à Québec. Questionné directement pour savoir s'il était favorable à la loi, M. Sauvé déclarait qu'il n'était pas prêt à accepter la loi telle que présentée et il recommandait la formation d'un comité spécial pour étudier la question.

Les provinces de l'ouest ont bien accepté la loi mais elles ont organisé leur affaire pour faire porter une partie du coût de l'opération de la loi aux municipalités. Dans Ontario, les municipalités paient 20 pour cent des dépenses et ce pourcentage monte jusqu'à 50 pour cent dans le Manitoba. Dans l'Alberta il est de 10 pour cent. Dans les cinq provinces du pays qui sont sous le régime de la loi fédérale, il en coûte $30,000,000 par année pour l'opérer.

Le député de St-Jacques est d'avis que la Chambre devrait demander à Ottawa de donner à Québec la part qui lui revient des octrois fédéraux. On distribue des octrois spéciaux dans les autres provinces et Québec n'a rien. On devrait exiger une part de ces sommes et la distribuer aux vieux, aux pauvres.

## DES STATISTIQUES

M Vautrin cite des statistiques et donne des chiffres sur les subventions spéciales payées aux autres provinces et il démontre l'injustice du système actuel.

L'an dernier, sur $18,000,000., payés par le fédéral pour les pensions de vieillesse, la province d'Ontario a reçu $7,790,000. A même les subventions spéciales, la province de Québec aurait dû recevoir à date $6,700,000. et cette année, le 75 pour cent du fédéral représenterait une somme de $5,000,000.

Des montants ont été accordés aux provinces de l'ouest par le fédéral pour les aider dans la situation difficile où elles se trouvent. La Saskatchewan a obtenu des prêts généraux pour une somme de $29,000,000, et $5,669,000. en primes d'exportation de blé; l'Alberta a obtenu des prêts pour $8,000,000. et $5,800,000, en primes d'exportation; la Colombie Anglaise a reçu $12,000,000 et $23,000 en primes. La province de Québec n'a rien eu pour améliorer l'Agriculture, pour aider ses vieillards, etc.

M. Paul Sauvé soulève un point d'ordre : "La motion qui est à l'ordre du jour ne permet pas à l'honorable député de parler d'exportation de blé et d'aide à l'agriculture, dit-il

M. VAUTRIN, parlant sur le point d'ordre : "Je veux établir que des sommes sont versées à certaines provinces, à bon escient, je le veux bien, et que la province de Québec, si elle était traitée sur le même pied, pourrait aider les cultivateurs."

M. Duplessis soutient le point de vue de M. Sauvé et l'honorable M. Taschereau déclare que M. Vautrin explique la question des assurances sociales. "Tout ceci se tient, dit le premier ministre et M. Vautrin dit que si on donnait à Québec sa juste part des octrois fédéraux la province pourrait mieux aider ses vieux, ses cultivateurs.

M. Cohen, qui préside la séance, donne raison à M. Vautrin et ce dernier, résumant les déclarations qu'il avait faites précédemment, déclare que l'Ouest a reçu $73,000,000. sur les $115,000,000. que le fédéral a dépensés l'an dernier Il exprime le désir de voir le fédéral verser à Québec une part raisonnable de ces octrois afin que le gouvernement provincial puisse mettre à exécution les recommandations de la commission des assurances sociales.

Et, le député de St-Jacques termine en disant :

"La prévoyance est la solution idéale du problème de l'existence confortable de l'ouvrier devenu vieux; c'est elle qu'il faut, de toute façon, encourager et stimuler.

A ceux qui n'auront pas voulu pratiquer la vertu d'économie ou a qui le malheur aura rendu l'épargne impossible, il restera l'assistance de la charité et de ses oeuvres. Multiplions ces secours. Qu'un plus grand nombre d'hommes se préoccupent des questions d'ordre économique et moral; qu'ils les étudient, qu'ils observent, qu'ils luttent pour soulager ce que l'on n'a pas craint de nommer "les misères imméritées".

Nos efforts, dans le passé, ne se sont-ils pas portés à nos affaires publiques exclusivement ?

Toute l'ardeur s'est plutôt portée à la politique dans le sens le plus étroit, le plus égoïste du mot. Voyons au-delà de notre champ ! Apportons à la solution de ces questions d'intérêt général une science, un désintéressement inaccoutumés !

L'aide efficace que cherche la foule ne viendra pas des paroles vides de vos hâbleurs mais de la réflexion et des patientes recherches. Puisqu'il y a sur notre terrain social de l'inconnu, explorons-le; des dangers, prévenons-les; une blessure, guérissons-là; des injustices, réparons-les !

Allons vers le peuple des souffrants, non pour le tromper, ni l'exploiter, mais parce que, suivant le mot d'Etienne Lamy : "Il est tombé en vous une goutte de cette divine pitié que l'homme doit inspirer à l'homme !"

## M. G. SAINT-ONGE

Le député de Beauharnois félicite tout d'abord le Gouvernement d'avoir crée la Commission des Assurances Sociales, observe que l'on ne pouvait faire un plus beau choix de commissaires et souligne la haute portée des documents maintenant entre les mains de la députation et à la disposition du public.

Après avoir rappelé le vaste champ que devait parcourir la Commission l'orateur déclare que rien n'a été ménagé pour faciliter l'étude des divers systèmes d'assurances adoptés dans les pays étrangers. Les conclusions des rapports sont donc solides et constituent une documentation précieuse. Elles sont le couronnement de l'effort du Gouvernement pour alléger le sort de l'ouvrier et du cultivateur.

M. St-Onge définit l'assurance sociale, une assurance contre le risque social. C'est une oeuvre de justice et de charité. Elle relève de l'économie sociale.

Pour légiférer dans ce domaine, il faut tenir compte de certains grands principes. Surtout, il faut agir prudemment et lentement afin d'éviter les inconvénients, les dangers de l'heure présente. De nos jours, les sociétés ont une tendance à tout attendre de l'Etat. Il faut réagir et ne pas accorder les assurances sociales sans contributions.

L'orateur parle des assurances maladie, invalidité, vieillesse, chômage. Et termine : Aucune classe de la société ne peut se soustraire définitivement à la loi suprême de justice et de solidarité. Les capitalistes et les ouvriers doivent comprendre qu'ils ne sont que des parties d'un tout qui est la société, que tout le monde a le droit de vivre; que tous en recherchent leurs avantages particuliers, ils doivent coopérer au bien commun et faire leur part proportionnelle de sacrifices.

D'ailleurs la contribution patronale se justifie par ce fait que l'employeur doit amortir le matériel humain comme il le fait pour son outillage et ses immeubles. Au reste, outre les considérations morales auxquelles il doivent obéir leur intérêt le leur commande également ; l'amélioration du sort et de la santé physique de la classe ouvrière devant augmenter le rendement du travail.

Les ouvriers doivent aussi faire leur part de sacrifices ; la cotisation ouvrière est d'autant plus normale et rationnelle que l'ouvrier est le bénéfi- [illegible] apparait nécessaire si l'on veut que la réforme contribue à développer l'esprit de prévoyance et d'épargne chez l'ouvrier.

M. Saint-Onge en conclut que l'Etat ne devra pas contribuer et le régime devra être facultatif. Cependant cette liberté pourra être subsidiée par l'Etat. C'est le rôle de ses attributions d'ailleurs.

De plus, ce gouvernement devra autant que possible utiliser nos sociétés mutuelles et nos caisses déjà en existence, dont le propre est le risque social. Construisons notre système autour du lot qu'elles ont défriché en notre province.

De plus, toute législation devra être en fonction de la diminution du fardeau de l'Assistance publique.

J'admets qu'il est impossible d'établir en même temps dans cette province toute la série des Assurances Sociales. Toutes, d'ailleurs, ne pressent pas. Ce sont celles qui concernent les vices inhérents à la vie humaine auxquelles on devrait donner notre attention immédiate.

L'aide mutuelle en cas de maladie est une des formes les plus antiques de la fraternité humaine. Cette aide mutuelle doit être donnée sous forme de prestations en nature ; assurément elle réalisera mieux alors la solidarité sociale que sous la forme un peu sèche où elle se réduit à une cotisation versée.

L'assurance sociale contre le risque d'invalidité est celle dont la nécessité apparait le plus clairement, car d'un parti on ne peut faire grief à un individu de n'avoir pas pris ses précautions contre une fatalité si imprévue ; et d'autre part le voulut-il même, que cela lui serait impossible s'il est frappé, à peine entré dans la carrière.

L'invalidité est un risque et le plus terrible de tous, car par définition même il frappe l'homme tout entier, pour toujours et quelquefois dès le début de sa vie. C'est le pire des maux. La charge pour la société dure aussi longtemps que se prolonge la vie de l'invalide. L'aide mutuelle en ce cas devra être versée en argent.

Quant à l'assurance-vieillesse, elle n'est pas un risque dans le sens propre du mot, elle est précisément le contraire à savoir l'aboutissant non désiré mais normal de la vie.

Le principe en vertu duquel elle existe au fédéral est un principe faux ; toute assurance doit être contributoire. La manière dont cette assurance a été mise en pratique est un autre exemple patent du paternalisme et de l'étatisme.

Je félicite le gouvernement de cette province de l'attitude qu'il a prise. Espérons que le fédéral modifiera bientôt cette loi qui est une injure à nos principes et une injustice.

L'aide mutuelle dans le cas de l'assurance-vieillesse devra être aussi sous forme de cotisation.

Je crois, que c'est à cette classe d'assurances seulement que ce gouvernement devrait donner son attention.

Pour l'assurance-chômage, il n'y a rien à faire pour le moment. Ceci devrait être du ressort du fédéral.

Le rapport sur les allocations familiales, a ému profondément mon coeur, je l'avoue. De belles et nombreuses familles sont le convaincant témoignage qu'une race peut offrir de sa vitalité, de sa fierté et de sa noblesse. D'ailleurs, au point de vue sécurité et sauvegarde : Vive l'immigration naturelle, nous disait l'honorable Rodolphe Lemieux. Cependant, il faut voir à protéger ces familles.

Pour le moment, je suis de l'avis de la Commission que la chose ne passe pas, mais gardons le cas sous observation et surveillons-le.

Un dernier commentaire sur le rapport fait par la Commission sur l'assistance.

On n'entourera jamais trop l'enfance de soins et on ne la surveillera jamais trop jusqu'à l'âge de sa majorité.

L'enfance représente les économies d'une race qui, plus tard, sont appelées à devenir les capitaux de cette race. D'où il est bien important que le placement de ces économies soit fait avec soin et qu'on les entoure de prudence. Ceci donc détermine que les sociétés pour la protection de l'enfance organisées juridiquement devraient être constituées tutrices des enfants qu'elles protègent. De cette manière, l'adoption jusqu'à un certain point pourrait être mieux contrôlée.

Pour terminer, monsieur l'orateur, me permettez-vous d'illustrer par un petit fait que je vous raconterai l'utilité de prenons par exemple, l'assurance vieillesse.

Allégorie des trois déesses, la Justice, la Charité et la Solidarité jetant la bienfaisance à pleines mains sous le règne de la liberté.

Une des plus belles plumes à accrocher au chapeau du parti libéral.

## M. PIERRE BERTRAND

De tout le débat qui vient d'avoir lieu, le député de St-Sauveur n'a retenu qu'une chose : le gouvernement provincial ne veut pas accepter sous sa forme actuelle la loi des pensions de vieillesse. Il est d'avis que si l'on pouvait se passer de la pension de vieillesse il y a quelques années, on ne peut plus s'en passer actuellement.

"Je croyais, dit-il, que la Commission recommanderait au gouvernement de donner une pension à nos vieux, mais elle ne l'a pas faite".

"Cette pension aux vieillards est la question la plus importante à l'heure actuelle. Le $20 par mois donné à nos vieux serait d'un aide précieux pour la population qui chôme !

"Nous sommes sur un volcan, M. le président. Les gens attendent, mais ils n'attendront pas toujours. Pourquoi que le gouvernement fait pas quèque chose qui s'aperçoivent que le gouvernement fait pour eux !

"Et puis, l'assurance-chômage, M. le président, pourquoi que le gouvernement l'accorde pas ! On fait des beaux discours, c'est beau, des gens qui parlent ben, mais c'est l'action qui faut. Qu'est-ce qui va devenir de nous si on attend encore cinq ans ? De la manière que les choses marchent, ç'a s'en va de jour en jour. On constate dans quel état le peuple est, Nos gens se demandent : quand-est-ce que le gouvernement va penser à nous autres ? Si vous étiez dans ces familles où ce qu'il y a de la misère terrible ! C'est à nous de se lever pour dire ce qu'il pense et demander au gouvernement d'accorder la pension aux vieillards. Que le gouvarnement amène quèque chose pour aider nos ouvriers. Qui fasse passer la pension des vieillards !

J'en dirai pas plus long mais je veux que le gouvarnement, avant la finission de la session, adopte la loi des vieillards !

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
C'est le seul moyen sage.

# LA CHAMBRE CELEBRE LE 66EME ANNIVERSAIRE DE L'HON. PREMIER MINISTRE

(Suite)

que je me lève pour interpréter, au nom de tous mes collègues de cette Chambre, une expression de sentiments qui se formule beaucoup mieux dans le coeur qu'elle se diffuse dans la parole. Je voudrais, sur ce point, avoir l'éloquence de mes collègues pour dire, avec des mots appropriés, les sentiments de loyauté, de sincérité et d'admiration que nous partageons tous envers le chef de notre province.

L'honorable premier ministre célébrait hier son soixante-sixième anniversaire, avec, à son actif, une carrière probablement sans égale chez ses concitoyens. Il nous fait vraiment plaisir de le voir encore si alerte à la tâche du gouvernement, et de l'en féliciter chaleureusement. Il n'y a guère, même au pays, de vie publique plus active et plus féconde, et nous du parti libéral, qui avons assisté à l'accomplissement de son oeuvre, le savons bien.

Nous avons toujours eu confiance dans son jugement, sa prévoyance et son expérience incontestable.

Je ne saurais, à ce sujet, mieux faire que de redire ce qu'en une circonstance toute récente, j'avais l'occasion d'exprimer publiquement à mon chef :

Lorsqu'au départ de Sir Lomer Gouin, l'hon. M. Taschereau fut appelé à former un cabinet, il entreprit sa tâche avec énergie et confiance, un désir inné de conduire sa province au progrès et à la prospérité, au rang qui lui appartenait dans la Confédération canadienne : le premier. Il a donné aux collègues qui l'ont secondé, sa confiance et son appui, ses directives, et il a su s'assurer leur étroite collaboration.

Elu pour la première fois comme membre de l'Assemblée législative de Québec en 1900, il est devenu en 1907, ministre des Travaux Publics et du Travail. Premier ministre en juillet 1920, Procureur général de la province. Membre d'une des familles les plus illustres du Canada français, il a donné à sa province, à son pays, au-delà de trente-trois années de services actifs. A ses collègues qui vivent à ses côtés il a donné l'exemple du travail, de la ténacité, de la clairvoyance. Durant les jours de prospérité, il n'a pas laissé sa province compromettre le rang et l'excellente réputation qu'il a contribué à lui donner, cherchant toujours à sauvegarder les bases qui ont assuré son ascension. Quand, malheureusement, la crise mondiale est venue, il a su, dans son domaine, y faire face avec une rare énergie, une fortitude sans égale, un courage qui n'a rien perdu de sa vigueur et qui le distingue. Il a prêché l'économie, la prudence, la patience. En tous temps il a été l'homme public aux entreprises hardies et fructueuses, et sous son règne la province a accéléré sa marche ascendante.

Plus que jamais notre confiance à tous lui est acquise, et nous souhaitons ardemment que le Providence le conserve longtemps au poste qu'il occupe.

Profondément attaché aux traditions qui font la force d'une race, il a su donner à ses fils son culte du travail, guider fermement leurs premiers pas, leur communiquer ses légitimes ambitions. Ce doit être en effet pour lui un sentiment de satisfaction et de fierté que de pouvoir en compter un au nombre des membres de cette Chambre.

Je prie l'Honorable Premier Ministre de transmettre à sa digne compagne l'hommage de notre respectueuse admiration. Elle a su puissamment aider une carrière, parfois bien ingrate, par un inlasable dévouement, en apportant au rôle d'épouse d'homme public, les ressources et les qualités, une collaboration si précieuse et si réconfortante, en lui assurant, au milieu des joies familiales qui retrempent les hommes, les légitimes compensations d'un foyer heureux.

Qu'il me soit donc permis, au nom de mes collègues, de présenter au premier ministre nos félicitations les plus sincères et nos voeux les plus cordiaux.

## M. MAURICE DUPLESSIS

"Lhonorable ministre des Terres, le doyen des ministres du Cabinet, a exprimé au nom des ministres et au nom de la droite les sentiments qu'il entretient à l'égard du premier ministre de cette province. J'ai toujours cru et je crois encore que les divergences d'opinions politiques, quelque profondes qu'elles puissent être, — et elles sont profondes, — n'empêchent pas la pratique de la courtoisie française et de l'aménité. Il ne m'appartient pas de faire le bilan des qualités du premier ministre. Nous ne nous entendons pas sur la définition du mot "surplus".

Mais, je dirai que le premier ministre est un avocat distingué, qu'il est un homme politique de talent dont la capacité de travail est considérable et qui aime le travail. Cet amour du travail, qui caractérise le premier ministre, constitue un bel exemple pour la génération actuelle et celles qui suivront !

Le premier ministre a aujourd'hui 66 ans. Bien qu'il soit deux fois plus vieux que son gouvernement, son gouvernement paraît deux fois plus vieux que lui ! Le député de Sainte-Anne, (l'hon. M. Dillon) pourrait trouver un exemple dans cette vitalité car les années semblent avoir sur le premier ministre un effet rétroactif !

L'anniversaire que nous célébrons aujourd'hui marque encore une date très importante dans l'histoire de notre pays. Le premier ministre est né l'année de la Confédération. Cette année-là, tous les hommes de bonne volonté se sont donnés la main pour unifier le pays.

L'Opposition, qui réalise la position difficile que le pays traverse actuellement, souhaite au premier ministre tout le succès possible pour soulager la misère du peuple. Elle le félicite de sa belle vitalité et lui offre, ainsi qu'à sa digne épouse, ses meilleurs voeux de santé et de bonheur.

## L'HON. L.-A. TASCHEREAU

M. le président, je remercie mon collègue, l'honorable ministre des Terres, des bonnes paroles qu'il a eues à mon égard. Il a laissé parler son coeur et la vieille amitié qui nous unit. Son amitié lui a sugéré des paroles aimables et je remercie l'honorable chef de l'opposition d'avoir bien voulu les seconder.

Cette union nous montre que, s'il y a des divergences d'opinion, il existe un terrain où les hommes de bonne volonté peuvent toujours se rencontrer.

On a dit qu'il y a deux périodes dans la vie, celle où l'on donne et celle où l'on reçoit des fleurs.

J'en ai donné et j'en reçois. Le temps où j'en ai donné est très loin. C'était plein de charmes. J'en appelle aux députés de cette Chambre qui ont l'âge de donner des fleurs et à ceux qui se rappellent en avoir données. Mais, si l'âge où l'on donne des fleurs a du charme, celui où l'on en reçoit n'en a pas moins. Il est la preuve d'amitiés sincères de la part de tous ceux qui nous entourent. J'ai vu ces deux âges et je ne sais pas si je ne préfère pas celui-ci !

Vous avez uni à vos souhaits ma femme et mes fils et je vous en remercie. Vous avez eu la bonté de parler de mes capacités de travail. Si elles vous étonnent, je crois pouvoir vous en donner la recette. Ayez un foyer heureux. Dieu me l'a donné ! Ce foyer heureux vous repose des labeurs du jour et, le lendemain, il vous donne cent fois plus de courage pour recommencer l'oeuvre entamée la veille !

# COUP DE MORT AU PROJET DE FUSION DES CHEMINS DE FER DU DOMINION

(Suite)

administratif du Canadien-National, plus de coopération entre le National et le Pacifique-Canadien et la création d'un triumvirat, ou tribunal arbitral, pour organiser cette coopération.

Plusieurs orateurs ont adressé la parole, tous en faveur du bill. Quelques-uns ont demandé d'augmenter de trois à cinq le nombre des membres du tribunal d'arbitrage, afin de donner aux ouvriers un représentant. Tous ont ardemment appuyé l'idée d'éviter un amalgame entre les deux lignes. MM. John-T. Hackett, de Stanstead, Hanson, de York-Sunbury; W.-C. Gray, de Lambton-Ouest; J. Bradette, de Témiscamingue-Nord; J. Bowman, de Dauphin, ont participé au débat, mais il convient surtout de signaler l'analyse substantielle de la situation par l'hon. W.-D. Euler, de Kitchener, du côté libéral.

## LE TAUX DU CHANGE

L'Hon. E.-B. Ryckman, Ministre du revenu National, a annoncé que le taux d'échange au pair du dollar américain pour fins de douane restera en vigueur jusqu'à vendredi prochain, alors que les événements bancaires de la République voisine auront pris un cours plus normal.

Il a cependant annoncé qu'il n'a pas du tout l'intention de changer pour le moment la cote de la livre sterling à $4.40 pour fins douanières. Lorsque l'Angleterre abandonna l'étalon-Or le prix de la livre qui était de $4.86, a été réduit à $4.40 ce qui représente environ un taux d'échange de dix pour cent par rapport à la valeur normale. Le Ministre ne croit pas que le moment soit opportun de fixer une nouvelle valeur sur la livre.

## LE DEBAT FERROVIAIRE

Le Ministre des chemins de fer a abordé l'étude de la question des voies ferrées en fournissant de longues listes de statistiques pour établir que malgré le chiffre décroissant des voyageurs et du fret, la position du Canadien National est encore très satisfaisante. Ce sont les obligations capitales qui causent le plus d'embarras au gouvernement, parce que la divergence entre le Pacifique et le Canadien National à ce sujet est énorme.

En adoptant le rapport Duff, le public sera rassuré sur le chapitre de la fusion, car il spécifie qu'il n'y aura pas d'amalgame. On exige également que les déficits du Canadien National reviennent à chaque session devant le parlement pour être votés. Les auditeurs seront également changés tous les ans. Le bureau de Direction du National réduit de 17 à trois. Il existe de nombreuses duplications dans les heures de trains et de lignes.

## LA FINANCE

Le problème revêt un caractère d'une si grande importance et la crise est devenue si aigue qu'il est indispensable d'abandonner tout esprit de parti. C'est un problème encore plus vaste que le chômage, parce que l'année dernière le déficit du Canadien National a été de $58,000,000 et il a fallu en rencontrer la majeure partie aux Etats-Unis, avec un taux d'échange défavorable. Le Pacifique est dans une bien meilleure posture, parce qu'il peut négliger de payer des dividendes sur ses actions, tandis que le National ne peut pas éviter de payer l'intérêt sur ses débentures. L'année dernière, les obligations capitales du Pacifique n'étaient que de $22,000,000 contre les $58,000,000 du National.

## ECONOMIES

Le Ministre a fourni une longue liste des économies accomplies par le National. Des positions supérieures ont été abolies, les salaires diminués, différents services, comme la radio, les soins médicaux et la publicité, considérablement réduits. D'autre part, les revenus sont également diminués et le chiffre des passagers qui était de 38 millions, pour les deux lignes, en 1922, était l'an dernier de 18 millions de voyageurs.

Les deux réseaux ont pratiqué des coupures considérables dans leurs dépenses, et il n'existe aucun doute qu'advenant le retour prochain de la prospérité, ils seraient en état de se lancer à la conquête des marchandises et des passagers. Les embarras causés par les camions et les autobus sont le sujet de l'attention des autorités et lors de la dernière conférence interprovinciale, il a été proposé d'envoyer un questionnaire aux intéressés dans le but de charger des taxes proportionnées aux dommages qu'ils causent à la voirie.

Le Ministre espère que la Chambre envisagera le problème avec courage et franchise.

## L'HON W.-D. EULER

L'ex-ministre du revenu National se dit heureux de constater que malgré la crise, la situation du Canadien National est restée solide et encourageante. Il exprime sa satisfaction de voir que le rapport Duff non plus que le bill du Gouvernement ne recommandent une fusion des deux lignes. La réduction des membres du bureau de l'administration du réseau d'Etat est une sage amélioration, parce qu'il est ainsi moins sujet aux dangers de l'ingérence politique. Les facteurs géographiques ne devraient pas non plus entrer en ligne de compte, parce qu'il faut surtout choisir comme Directeurs des hommes intègres, honnêtes et dévoués à la chose publique.

Lorsque le comité sénatorial qui a enquête sur l'administration des chemins de fer a présenté son rapport, l'année dernière, il a inséré dans ses clauses un article assurant le public contre l'almagame du National et du Pacifique. Cette clause a été enlevée et il demande au ministre le motif de cette omission. L'hon. Dr Manion exprime l'avis que cette clause aurait été superflue, après la proposition de former un tribunal d'arbitrage chargé de l'administration des deux lignes. Mais l'hon. M. Euler persiste à dire que c'est là la cause principale de la crainte parmi les députés.

Il est bien d'opinion que l'amalgame est impossible à l'heure actuelle, mais il croit que le gouvernement devrait être prudent étant donné l'intense campagne de propagande qui existe pour en arriver à ce résultat. Lui-même il y a quelque années, a proposé la fusion en affirmant qu'une telle mesure aurait sauvé au pays $75 millions par année, c'est -à-dire qu'en dix ans le Canada aurait épargné l'équivalent du tiers de la dette nationale. Il pense comme M. W.-E. Beatty que l'amalgame épargnerait encore plus d'argent au pays que la coopération.

Les sentiments qu'il exprime en faveur de la fusion sont ceux qu'il professe mais il ne faut pas en conclure qu'ils sont ceux du parti libéral, Il est convaincu que le public au Canada est antipathique aux Monopoles de toutes les sortes. Ils sont l'âme damnée du pays, Il est d'avis pourtant que les pouvoirs de dictateur conféré au président de la Commission des Chemins de Fer sont trop considérables. Ils devraient être délégués à la commission tout entière qui en disposerait dans l'intérêt de tous.

## M. JOHN-T. HACKETT

Contrairement à ses collègues, M. Hackett croit que l'influence des représentants du peuple doit se faire sentir dans l'administration des grands réseaux ferroviaires nationaux. Il se demande si le Canadien National aurait produit de si pénibles déficits s'il eût été sous la juridiction d'un ministère responsable de la Couronne durant les années de son existence comme propriété d'Etat. Le temps n'est pas venu de prendre des décisions définitives, parce que nous traversons une période de crise et le retour de la prospérité nous forcera à lever l'échelle de nos valeurs.

Il s'oppose surtout au bill actuel parce qu'il ne règlera pas l'imbroglio où nous nous débattons, et surtout parce que le tribunal d'arbitrage ne rend pas la coopération libre mais coercitive. C'est un mariage forcé. Ce système de pouvoir concentré peut rendre service en temps de crise, mais il peut devenir très dangereux en période normale.

Le rapport Duff n'a accordé aucune sorte de considération aux employés de chemins de fer qui sont puissamment organisés et qui ont souvent fait sentir leur joug, parfois tyrannique, aux compagnies de transport.

Le devoir seul le force à approuver le bill, mais il le fait sans enthousiasme, sans joie et surtout sans espoir.

M. A.-A. Heaps, de Winnipeg, travailliste, critique surtout le bill parce qu'il ne donne pas de représentation à l'ouvrier.

Comme M. Euler, M. Hanson, conservateur de York-Sunbury, croit que le gouvernement devrait inscrire dans le bill une clause protectrice contre l'amalgame, et il s'oppose aussi à ce que le Président de la Commission des chemins de fer possède un pouvoir aussi étendu. Ceci ressemble trop à une dictature.

M. Gray, de Lambton-Ouest, libéral, est certain que l'une des clauses du bill n'existe que pour répondre à des préjugés politiques et c'est celle qui force les expéditeurs à consigner leurs marchandises par des voies Canadiennes exclusivement. C'est ainsi que la distance de Montréal à Portland, Maine, est environ le tiers de ce qu'elle est de Montréal à Halifax. Il est aussi d'avis que l'on devrait insérer dans la mesure un article pour permettre de louer les voies d'Etat au Pacifique Canadien pour une période de 99 ans.

M. J. Bradette, de Témiscamingue-Nord, dit que l'attitude du Canadien National est dommageable aux intérêts du nord de l'Ontario. Le transcontinental n'est pas utile au trafic local, parce qu'il passe dans des régions désertiques, incultes et inhabitées.

M. Ernst, de Lunenberg, parlait encore à onze heures quand la séance s'est ajournée.

### DANS LA COUR DE MAGISTRAT

Canada, province de Québec, district de Chicoutimi, No 7397 **L'HOTEL-DIEU ST-VALLIER DE CHICOUTIMI** demanderesse vs **L. GAGNON** défendeur. Avis public est par le présent donné, que les biens meubles et effets mobiliers dudit défendeur, saisis en cette cause en vertu d'un bref de Fieri-Facias seront vendus par encan public en vertu dudit bref le 17ème jour de mars prochain (1933), à dix heures de l'avant-midi, du dit jour, au domicile dudit défendeur situé au No 166 avenue Joffre, en la cité de Québec. Lesdits biens meubles et effets consistant en: Un piano automatique, de la marque Bell, et son banc, un chesterfield, etc. Le tout sera vendu suivant la loi. Québec, 8 mars 1933. **J. SENECHAL, H. C. S.**

VENTE JUDICIAIRE
### DANS LA COUR DE CIRCUIT

Canada, Province de Québec, District de Montréal, No 6160.
**A. DROUIN & CIE,** de Montréal, demandeur
vs
**ODESSA LEROUX,** de Québec, défendeur

Avis public est par les présentes donné que les biens, mobiliers et effets du défendeur en cette cause, saisis, en vertu d'un bref d'Exécution de Bonis seront vendus en vertu dudit bref, le dix-septième jour de mars 1933, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, situé au No 192, de la 3e avenue, Limoilou, en la cité de Québec. Lesdits biens, mobiliers et effets consistant comme suit, savoir: un radio cabinet, genre horloge grand-père, une table de vivoir, une commode de fantaisie, etc., etc. Le tout sera alors et là vendu selon la loi.

Québec, le 8 mars 1933.
**J.-E. CORRIVEAU, H.C.S**

Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une cession autorisée
### LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de l'actif de : **WILFRID HAWEY,** Négociant en Gros 182 Ave. des Oblats, Québec. **Cédant autorisé**

Avis est par le présent donné, que Wilfrid Hawey, Négociant en gros, 182 Ave des Oblats, Québec, a fait cession autorisée de ses biens, le 6ème jour de mars 1933, et que la première assemblée des créanciers, sera tenue le 15ième jour de mars 1933, à 11 heures a.m. au bureau du Séquestre-Officiel au Palais de Justice, à Québec.

Pour voter à cette assemblée, il faut que les preuves de créances, de même que les procurations nous soient remises avant l'assemblée :

Ceux qui ont des réclamations contre cette faillite, devront les faire parvenir aux gardiens ou aux syndics lorsqu'ils seront nommés, avant qu'une distribution ait été faite, sans quoi, le produit de l'actif sera distribué entre les ayants droit, sans égard aux réclamations dont ils auront alors reçu avis.

Daté à Québec, ce 7ème jour de mars 1933
**L.-P. POMERLEAU & M. BASTIEN** Gardiens.

Bureau :
Chambres : 214-215
Edf. Banque Canadienne-Nationale
71 St-Pierre
Québec

## ENCAN

**JEUDI, LE 9 MARS 1933**
**à 1 h. 30 p. m.**
**à la résidence de feu Mme Bernier, 140 Avenue Maisonneuve**

Pour règlement de cette succession, nous vendrons tous les meubles de ménage combinés dans 6 chambres et sans réserve.

Visible jeudi matin, de 9 heures à l'heure de la vente.

**Les Enchères Marceau Enrg.**

## L'Islet Station

— Mme J.-L. Pelletier, de Ste-Louise est partie pour un séjour de quelques semaines à Montréal.

— Mme Amédée Bélanger, Mlle Alice Bélanger, sont allées à Québec dernièrement.

— Mlle Laurenza Bélanger et Mlle Mariette Lord sont allées à Montmagny.

— Mlle Héléna Blanchette de Ste-Louise était dernièrement l'hôte de M. et Mme Antonio Tardif.

— M. et Mme Hector Jutras, de Lewiston Me., sont en voyages de noces chez M. et Mme Napoléon Caouette et autres parents.

— Mme Léona Lamarre et Mlle Gérardine Lamarre sont allées à Québec ces jours derniers.

— M. Jos. Beaulieu est revenu d'un voyage à Edmundston.

— M. et Mme Ernest Morin sont allés à Québec dernièrement.

— Mme Charles Lecours de Québec était de passage chez M. Léon Laberge, dimanche dernier.

### DANS LA COUR DE MAGISTRAT

Canada, province de Québec, district de Québec, No 36728—**J.-ADELARD BOIVIN,** demandeur vs **L.-PHILIPPE PAQUIN** défendeur. Avis public, est par le présent donné, que les biens meubles et effets mobiliers dudit défendeur, saisis en cette cause en vertu d'un bref de saisie-gagerie, seront vendus par encan public en vertu d'un bref venditioni-exponas le dix-septième jour de mars prochain (1933), à deux heures de l'après-midi, du dit jour, au domicile dudit défendeur situé au No 153, 8ème Avenue Limoilou en la cité de Québec. Lesdits biens meubles et effets consistant en: un set chesterfield, une table de centre, etc. Le tout sera vendu suivant la loi. Québec, 8 mars 1933. **J. SENECHAL, H. C. S.**

### LA LOI DE FAILLITE

Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une cession autorisée

Dans l'affaire de l'actif de **EDMOND CHANTAL, sr, & EDMOND CHANTAL, jr,** 28, Bayard, Québec, (Loretteville), **cédants autorisés**

Avis est par le présent donné, que Edmond Chantal, sr, et Edmond Chantel, jr, 28, Bayard, Québec, ont fait cession de leurs biens, le 2e jour de mars 1933, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 13e jour de mars 1933, à 11 heures a.m., au bureau du séquestre officiel au Palais de Justice, à Québec.

Pour voter à cette assemblée, il faut que les preuves de créances, de même que les procurations nous soient remises avant l'assemblée.

Ceux qui ont des réclamations contre cette faillite, devront les faire parvenir aux gardiens ou aux syndics lorsqu'ils seront nommés, avant qu'une distribution ait été faite, sans quoi, le produit de l'actif sera distribué entre les ayants droit, sans égard aux réclamations dont ils auront alors reçu avis.

Daté à Québec, ce 6e jour de mars 1933.
**L.-P. POMERLEAU & M. BASTIEN,** gardiens

Bureau: chambre 214-215, édifice banque Canadienne Nationale, 71, St-Pierre, Québec.

### SOUS LA LOI DE FAILLITE

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de **J.-P. DUPUIS Enrg.**

bijoutier, 876, rue St-Vallier, Québec, Qué.

Cédant autorisé

Avis est par le présent donné que mardi, le 14 mars 1933, à 11h. 30 de l'avant-midi, sera vendu par encan public, aux bureaux des syndics soussignés, 147, côte de la Montagne, Québec, l'actif de cette faillite comme suit :

| | |
|---|---|
| Item A—Le fonds de commerce | $1,309.80 |
| Item B—Les créances aux livres | 98.00 |
| Item C—L'ameublement (pour être vendu en détail) comprenant un coffre-fort de 34" x 23 x 19, comptoir, vitrines, cabinet, globes de lumière avec chaines, etc., le tout évalué à | 436.50 |

Les item A et B seront offerts en vente à tant dans la piastre et au plus haut enchérisseur et l'item C sera vendu en détail, au plus haut enchérisseur.

L'inventaire et liste de crédits peuvent être examinés en tout temps en s'adressant aux bureaux des syndics soussignés et le magasin sera ouvert pour inspection, le 13 mars prochain.

Conditions de paiement : argent comptant.

**LEFAIVRE, MARMETTE & LEFAIVRE** Syndics licenciés

Québec, le 3 mars 1933.
147, côte de la Montagne,
Québec, Qué.

### SOUS LA LOI DE FAILLITE
VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de **HUGUES BERNIER,** pharmacien, 271½, rue St-Joseph, Québec, Qué. Cédant autorisé

Avis est par le présent donné que mardi, le 14 mars, 1933, à 11 heures de l'avant-midi, sera vendu par encan public, aux bureaux des syndics soussignés, 147, côte de la Montagne, Québec, l'actif de cette faillite comme suit :

| | |
|---|---|
| Item A—Le fonds de commerce, | |
| Pharmacie | $445.21 |
| Laboratoire | 277.45 |
| Ameublement | 67.00 |
| | $789.66 |
| Item B—Une vitrine "show case" | 25. |
| Item C—Une caisse enregistreuse électrique, 1 ct à $5. S331538U-1136E | 175.00 |
| Item D—Armoires vitrées, tablettes, tiroirs | 200.00 |
| Item E—Une enseigne | 75.00 |
| Item F—Une balance de comptoir, de pharmacie | 25.00 |

L'item A sera offert en vente à tant dans la piastre et au plus haut enchérisseur et les autres item seront vendus au plus haut enchérisseur.

L'inventaire peut être examiné en tout temps en s'adressant aux bureaux des syndics soussignés et le magasin sera ouvert pour inspection, le 13 mars 1933.

Conditions de paiement : argent comptant.

Québec, le 3 mars 1933.
**LEFAIVRE, MARMETTE & LEFAIVRE** Syndics licenciés

Bureaux :
147, côte de la Montagne,
Québec, Qué. 4-8-11-13 m.

# LES ASSURANCES A LA CHAMBRE

(Suite)

pour cent. Je désire aussi qu'il soit bien compris que le Gouvernement actuel n'est nullement responsable du fait que nos usines ont toutes été fermées et que seuls les locataires de nos forêts doivent en être tenus responsables.

Les Gaspésiens sont tous reconnaissants au Gouvernement de cette Province pour tout ce qu'il a fait pour développer l'Agriculture, pour nos écoles, nos chemins, nos ponts et nos pêcheries et je désire le proclamer hautement.

### L'INDUSTRIE DE LA PULPE ET DU PAPIER

En 1929 il y avait d'investi dans l'industrie de la pulpe et du papier de la Province de Québec la somme de $353,401,187. donnant de l'emploi à 17,862 personnes payant en salaires la somme de $25,933,911. C'est notre plus grande industrie commerciale et du succès de cette industrie dépend en grande partie la prospérité de la province.

Mais l'industrie de la pulpe et du papier n'est pas la seule de nos industries forestières. Les profits réalisés pendant un certain temps par ceux qui se livraient à la manufacture du papier ont été tellement forts que l'on a négligé notre ancienne industrie de bois marchand qui avait rendu de si grands services à la population de cette province.

Il est à peine croyable, mais néanmoins vrai, que nonobstant l'abondance des bois résineux que nous possédons, durant l'année 1930 sur une consommation totale de quatre cent neuf millions de pieds de bois dans notre province nous avons importé la moitié, c'est-à-dire, deux cent trois millions de pieds des autres provinces. Ayant perdu notre marché local il n'est pas surprenant que nous n'ayons pu faire concurrence avec succès dans les marchés mondiaux du commerce du bois.

Il serait dangereux pour le capital qui est investi dans nos forêts de laisser augmenter ce manque de confiance. Aujourd'hui, plus que jamais, est le temps où tous doivent faire des sacrifices pour nous sortir de la position difficile où nous sommes actuellement. Dans les cas que je viens de mentionner si ceux qui détiennent nos licences annuelles de coupe de bois ne veulent pas rendre nos forêts productives, alors ils devraient vendre à d'autres, pour une considération nominale vu l'état du marché à l'heure actuelle, le privilège de couper le bois. S'ils refusent de faire chantier eux-mêmes et si sans cause valable ils en empêchent d'autres de le faire, il serait alors peut-être nécessaire pour le ministre des Terres et Forêts de se servir des pouvoirs que lui donne la loi et les règlements des terres et forêts pour que l'esprit qui a vu naître le premier acte des terres de la Couronne en 1846 existe de nouveau, c'est-à-dire **"de rendre utiles les ressources des territoires boisés et de ne pas les maintenir dans leur état improductif"** et pour **"empêcher l'envahissement du monopole."**

### LE BOIS DES COLONS

Les droits de coupe que le Gouvernement perçoit sur le bois coupé sur les terres de la Couronne étant une de nos principales sources de revenue, il est tout naturel que le Département des Terres et Forêts essaie d'en tirer le plus grand avantage possible. D'un autre côté il est à l'avantage du cultivateur, et surtout du colon, qui a du bois à vendre de pouvoir en disposer en le vendant à nos industries.

Pour terminer, l'hon. M. Kelly a de nouveau attiré l'attention sur la question des taux de chemins de fer. Après avoir approché personnellement les autorités des C. N.R., l'an dernier, pour obtenir une réduction pour les bois de pulpe des colons gaspésiens, il a du réaliser qu'on ne semble pas s'intéresser beaucoup au sort de ces gens. En somme le bois de pulpe est pour les Gaspésiens ce qu'est le blé pour les gens des Prairies, et les C. N. R., en continuant à charger des taux prohibitifs, contribuent à retarder la fin de la crise. Bientôt, il ne restera plus rien à faire pour les C. N. R. sur plusieurs embranchements secondaires de la province, et l'on se servira de ce prétexte pour interrompre des services utiles et même nécessaires.

"Le rapport officiel du président de la Commission des produits forestiers de la Province de Québec pour l'année 1932 à la page 189, termine M. Kelly, nous informe que **"les taux de freight sont plus avantageux dans les autres provinces pour l'expédition de leurs produits forestiers par chemin de fer que par eau,"** que dans la province de Québec. Ce même rapport nous informe que le Canadien National Steamship offre des taux de freight réduits pour transporter sur ses propres bateaux jusqu'aux ports du St-Laurent les bois de la Côte du Pacifique en passant par le Panama. Et ce même rapport exprime l'espoir que les autorités fédérales mettront fin à ces abus. Ceci est un état de chose bien regrettable et il est à espérer que ceux qui sont intéressés au bien de cette province verront à donner à cette question de transport leur plus sérieuse considération."

### L'HON. MEDERIC MARTIN

L'honorable M. Martin déclare qu'il va indiquer quelles sont, à son avis, les causes de la crise.

"Il y a, dit-il, un surplus de production dans tous les domaines. Voilà l'une des causes.

"De plus, je considère que le travail de la femme est une des principales causes universelles de la dépression actuelle. Les femmes sont rendues dans tous les domaines. Est-ce que, il y a cinquante ans, les femmes prenaient ainsi la place des hommes ? Je suis d'avis que cette question devrait être étudiée dans une conférence internationale.

"Que ferons-nous à Montréal de nos 25,000 jeunes gens diplômés ? Il faut absolument que la femme reprenne sa place qui est le foyer. Tant qu'on ne fera pas cela on ne règlera pas la situation. Il n'y a plus d'autorité, il n'y a plus de respect dans la famille."

L'honorable M. Martin déclare ensuite que les trusts sont aussi cause de la crise. "Les trusts sont grandement coupables", affirme-t-il. "Je ne suis pas opposé aux remaniements des salaires mais pas de la façon dont ces remaniements sont faits en plusieurs endroits. Les trusts doivent être raisonnables. Les capitalistes doivent revenir à la raison et cesser de s'emparer de tout."

M. Martin est d'avis qu'il faudrait augmenter la population du Canada. "Nous avons, dit-il, un pays qui manque de population. Je sais que je vais être critiqué mais je dis que si nous avions une immigration saine et honnête dans l'Ouest, la situation s'améliorerait. On me répondra que le blé ne se vend pas ; mais il s'emmagasine."

L'orateur déclare encore qu'il faut aussi de la construction pour aider les ouvriers qui ont un métier. Pour cela, il faudrait que les banques abaissent le taux de l'intérêt à 5 pour cent au lieu de le maintenir à 7 et 7½ pour cent.

"Il nous faudrait, poursuit M. Martin, la réciprocité avec les Etats-Unis. Ce pays est pratiquement le même que le nôtre. Il nous faut régler cette question : autrement la crise ne cessera pas.

"La réciprocité devrait exister aussi entre tous les pays.

L'orateur revient à la question du travail des femmes et déclare : "Je dis que la vie doit être gagnée par celui à qui ce devoir incombe. Je vous le demande. Est-ce à la femme? Cependant vous la trouvez partout: dans les parlements, dans les magasins, dans les bureaux. C'est ce qui fait qu'on ne peut plus distinguer sur lla rue les filles des différentes classes. Je me rappelle cette jeune fille qui me demandait une position et qui me disait ne pas vouloir se marier parce que son ami ne gagnait que $35 par semaine. Imaginez-vous cela, messieurs ?"

M. Martin croit que la désertion des campagnes est dûe au fait que l'on a poussé trop loin l'instruction publique. "Ce qu'il faut dans les campagnes, dit-il, ce sont des écoles primaires et des écoles d'agriculture et non pas des pensionnats dans tous les villages. Il faut que chaque classe reçoive une instruction propre à son rang. Je ne veux pas des ignorants. Je ne veux pas non plus seulement des gens qui ont fait des cours classiques.

"Je suis d'opinion que les dettes de guerre devraient être effacées.

"Je suis aussi d'opinion que le gouvernement devrait prendre le contrôle du tabac et des allumettes".

M. Martin termina en citant M. King qui disait qu'il nous faut nous inspirer du sermon sur la montagne.

L'honorable M. Frank Carrel a ajourné le débat.

## UNE REUNION A LA CHAMBRE DE COMMERCE

(Suite)

pui de la ville. C'est une anomalie sur laquelle je ne reviendrai pas, espérant qu'un jour viendra, où l'esprit changera par la force des circonstances."

Il note que les industriels et les commerçants n'ont pas fait tout ce qu'ils auraient pu pour aider la Chambre, et qu'il serait opportun d'obtenir une plus grande somme de coopération de leur part. Puis il exprime sa confiance en l'avenir. Il a eu l'occasion, depuis un an, de coudoyer les sommités de la finance, du commerce et de l'industrie du Canada, et il affirme que l'opinion générale permet d'espérer pour bientôt une notable amélioration dans la situation du pays.

Il recommande ensuite aux membres d'appuyer les officiers du bureau de direction et surtout le président, qui ne peuvent pas faire de merveilles sans la coopération de chacun des membres. Enfin, il attire l'attention du public, après avoir félicité et remercié les officiers qui l'ont aidé dans sa tâche, au cours de son terme d'office, et particulièrement M. Henri Loudin, sur la question des finances publiques. Il importe, dit-il, de ne plus demander aux gouvernements de faire des extravagances comme par le passé, mais de leur fournir l'occasion, plutôt, de balancer leurs budgets et de réduire les dettes et les taxes.

## LE COMITE A DIMINUE LE MONTANT

(Suite)

peuple cette augmentation de taxes.

M. J.-A. Francoeur député de Dorion, est en faveur de la surtaxe spéciale. Il croit qu'il est temps pour les compagnies d'utilité publique de faire leur part.

La clause 30 est rejetée.

On suspend la clausse 28 par laquelle la ville veut avoir le pouvoir de renouvèler tous ses emprunts par voie de résolution pourvu que le terme de l'emprunt renouvelé ne soit pas plus long que le terme originaire. Mtre Laurendeau fournira ce matin des détails nouveaux.

En étudiant la clause 31, le comité décide que le permis de $1.00 accordé par la ville aux vendeurs de certaines compagnies ne sera pas transférable.

Le paragraphe H.2 de la clause 31 a pour but d'imposer une taxe basée sur le nombre d'étaux possédés par les bouchers ou les compagnies.

Cette taxe varie de $50.00 pour le premier et le deuxième étal à $1,000 pour chaque étal en sus de 20. Cette partie du bill semble dirigée contre les "chain Stores" et M. St-Pierre explique que la ville veut protéger les petits marchands.

M. Alphonse Décary représentant des "chain stores" s'objectait à cette clause. M. Arcand déclare que le capital des magasins à chaine est étranger et que ces magasins font mourir les nôtres. Cette déclaration du ministre du Travail est applaudie.

M. Gaspard Fauteux, député de Ste-Marie, fait une charge contre les magasins à chaine qui ruinent l'épicier du coin et il se déclare en faveur de la clause.

M. Duplessis parle dans le même sens et ajoute qu'il faut protéger l'épicier du coin qui fait crédit dans la crise que nous traversons.

La clause est adoptée avec les modifications données au début de cette nouvelle.

## UN INCENDIE DESASTREUX A MONTREAL

(Suite)

tions avoisinantes.

Cette partie de la rue Mont-Royal est surtout occupée par des magasins et les pompiers avaient fort à faire pour circonscrire les flammes.

Presque voisine du magasin en flammes se trouve une succursale de la Banque Royale du Canada, et les pompiers tentaient de protéger cet édifice.

## LA CONQUETE DU JEHOL EST TERMINEE

(Suite)

garnisons dans les passages de la Grande Muraille, qui va constituer désormais la frontière méridionale du Mandchou-Kouo. Le pays mandchou conquis par les Japonais en 18 mois est loin d'être un désert. C'est en réalité un empire plus grand que la France et l'Allemagne réunies, pouvant produire en abondance les denrées qui manquent au Japon, comme le blé ; possédant des mines dont le Japon est dépourvu et six fois moins peuplé au mille carré que le Japon lui-même.

### UN EXEMPLE D'HUMILITE

Péping, 8. (Trad. de l'A. P.) — Reconnaissant qu'il n'a pu enrayer l'avance japonaise, le maréchal Tchang a résigné aujourd'hui le commandement des armées chinoises. Agé de 35 ans seulement, ce militaire fut le dernier potentat chinois en Mandchourie. En télégraphiant sa démission au gouvernement de Nankin il l'a motivée comme suit :

"Après la perte des trois provinces orientale (Mandchourie) j'ai fait de mon mieux pour corriger mes erreurs, mais la perte du Jéhol me convainc que je ne suis pas fait pour commander. Je n'ai rempli ni mes devoirs envers le gouvernement ni mes responsabilités envers le peuple.

"Ces mois derniers j'ai rencontré nombre de difficultés, et des événements auxquels on ne s'attendait pas sont survenus. Resterais-je en fonctions un jour de plus que je serais encore plus blâmable. Même si je mourrais, ma mort n'offrirait aucun avantage au gouvernement et n'améliorerait en rien la situation. Je lui demande donc d'exprimer son mécontentement en me permettant de démissionner et en me donnant un successeur capable".

## Magnifique concert à l'hôpital Laval

Le personnel de l'Hôpital Laval peut encore, à bon droit, presque se glorifier de la sympathie généreuse et délicate dont il est l'objet de la part de tous — et du monde artistique en particulier. Ces témoignages exprimés dans le langage de l'harmonie, sont fort appréciés et laissent une impression à nulle autre pareille!

En effet, mardi soir dernier, des artistes québecois, formant quatuor par un magnifique concert, firent passer à tous des heures vraiment exquises.

Les pièces suivantes, œuvres d'auteurs éminents, présentaient de nombreuses difficultés ; elles furent cependant exécutées avec une rare perfection.

1o Quatuor : 2 mouvements : Con spirito et Allegretto de Talleyrand

2o Quatuor : 4 mouvements : Adagio, Andante, Scherzo, Allegro de Mozart

3o Quatuor Slave : 4 mouvements : Prélude, Interlude, Mazurka, Dance Slave de Glazenor

Les artistes se présentaient comme suit :

M. Gilbert Darisse, 1er violon
M. Jules Payment, 2ème violon
M. Robert Talbot, Viola
M. Henri Talbot Violoncelle

L'ensemble étant remarquable, la précision du texte donnait l'impression de puissance et d'unité. S'il s'agit du rythme et des nuances, il est indiscutable que le charme fut prenant, puisque ces instrumentistes de renom y révèlent encore leurs aptitudes musicales et leurs si riches connaissances de l'art. Les notes sonores, tour à tour, joyeuses et graves, légères ou hardies, sous les cordes qui chantent ou pleurent sont l'expression des meilleurs sentiments humains ; elles ont donc une répercussion intime et profonde dans l'âme éprise de vrai et de beau !

A ces artistes bienfaiteurs, le personnel de l'Hôpital Laval réitère ses mercis reconnaissants en même temps qu'il exprime son désir de goûter, par eux, encore, les beautés de l'art musical.

Speranza.

## Le Kaiser a Berlin ?

(Suite)

halt a décrété, hier, qu'aucun membre du parti socialiste ne pourra obtenir d'emploi dans le service civil. Dans Brême et Hesse, la direction de la police a été enlevée aux socialistes et confiée aux nationalistes.

Le ministrère de l'Intérieur prussien a mis le ban sur les sociétés de nudistes que les nationalistes et les nazis veulent abolir.

## A St-Dominique

Le R. P. Lamarche, O. P., prononcera ce soir une conférence, pour les Dames et Demoiselles; il a choisi comme sujet "L'Imitation de Jésus-Christ". Cette conférence sera donnée dans l'église St-Dominique et commencera à 7 h. 30.

## PROJET DE REORGANISATION COMPLETE DES BANQUES

(Suite)

réorganisation administrative comme premier pas dans la voie qui doit mener à l'équilibre du budget.

La proclamation que le président lancera jeudi soir interdira de nouveau la sortie de l'or des banques, c'est-à-dire que sera maintenu le cours forcé du papier-monnaie, jusqu'à nouvel ordre. M. Roosevelt en a informé lui-même les journalistes qui se pressaient dans son cabinet de travail aujourd'hui.

L'incendie éclata aux étages supérieurs et ce sont des passants qui sonnèrent l'alarme en voyant les flammes s'échapper des fenêres.

Les pompiers de quatre casernes accoururent les premiers sur les lieux, sous les ordres du capitaine Massett, mais à leur arrivée ils constatèrent l'inanité de leurs efforts et sonnèrent une deuxième alarme pour appeler d'autres sauveteurs à la rescousse.

Les pompiers installèrent plusieurs lances et se mirent résolument à l'œuvre, mais sans grand succès tout d'abord, ce qui amena bientôt un troisième appel, auquel répondirent seize casernes.

On s'imagine l'émoi que causa dans tout le quartier cette alarme générale, avec l'arrivée de centaines de pompiers. La foule fut bientôt nombreuse et nécessita le contrôle de la police.

## EXPOSITION D'AUTOMNE

Le maire Lavigueur a déclaré ce matin qu'il attendait cette semaine d'autres offres au sujet de la tenue d'une exposition cet automne à Québec. Nous avons annoncé hier que certains éleveurs étaient en instance auprès des autorités civiques pour obtenir l'usage des terrains et des bâtisses pour l'exposition régionale agricole.

"La nouvelle que vous avez publiée était exacte sur ce point, a dit le maire, mais vous pouvez dire que j'aurai d'autres propositions venant d'autres groupes, cette semaine."

## USINES DU C. P. R.

Le maire Lavigueur est en conférence aujourd'hui avec M. Paradis, avocat, de Montréal, représentant de la compagnie du Pacifique Canadien, pour discuter les diverses questions dans lesquelles cette compagnie de chemin de fer et la ville sont intéressées.

La principale, à l'heure actuelle, est certainement la fermeture des usines du C.P.R., rue du Pont, et la visite de M. Paradis a été sans aucun doute pressée par la lettre que le maire a envoyée au C.P.R., samedi dernier, pour protester au nom du conseil de ville contre la décision de priver plusieurs citoyens de Québec de leur gagne-pain pour faire des économies.

## LES IMPOSANTES CEREMONIES

(Suite)

Toutes les personnes présentes s'approchent alors du nouveau cardinal et lui présentent leurs hommages et leurs voeux. L'après-midi du même jour, c'est au tour des cardinaux de venir féliciter leur nouveau collègue, puis les visites de cérémonie se poursuivent jusqu'au mardi matin.

Le mercredi soir les nouveaux Princes de l'Eglise se rendent au Vatican pour l'imposition de la barrette, le petit bonnet rouge à trois cornes qui est l'un des insignes de leur dignité. Cette cérémonie se déroule dans la Salle du Consistoire, devant quelques centaines de privilégiés. Elle est présidée par le Souverain Pontife.

Les nouveaux cardinaux sont introduits l'un après l'autre et viennent s'agenouiller aux pieds du trône pontifical. Le Pape leur impose à chacun la mozette ou camail de moire violette puis la barette rouge dont il les coiffe un instant. Chaque cardinal descend alors les marches du trône la barette à la main et lorsque tous ont reçu les insignes de leur dignité, l'un deux—cette année ce sera le cardinal Dolci, nonce apostolique de Bucarest, — lit en leur nom à tous une adresse de remerciement. Le Souverain Pontife répond à cette adrese par une allocution dans laquelle il fait l'éloge de tous les nouveaux cardinaux puis il bénit l'assistance. Les nouveaux cardinaux sont ensuite reçus par le Pape puis par le Cardinal Secrétaire l'Etat et regagnent ensuite leurs résidences respectives.

Le jeudi matin, ils reviennent au palais pontifical pour le consistoire public au cours duquel se déroule la très solennelle cérémonie de l'imposition du chapeau. Cette cérémonie qui habituellement a lieu dans la salle des Bénédictions se déroulera cette année, à cause de la grande affluence, dans le bras droit du transept de la Basilique St-Pierre de Rome. Le Pape s'y rendra sur la Sedia Gestatoria, (chaise à porteurs que soutiennent 16 dignitaires, quatre à chaque bout). Le Pape est entourée de tous les dignitaires de la Cour pontificale, tandis les premiers rangs de la nef sont occupés par les membres du corps diplomatique en grand uniforme, les chevaliers de l'Ordre de Malte en tunique rouge, les Chambellans et les gentils hommes de cape et d'épée.

Les nouveaux cardinaux sont introduits dans cette assemblée et viennent l'un après l'autre s'agenouiller auprès du Pape, lui baiser la mule et l'anneau et recevoir de lui l'accolade. Chacun d'eux fait ensuite le tour de tous les cardinaux présents pour leur donner le baiser de paix. Ils reviennent alors devant le trône pontifical et c'est alors que le Pape leur pose sur la tête le chapeau cardinalice en prononçant une formule spéciale où il est dit qu'ils doivent être prêts à servir la Foi, le peuple Chrétien et le Saint-Siège jusqu'à l'effusion de leur sang et jusqu'au sacrifice de leur vie.

Cette cérémonie achevée, le Pape se retire, toujours porté sur la Sedia Gestatoria et suivi de la Cour Pontificale. Les cardinaux se rendent alors tous ensemble à la chapelle Sixtine où ils chantent le Te Deum. Puis ils tiennent ensemble, sous la présidence du Pape un autre consistoire secret. C'est au cours de ce consistoire que le Pape remet à chaque nouveau cardinal l'anneau cardinalice et leur confère leur titre qui est celui d'une des vieilles églises de Rome. Après ce consistoire, les nouveaux cardinaux vont de nouveau présenter leurs hommages au Pape et au Secrétaire d'Etat, puis ils descendent à St-Pierre pour prier à la chapelle du St-Sacrement puis devant le tombeau du Prince des Apôtres. Après quoi ils font une visite collective au Cardinal Doyen du Sacré Collège.

Le même jour ils reçoivent la visite du cardinal qui a la dignité de "guardaroba" de Sa Sainteté, lequel leur apporte le chapeau cardinalice demeuré le matin au Vatican.

Les cérémonies de l'élévation cardinalice sont alors terminées et il ne reste plus aux nouveau cardinaux qu'à prendre possession de l'église de leur titre ce qui se fait ordinairement quelques jours plus tard.

## LA SAISON DU CLUB MUSICAL EST TERMINEE

(Suite)

des Instruments Anciens. Les violes ne sont pas les ancêtres des violons de même que le clavecin n'est pas un cousin même éloigné de notre piano moderne. Les violes ont une sonorité féminine et les violons une sonorité masculine. Celles-ci par leur timbre plus varié et plus aigu pourraient s'unir parfaitement aux violons dans les ensembles ou symphonies ce qui ajouterait plus de perfection et plus d'étendue. Le clavecin est un instrument à cordes pincées cmme la guitare tandis que le piano est à cordes frappées ce qui est tout différent. Ce petit cours sur la technique des anciens instruments nous fait mieux comprendre ce que nous venons d'entendre.

La saison du Club Musical suivie avec tant d'assiduité et d'enthousiasme par les mélomanes québecois et terminée. Elle fut certainement fort intéressante et nous a valu d'entendre de véritables artistes.

Nous remercions le comité du Club Musical et nous espérons que l'an prochain nous pourrons encore assister à des auditions semblables.

LISEZ LES ANNONCES
Faites valoir votre dollar.

## UN CITOYEN CHARITABLE POURSUIVI

(Suite)

dent. René Loiseau, l'homme qui fut injustement poursuivi, raconta au juge qu'il était dans sa propre voiture quand il vit l'accident. L'automobile qui avait causé l'accident accéléra la vitesse pour ne pas être aperçue et Loiseau se mit immédiatement à sa poursuite.

Il revint ensuite sur la scène de l'accident porter secours aux blessés et c'est alors que Keller crut l'identifier comme celui qui l'avait frappé.

Une autre action dans laquelle un piéton poursuivait un automobiliste qui l'avait frappé fut maintenue par le Juge McDougall qui accorda $609 de dommages au plaignant. L'accident se produisit près de l'intersection des rues St-Hubert et Craig, le 12 mai 1931. La preuve n'était pas claire, mais il était cependant évident que le plaignant du nom de Filteau avait été frappé par une auto conduite par Edouard Tremblay. Le piéton était en faute car il avait traversé la rue en diagonale mais l'automobiliste avait aussi ses torts qui étaient de traverser l'intersection à une trop grande vitesse. "Il est du devoir de tout conducteur de véhicule à moteur", dit son honneur le juge "d'avoir constamment sa machine entièrement sous contrôle de manière à pouvoir arrêter en cas d'urgence. Conséquemment, il condamna Tremblay à payer $609 de dommages à Filteau.

## SENSATION AU PROCES DE BOURRE

(Suite)

présumés auteurs du hold-up.

On aurait l'explication d'une série de vols avec effractions commis en différents endroits de la ville et de la campagne environnante.

La preuve qui serait faite, mettrait aussi à jour, toute une organisation de complots pour dévaliser les honnêtes gens.

Il sera aussi intéressant de savoir, chose qui ne sera dévoilée qu'au procès, comment les auteurs présumés du vol à main armée de Charlesbourg-Est ont pu être mis au fait qu'il devait y avoir de l'argent chez le secrétaire-trésorier de la municipalité, où ils espéraient faire ample moisson, pour, en définition, ne récolter que deux dollars, après s'être assurés en enfermant les enfants dans une garde-robe et ligotant Mme Bourré sur son lit, qu'ils pourraient commettre leur crime sans être dérangés.

Quoi qu'il en soit, le procès ne manquera pas d'être extrêmement intéressant.

## LE BILL DE MONTREAL A LA CHAMBRE

(Suite)

compagnies étrangères, parce qu'elles font une concurrence qui n'est pas égale à nos compagnies."

M. PRUD'HOMME, avocat des compagnies étrangères, dit que ce sera la disparition de ces compagnies que l'on votera, si on accepte la clause.

M. DUPLESSIS :— "Quelles taxes ces compagnies payent-elles à Montréal actuellement ?

M. PRND'HOMME : — "Elles n'en paient pas !"

M. TASCHEREAU :—"Comment allez-vous atteindre ces compagnies ?"

M. ST-PIERRE :—"Par son agent!"

Me LAURENDEAU : — "Donnez-nous le droit de les atteindre et nous les atteindrons surement !"

Me PRUD'HOMME : — "Si vous atteignez les agents, vous atteindrez surtout les industriels qui paieraient plus cher dans d'autres compagnies."

M. l'échevin LEGAULT :—"998 de ces compagnies américaines ont fait faillite. Nous voulons pouvoir contrôler les compagnies étrangères."

M. DUPLESSIS :— "Par votre amendement, vous ne taxez pas seulement les compagnies, mais les personnes."

M. TURCOTTE :—"Il est malheureux de constater que les grandes villes ont le droit de taxer ces compagnies, tandis que nous ne pouvons même pas leur exiger un pauvre $5.00".

M. TASCHEREAU : Si on accorde cela à Montréal, on devrait l'accorder à toutes nos petites villes. Je crois que nous faisons fausse route, on est en tarin de créer une mauvaise réputation à la province de Québec.

M. LEGAULT : Nous avons un système de feu et de sauvetage qui coûte $2,500,000 à la ville et qui protège les compagnies.

M. GOULD, au nom de l'Association des manufacturiers Canadiens, défend ces compagnies étrangères.

M. BERCOVITCH : Une taxe de $300 peut-elle faire tant de mal à ces compagnies ?

M LEGAULT : Les manufacturiers canadiens nous disent: "Achetez au Canada", mais ils achètent leurs assurances aux Etats-Unis.

M. WILFRID DESJARDINS, avocat de Québec, représentant certaines compagnies d'assurances canadiennes, dit au comité que les compagnies que l'on veut taxer ont émis pour $28,000,000 de primes en Québec en 1931.

Cette déclaration cause une commotion au comité.

Les membres demandent le rapport pour le consulter, et M. Taschereau remarque que cette somme s'applique au monde entier, M. Desjardins a été induit en erreur parce que la distribution des permis au monde entier n'était pas indiqués.

La clause est mise aux voix et adoptée par 22 contre 8.

MAINTENANT LE CANADA L'AIME
Plus que jamais

SI la popularité du Maxwell House a grandi si vite, c'est merci à sa plus grande *saveur*. Aujourd'hui, les Canadiens l'aiment encore plus, car cette délicate saveur de café frais est conservée intacte par le procédé d'empaquetage Vita-Fresh.

D'ailleurs, c'est un excellent café, un mélange délicat, d'un moelleux superbe et à l'arome charmant.

Il est livré dans toute sa perfection. Le procédé d'empaquetage exclusif Vita-Fresh en protège la saveur, en enlevant de la boite l'air qui, dans d'autres marques, en gaspille la meilleure qualité. Le Maxwell House est torréfié et mis en boîtes au Canada.

MH13F-33

MAXWELL HOUSE Coffee
"BON JUSQU'A LA DERNIERE GOUTTE"

### SALLES DE DANSE

L'avocat de la ville veut se faire donner le pouvoir de définir ce qu'est une salle de danse.

"Le Larousse, dit-il, dit bien ce qu'est une salle et ce qu'est la danse, mais il ne dit pas ce qu'est une salle de danse. Le chef de police, pour fins de bon ordre, veut définir la chose. La clause est adoptée.

La ville demande encore le pouvoir de taxer les marchands de l'extérieur qui viennent vendre leurs produits à Montréal, sous prétexte que plusieurs marchands établis à l'extérieur et ne payant pas de taxes viennent vendre leurs marchandises aux consommateurs de la métropole.

M. LEGAULT : Les municipalités avoisinant Montréal imposent des taxes aux marchands de la métropole qui vont vendre chez elle. Montréal veut avoir le même pouvoir. Toutefois, Montréal pratiquera la réciprocité avec les municipalités. Si celles-ci ne chargent rien aux marchands de Montréal, Montréal ne chargera rien non plus.

M. TASCHEREAU : Avec cette loi, vous allez atteindre les cultivateurs.

M. LEGAULT : Nous somes prêts à faire une exception pour les cultivateurs qui viennent vendre leurs produits à Montréal.

M. Legault fait cette déclaration à la demande du premier ministre qui ne voulait pas que cette loi puisse s'appliquer aux cultivateurs.

La discussion de cette clause se continue.

## Ville de Beauport

Dimanche, le 5 mars après convocation au prône de la messe, les dames et demoiselles de notre ville se réunissaient au Couvent de la Congrégation Notre-Dame de Beauport, pour la réunion annuelle de la Ligue Catholique Féminine, section de cette paroisse.

L'assistance très nombreuse est une preuve de la sympathie que l'on porte à cette oeuvre. Nous donnons un résumé de cette séance. Après l'entrée : danse Hongroise de Brahms et chant de la Ligue.

Mme la Présidente souhaita la bienvenue et donne le rapport des activitées de la section. Lecture de travaux littéraires par Mlle Géraldine Crépault et Mme Paul Rainville. De magnifiques prix furent offerts à ces deux vainqueurs d'un concours. Un troisième prix fut aussi offert aux Révérendes SS. de la Cong. Notre-Dame pour être distribué aux élèves qui se sont chargées de la partie musicale de cette fête.

Au piano : La Truite de Helles ; chant : Le Moulin, de O. Létourneau. Mme la Présidente présente le conférencier, M. l'abbé Odilon Gauthier qui sut fort bien nous intéresser dans sa conférence intitulée "La Semence", que nous pouvons résumer ainsi, se semant dans la bonté et la charité, nous récolterons dans la paix.

Chant : Chez nous, de A.-M. Labrecque, piano Mazurka de Borowski.

M. le Curé, dans son allocution se dit heureux des résultats obtenus et son coeur qu'il laissa parler sut très bien nous exprimer sa satisfaction pour le beau travail accompli par les Dames de la L. C. F. lesquelles sont heureuses de redire un cordial merci. à M. le Curé, le Conférencier, aux Révérendes SS. de la Congrégation et à leur dévoué présidente.

## Congrès à la Voirie

Un congrès des ingénieurs divisionnaires de la Voirie, s'est ouvert, hier, en notre ville. Lors de la séance d'ouverture, l'honorable M. Joseph-Edouard Perrault, ministre de la Voirie et des Mines, a souhaité la bienvenue aux congressistes et leur a expliqué le programme de la prochaine saison. MM. Boulanger, Arthur Bergeron et J.-A. Paradis, tous officiers supérieurs du département adressèrent aussi la parole.

Hier soir, les congressistes se sont réunis au café du Parlement, et aujourd'hui les délibérations se poursuivent dans le pavillon de l'Agriculture.

## Etudes juridiques

A huit heures et quart précises, ce soir, réunion de la Société des Etudes Juridiques, au Palais de Justice. Me Jean Mercier, avocat, traitera "Du Jeu et du Pari".

## Société Linnéenne

Société Linnéenne.... .... .... ....*CARON*

Les membres de la Société Linnéenne de Québec auront une réunion régulière vendredi soir prochain, le 10 mars, à 8 heures, dans la salle de la bibliothèque de l'Académie Commerciale, rue Chauveau.

Le conférencier sera M. Joseph Risi, professeur à l'Ecole Supérieure de Chimie, de l'Université Laval, qui parlera des Aurores polaires.

Quelques intéressantes communications seront aussi faites par d'autres membres de la Société. Tous les membres sont priés d'être présents.

## Employé du C. N. R.

Montréal, 8. (P. C.) — Les autorités du C. N. R. ont révélé aujourd'hui que le nommé Arthur Youngberg actuellement détenu à Denver en rapport avec l'enlèvement de Charles Boettcher Jr, était employé pour le chemin de fer à Rainy River, Ont., à la fin d'octobre dernier. Verne Sankey, le chef présumé des ravisseurs de Biettcher, qu'on recherche actuellement au Canada, est lui aussi un ancien employé des C. N. R. Il fut au service de la compagnie d'août 1916 jusqu'en août 1931, alors qu'il donna sa démission. Il travaillait alors à Melville, Saskatchewan. Youngberg, engagé le 8 avril 1917, fut remercié de ces services le 10 octobre dernier. Le troisième des ravisseurs recherchés par la police, un nommé Gordon Elkhorn, serait aussi un ancien employé des C. N. R. mais on n'a pu trouver son nom dans les records.

## Feu Mme A. Blais

Hier matin, à St-Pascal de Kamouraska, avaient lieu les obsèques de Mme Alphonse Blais, née Adèle Proulx, décédée samedi dernier le 4 mars. Un nombreux cortège accompagna la dépouille mortelle de la regrettée disparue à sa dernière demeure et ces éloquent témoignages prouvait en quelle estime la défunte était tenue à St-Pascal.

En outre de son époux, Mme Blais laisse pour pleurer sa perte quatre frères, M. l'abbé Armand Proulx, curé de St-Roch des Aulnaies, M. l'abbé Ernest Proulx, curé suppléant à St-Eugène de l'Islet, M. J.-O. Proulx, d'Ottawa, et M. Jules Proulx, de Québec ; deux soeurs, Mlle Virginie Proulx et Mme J.-D. Chalifour (Alvina).

A la famille éprouvée, le "Soleil" offre l'expression de sa vive sympathie.

## Au Rotary

M. Lionel Roy, avocat, ancien élève d'Oxford et de Sorbonne, a donné hier midi une conférence sur l'étudiant de Paris, devant les membres du club Rotary. M. Roy a démontré que l'étudiant n'est plus ce qu'il était, se laissant vivre sans s'occuper du lendemain. Les nécessités de la lutte pour la vie ont rendu l'étudiant sérieux et la concurrence le force à orner son esprit et à préparer son avenir. Le fait qu'il y a 30,000 étudiants enregistrés à l'Université de Paris explique facilement ces changements dans les habitudes estudiantines et Paris est devenue la ville où l'on travaille le mieux.

M. J.-E. Grégoire, avocat, ancien élève de l'Université de Paris, a remercié le conférencier.

## Les brise-glaces

Les recherches faites dans le lit du lac St-Pierre, depuis quelques jours, dans le but de retrouver les cadavres des jeunes gens qui se sont noyés en traversant la glace en automobile, dans la dernière semaine de février, ont retardé le travail des brise-glaces, hier. Afin de ne pas nuire aux recherches, le "Mikula" est demeuré aux Trois-Rivières toute la journée, seul le "Lady Grey" allant faire une tournée sur le lac. Dès que les sauveteurs auront terminé leur travail les deux navires se lanceront à l'assaut du barrage de glace qui ferme la navigation des Trois-Rivières à Montréal.

## Trait d'honnêteté

Nous tenons à signaler l'honnêteté de M. Henri Allaire, 178, 2ème avenue, Limoilou, qui, ayant trouvé un portefeuille contenant une forte somme d'argent, s'est empressé de le remettre au propriétaire. Nous félicitons M. Allaire pour ce beau geste.

## Lourd deuil au Bon-Pasteur

Au Monastère de Notre-Dame de charité du Bon-Pasteur, Maison Sainte-Domitille, Laval-des-Rapides, est décédée hier la doyenne de la communauté, Soeur Marie de Bon - Secours, née Bélanger (Maria - Victoria), dans la 77e année de son âge et la 55e de sa vie religieuse, ayant, en novembre 1930, célébré son jubilé d'or.

Elle laisse dans le deuill son unique soeur, Mme Morissette (Blanche); son beau-frère, M. Napoléon Morissette, et leurs filles, Mlle Jeanne et Mme Richard Delisle (Germaine), et une fille adoptive, Mlle M. Gagnon; sa belle-soeur, Mme Odilon Bélanger et ses enfants: Odilon, Emilien, Georgette, Mme Moreau, (Marguerite), Mme Savard, (Thérèse) tous de Québec; un autre beau-frère, à Montréal, M. Z. Chrétien, ses fils et ses fllles: Antonio, Rosario, Paul-Henri, Eucharist, Juliette, Mme S.-Laurent, (Gertrude), Mme Théroux; plusieurs neveux et nièces enfants de feu Adjutor Bélanger, presque tous aux Etats-Unis, excepté Mme Tessier (Laura) de Montréal

La regrettée défunte laisse aussi, au cloître, des cousines religieuses de la même communauté, les Révérendes Soeurs Marie de Sainte-Tharsille, au monastère de Halifax; Marie de la Salette à Maison Sainte-Domitille, Marie-Thérèse du Sacré-Coeur, au monastère provincial, de Montréal; ses cousins, MM. Joseph Isidore et Rosaire Langevin.

Les funéraillles auront lieu vendredi en la chapelle du monastère à 9 h. du matin.

## Feu Mme C.-E. Lepage

Rimouski, 7.—(D. N. C.)—C'est avec le plus profond regret que nous avons appris la mort de Mme Emilia Deschênes, veuve de M. Charles-Eusèbe Lepage, de cette ville. Elle appartenait à une des plus anciennes familles de Rimouski. Sa disparition causera un grand vide au sein de la population rimouskoise qui l'avait en haute estime. Elle était âgée de 73 ans. Ses funérailles auront lieu en la cathédrale de Rimouski jeudi le 9 mars prochain, à 9 heurs. Elle laisse pour pleurer sa perte, deux filles : Mme l'échevin Georges Morin (Marie-Louise) et Mme Cyrille Huppé (Germaine); deux soeurs Mme Ferdinand Bellavance, de Bic, et Mme Georges Armstrong, de Montréal; une belle-soeur Mme Hyacinthe Deschênes. Elle laisse aussi plusieurs petits-enfants. A M. l'échevin Morin ainsi qu'à tous les autres membres de la famille affligée Le "Soleil" offre ses plus sincères sympathies.

## Le R. P. H. Martin à L'Université Laval

C'est bien mardi soir, 14 mars, à la salle des Promotions de l'Université — 8 heures — que le Révérend Père Henri Martin, O. P., curé de Saint-Dominique, donnera la deuxième conférence sur le mariage chrétien Il traitera **de l'enfant, de l'amour et de la grâce.** Sujet si important, surtout à notre temps où les chefs prêchent le retour à "l'honnêteté, l'honneur, la sainteté du devoir et le désintéressement (Roosevelt)."

On peut se procurer des cartes aux endroits ordinaires ou à la porte de la salle. 50 sous, qui donnent droit aux deux conférences.

## A la Société des Arts

Le prochain conférencier à la Société des Arts, Sciences et Lettres sera M. Louis-Philippe Morin, C.P.A., qui parlera de "quelques moyens de survivance..."

Les réunions de cette Société auront lieu dorénavant au Palais Montcalm, dans une salle spacieuse située au troisième étage, côté est.

# ON COMMENCE A VOIR PLUS CLAIR DANS LA SITUATION AUX E.-U.--LA HAUSSE SE CONTINUE SUR NOS BOURSES

## GAINS ET PERTES EN NOMBRE A PEU PRES EQUIVALENT

Montréal, 8. (P.C.).—Les leaders de la Bourse de Montréal sont restés stables au cours de la matinée d'aujourd'hui et, dans l'ensemble, gains et pertes étaient à peu près également répartis vers midi.

Smelters continue à monter durant toute la matinée et enregistra 2 points de gain à 64¼ avant de retomber à 63½. Nickel était en mieux de 1-8 à 9 3-8, tandis que Brazilian reste stationnaire de même que C. P. R.

Dominion Textile enregistre 3 points de gain à 48, tandis que Dominion Bridge était en mieux de ½ à 16, ce midi. Hollinger avait repris .25 à $7.10 et Cockshutt Plow 1-8 à 4 3-8, Massey-Harris avait cédé 1-8 à 3 1-8.

De nouveaux minima furent établis par Price Brothers et Bank of Montreal, le premier reculant de 2 5-8 à 2 et Bank of Montreal de 1 à 163. Bank of Commerce fléchit de 4 à 126 et Canadian General Electric, privilégié de 2¼ à 52¼. Canadian Industrial Alcohol a cédé 1-8 pour tomber à 6 5-8 au cours de l'avant-midi.

## BOURSE DE MONTREAL

**(Cours d'ouverture et 12 h. 30 p. m. fournis par L.-G. Beaubien & Cie)**

| Le 8 mars | Ouv. | Max. | Min. | 12.30 p.m. |
|---|---|---|---|---|
| Bell Telephone | 87 | 88⅛ | 87 | 88⅛ |
| Brazil. Traction | 88⅛ | | | 88 |
| Canada Cement | 2¾ | 2¾ | 2¾ | 2¾ |
| Can. Cement.pr. | 15 | 15 | 15 | 15 |
| Canadian Car | 3¼ | 3¼ | 3¼ | 3¼ |
| Can. Ind. Alcoh | 1⅞ | 1⅞ | 1⅞ | 1⅞ |
| Cana. Pacific | 11¼ | 11¼ | 11¼ | 11¼ |
| Cockshutt Plow | 4⅞ | 4⅞ | 4⅞ | 4⅞ |
| Dom. Bridge | 16 | 16 | 16 | 16 |
| Dom. Glass | 40 | 40 | 40 | 40 |
| Dom. Textile | 48 | 48 | 48 | 48 |
| Gen. Steel Ware | 75 | 57 | 75 | 75 |
| Gypsum | 1½ | 1½ | 1½ | 1½ |
| Hamilton Bridg | 3 | 3 | 3 | 3 |
| Hollinger | 710 | 710 | 710 | 710 |
| Interna. Nickel | 9⅝ | 9⅝ | 9⅝ | 9⅝ |
| Massey-Harris | 3¼ | 3⅜ | 3⅜ | 3¼ |
| McColl-Fronten | 8⅛ | 8⅛ | 8 | 8 |
| Montreal Power | 28¾ | 28¾ | 28¾ | 28¾ |
| Nat. Breweries | 14¾ | 14¾ | 14¾ | 14¾ |
| Shawinigan | 10¾ | 10¾ | 10¾ | 10¾ |
| Steel of Canada | 16½ | 16½ | 16½ | 16½ |
| **BANQUES** | | | | |
| Commerce | 1.26 | 1.26 | 1.26 | 1.26 |
| Montreal | 1.63½ | 1.63½ | 1.63 | 1.63 |
| Royale | 1.30 | 1.30 | 1.30 | 1.30 |

## NAT. CITY BANK

New-York, 8. (P.C.)—La National City Bank of New York a réduit hier son dividende trimestriel à 25cts par action au lieu de 50cts. Les directeurs ont annoncé que le dividende de 50cts avait été amplement gagné durant le trimestre, mais qu'en vue de la situation financière actuelle aux Etats-Unis ils avaient décidé de payer 25cts seulement.

## MARCHE DES CEREALES

(LE 7 MARS 1933)

**WINNIPEG**

| | Ouv. | Max. | Min. | Ferm. |
|---|---|---|---|---|
| **Blé:** | | | | |
| Mai | 51¾ | 52 | 50¾ | 51¾ |
| Juillet | 52½ | 53 | 51¾ | 52¾ |
| Octobre | 53¼ | 54½ | 52 | 54 |
| **Avoine:** | | | | |
| Mai | 25½ | 26 | 25¼ | 25¾ |
| Juillet | 25 | 25 | 24¾ | 24¾ |
| Octobre | 23¼ | 23¼ | 23¼ | 23¾ |
| **Orge:** | | | | |
| Mai | 30¼ | 30¼ | 29¾ | 29¾ |
| Juillet | 29¾ | 29¾ | 29¾ | 29¾ |
| Octobre | 28¾ | 28¾ | 28½ | 28½ |
| **Lin:** | | | | |
| Mai | 81¾ | 82 | 80¾ | 80¾ |
| Juillet | 81¾ | 83 | 80¾ | 80¾ |
| Octobre | 83½ | 83¾ | 81¾ | 81½ |
| **Seigle:** | | | | |
| Mai | 35 | 35⅛ | 34¾ | 34¾ |
| Juillet | 36 | 36 | 35¾ | 35¾ |
| Octobre | 37¾ | 37¼ | 36¾ | 36¾ |

## McDOUGALL & COWANS

Montréal, 7. (P.C.)—La première réunion annuelle des actionnaires de McDougall & Cowans Holdings Limited qui a été tenue avant-hier a été tout à fait routinière. Le rapport a été adopté à l'unanimité et les directeurs ont été réélus sans changement. Il y avait 3,028 actions représentées par les actionnaires et 15,288 actions représentées par procurations, soit un total de 18,316 actions sur une capitalisation de 41,630 actions.

Les chargements sur les chemins de fer des Etats-Unis ont décliné de 55,311 wagons durant la semaine du 25 février 1933.

## POTINS de la Bourse

**L'OPINION DE "BROOKMIRE"**

**Dans les recommandations envoyées cette semaine à ses abonnés, le "Brookmire Analyst" dit, entre autres, ce qui suit: "La réaction des cours qui a accompagné la crise bancaire aux E.-U. n'a pas encore pris des proportions importantes. Conséquemment, nous croyons qu'il est préférable de laisser aux événements à venir le soin de signaler à ceux qui ont de l'argent à placer si le moment est venu d'agir. Advenant une dégringolade de forte ampleur dans les valeurs de Bourse à la suite des troubles bancaires —chose qu'on ne saurait prévoir, mais qui est possible — il sera alors beaucoup plus avantageux d'utiliser les réserves disponibles pour acheter que ce ne l'est actuellement. D'autre part, si les prix se maintiennent et si la situation financière se raplombe en restaurant la confiance, l'achat de quelques valeurs offrira moins de risques que présentement". Commentant la fermeture de la Bourse de New-York, l'"Analyst" dit : "L'énervement serait mal venu en ce moment.**

**Le sort de la nation dépend de la manière dont les Américains vont prendre les choses. Les précédents établis sous ce rapport sont de nature à inspirer confiance".**

**LA VRAIE CRISE**

**On rapporte qu'il y a plusieurs mois un membre éminent de la Cour Suprême des Etats-Unis aurait déclaré privément que la vraie crise se produirait en 1933. Cette crise est maintenant arrivée et il serait téméraire de tenter de prédire quelles en seront les suites. Les problèmes qu'il faudra résoudre dans le domaine des dettes privées et publiques et l'effet que produira sur les affaires la solution de ces problèmes sont trop complexes pour qu'on puisse pronostiquer avec quelques chances de succès.**

**NOS MINES D'OR**

**L'abandon temporaire de l'étalon-or par les Etats-Unis (car ce pays est virtuellement en dehors de l'étalon-or pour avoir décrété la prohibition temporaire des exportations d'or) a amené les détenteurs canadiens d'actions de mines d'or à se demander ce qui en résultera pour leurs titres. L'état dans lequel se trouvent les banques américaines est tellement embrouillé qu'on ne saurait estimer avec exactitude qu'est-ce que vaudra le dollar américain une fois que le marché des changes sera devenu plus normal. Chose certaine, c'est que si la prime sur les fonds américains venait à disparaître ou à être sensiblement réduite, les revenus des mines d'or canadienne devraient en être défavorablement affectés. D'autre part, les dépêches de ces jours-ci nous apprennent que, relativement au franc français, qui est strictement à l'étalon-or, la piastre canadienne accuse encore une informité de quelque 17c pour 100 centin-or. Il se pourrait donc que, lors même que les Etats - Unis mettraient leur dollar sur le même pied que le nôtre—qui est déjà en bas de l'étalon-or—le gouvernement fédéral se voie dans l'obligation de payer encore une prime sur l'or extrait de nos mines.**

## CREDIT FONCIER

Montréal, 8.—M. John.-M. Vale vient d'être nommé gérant du bureau de Toronto et de la Province d'Ontario pour le Crédit Foncier Franco Canadien.

## NOUVELLE AVANCE ENREGISTREE PAR LA LISTE MINIERE

Toronto, 8.— (P.C.)— Le Standard Stock & Mining Exchange a encore été orienté vers la hausse aujourd'hui et il a escaladé de nouveaux paliers supérieurs. Chez les observateurs locaux, l'opinion est partagée sur la question de savoir si, lorsque la Bourse de New-York rouvrira, les valeurs internationales vont partir du point où elles étaient vendredi dernier ou du point où elles sont cotées ici.

Dans le compartiment des aurifères, Lake Shore compta $1 de gain dans la matinée pour toucher $35, Dome monta de .50 à $15.50, McIntyre de .25 à $24.25, Hollinger, de .25 à $7.05, Teck Hughes, de .10 à $4.15 et Pioneer de .05 à $5.75.

Noranda a été la vedette des métaux basiques avec une amélioration de .80 à $23.55, mais elle revint à $23.-25 par la suite. Nickel a été actif et a fait .15 de gain, tandis que Falconbridge, Sudbury Basin et Sherritt Gordon se hissaient quelques centins plus haut et que Coast Copper s'améliorait de .25, et Hudson Bay de .15.

Parmi les aurifères meilleur marché, Howey avait une avance de .02 à midi, Granada, .02 également, Sylvanite, .04, San Antonio, .06, Macassa, .01½ et Ventures, .02.

Les argentifères ont été actives. Nipissing a monté de .10, Mining Corporation, de .05 et Eldorado, de .01.

## BOURSE DES MINES

**(Cours d'ouverture fournis par Barry & McManamy)**

| Le 8 mars | Ouv. | 12.30 |
|---|---|---|
| Alberta Pacific | .09 | .09 |
| Algoma Finance | .03½ | .03½ |
| Amulet | .15½ | .17 |
| Arno | .03 | .03 |
| Bagamac Rouyn | .08¼ | .08¼ |
| B. A. Oil | 8.00 | 8.00 |
| Barry Holl (nouv) | .10½ | .12½ |
| Big Missouri | .17 | .17 |
| Brett Trethewey | .18 | .18 |
| Coast Copper | 2.50 | 2.50 |
| Cons. Smelters | 63.00 | 63.50 |
| Dome Mines | 15.50 | 15.25 |
| Eldorado | 1.43 | 1.43 |
| Falconbridge | 2.55 | 2.50 |
| Granada | 1.37 | 1.39 |
| Hollinger | 6.90 | 7.05 |
| Howey Gold | .70 | .70 |
| Hudson Bay | 3.50 | 3.55 |
| Imperial Oil | 8⅛ | 8⅛ |
| Int. Nickel | 9⅜ | 9.50 |
| Lake Shore | 34.50 | 35.00 |
| Macassa | .29 | .30 |
| Manitoba Basin | .01¾ | .01¾ |
| McLeod River | .04 | .04¾ |
| McIntyre | 24.25 | 24.00 |
| Mining Corp | 1.41 | 1.45 |
| Moss | .17½ | .17 |
| Nipissing | 1.80 | 1.80 |
| Noranda | 22.90 | 23.25 |
| Pioneer | 5.75 | 5.75 |
| San Antonio | .90 | .91 |
| Siscoe | 1.43 | 1.43 |
| Stadacona | .04 | .04 |
| Sudbury Basin | .85 | .88 |
| Sylvanite | .90 | .92 |
| Teck Hughes | 4.18 | 4.15 |
| Ventures | 1.05 | 1.03 |
| Wright Har | 4.25 | 4.31 |

## TRANSACTIONS D'HIER

Toronto, 8.—Voici quel a été le prix de fermeture et le total des transactions pour chacune des actions négociées au cours de la séance d'hier sur le Standard Stock & Mining Exchange:

600 Acme Oil, .08¼; 2,800 Ajax Oil, .60; 2,500 Alexandria, .02; 2,400 Amulet, .16; 9,300 Arno, .03; 900 Ashley, 1.12; 5,000 Bagamac, .08¼; 3,500 Barry-H., .10¾; 100 Base Metals, .80; 1,000 Buff. Can., .03; 1,100 Cen. Pat., .22; 20,300 Castle-T., .26; 3,500 Chibougamau, .08¾; 3,000 Clericy, .01¼; 1,000 Columartic, .06½; 1,050 Dome Mines, 15.00; 1,910 Falconbridge, 2.50; 1,000 Goldale, .05½; 7,530 Granada, 1.37; 3,635 Hollinger, 6.85; 19,750 Howey, .68; 6,750 Kirk. Lake, .35; 4,500 Kirk. Pre., .02½; 1,056 Lake Shore, 34.25; 14,200 Macassa, .28; 2,000 Malartic, .06; 8,000 Man. Basin, .01¾; 770 McIntyre, 24.00; 1,700 McWatters, .52; 8,120 Mining Corp., 1.40; 5,500 Moff. Hall, .02¼; 10,300 Moss Mines, .17½; 2,200 McVittie, .25½; 2,800 Nipissing, 1.70; 3,020 Noranda, 22.75; 1,100 North Can., .35; 3,500 Old Colony, .01¾; 2,000 Olga Oil, .29½; 1,000 Pet C.M.C., .01¼; 800 Pioneer, 5.70; 1,400 Premier, .73; 2,600 San Antonio, .85; 2,100 Sherritt, .40; 10,-800 Siscoe, 1.43; 6,100 Stadacona, .03¾; 200 Ster. Pac., .14; 5,400 Sud. Basin, .01; 4,400 Sylvanite, .89; 500 Tashota, .84; 8,615 Teck-H., 4.05; 500 United Kirk., .07; 1,000 Vacuum, .02½; 1,100 Vipond, .31; 2,000 Wiltsey-C., .07; 5,765 Wright-H., 4.20.

Total des virements: 418,000 actions.

**HORS-LISTE**

200 Abana, .02; 1,400 B. Missouri, .16¾; 700 Cen. Man., .11; 170 Coast Copper, 2.50; 200 Coniaurum, .33; 26 C. Smelters, 60.50; 8,425 Eldorado, 1.42; 400 Halcrow, .25; 100 Home Oil, .40; 100 Hudson Bay, 3.40; 4,682 Int. Nickel, 9.25; 10,500 Lucky Jim, .01; 49,000 McLeod, .04½; 1,400 Nordon, .10; 21,600 Ventures, 1.03; 1,000 Vickers, .18.

**CURB**

18,000 Algoma, .03½; 4,200 Bobjo, .11½; 2,000 Brett Tr., .17; 8,700 Brownlee, .02½; 300 Can. Kirk., .05½; 6,000 Cobalt Con., .02¼; 500 Dom. Expl., .04; 3,000 Gold Hill, .00½; 1,500 Hilltop, .00¾; 1,500, Lake Maron, .16½; 5,500 Kirk. Hunto .00¾; 3,200 Kirk. Town, .14½; 16,500 Lebel, .05¼; 1,500 Oil Select, .03; 1,000 Pawnee, .02½; 2,000 Preston, .01¼; 1,000 So. Keora, .05.

## HAYES WHEEL

Toronto, 7. (P.C.)—Hayes Wheel & Foreigns Ltd et O. & W. McVear Limited ont subi une perte consolidée de $182,675 après la dépréciation durant l'année 1932. Ces compagnies avaient subi une perte de $153,364 l'année précédente. Le fonds de roulement a été fortement réduit. Les disponibilités courantes étaient de $283,235 au lieu de $572,-837 et le passif courant était de $77,533 au lieu d $74,742.

## MARCHE DU BETAIL

Montréal, 8.—(P. C.)—Il y avait 102 bêtes à cornes, 288 veaux, 343 porcs et 3 agneaux en vente ce matin sur les deux marchés locaux.

1231 bêtes à cornes ont été reçues dans les cours pour être exportées en Grande-Bretagne via St-Jean, N.-B., et Halifax. De ce nombre 197 partiront sur le "Sulairia", 543 sur l'"Airthria" et 491 sur le "Manchester Commerce". En outre, 252 bêtes à cornes sont parties la semaine dernière pour Halifax et elles seront chargées demain à bord du "Sulairia".

Les bêtes à cornes en vente ici ce matin étaient surtout de qualité commune ou passable. Il n'y avait pas encore eu de transactions au moment où cette dépêche fut envoyée.

Le marché des veaux a baissé de 25c en certains cas. On cotait de $5 à $5.50 sur la plupart et $6 en certains cas.

Sur le marché des porcs les prix ont été vigoureux. Un wagon a obtenu $4.75 et le reste $4.85 (nourris et abreuvés). Les truies étaient entre $3.25 et $3.50.

Mack Truck a déclaré son dividende régulier.

## NOUVELLES BREVES

(Sommaire du "Wall Street Journal" de ce matin, fourni par L.-G. Beaubien & Cie)

Au cours de la semaine qui a fini le 7 mars, le total de la gazoline en stock aux Etats-Unis a diminué de 396,000 barils à 56,325,000 barils.

La revue "Iron Age" dit : "Le moratoire bancaire qui s'étend à toute la nation a eu un effet marqué sur la production de l'acier. La production des lingots est tombée à une moyenne nationale de 15% de la capacité normale des usines, de 17% qu'elle était la semaine dernière, mais les affaires ont été si brusquement interrompues que les usines ne marchent plus guère que des ordres reçus une semaine ou plus auparavant, ce qui permet d'entrevoir que le pourcentage de la production va bientôt tomber davantage à moins qu'une solution soit trouvée très prochainement à la crise bancaire".

Les Federal Reserves Banks sont autorisées à rouvrir leurs portes pour remplir leurs fonctions d'agents du fisc, vient d'annoncer le secrétaire Woodin aujourd'hui.

La production de l'électricité a baissé de 6.4% au cours de la semaine finissant le 4 mars, comparativement à 5.7% la semaine d'avant.

## ASSEMBLEE D'ABANA

Montréal, 8.—Une assemblée spéciale sera tenue le 28 mars 1933 à Montréal en rapport avec le transfert de l'actif de l'Abana Mines Limited à Normetal Mining Corporation, Ltd. En considération du fait que Mining Corporation prendra à sa charge toutes les dettes d'Abana Mines inscrites dans les livres le 31 juillet 1932, Mining Corporation veut faire l'échange des actions de la mine Abana dans la proportion d'une action de Normetal pour dix actions d'Abana. L'échange devra se faire avant le 1er juin 1933.

## ASSOCIATED TELEPHONE

New-York, 8. (Spécial au "Soleil"),—L'action inscrite en Cour de District des Etats-Unis le 19 janvier contre l'Associated Telephone & Telegraph Company pour demander la mise en liquidation involontaire de cette entreprise a été renvoyée vendredi dernier par la Cour qui considère que cette compagnie est solvable. C'est le juge Wilkerson qui a entendu cette cause.

L'action avait été intentée par trois petites corporations de Vancouver, C. A., avec un capital total de $402. Ces corporations représentaient que l'Associated Telephone Company, une "holding company" capitalisée à $80,000,000, avait commis un acte tombant sous la loi des faillites en transportant certaines propriétés à l'une de ses filiales. La compagnie exposa à la cour son actif et son passif et fut déclarée solvable par le juge.

Cette décision intéresse particulièrement les Canadiens, qui possèdent une assez forte tranche des débentures 5% d'Associated Telephone.

## S. S. KRESGE CO.

New-York, 8.—(P. C.)—S.-S. Kresge Company a supprimé son dividende de 25 cts par action ordinaire qui était dû actuellement. Le dividende privilégié a été déclaré payable le 1er avril prochain.

## FONDS DE PENSION DES PREVOYANTS DU CANADA

### DE FORTES AUGMENTATIONS DE L'ACTIF ET DES RESERVES

L'Assemblée annuelle des Prévoyants du Canada, a été tenue lundi, le 6 mars. Il ressort du rapport que malgré la crise violente qui passe sur le monde, le "Fonds de Pension" a encore renforcé sa position de façon remarquable, durant l'année 1932. Sa Réserve Générale s'est augmentée de $448,472.79; elle est montée de $371,000.00 à $820,-000.00. L'Actif du "Fonds de Pension" est de $6,310,733.90, soit une augmentation de $360,010.40. Ces augmentations ont été réalisées, après avoir payé aux rentiers en 1932, la somme de $252,083.00. Il y a lieu d'être fier de ces résultats.

Les rentes établies sur une base scientifique, par des actuaires, donnent le plus fort rendement en proportion de la prime.

Le portefeuille est constitué de valeurs dont la tenue démontre le grand soin avec lequel les placements sont effectués. C'est la préoccupation constante de la Direction d'allier le rendement à la sécurité, mais de ne jamais sacrifier celle-ci au bénéfice de celui-là. Il en résulte un taux moyen d'intérêt très avantageux et un choix remarquable de valeurs que les grandes fluctuations du marché, ne touchent pratiquement pas dans l'ensemble.

L'Actif des Prévoyants du Canada "Fonds de Pension" dépasse six millions de dollars, il grandit chaque année pour monter à huit, dix millions et plus. Cet apport à la richesse collective où l'on peut puiser pour soutenir les entreprises publiques, est un bienfait national.

C'est la contribution des Prévoyants du Canada au développement économique du Pays ou plus exactement de la Province. Car la presque totalité de leur fonds sont placés dans le Québec.

Ce magnifique accroissement de l'avoir collectif, il faut en donner crédit aux Prévoyants du Canada, comme nous leur sommes redevables d'aider les particuliers ainsi que les familles, à résoudre leurs problèmes financiers.

Les Administrateurs veulent continuer de donner à la compagnie, une direction à la fois prudente et progressive, pour qu'elle soit l'une des plus grandes et des plus belles institutions canadiennes.

Le Bureau de Direction des Prévoyants du Canada, est ainsi constitué : MM. Louis-S. St-Laurent, C. R., président, C.-E. D'Auteuil, vice-président, Nap.-G. Kirouac, P.-H. Bédard, M. D., Lucien Moraud, C. R., J.-Adolphe Grenier et le notaire Yves Montreuil, directeurs : Antoni Lesage, gérant-général.

## LE DOLLAR CANADIEN EST A LA HAUSSE

Montréal, 8. (P.C.)—Le dollar canadien est à la hausse sur les marchés des changes étrangers. Si l'on en rapporte aux dépêches reçues depuis quelques jours, la relation de la livre anglaise avec le franc français est restée au même point, mais notre dollar a augmenté de valeur en regard de la livre et en regard du franc français.

La livre a ouvert ici aujourd'hui à $4.14 au lieu de $4.16 en fermeture hier, puis elle est tombée à $4.10. Le franc français, qui était à 4.80 cts en fin de semaine n'est plus qu'à 4.71¾c aujourd'hui.

Comme le franc français est sur une base d'or, il permet d'établir une comparaison entre la valeur cotée du dollar canadien et le dollar-or.

## LA FARINE ET LE BLE AU COMPTANT ONT AVANCE HIER

Montréal, 8.—Une hausse de 1-4 de centin par livre a été enregistrée hier dans les prix de gros du beurre pasteurisé No 1 qui a fermé entre 24½ et 24¾c la livre sur le marché montréalais des produits de la ferme. On attribue cette hausse à une augmentation dans la demande, en particulier dans les demandes venant d'en dehors de Montréal.

Sur le marché des œufs, le prix ont encore baissé de 1c par douzaine, tant en gros qu'au détail.

Des gains allant de 1 à 3c par boisseau ont été enregistrés sur le marché des grains au comptant et le blé Northern No 1 est parti de 58c pour se rendre à 61c le boisseau. Les prix de la farine de blé du printemps ont également été haussés sur toute la ligne. L'augmentation de prix atteint 25c le baril. Par contre, la farine de maïs blanc a été réduite de 10c le baril.

Voici quels ont été les arrivages d'hier: 29 boîtes de beurre; 24 boîtes de fromage et 1,823 caisses d'œufs.

**PRIX DE GROS A MONTREAL**

| | |
|---|---|
| Blé Northern No 1 | $0.61 |
| Blé Northern No 2 | .60 |
| Avoine No 2, C. W. | .36 |
| Avoine No 3, C. W. | .34 |
| Avoine d'engrais No 1 | .33 |
| Balle d'avoine | .21 |
| Orge No .. C. W. | .40 |
| Maïs sud-africain | .53 |
| *(Par boisseau ex-magasin à Montréal, ex-voie ferrée)* | |
| **Farine :** | |
| Première Patente | $4.60 |
| Deuxième Patente | 4.00 |
| Forte à boulanger | 3.90 |
| *(Par baril en sacs de chanvre ex-voie ferrée moins 10 cts par baril pour du comptant)* | |
| **Farine de blé d'hiver :** | |
| Qualité de choix au wagon, le baril | $2.60 |
| Qualité de choix, en quantité irrégulière par baril, ex-magasin | $2.90 |
| Farine de maïs blanc, par baril, en sac de chanvre, livré | $3.80 à 3.90 |
| **Farine d'engrais :** | |
| Son du Manitoba | $16.75 |
| Gru rouge | 17.75 |
| Gru rouge | 21.75 |
| *(Par tonne comprenant les sacs ex-voie ferrée moins 25 centins par tonne pour du comptant).* | |
| Malt séché de brasserie en gros | $16.00 |
| Par tonne, au détail | 18.00 |
| Gruau en sac de 90 livres | 2.55 |
| **Foin pressé :** | |
| Mil No 2, extra | $10.50 |
| Mil No 2 | 9.50 |
| Mil No 3 | 8.00 |

| Oeufs | En cartons | Libres |
|---|---|---|
| Frais spéciaux | .28 | .27 |
| Frais extra | .26 | .25 |
| Frais premiers | .24 | .23 |
| Frais de Poulette | .23 | .22 |
| Frais seconds | .23 | .22 |
| **beurre :** | | |
| No 1, pasteurisé | $0.24½ à .24¾ | |
| **Fromage :** | | |
| Ontarien, septembre | $0.11¾ à .11½ | |
| Ontarien, blanc (frais) | .09 | |
| Ontarien, coloré (1932) | 0.10 à .10½ | |
| **Patates :** | | |
| Québecoises | $0.70 | |
| Du N.-Brunswick (80 lbs) | $0.70 à .75 | |
| De l'Ile du P.-E. (80 lbs) | 0.70 à .75 | |

| Volailles | "A" | "B" |
|---|---|---|
| Volailles pour bouillir | .12-.18 | .10-.16 |
| Poulets à rôtir | .16-.20 | .14-.18 |
| Poulets nourris au lait | .18-.23 | .16-.21 |
| Poulets à frire | .15-.18 | .13-.16 |
| Poulets à bouillir | .24-.28 | .22-.26 |
| Dindons à rôtir | .18-.20 | .16-.18 |
| Canard | .16-.19 | .14-.17 |
| Oies et oisons | .10-.12 | .08-.10 |

Les ventes de Dominion Stores Ltd durant la période de quatre semaines finissant le 25 février 1933 ont été de $1,501,637 au lieu de $1,857,537 pour la période correspondante de 1932. Il y avait 44 magasins de moins en opérations durant la période de 1933.

## Dividendes

Calgary Power Company, Ltd : 1 1-2 p.c. sur les actions ordinaires, pour le trimestre finissant le 31 mars, payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 15 mars.

Supertest Petroleum Corporation Limited : 25c sur chaque action ordinaire, payable le 1er avril.

## MONTREAL CURB

**GREENSHIELDS & CO.**
**105 Côte de la Montagne**

(LE 8 MARS 1933)

| | Ouv. | 12.30 |
|---|---|---|
| Ass. Breweries | 3½ | 3½ |
| Ass. Oil & Gas | .06 | .06 |
| B. A. Oil | 8 | 8 |
| Beauharnois | 80 | 80 |
| Can. Malting | 13¾ | 13¾ |
| Dist. Seagram | 4½ | 4½ |
| Dominion Eng. | 11 | 11 |
| Hiram-Walker | 4½ | 4½ |
| Imperial Oil | 8½ | 8½ |
| Imperial Tob. | 7¾ | 7¾ |
| Int. Petroleum | 10½ | 10½ |
| Kake Shore | 35.00 | 35.00 |
| Mitchell (Robert) | 6 | 6 |
| **MINES:** | | |
| Big. Missouri | .16 | .16 |
| Hollinger | 7.10 | 7.10 |
| Moss Mines | .17 | .17½ |
| Noranda | 22.90 | 23.25 |
| Sherritt Gordon | .40 | .40 |
| Siscoe | 1.43 | 1.43 |
| Teck Hughes | 4.30 | 4.30 |
| Ventures | 1.05 | 1.05 |
| Wright Hargraves | 4.33 | 4.33 |

## OU EN EST RENDUE LA SITUATION AUX E.-U. AUJOURD'HUI

Voci, d'après la "Presse Canadienne", à quel point en sont rendues les choses en tant que la crise bancaire est concernée aux Etats-Unis:

Le secrétaire William Woodin, du Trésor des Etats-Unis, a éliminé la question d'utiliser des "pitons" (scrips) pour rémédier à l'état de choses actuel et il a annoncé aujourd'hui qu'un plan était en préparation pour faire circuler des billets de banques ordinaires.

Appuyées par un ordre du département du Trésor permettant aux Federal Reserve Banks de rouvrir leurs portes pour certaines transactions avec leurs affiliées, plusieurs institutions financières ont recommencé les affaires sur une limite restreinte aujourd'hui. En certains cas ces activités consistent uniquement à faire le change et à rendre quelques autres services de peu d'importance, mais en d'autres, on a pris avantage des 13 règlements établis par le secrétaire Woodin et l'on a permis les dépôts et les retraits d'argent pour les besoins courants.

On a annoncé que le président Roosevelt a l'intention de diriger lui-même toute la campagne de réhabilitation des banques, en attendant qu'une législation permanente ait été passée. Il est rapporté aussi qu'une nouvelle proclamation sera lancée demain (jeudi) soir lorsque le moratoire actuellement en vigueur cessera d'exister.

On s'attend à ce que, dans son message au congrès qui sera réuni d'urgence demain, M. Roosevelt demande qu'on lui accorde des pouvoirs extraordinaires afin de lui permettre de faire face à la situation.

On a appris en haut-lieu en Angleterre, que la situation actuellement existante en Amérique n'affectait d'aucune façon la politique de la Grande-Bretagne au sujet de l'étalon-or et qu'aucun retour à l'étalon-or n'était envisagé à l'heure actuelle.

Les représentants des principaux marchés à grains ont demandé que les lois bancaires soient modifiées afin de permettre la réouverture immédiate de leurs marchés afin de permettre les transactions au comptant et à terme (future).

Le prix du porc frais a baissé à Chicago aujourd'hui.

En plusieurs états des pouvoirs extraordinaires, au sujet des banques, ont été donnés soit au gouverneur de l'état, soit au surintendant des affaires bancaires.

Les échanges troc à troc deviennent de plus en plus populaires.

### Echo d'un récital

Les radiophiles ont entendu, mercredi, le 28 février, au poste W.B.B.M., un pianiste français dans un programme de musique française, M. André Fouquiers. Ce fut un vrai régal pour ceux qui aiment la bonne musique et une exécution parfaite. On nous promet de faire entendre bientôt de nouveau ce jeune virtuose, qui se double d'un compositeur de talent dans quelques-unes de ses oeuvres.

### Bill ajourné

Le bill de M. Lucien Dugas, député de Joliette, au sujet des ventes à tempérament, qui devait être étudié ce midi par le comité des Bills Publics, a été remis à mercredi de la semaine prochaine à cause de l'étude du bill de Montréal qui prend tous les moments des députés nombreux faisant partie des deux comités.

— Buvez le —
CREAM
PORTER
BOSWELL
et
constatez la différence
P17

### En prison

St-Hyacinthe, 8.—(D. N. C.)—Wellie Daudelin et Lionel Desrosiers, tous deux de cette ville, ont été condamnés chacun à deux mois de prison hier par le magistrat de district Emile Marin. Ils étaient accusés de vol dans un entrepôt appartenant à M. Joseph Dupont, de Sainte Rosalie, tout près de cette ville. Les inculpés avaient volé neuf sacs d'orge d'une valeur de dix piastres Ces mêmes individus, il y a à peine une quinzaine, avaient été condamnés chacun à une amende de $20. ou 15 jours de prison pour vol de trente poules chez M. Victor Gervais, de cette ville. Trois autres jeunes gens, Baromé Gervais, 15 ans, Adrien Duluth, 18 ans, et Albert St Hyves, 19 ans, tous de St-Hyacinthe ont été condamnés respectivement à 5, 15 et 10 jours de prison pour vol de cigarettes et montres d'une valeur de $25, chez M. Emile Bouchard, marchand de cette ville.

### Au Palais

L'honorable M. Louis-Philippe Demers, de Montréal, juge de la Cour Supérieure et de la Cour d'Amirauté, a déclaré bien fondée la réclamation de M. Cyrille Pouliot, pilote, contre les propriétaires du bateau grec "Michael Embiricos".

M. Pouliot avait agi, comme assistant-pilote, à bord de ce navire, depuis la Pointe-au-Père jusqu'à Québec, dans l'automne de 1931, et toute la question, en ce litige était de savoir si un bateau doit payer le second pilote, lorsqu'un ne suffit pas. La compagnie propriétaire du "Michael Embiricos" déclarait ne rien devoir à M. Pouliot.

L'honorable juge Demers vient de décider, lui, que cette compagnie doit au pilote Pouliot une rémunération à cause des services de pilotage qu'il rendit, en second, au "Michael Embiricos", en cet automne 1931.

La Cour d'Appel entendit, hier, ces deux causes du district de Trois-Rivières : Ménard & Arvisais et Boucher & La Corporation des Trois-Rivières.

### Feu Mme J. Ouimet

Ceux qui la connurent apprendront avec regret la mort de Mme Ouimet, épouse de M. Joseph Ouimet, décédé hier à l'âge de 44 ans, après une maladie de quelques semaines. La regrettée défunte laisse dans le deuil, en outre de son époux un fils âgé de six ans, son père et sa mère, M. et Mme Joseph Moisan, de La Tuque, ainsi que deux soeurs, Mme Rosaire Drolet et Mlle Marie-Ange Moisan, toutes deux de St-Raymond, comté de Portneuf.

Les funérailles de Mme Ouimet auront lieu jeudi matin, à 9 heures à Notre-Dame de Québec. Le départ de la maison mortuaire, 47 rue Sault au Matelot, s'effectuera à 8 heures 45. A la famille éprouvé, "Le Soleil" offre ses plus vives condoléances.

## BAISSE DU PORC

Chicago, 8.—(P. A.)—Les prix de gros du porc frais ont baissé fortement aujourd'hui en même temps qu'arrivaient dans les cours à bestiaux de fortes quantités de porcs en vie. Des baisses de 2 à 3c la livre ont été enregistrées.

### Feu Mme Kieley

La population de St-Romuald prend une grande part au deuil qui vient de frapper M. W. James Kiely, ancien maire du chef-lieu du comté de Lévis, par la mort de sa mère, madame James Kiely, née Marie Lessard.

Madame Kiely, âgée de 85ans, est décédée hier matin à bonne heure, après quelques heures de maladie et ses funérailles auront lieu demain matin à 9 heures en l'église de Saint-Romuald.

La très regrettée défunte a passé sa vie à faire le bien et les pauvres de St-Romuald regretteront vivement sa disparition. Son mari, le capitaine James Kiely, l'avait précédée dans la tombe il y a près de huit ans.

A M. W.-J. Kiely, notre journal offre l'expression de ses très vives sympathies.

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
Soyez sûr d'être satisfaits

Casier Postal
129 Station B
Québec

Téléphones : 2-7006
2-7007
2-7008

BARRY & McMANAMY
Membres de la Bourse de Montréal
Membres de la Petite Bourse de Montréal
72, Rue ST-PIERRE — QUEBEC
Service complet de cotations sur toutes les Bourses, y compris la Bourse des Mines de Toronto

## LES PREVOYANTS DU CANADA

### FONDS DE PENSION

24ième Rapport Annuel

**Extrait de l'Etat du 31 décembre, 1932**

**ACTIF**

(**Propriété absolue des sociétaires**)

**OBLIGATIONS :**

| | |
|---|---|
| Commissions Scolaires | $ 546,674.04 |
| Corporations Municipales | 1,738,361.32 |
| Fabriques & Syndics | 421,472.13 |
| Institutions ou Communautés | 908,626.76 |
| Utilités Publiques | 563,074.01 |
| Premières Hypothèques | 1,770,711.98 |
| Intérêts accrus | 150,808.04 |
| Immeubles | 155,068.41 |
| Caisse & Banque | 55,937.21 |
| **Total** | **$6,310,733.90** |

En 1932, l'Actif net est augmenté de **$360,010.40** après paiement de **$252,083.00** aux rentiers, c'est-à-dire que les recettes ont dépassé six cent mille piastres.

## MONTREAL

**L.-G. BEAUBIEN & CIE**
**70, rue St-Pierre,**
**QUEBEC**

### SEANCE DU 7 MARS 1933

| Ventes | Valeurs | Ouv. | Max. | Min. | Dern. ventes | Var. | Ferm. Off. | Ferm. Dem. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 54 | Bell Telephone | 85¾ | 88 | 85¾ | 88 | | 86½ | 88¼ |
| 1,604 | Brazilian | 7 | 8¼ | 7⅛ | 8¼ | + ⅛ | 8 | 8½ |
| 35 | B. C. Power B | 4 | 4 | 4 | 4 | + ⅝ | 3¼ | 4 |
| 10 | Can. Car | 3½ | | | | | 3⅛ | |
| 10 | Can. Celanese | 7¼ | | | | | 6½ | 7¼ |
| 5 | Can. Cement | 2⅝ | | | | | 2⅝ | 2¾ |
| 30 | Can. Cement priv | 15 | 15 | 15 | 15 | inch. | 14⅞ | 15 |
| 50 | Can. Hydro-Elec. priv | 36 | 36 | 34 | 34 | | 34 | 36 |
| 10 | Can. Ind. Alcohol | 1⅝ | | | | | 1⅝ | 2 |
| 1,207 | Canadian Pacific Ry | 11¼ | 11½ | 11⅛ | 11¼ | + ⅛ | 11⅛ | 11¼ |
| 320 | Cockshutt Plow | 4¼ | 4⅝ | 4¼ | 4¼ | inch. | 4¼ | 4⅝ |
| 869 | Con. Smelting | 60 | 62½ | 60 | 62½ | +3 | 62¾ | 63 |
| 85 | Dom. Bridge | 15½ | 15½ | 15½ | 15½ | — ½ | 15¾ | 16 |
| 5 | Dom. Glass | 40 | | | | | 37½ | |
| 260 | Dom. Steel & Coal "B" | .55 | .55 | .55 | .55 | —.05 | .55 | .60 |
| 15 | Dom. Textile | 45 | | | | | 45¼ | 48 |
| 25 | Gen. Steel Wares | .75 | .75 | .75 | .75 | inch. | .70 | .75 |
| 25 | Gypsum | 1½ | 1½ | 1½ | 1½ | inch. | 1¼ | 1½ |
| 625 | Hollinger | 6.80 | 6.85 | 6.80 | 6.85 | +.05 | 6.85 | 6.90 |
| 1,536 | Int. Nickel | 8⅞ | 9¼ | 8⅞ | 9¼ | + ¼ | 9⅛ | 9¼ |
| 210 | Massey-Harris | 3 | 3¼ | 3 | 3¼ | + ½ | 3⅛ | 3¼ |
| 75 | xMcColl-Frontenac | 8 | 8 | 8 | 8 | + ½ | 8 | 8¼ |
| 5052 | Mont. Power | 28¾ | 29 | 28¾ | 28¾ | inch. | 28¾ | 29 |
| 5 | Mont. Tramways | 94½ | | | | | | 94½ |
| 175 | Nat. Breweries | 14½ | 14¾ | 14½ | 14¾ | + ¼ | 14½ | 14¾ |
| 45 | Nat. Steel Car | 6½ | 6½ | 6½ | 6½ | + ½ | 6 | 6½ |
| 5 | Ogilvie | 100 | | | | | 100 | |
| 20 | Penmans | 24 | 24 | a24 | 24 | —4 | 20 | 25 |
| 130 | Power Corp | 6¾ | 6¾ | 6½ | 6½ | — ¼ | 6½ | 6⅝ |
| 830 | Shawinigan | 10⅞ | 11 | 10¾ | 10¾ | — ⅛ | 10⅝ | 10¾ |
| 30 | Sher-Williams | 4 | 4 | a4 | 4 | —1 | 4 | |
| 85 | Steel of Canada | 15¾ | 15¾ | 15¾ | 15¾ | + ¾ | 16¼ | 17 |
| 25 | Tooke Bros. priv | 15 | 15 | 15a | 15 | —50 | ... | ... |
| 30 | Winnipeg Electric | 2¼ | | | | | 2¼ | 2½ |
| | **BANQUES** | | | | | | | |
| 20 | Canadienne | 129½ | 129½ | 129½ | 129½ | — ½ | 129½ | 129¾ |
| 12 | Commerce | 126 | 126 | 126 | 126 | | 126 | |
| 15 | Imperial | 141 | 141 | 141 | 141 | inch. | 140½ | 141 |
| 33 | Montréal | 164 | 164 | a164 | 164 | — ½ | | 165 |
| 1 | Nova Scotia | 248 | | | | | 240 | 248 |
| 23 | Royale | 130 | 130 | 130 | 130 | inch. | 129 | 130 |
| | **OBLIGATIONS** | | | | | | | |
| $12,100 | Power Debs | 41½ | 41½ | 41¼ | 41¼ | — ¼ | 41½ | 41⅝ |

Exdividende. x Nouveau maximum. a Nouveau minimum.

**VENTES TOTALES**

| | Hier | Lundi | Il y a un an |
|---|---|---|---|
| Actions | 9,111 | 6,942 | 6,656 |
| Obligations | $12,100 | $14,200 | $11,100 |

# DANS NOS THEATRES

## A L'EMPIRE

**"KEN MAYNARD" dans "COME ON, TARZAN", pour trois jours commençant aujourd'hui**

Le théâtre Empire présente pour trois jours commençant aujourd'hui un film paraissant pour la première fois sur un écran québecois : "COME ON, TARZAN", avec Ken Maynard et son fameux cheval Tarzan. Ce film est de beaucoup supérieur à tout ce qui s'est produit en films de l'ouest. Le théâtre Empire présente assez rarement ce genre de productions mais celui-ci ayant été reconnu comme vraiment extraordinaire la direction n'a pas hésité à l'offrir en primeur au public québecois. C'est un grand film d'action et on y verra Ken Benson (Ken Maynard) défendre contre des bandits son fameux cheval Tarzan qu'on veut lui ravir. Du commencement à la fin il y a de l'intérêt, de l'émotion, enfin des sensations que mêmes ceux qui n'ont pas l'habitude de suivre les films de l'ouest ne voudront pas manquer. En plus de cette grande vue il y aura aussi une comédie et des sujets courts intéressants. Représentations de 1.15 h. à 5 h. en matinée et de 7 h. 15 à 11 h. en soirée aux prix très populaires de l'Empire. Communiqué.

## REVUE DRAMATIQUE ET MUSICALE

On nous prie d'annoncer une grande revue qui aura lieu les 8 et le 9 mars au soir à 8 h. 30, à la salle paroissiale de St-Joseph. La soirée sera sous le distingué patronage de M. l'abbé Israel Laroche, curé de la paroisse, et au profit des oeuvres paroissiales.

Au programme, les spectateurs pourront entendre plusieurs comédies jouées par la troupe Roland Dorion, dont fait partie le fameux comédien M. Delamarre. Il y aura aussi deux drames sensationnels dans lesquels on pourra applaudir M. L.-P. Delisle. A la demande générale du public le drame en 1 acte, "La Tragédie du Fort", interprété par M. Maurice Gauvin lequel a joué un rôle important au Palais Montcalm.

La troupe jouera aussi en matinée spécialement pour les enfants, le jeudi neuf mars à deux heures. Orchestre J. Huot.

Les bénéfices de cette soirée et de cette matinée seront au profit des oeuvres paroissiales.

## A L'ARLEQUIN

**"Cheaters at Play" au programme à partir d'aujourd'hui**

Une nouvelle méthode pour sur-effrayer et désarmer une bande de filous armés est présentée par Thomas Meighan, comme l'un des nombreux moments excitants dans "Cheaters at Play", production des Fox Films.

Se servant d'un ustensile ordinaire de ménage, Meighan réussit à tromper les criminels qui lui remettent leurs captifs et le trésor volé, et c'est là ce qui fait le dénouement empoignant de la vue.—Communiqué.

## AU PRINCESS

**"When a Feller Needs a Friend" à l'affiche aujourd'hui**

Charles "Chic" Sales, renommé pour son adresse au "maquillage", a un répertoire de plus de trente-cinq personnifications, pour chacune desquelles il possède un maniérisme exact de paroles et d'action, et il peut passer de l'une à l'autre avec la rapidité de l'éclair. Dans "When a Feller Needs a Friend", il anime un vieux conducteur d'omnibus, ce qui ajoute une autre caractérisation à sa liste.—Communiqué.

## LE GALA DRAMATIQUE APPROCHE

**Le clou de la saison artistique à Québec sera sans contredit le grand concours éliminatoire dramatique qui aura lieu au Palais Montcalm les 20, 21 et 22 mars courant**

Les amateurs de théâtre, si nombreux à Québec, comptent dès à présent les jours qui les séparent des soirs mémorables du Gala dramatique en rapport avec le concours théâtral organisé par Son Excellence le Gouverneur général du Canada.

Dans dix jours à peine auront lieu ces soirées à la préparation desquelles le Comité local, présidé par le Colonel G.-E. Marquis, travaille sans relâche afin de leur donner tout l'éclat qu'elles méritent.

Quel spectacle nouveau et intéressant au plus haut point ce sera pour les dilettantes de voir évoluer tour à tour, sur la magnifique scène du Palais Montcalm, dans des décors variés, au milieu d'une mise en scène qui ne laissera rien à désirer, douze organisations dramatiques composées des amateurs les plus expérimentés et les plus recherchés de la capitale et du district tout entier !

Toutes les organisations artistiques de la ville auront là leurs représentants en même temps que leurs partisans qui les soutiendront de leurs acclamations et souligneront avec enthousiasme leur succès.

De plus, la progressive cité des Trois-Rivières nous enverra deux de ses cercles d'amateurs les plus réputés dont les succès ne se comptent plus dans la région. De même, Sherbrooke, si bien nommée la Reine des Cantons de l'Est, nous délègue des ambassadeurs dramatiques tirés sur le volet tandis que Rivière-du-Loup, la coquette cité de la rive sud, sera elle aussi, dignement et même brillamment représentée au Festival.

Rivalisant d'ardeur et d'enthousiasme, acteurs et spectateurs goûteront les 20, 21 et 22 mars au Palais Montcalm des heures exquises qui leur feront oublier pendant trois soirs consécutifs la crise et tous ses tracas et les persuaderont que la prospérité est de nouveau en marche et va bientôt faire une entrée solennelle sur la scène du monde.

(Communiqué)


**VICTORIA**
Aujourd'hui
"AFTER THE BALL"
Joie ! Musique ! Plaisir !
—La sensation romanesque de l'année —
Autre attraction
"THE VAMPIRE BAT"

**FRANCAIS**
Dernière fois aujourd'hui
KEN MAYNARD dans
"FARGO EXPRESS"
aussi
"PLUNDER"
Matinée 10 cents Soirée 15 cts
2 POUR 25 CENTS

**EMPIRE**
Mercredi Jeu. Ven.
PREMIERE FOIS A QUEBEC
Des chevaux sauvages !
Des hommes plus sauvage !
Des combats excitants !
**KEN MAYNARD**
et son merveilleux cheval
TARZAN dans
**COME ON, TARZAN**
comédie et cartoon
Mat. 1.15 à 5 h. 15c
Soir 7.15 à 11 h. 25c

**CAPITOL**
JEUDI 9 MARS
En Matinée et Soirée
Matinée 2 h. 30 Soirée 8 h. 15
PRESENTATION INEDITE
— DES —
Nouvelles Modes Printanières
— PAR LA —
COMPAGNIE PAQUET LTEE
AU PROGRAMME
M. ROMEO JOBIN
Ténor
M. Marcel Chouinard
Touchera l'Orgue
Sièges Réservés
En matinée, orchestre 25c
Balcon non réservé.... 15c
Sièges Réservés
En soirée, orchestre.. 35c
Balcon non réservé.... 20c
— Taxe comprise —
Sièges réservés en Vente
Au contrôle du Capitol
Jeudi, de 9 à midi ;
à partir de 1 h. 30

**PRINCESS**
Aujourd'hui
"WHEN A FELLER NEEDS A FRIEND"
Jackie Cooper. Charles Chic Sale.
Aussi 7ième épisode de
"GALLOPING GHOST"
Sur la scène
Swifty et Levy dans
"ARISTOCRATIE"
Commençant lundi 13
Swifty et levy 'Aux Folies-Bergères'

**CARTIER**
D'aujourd'hui à samedi
Richard Dix et Rochelle Hudson
— dans —
"HELL'S HIGHWAY"
Bert Wheeler et Robt Woolsey
— dans —
"HOLD 'EM JAIL"

**ARLEQUIN**
Aujourd'hui
" SON PECHE "
Drame par Raoul Léry
Sur l'Ecran
"CHEATERS AT PLAY"
Thomas Meighan, Charlotte Greenwood
Comédie
"CHECK & RUBBER CHECK"

**THEATRE RIALTO**
LE THEATRE DES FAMILLES
AUJOURD'HUI
Le plus beau film de nos jours, recommandé par les autorités religieuses
"LES 26 MARTYRS DU JAPON"
L'histoire exacte des persécutions des chrétiens au Japon
Au profit des Oeuvres Missionnaires du Japon
Aussi Sujets Courts et Appropriés
ADMISSION
Matinées 15c || Soirées 25c
Avis:— Pendant la durée de ce programme, aucun billet de faveur ou de réduction ne sera accepté.

**CAPITOL**
MATINEE ET SOIREE
Aujourd'hui seulement
Représentations :
1 h. 15 - 2 h. 50: 7 h - 8 h. 45
MEURTRIER?

Il confesse son crime . . . mais est-il coupable ?
THE CRIME OF THE CENTURY
avec
JEAN HERSHOLT • WYNNE GIBSON
STUART ERWIN • FRANCES DEE
Une production B. P. Schulberg
Un Film Paramount


# IMPORTANT JUGEMENT A RIV.-DU-LOUP

Rivière-du-Loup. (Spéc.). — L'hon. juge Bouffard vient de rendre ici un jugement qui ne saurait manquer d'intéresser la classe importante des employés des trains sur les C.N.R. Par ce jugement très élaboré, dont nous croyons devoir donner le texte en entier, les employés, individuellement, restent sans recours contre les décisions de leur fraternité et les arrangements conclus par celle-ci avec le chemin de fer. Le demandeur dans cette cause était un citoyen de Rivière-du-Loup, M. Alfred Pelletier. Voici les faits tels qu'analysés par la cour et ses conclusions.

Le demandeur avait pris un bref d'injonction pour empêcher les Chemins de Fer Nationaux de mettre à effet un arrangement intervenu entre eux et la Fraternité des chauffeurs et mécaniciens de locomotives. Avant 1926, Pelletier et un certain nombre d'autres chauffeurs et mécaniciens résidant à Rivière-du-Loup, exerçaient leur droit de séniorité dans la section de Charny à Mont-Joli.

En 1926, en vertu d'une entente entre les Chemins de Fer Nationaux et la Fraternité, les Chemins de Fer Nationaux adoptèrent le système connu sous le nom de système de promotion universelle. En même temps une nouvelle division du réseau fut faite qui incluait la section de Rivière-du-Loup à Mont-Joli dans la région de l'Atlantique. Comme conséquence, Pelletier et les autres employés qui se trouvaient dans le même cas avaient le privilège d'exercer leur droit de séniorité sur les tronçons suivants : Charny-Ste-Rosalie, Québec-Montréal, Cap-Rouge, Makina, Ont., Québec-Chicoutimi, St-Joachim-La Malbaie, et n'avaient pas à souffrir de l'annexion du tronçon Rivière-du-Loup-Mont-Joli à la division de l'Atlantique.

Le 8 décembre dernier les Chemins de Fer Nationaux et la Fraternité modifièrent l'arrangement de 1926 en limitant l'exercice du droit de séniorité des employés à leurs sections respectives. Ce nouvel arrangement devait entrer en vigueur le 1er janvier 1933.

Seulement il n'y eut pas de modification corrélative dans la distribution du réseau et la section Rivière-du-Loup-Mont-Joli, spécialement, continua de faire partie de la division de l'Atlantique.

La conséquence de cette omission fut de limiter le droit de séniorité de Pelletier et de ses confrères de Rivière-du-Loup au seul tronçon de Charny à Rivière-du-Loup et de leur faire perdre la faculté qu'ils avaient avant 1926 de l'exercer de Charny à Mont-Joli, avec le résultat, vu la diminution du personnel de les laisser sans emploi alors que des employés de moins d'années de service exercent sur le tronçon Rivière-du-Loup à Mont-Joli les privilèges qui leur appartenaient. C'est pour empêcher la mise en vigueur de ce nouvel arrangement qui lui causait une injustice grave que Pelletier avait demandé l'émission d'un bref d'injonction.

La demande d'injonction de Pelletier fut renvoyée et l'honorable juge Bouffard en donne les raisons comme suit : "Le privilège de séniorité réclamé par Pelletier consiste dans le privilège d'un employé de chemin de fer, lors du renvoi d'un certain nombre d'employés, soit par mesure d'économie, soit par diminution de fret, etc., de continuer son emploi de préférence à ceux qui ont été engagés par le chemin de fer subséquemment à Pelletier.

"Ce privilège lui vient non pas de son contrat d'engagement avec les C.N.R., mais de sa qualité de membre de la Brotherhood of Locomotive Enginemen and Firemen.

"En 1926, la Brotherhood sus-nommée était venue en arrangement avec ses membres, dont Pelletier, d'étendre le privilège de séniorité de Mont-Joli à Charny, sur lequel il s'exerçait auparavant aux divers tronçons susmentionnés. La Brotherhood avait fait alors accepter cet arrangement par les C. N. R., mais cet arrangement n'était pas éternel. Il pouvait changer ou prendre fin suivant la volonté de l'une ou de l'autre des parties contractantes ou des deux à la fois.

"Le 8 décembre 1932, les deux parties contractantes ont modifié l'amendement de 1926, comme c'était leur droit, et elles ont alors aboli la liste de séniorité de 1926 et l'ont remplacée par celle conforme à la nouvelle modification. Si l'injonction de M. Alfred Pelletier était accordée, elle pourrait peut-être empêcher l'exécution de l'amendement du 8 décembre 1932, mais cette injonction n'aurait pas pour effet de rétablir le contrat antérieur de 1926, de sorte que Pelletier se trouverait sans aucun privilège de séniorité quelconque et dans une condition pire qu'avec cet amendement.

"M. Pelletier n'ayant obtenu aucun droit du chemin de fer C. N. R., d'après son engagement, ne peut obtenir aucune injonction contre son employeur, lequel, d'après les arrangements intervenus entre les Chemins de Fer Nationaux du Canada et la Brotherhood s'est trouvé à accorder certains privilèges qu'il n'était pas obligé d'accorder à Pelletier et cela, comme membre de la Brotherhood, mais le C. N. R. n'a accordé à Pelletier personnellement aucun droit acquis. Le C.N.R. peut aussi répudier les privilèges qu'il a concédés à la Brotherhood sans manquer à son contrat avec Pelletier. Il pourra même remercier Pelletier de ses services, après avis requis et Pelletier n'aurait rien à dire. Il n'aurait alors rien à réclamer du C.N.R. découlant de son prétendu privilège de séniorité. Le juge cite ici deux causes de Young vs C.N.R. (Conseil Privé) et de Ross vs C.N.R. (Cour d'Appel du Manitoba). Si cette cour, poursuit-il, "empêchait, quant à Pelletier, l'exécution de l'amendement du 8 décembre dernier entre le C.N.R. et la Brotherhood, il suffirait pour le C.N.R. de remercier Pelletier de ses services pour empêcher l'injonction d'avoir son effet, et alors ce serait un jugement sans effet.

"Pelletier, membre d'une Brotherhood dont les décisions doivent se rendre à la majorité des membres, ne saurait empêcher les décisions de cette majorité d'avoir effet, même si elles sont contre Pelletier, qu'en démontrant que ces décisions sont contraires à la loi, à l'ordre public ou à la morale. L'amendement dont il s'agit qui n'a pour effet que de déplacer le privilège de séniorité des employés du chemin de fer, ne tombant pas dans cette catégorie, se trouve laissé à la direction de l'association elle-même et, si Pelletier n'est pas satisfait des décisions de son association il peut toujours en sortir. Demande d'injonction renvoyée avec dépens.

# MOTS CROISÉS

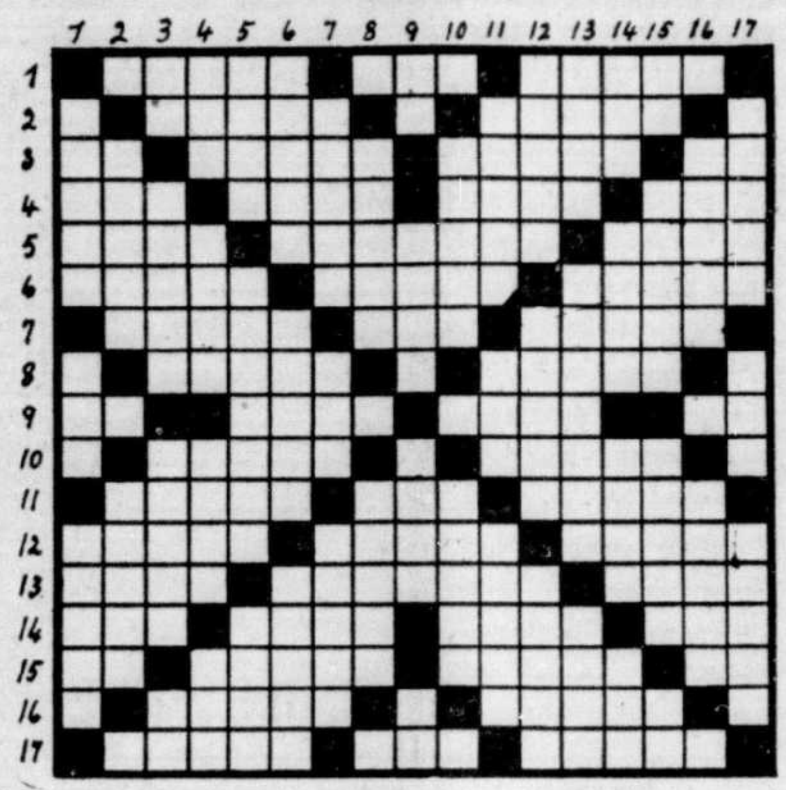

**HORIZONTALEMENT**

No 1 — Petit oiseau du genre chardonneret.
— Rivière de l'Asie Centrale.
— Comté d'Angleterre.
No 2 — Homme qui vit dans l'opulence et le faste.
— Ouvrage de fortification.
No 3 — En les.
— Empereur romain (79-81)
— Creuser, miner.
— Note de musique.
No 4 — Escalier descendant au Gange.
— Femme d'Abraham.
— Qui concerne les brebis.
— Forj, vigoureux.
No 5 — Successeur d'Abou-Bekr (634-644).
— Genre d'insectes lépidoptères.
— Vin doux, qui n'a pas encore fermenté.
No 6 — Juif de la tribu de Nephtali.
— Grand fleuve de l'Afrique.
— Pourriture des arbres.
No 7 — Genre d'insectes diptères.
— Forme du verbe nier.
— Fiche de bois ou de fer qui reçoit l'erseau d'un aviron.
No 8 — Sculpteur italien (1509-1590).
— Personne grossière (Fig).
No 9 — Carte à jouer.
— Qui a le cerveau troublé par les fumées du vin.
— Dieu suprême de la religion phénicienne.
— Nom du soleil chez les Egyptiens.
No 10 — Contrée de l'Europe ancienne.
— Quadrupèdes carnaissiers du genre chat.
No 11 — Enchassement de pierres fines.
— Métal d'un gris bleuâtre.
— Simple, qui n'a aucun usage du monde.
No 12 — Achevée, terminée.
— Grosse serpe à l'usage des bucherons.
— Faire des vers.
No 13 — Prophète juif.
— Appareil pour fermer une porte à clef.
— Observation écrite.
No 14 — Adjectif possessif.
— Dont on a enlevé la peau.
— Action de nager (mar.)
— Négation.
No 15 — Pronom personnel.
— Avoir peur, reculer (Pop.)
— Objet répété dans un miroir, dans l'eau.
— Adverbe de négation.
No 16 — Instrument pour mesurer la taille des conscrits.
— Espace sablé au centre des amphithéâtres.
No 17 — Sorte, manière.
— Maréchal de France (1769-1815).
— Qui a des saillies en dents.

**VERTICALEMENT**

No 1 — Bout de cigarette (Pop.)
— Petit poème du moyen âge.
— Compagne de l'homme.
No 2 — Patrie de Pythagore.
— Piscine de Jérusalem.
No 3 — Espace de temps.
— Peuple de l'ancienne Asie-Mineure.
— En France, gentilhomme attaché au service du Dauphin.
— Règle d'architecte.
No 4 — Rongeur.
— Action de rire.
— Lac de l'Amérique du Nord.
— Préffice indiquant réunion.
No 5 — Genre d'oiseaux échassiers.
— Qui a le vice de l'égoïsme.
— Autrefois, grand vassal du roi.
No 6 — Ville du Brésil.
— Petit filet qui se détache de la peau autour des ongles.
— Conforme au bon sens.
No 7 — Ciseau d'acier pour couper les métaux.
— Colère.
— Suc de viande congelé et clarifié.
No 8 — Genre de conifères.
— Percer.
No 9 — Mesure intinéraire chinoise.
— Spéculation sur le cours des effets publics.
— Pronom personnel.
— Note de musique.
No 10 — Presqu'île montagneuse entre la mer du Japon et la mer Jaune.
— Assemblé, rapproché.
No 11 — Enlever de force.
— Local où l'on danse.
— Machina, complota.
No 12 — Etat détaillé d'un ouvrage d'architecture.
— Bruit, tapage.
— Attention, marque de respect.
No 13 — Paradis terrestre.
— Dégagement d'une salle de spectacle.
— Fils de Pandion et roi d'Athènes.
No 14 — Fleuve torrentueux de France.
— Qui sert à fabriquer la bière.
— Homme de petite taille.
— Lettre de l'alphabet allemand.
No 15 — Pronom indéfini.
— Couverte d'or.
— Un des douze apôtres.
— Conjonction.
No 16 — Produit des végétaux.
— Bandelette pour entretenir une plaie.
No 17 — Changement subit dans le vent régnant (Mar.)
— Durillon.
— Mettre les rênes à un cheval.


**CLASSIC**
LE THEATRE PAR EXCELLENCE
3 jours commençant aujourd'hui
CHARLES BICKFORD
SCANDAL FOR SALE
avec
ROSE HOBART et PAT O'BRIEN
Aussi
EAST IS WEST
avec LUPE VELEZ, LEWIS AYRES
et EDWARD-C. ROBINSON
3e Episode
Heroes of the West L'Avalanche
—Autres sujets courts—

**CANADIEN**
Cette semaine
HARRY BAUR
et ROBERT LYNEN
dans
"L'ENFANT MARTYR"
production Vandal-Delac.
L'histoire douloureuse d'un coeur d'Enfant

**IMPERIAL**
JULES BERRY
dans
"LE ROI DES PALACES"
avec Betty Stockfeld
et Simone Simon
(Osso)


## Obsèques de Mme C.-E. Bernier

Québec. — Mercredi matin fut chanté en l'Eglise St-Coeur de Marie, le service de dame Joséphine Duquet, épouse de feu Pierre Laurencelle, ancien typographe, et de feu Chs-Edmond Bernier, du Dépt. des Terres, décédée à l'âge de soixante et quinze ans.

La levée du corps fut faite par le Père Coquereau. Le service par le Père LeDoré assisté des Pères Braud et Coquereau.

Messes aux autels latéraux par les Pères Lamontagne et Gaudreau.

Il y eut musique et chant, l'orgue était tenu par M. Geo. Chouinard et le "Miseremini Mei" chanté par M. Donat Bélanger.

Elle laisse pour pleurer sa perte, son fils M. Octave Laurencelle, de Sherbrooke; et ses petits-enfants, Jules, Eva, Gérard, Roméo, Fernande, Marcel, Paul-Emile, Thérèse et Jean-Pierre Laurencelle. Son frère, M. Norbert Duquet, sa soeur, Mme L.-D. Bernier, ses beaux-frères: MM. Victor Lefebvre et L.-D. Bernier. Ses enfants par Alliance Bernier, Mme J.-A. Constantin, de Montréal (Marie-Louise), Mme O. Laurencelle, Sherbrooke; (Ernestine), M. Arthur Bernier, M. Léopold Bernier, Mme Edm. Pouliot, (Julienne) et Mme Paul Joncas (Amanda). Ses petits-enfants, par Alliance Bernier, Lucienne, Gabrielle, Jean-Paul et Françoise Constantin, Simonne Emile, Berthe, Thérèse, Jules et Françoise Bernier, Jacques, Madeleine, Jean-Claire, Marguerite, Gertrude, Raymonde, Suzanne, Constance, Michel Pouliot, André et Robert Joncas.

Porteurs : ses neveux et petits-fils: Paul Duquet, Emile Bernier, Cyrille Talbot, Victor Darveau, Lorenzo Bernier, et Arthur Morissette.

Suivaient le cortège : M. O. Laurencelle, Sherbrooke; N. Duquet, Gérard Laurencelle, Sherbrooke; Victor Lefebvre, Arthur Bernier, Léopold Bernier, Edm. Pouliot, Jean Pouliot, Jules Bernier, M. E. Fortier, député de Sherbrooke; Dr Lapointe, M. N. Savoie, Louis Deschênes, L.-N. Deschênes, Geo.-H. Bruneau, J.-Th. Genest, Hermas Tardif, Lawrence Murphy, M. E. Robitaille, J.-M. Têtu, Emile Deschênes, M. Jos. Bouchard, M. W. Samson, M. Bainville, Eug. Fournier, G. Poitras, Edm. Bélanger, et une foule d'autres dont les noms nous échappent.

**Fleurs.**—Les enfants de M. O. Laurencelle, Sherbrooke, la famille Arthur Bernier, M. et Mme Léopold Bernier, Mme Paul Joncas, Montréal, les enfants de M. Edmond Pouliot, Les enfants de Mme Paul Joncas, Montréal, Dr et Mme J.-P. Grenier, M. G. Laurendeau et ses employés, Montréal.

**Messes.**—la famille J.-O. Laurencelle, Sherbrooke, M. et Mme Edmond Pouliot, la famille Norbert Duquet, Mme J.-E. Darveau, M. et Mme Savoie, Mme J.-N. Castonguay, M. Victor Lefebvre, Mme J.-N. Castonguay, M. Victor Lefebvre, Mme J.-N. Bolduc, les employés de la Commission des Liqueurs de Sherbrooke, No 38 M. et Mme Edld. Robitaille, M. G. Poitras, le personnel du Service des Hôpitaux d'Aliénés et du Service des Ecoles de Réforme et d'Industrie du Parlement, les Soeurs de l'Hôpital St-Michel Archange.

**Offrandes de Messes :** La famille L.-D. Bernier; Mme A. Bolduc, Mlle M.-Rose Pouliot, Mlles Duquet, M. Cyrille Talbot, Mlles Talbot, M. et Mme James Barthe, M. et Mme E. Bruneau, Mlles Cimon, M. et Mme N.-A. Duford, Sherbrooke; M. et Mme W. Têtu, M. et Mme Cyprien Dionne, Mme J.-G. Vincent, M. et Mme Régis Talbot, M. et Mme J.-E.-Henri Roy, Mme J.-A. Marier, M. et Mme L. Deschênes, Mlle Blanche Ferland, Mlle Marg. Thibault, M. et Mme G.-H. Bruneau, M. L. Dagenais, Mme Gustave Picher, M. et Mme Col. J.-A. Beaubien, Mme Roch Terreau, M. et Mme Rosario Grenier, M. et Mme F. Blouin, Mlles C. & T. Deschênes, M. et Mme J. Champoux.

**Télégrammes :** M. et Mme J.-A. Constantin, Montréal; M. et Mme Georges Gunner, Montréal; Mlle Patricia Oldenkamp, Montréal.

**Bouquets spirituels :** La famille Joseph Tanguay, Sherbrooke; M. et Mme W. Timmons, Sherbrooke; M. et Mme F. Lawrence.

Sympathies : Madame Ernest Crépault, Montréal; Mme Charles Veilleux; Mme Vve Arthur Bourdeau, Gingras & Frères, épicier ; Mme et Mlle Tremblay; M. et Mme H. Pépin, Sherbrooke; La famille Eugène Crépault, Montréal; M. et Mme W. Samson, M. Victor Lefebvre, M. Arthur Morissette, M. J.-C. Lapointe, M. et Mme Ray. Casgrain, M. Eug. Fournier, M. Emile Lemieux, M. Désiré Gignac, Mme N.-C. Robillard, Madame E. Dupont, M. Hormidas Magnan, Mlle Blanche Ferland, M. L. Murphy, M. Fafard, Mme J.-C. MacDermott, Mlles Lucie et Marthe Dionne, Mlle Thérèse Bernier, M. A. Savoie, Madame J. P. Paré, M. C. Ruelland, Mlle Cécille Dionne, Mme Thomas Dionne, Mme L. Shurton, M. et Mme Fidèle Blouin, Mlle Graziella Bourdeau, M. Chartier, M. W. Têtu, M. et Mme Hermas Tardif, M. et Mme Auguste Trottier, M. et Mme Athanase Guy, Mme I. Gagnon, Sherbrooke; Mme R. LeGendre, Sherbrooke; Dr Bertrand, Gaudet et Boisvert, Sherbrooke; Mme H. Pelletier, Kamouraska; M. et Mme Joan Beetz.

**L'ongle incarné retourne aussitôt!**

Quelques gouttes d'"Outgro" dans la rainure de l'ongle incarné réduisent l'inflammation et la douleur et durcissent tellement la peau tendre et sensible sous lui, que l'ongle de l'orteil ne peut pénétrer dans la chair, et il se retourne naturellement en dehors presque du soir au lendemain matin.

"Outgro" est un antiseptique inoffensif fabriqué pour les pédicures. Néanmoins, tout le monde peut en acheter à la pharmacie une petite bouteille contenant les instructions.

Pour RECONSTITUER les ADOLESCENTS et contre la Perte de l'Appétit
Votre Médecin Vous Recommandera le
**SIROP FELLOWS**
LE CÉLÈBRE COMPOSÉ AUX HYPOPHOSPHITES


## Funérailles de M. Samuel Fontaine

Trois-Rivières. (Spécial)— Lundi le 20 février s'éteignait dans la paix du Seigneur M. Samuel Fontaine, décédé presque subitement; le regretté défunt emporte avec lui dans la tombe de sincères regrets, car il était si bien connu et savait s'attirer l'estime de tous.

Il laisse dans le deuil son épouse madame Virginie Dupéré, ainsi qu'un fils adoptif M. Philippe-René Giroux, son gendre M. Roland Grenier de cette ville, un frère M. Joseph Fontaine, électricien de cette ville, une sœur Mme Théophile Clouette de Montmorency, ses beaux frères M. Victor Bilodeau, de Hull; M. Philippe Giroux de cette ville, M. Joseph Dupéré, de Minnieapolis; M. I. Lafrance, de Hull; ses belles-sœurs Mme A. Dupéré, de Beauport; Mme Louis Dupéré, de Mont-Joli.

Ses funérailles ont eu lieu jeudi matin le 22 février en l'église Notre-Dame des Sept Allégresses; la levée du corps fut faite par le curé le Rév. Père Théodoric. Le service fut chanté par le Rév. Père Jean-Baptiste assisté du Rév. Père Ludolphe et du Rév. Père Barthélémi comme diacre et sous-diacre.

Pour la cérémonie l'église avait revêtu ses plus beaux ornements de deuil; à l'orgue la chorale Notre-Dame chanta la messe harmonisée des morts; l'orgue était touchée par M. Antonio Thompson.

Les porteurs furent MM. Jos Landry, F.-X. Baribeau, Charles Bouchard, Narcisse Lepage, Napoléon Mercier, Denis Dallaire.

Assistaient aux funérailles: Son frère et belle-sœur M. et Mme Joseph Fontaine, ses beau-frères et belle-sœur M. et Mme Philippe Giroux, M. Victor Bilodeau, de Hull; son gendre M. Roland Grenier, ses neveux et nièces M. Philippe-René Giroux, M. et Mme Roméo Fontaine, M. et Mme Lucien Fontaine, M. et Mme Paul-Emile Bégin, M. et Mme Léopold Fontaine, M. et Mme Gérard Fontaine, M. et Mme Gérard Tremblay, M. et Mme Roméo Francœur, M. Roméo Fontaine, Mlle Simone Fontaine, M. Henri Fontaine, Mlle Carmelle Fontaine, M. Philippe Dupéré de Montréal; MM. Ubald et Donat Dupéré de Beauport; M. Gonzague Dupéré et Mlle Blanche Dupéré, de Québec; M. Louis Bilodeau de Québec; M. Armand Boily, de Montmorency, M. et Mme Georges Bouffard.

Ses cousins et cousines: Mme Henri Biron, Mme Paul-Emile Panneton, M. et Mme Napoléon Mercier, Mlle Germaine Mercier, M. Donat Mercier et M. Victor Morrissette de Montmorency; M. et Mme C.-A. Boutet, M. Roland Boutet, Mme Arthur St-Pierre, M. Gonzague St-Pierre.

On remarquait dans la foule: M. William Whitehead, gérant de la Wabasso Cotton Co. Ltd., M. et Mme Zéphirin Bellefleur, M. et Mme Narcisse Lepage, Mlle Bernadette Lepage, M. et Mme Edmond Turcotte, M. Eugène Alain, le Dr J.-H. Lanneuville, M. Joseph Paradis, de Québec; Mlles Ozelina et Pauline Giroux, MM. Georges et Gérard Giroux, Mlles Lucille et Estelle Godin, Mme Ludger Mailhot, M. et Mme Joseph Goulet, M. Georges Giroux, M. William Giroux, M. et Mme Hervey DeRepentigny, M. et Mme Denis Dalaire, M. et Mme Alfred Thibeault, de la Rivière-du-Loup; M. P. Dalaire, M. W. Bilodeau, M. G. Gélinas, M. Adolphe Allard, M. Arthur Allard, M. Joseph Tremblay, Mme Freddy Tremblay, Mme Adélard Deschesnes, M. R. Leclerc, M. et Mme H. Vachon, M. Jules Landry, Mlles Alma, Eva, Maria Mailhot, Mlle Alma Deshaies, M. et Mme A. Lambert, de Shawinigan-Falls; M. et Mme J.-A. Paradis, de Shawinigan-Falls; MM. Hector, Oscar, Adélard Landry, Mlle Eva Landry, M. Amédé Cloutier, M. et Mme François Cayer, M. et Mme Philippe Lanouette, M. et Mme Léon Rondeau, Mlle Emma Rondeau, M. et Mme William Pellissier, Mlle Yvette Mailhot, Mlle Jeanne-d'Arc Bédard, M. Jos Bédard Mlle Marianne Soulard, Mme Ed. Barbeau, Mlle Georgette Dubois, M. Edouard Poitras, Mme Vve Blanchette, Mlle Prescott, M. T. Schiller, M. Eug. Tremblay, M. et Mme Georges Pérusse, M. Victor Gariepy, M. et Mme Charles Bouchard, M. Adjutor Bilodeau, M. et Mme Omer Bouchard, Mme Edmond Bouchard, Mme Lebœuf, Mme E. Barbeau, Mlle Gracia Mailhot, M. Ludger Bineau, Mme F. Dufresne, Mme Ed. Dufresne, M. Ern. Lavigne, M. Oscar Dufresne, M. Lafrance, M. Arthur Lafrance, M. Elzéar Bouchard, Mme Vve Lefebvre, M. et Mme Gédéon Noel, M. Jos. Vereault, Mme Albéric Allard, Mlle Juliette Dupuis, M. Gilles Allard, M. Gustave Barbeau, Mme Hilère Dubois, Mlle Gabrielle Dubois, M. Paul Gauthier, Mlle Blanche Martel, M. Léon Ducharme, Mme J. Ouellette, M. Alf. Martel, Mlle Blanche Lanneville, Mme Lucien Cormier, Mlle Yvette Cayer, M. Georges Bouchard, Mlle Emilie Gravel, M. Josaphat Durand, M. et Mme Alphonse Martel, M. Lucien Laliberté, M. Benoit Cornier, M. et Mme Emmanuel Houle, Mme Edmond Crête, M. Albert Richard, M. Louis Boisvert, M. Joseph Fortin, Mme Lacombe, Mlle Eva Thibeault, Mlle Bertha Laliberté, M. Beaulieu et une foule considérable d'autres dont les noms nous échappent.

**Offrandes de messes :** M. et Mme Philippe Giroux, une grande messe; M. et Mme Narcisse Lepage, une grand'messe; Mlle Alma Mailhot, une grand'messe; M. et Mme Donat Dupéré, deux basses messes; M. et Mme Georges Bouffard, une basse messe; M. et Mme Roland Grenier, deux basses messes ; M. et Mme Alfred Tremblay, deux basses messes ; Mme Vve Orélie Tessier Mercier, une messe privilégiée ; M. et Mme Donat Mercier, une messe privilégiée ; M. Victor Morissette, une messe privilégiée ; M. et Mme Napoléon Godin, une messe privilégiée.

**Tributs floraux :** La famille Joseph Fontaine, une couronne, M. et Mme Paul Bégin, un coussin, la famille C.-A. Boutet, une couronne.

**Télégrammes :** M. Auguste Fontaine, Ottawa, M. et Mme J.-L. Bégin, Québec, M. et Mme Raymond Clouette, Limoilou.

**Bouquets spirituels :** M. et Mme Joseph Paradis, sr., M. et Mme Joseph Paradis jr., la famille Mme Vve Leude Giroux, famille Théophile Clouette, M. et Mme Gérard Fontaine, M. et Mme Florian Fontaine, M. et Mme Napoléon Mercier, la famille Paul-Emile Panneton, Mme Vve Henri Biron, famille Roméo Fontaine, famille Roméo Francœur, M. et Mme Apollinaire Bilodeau, famille Armand Boily, famille Eugène Alain, famille Denis Dalaire, M. et Mme Charles Bouffard, famille Omer Bouchard, sr., famillle Raymond Cantin, Mlle Denise Boutet, Mme J.-A. Dupéré de Beauport, M. Ubald Dupéré, Mme Ludger Mailhot, M. Adélard Landry, M. et Mme Joseph Landry, Mlle Emma Rondeau, M. et Mme John Monaghan, les Zélatrices de la Propagation de la Foi.

**Sincères sympathies :** Sœur St-Ernest du Couvent du Saint-Rosaire Matane; Mme Veuve Louis Dupré, Mont-Joli; M. Léo Dupéré, Mont-Joli, M. et Mme Albert Dupéré, Mont-Joli; M. et Mme J.-Alphonse Huot, Hull; famille Napoléon Mercier, Montmorency, famille Napoléon Mercier jr., M. et Mme Omer Bouchard jr., M. et Mme J.-A. Grenier, M. et Mme Edmond Bouchard, M. et Mme Adrien Landry, M. Jules Landry, Mlle Rose-Alma Deshaies, M. et Mme Adolphe Grenier, Courville; M. et Mme P.D. Thibeault, M. et Mme Jos. Bédard, M. et Mme Adélard Deschesnes, M. et Mme Jos. Ayotte, M. et Mme O. Rochette, M. et Mme Henri Vachon, M. et Mme C. Turcotte, M. et Mme René Richard, M. et Mme Jos Baillargeon, M. et Mme A. Lambert Shawinigan-Falls; M. et Mme J.-A. Paradis, Shawinigan Falls.


**LE PORTER EST DIFFERENT**

Le Cream Porter Boswell est reconnu depuis des années comme un breuvage en dehors de l'ordinaire. L'expérience de la plus vieille Brasserie au Canada assure l'excellence de ce porter et en fait le meilleur Porter que l'on puisse se procurer. Ceux qui n'ont jamais essayé ce délicieux breuvage seront agréablement surpris par sa saveur et ses qualités désaltérantes. (ann.)


—Oh, chérie, je suis si heureux que je pourrais embrasser tout le monde !

—Rien de ça, mon ami, maintenant que nous sommes fiancés, il te faudra renoncer une fois pour toutes à ces idées !


Ayant bu de l'eau froide quand il était tout en nage—il contracta l'
**ASTHME**
"La nuit, pendant des années, je passai de durs moments en proie au halètement, aux étouffements, aux quintes. Quelqu'un me parla de RAZ-MAH. Je m'en procurai une boite de $1 et depuis ce jour, c'est à RAZ-MAH que je recours pour être à l'aise, en état de travailler et de dormir." M. Ephrem Patry, Fontainebleau, P.Q.
Vous pourrez bien dormir et travailler à l'aise quand vous aurez commencé à prendre RAZ-MAH de Templeton. Plus d'efforts pour respirer, plus de halètement, d'étouffements. Ne contient pas de drogues nuisibles. Pas d'effet nocif subséquent. Des capsules. Propre. Facile à prendre. Excellent contre la bronchite chronique, les rhumes de cerveau et des bronches. 50c et $1 partout. 214F
TEMPLETONS LIMITED
56, rue Colborne, Toronto
Cessez de suffoquer, d'étouffer, de siffler—Prenez
**RAZ-MAH**


## Chez les Ouvriers

**Bourse du Travail**

CE SOIR : Fraternité des tailleurs de cuir de Québec, Inc. Le Syndicat National des manoeuvres de Québec, Inc.

DEMAIN : Fraternité Nationale des cordonniers monteurs de Québec, Inc.

**Au Secrétariat**

CE SOIR : Le Syndicat National des plâtriers de Québec, Inc.

DEMAIN : Le Syndicat National Catholique des briqueteurs maçons de Québec.

**Salle Club des Marchands**

CE SOIR : Fraternité des peintres et tapissiers, local 1037. Fraternité Unie des Charpentiers menuisiers d'Amérique, local 730.

DEMAIN : Fraternité Internationale des briqueteurs maçons. Fraternité Internationale des opérateurs de grues et ingénieurs stationnaires, local 946. Fraternité des chaudronniers, local 601.


**Pour La Jeune Fille Qui Est Trop Frele**

Il est bien beau pour les personnes corpulentes d'admirer une frêle silhouette mais aucune fille n'aime à s'entendre dire qu'elle est "mince comme une allumette" ou "plate comme une planche à repasser".

La sveltesse indique une tendance à l'anémie. Vous pouvez manger à satiété, mais vous ne bénéficiez que médiocrement de votre nourriture.

La Nourriture du Dr Chase est un véritable restaurateur. Elle aiguise l'appétit—améliore la digestion—rétablit la richesse du sang.

Grâce à ce traitement tonifiant, les angles disparaissent et les formes sont ramenées aux justes proportions d'une santé florissante. Elle donne de la vigueur et de la fermeté aux tissus nouveaux, et au corps une force effervescente qui embellit votre physionomie et vous procure le bien-être.

**La Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs**

# PLUSIEURS LOGEMENTS QUI ETAIENT VACANTS SONT MAINTENANT LOUES GRACE A UNE ANNONC

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" (ltée) — Henri Gagnon, vice-président et directeur gérant.

## TARIF
### DES ANNONCES CLASSIFIEES DU "SOLEIL"

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, CES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENT POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel, 2 centins.

Les avis de NAISSANCES, FIANCAILLES, MARIAGES devant paraître dans la Vie Sociale sont chargés au coût de $1.50 l'insertion.

LES ANNONCES devant paraître LE JOUR MEME, seront reçues jusqu'à 9 h. 30 a.m., POUR LE SAMEDI, jusqu'à 5 h. 30, vendredi soir. Nous ne pouvons garantir l'insertion des annonces reçues après les heures mentionnées.

Les annonces ayant un titre en caractère plus gras seront chargées 50c l'insertion en plus de l'annonce.

NOUS N'ACCEPTONS aucune annonce et avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqué par malle ou téléphone. Il en est de même pour les avis "non responsable".

## 48 SUCCURSALES

A QUEBEC ou vous pouvez donner les annonces au même prix qu'au bureau:

| | |
|---|---|
| ALLIANCE LIMOILOU (ltée) 138, 5e rue. Tél. | 4-0481 |
| BEAULIEU EUCLIDE, 371, St-Luc. Tél. | 6050 |
| BERNIER HUGUES, pharmacien, 271, St-Joseph. Tél. | 3-0809 |
| BLAIS DAMASE, épicier, 174, rue Ste-Thérèse. Tél. | 4-0249 |
| BOIVIN J.-B., restaurateur, 211, de la Couronne. Tél. | 4-0382 |
| CHAMBERLAND ART., 16, ave. Berthiaume, St-Frs-d'Assise. Tél. | 4-4559 |
| GAGNON J.-ALB., épicier, 884 chemin Ste-Foy. Tél. | 5862 |
| CLOUTIER Mlle R.-A., 1131, rue St-Vallier. Tél. | 7840 |
| JOS. COTE (ltée): | |
| Succursale No 1, 50, rue de la Couronne. Tél. | 4-0243 |
| Succursale No 2, 26, rue St-Jean. Tél. | 4-0574 |
| Succursale No 3, 332, rue St-Jean. Tél. | 2-3130 |
| Succursale No 4, 15, rue Buade. Public Tél. | 2-6362 |
| Succursale No 5, 459, rue St-Joseph. Tél. | 4-0592 |
| Succursale No 6, 317A, rue St-Joseph. Public Tél. | 4-0082 |
| Succursale No 7, 436, rue St-Jean. Tél. | 4-0431 |
| Succursale No 8, 103, rue St-Joseph. Tél. | 4-0454 |
| Succursale No 9, 40, Côte de la Montagne. Tél. | 2-4110 |
| Succursale No 10, 95, rue St-Paul. Tél. | 2-7904 |
| Succursale No 11, 176, 3e avenue. Tél. | 4-0523 |
| Succursale No 12, 27, rue St-Joseph. Public Tel. | 2-7371 |
| Succursale No 13, 15, chemin Ste-Foy. Public Tel. | 4-0262 |
| Succursale No 14, 355, rue St-Paul. Tél. | 2-7933 |
| DELISLE ALEX., restaurant, 117, de la Couronne. Tél. | 4-0553 |
| DERY CHARLES-AIME, Beauport. Tél. | 4-5033 |
| DION RENE, 786, St-Vallier. Tél. | 4-0473 |
| DUBE P.-EDM., 152, St-Jean. Tél. | 2-0842 |
| DUBE MAURICE, pharmacien 243, St-Joseph. Tél. | 4-3423 |
| DUBUC F.-X.-LEON, 114, 14e rue. Tél. | 4-1962 |
| FORTIN Mme E., 74, 4e ave., Québec-Ouest. Tél. | 2-4790s 11 |
| FRANCOEUR L.-A., pharmacien, 557½, St-Jean. Tél. | 3-1791 |
| GAGNON J.-EDG., 766, St-Vallier. Tél. | 4-0422 |
| GARNEAU L.-P., 470, rue St-François. Tél. | 3-0032 |
| GAUVIN Mme W., 1251B, rue St-Vallier. Tél. | 4-0421 |
| GIGUERE J.-E., tabaconiste, 223, rue St-Joseph. Tél. | 3-0738 |
| 357, rue St-Joseph. Tél. | 4-0562 |
| GINGRAS ARTHUR, Avenue Royale, Beauport. | |
| GIROUX ADELARD, 91, 6e rue. Tél. | 4-4481 |
| GOSSELIN J.-EMILE, 84, de la Canardière. Tél. | 4-1320 |
| LALIBERTE EM., restaurateur 129, Montmagny. Tél. | 4-0302 |
| LESSARD ADJ., 109, avenue François 1er, Stadacona. Tél. | 3-1773 |
| LEVESQUE J.-A., 146½, 3e rue. Tél. | 4-0320 |
| MARTEL ALEXANDRE, Loretteville, B.P. 129. Tél. | 112 |
| MARTEL L.-E., pharmacien, 22, Côte du Palais. Tél. | 2-4870 |
| TROTTIER MATTRY, 595, de la Canardière. Tél. | 4-0350 |
| ROBERGE OMER, St-Romuald. Tél. | 159 |
| ROGER RENE, 297½, 1ère avenue. Tél. | 4-0134 |
| ROY Mlle B., 193, rue des Franciscains. Tél. | 6941 |
| ROYER, épicier, 117, rue Victoria. Tél. | 2-2083 |
| SOUCY PAUL-H., pharmacien, 81, ave. Cartier, (coin St-Cyrille). Tél. | 6763 |
| DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES DU "SOLEIL" Tél. | 7131 |

## AGENTS

GAGNEZ BEAUCOUP D'ARGENT en vendant nos jolies toiles. Sur réception de $2.00 nous vous ferons parvenir catalogue avec équipement. Pure Linen Mills, Co., 229, boulevard des Fossés, Québec. 7mrs-4fs-1b

## ANIMAUX DOMESTIQUES

VACHE A VENDRE, $30.00, en très bonne condition, faisant 5 pots de lait, pouvant faire 500 livres de viande facilement. S'adresser 98, 9e rue, tél.: 4-1862.-3b

## APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS de 2-3-4 pièces plus cuisinette et bain, meublés ou non, chauffés, eau chaude à l'année. S'adresser au concierge, appt Colonette, 8, Collins, tél.: 2-1398. 21fév-20fs-5b

APPARTEMENTS A LOUER, 145, 147, Scott, 5-6 chambres, chambre bain en tuile planchers bois dur, chauffés, eau chaude à l'année, frigidaire. S'adresser tél.: 2-3011 ou 2-8792 24fév-26fs-5r

APPARTEMENTS A LOUER, meublés ou non meublés. Possession immédiate. Turnbull, tél.: 4-0361; Salaberry, tél.: 6987; Rita, 4-0131. Très modernes à partir de $30.00. S'adresser au concierge. 4mrs-26fs-5f

APPARTEMENTS McMahon, appartements modernes, meublés si désiré, chambre de bain, frigidaire, ascenseur, service de concierge. S'adresser 10, rue McMahon, tél.: 2-1093. 28fév-26fs-5r

VOUS CHERCHEZ un appartement de cinq ou six pièces, site tranquille, central, économique? Voyez-le 16, rue Laval. 7mrs-6fs-

APPARTEMENTS à louer, chauffés, meublés. S'adresser Jos. Gagnon, 381, St-Jean, tél.: 2-1414 ou 2-2919. 8mrs-4fs-5b

## ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER sur automobiles ou autres garanties remboursable mensuellement. Chaque transaction devra être endossée par une personne responsable. S'adresser à Commercial Finance Corp., Ltd, 147, Côte de la Montagne, Québec. 13fév-26fs-7r

ARGENT A PRETER sur hypothèque, en ville. Aux prêts remboursables mensuellement. J.-C. Picher, notaire, No 473, rue St-Jean. Bureau jour et soir, 7 h. 30 à 8 h. 30 p.m., tél.: bureau, 4-2918, rés. 2-2459 25fév-26fs-7f

ARGENT A PRETER sur hypothèque et autres garanties en ville et à la campagne. Ed. Boisseau Picher, notaire, 540, rue St-Jean, Québec, tél.: 3-1161 24fév-26fs-7f

ARGENT A PRETER sur première hypothèque. S'adresser L.-E. Fortier, N.P., 87, de l'Eglise, tél.: 9450, résidence, 2-3928 lonnez 2. 15fév-26fs-7r

MARCHANDS! PARTICULIERS. Nous nous occupons de négociations de prêts et de règlements de toutes difficultés financières. S'adresser Canadian Finance, 267, St-Paul, chambre 310. 7mrs-6fs-7b

### Crédit Anglo-Français Ltée

56, RUE ST-PIERRE, QUEBEC. Prêts aux Fabriques et communautés religieuses. Achat et vente d'obligations municipales, scolaires et religieuses. Téléphone: 2-6425. 2-4-6-8-9-11-13-15-16-18-20-22-23-25-27-29mrs-7r

## ARGENT DEMANDE

ON DEMANDE A EMPRUNTER $18,000.00, première hypothèque, sur propriété commerciale à 5 du cent. Ecrire à boîte 501, bureau de poste, 419, rue St-Jean, Québec. 4mrs-4fs-

15 à 16 CULTIVATEURS d'Albanel, Lac-St-Jean désireraient emprunter par billet et signeraient conjointement et solidairement pour un montant d'environ $2,000.00 le taux de l'intérêt n'étant pas plus de 6%. Ecrire casier 344, le "Soleil". 8mrs-6fs-8b

## ARTICLES DE MENAGE

A VENDRE bon marché, cause déménagement, poêle à l'huile moulin Singer, commode buffet, miroirs, vitrine, écran, garde-robes, divanette, gramophone, armoire cuisine, table cartes antique, lits, table boudoir, poêle-fournaise, set salon, laveuse. G. Brousseau, 26, St-Nicolas, tél.: 2-0196. 4mrs-4fs-9r

J.-E. TURGEON & CIE, 162, du Pont, set boudoir, set salon, moulin à coudre, poêles à l'huile, armoire à vaisselle, glacières, divanettes, matelas, lits, harnais double. Achetons à domicile et payons haut prix. 4mrs-4fs-9r

OUVERTURE NOUVEAU MAGASIN seconde main. A vendre commode, bureaux, divanette, garde-robes, side-board, couchette d'enfant, moulin Singer, gramophone, etc. Allons à domicile, 11, Lacroix, tél.: 2-0415. 8mrs-4fs-9r

POELE DE CUISINE presque neuf, à vendre à sacrifice, cause déménagement. S'adresser entre 10 heures et midi à 40, Couillard. 4mrs-2fs-9b

A VENDRE, bon poêle de cuisine, bois et charbon, ameublement de chambre à coucher, matelas en duvet, 2 rugs Congoléum, prix très avantageux. S'adresser 168¼, St-Olivier, tél.: 3-0426. 4mrs-3fs-9b

## ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE DEMANDE avec $15,000 pour financer l'achat d'une entreprise commerciale n'ayant pas de concurrence, établie depuis plus de 35 ans et susceptible de prendre beaucoup d'expansion avec nouvelle administration sérieuse, compétente et agressive. Garanties raisonnables offertes. Toute correspondance sera traitée confidentiellement. Ecrivez immédiatement à casier 322, le "Soleil", Québec, P. Q. 2mrs-6fs-9ab

## AUTOMOBILES A VENDRE

AUTO A VENDRE, Star routière de sport, à 4 cylindres, en bon ordre de marche et avec pneu de rechange. N'a pas sorti de l'hiver. Excellente occasion. Termes si désiré. S'adresser à Maurice Pollack Realty Company, Limited, 85, rue St-Joseph, 2e plancher. 2mrs-5fs-11b

CHEVROLET Coach, 2 portes, 1929-30, en parfaite condition, à vendre en bas du prix de liste. S'adresser à Girard, 39, Lavigueur. 4mrs-4fs-11b

FORD COUPE NEUF. Nouveau Ford 1932, coupé avec Rumble Seat. N'a servi que du 1er juin au 1er novembre, environ 4000 milles. Exactement comme neuf. S'adresser par téléphone à l'heure des repas à 3-4873. 6mrs-6fs-11b

TRUCK A VENDRE, vrai bargain pour prompt acheteur, truck de livraison, une tonne et demie, marque Chevrolet 1932, ayant servi 8 mois, en parfait ordre avec couverture en toile. S'adresser à Eugène Dion, 7, St-Louis, tél.: 306 6mrs-6fs-11b

HUPMOBILE SEDAN 6, à vendre, moteur et carrosserie en très bon ordre, freins neufs, pneus 6 plis. Appelez 7870, heure du dîner. 7mrs-2fs-11b

DODGE TOURING modèle 1927, bons pneus, batterie neuve, moteur de 1ère classe, à vendre à bon marché, cause: en a plus besoin. S'adresser à Georges Beaupré, fils, 91, rue Arago, Qué. 8mrs-2fs-11b

NOUS AVONS EN MAINS plusieurs chars usagés de récents modèles à vendre à des prix d'occasion. Québec Used Cars Ltd 230 de la Couronne tél.: 3-1915. 3mrs-26fs-11f

## AUTOMOBILES DEMANDES

ON DEMANDE à acheter petits chars usagés pour argent comptant. S'adresser Quebec Used Cars Ltd 230 de la Couronne tél.: 3-1915. 3mrs-26fs-12f

## BUREAUX A LOUER

ETAGE A LOUER au No 96, St-Jean, pouvant être utilisé comme bureau, salle d'échantillon ou autres. S'adresser à R. Collette, 25, St-Jean, tél. 4-0261. 16fév-26fs-17b

BUREAUX, dans l'édifice Lachance, très bien éclairés, service de concierge, élévateurs à passagers et à fret, à proximité des gares de chemins de fer. S'adresser G.-I. Lachance, 263, St-Paul, tels.: 2-6403; le soir, 4-2557. 3mrs-6fs-17r

A LOUER, les quatre étages dans l'édifice Capitol, pouvant servir comme restaurant, bureau ou salle d'échantillons. Pour plus d'informations, s'adresser The Royal Trust Co., 58, rue St-Paul, tél.: 2-4031 ou au gérant du théâtre Capitol, tél.: 2-6301. 4mrs-3fs-17r

BUREAU A LOUER, édifice Cimon, 2, côte d'Abraham. Très moderne, éclairé, nettoyé, etc., voûte de sûreté comprise. En droit idéal pour tous genres d'affaires, $15.00 en montant. S'adresser au gérant, tél.: 5169. 4mrs-6fs-17r

A LOUER BUREAU ou salle de démonstrations espace 28 x 26 pieds et entrepôt voisin espace 84 x 45 facilités voie d'évitement chemin de fer, district St-Roch. S'adresser gérant Charcoal Supply Co. of Quebec Ltd 92 rue St-Roch Québec téléphone: 4-1762. 8-11mrs-17r

A LOUER, les quatre étages dans l'édifice Capitol, pouvant servir comme restaurant bureau ou salle d'échantillons. Pour plus d'informations, s'adresser The Royal Trust Co., 58, rue St-Paul, tél.: 2-4031 ou au gérant du théâtre Capitol, tél.: 2-6301. 8mrs-3fs-17r

## BUREAUX A LOUER

GRANDS et petits bureaux et magnifiques salles d'échantillons très bien éclairés avec toutes les commodités modernes. Situés à l'étage supérieur de l'édifice du "Soleil". S'adresser au Service d'Information, bureau de l'Administration, le "Soleil". 24mrs-j.n.o.-17

## CHAMBRES ET PENSIONS

BELLE GRANDE et PETITE chambres à louer, bien ensoleillées, avec pension si désirée. Confort du chez-soi. Bon marché pour personne distinguée. S'adresser tél.: 3-2597. 8mrs-3fs-23f

## CHAMBRES A LOUER

GRANDE ET PETITE CHAMBRES à louer, avec gaz dans la chambre, améliorations modernes, usage bain et téléphone, pension si désirée. S'adresser 424, St-Joseph. 24sept-j.n.o.-24f

BELLE GRANDE chambre pour une ou deux personnes dans famille privée, chambre de bain avec usage du téléphone, bon chez-soi, pension si désirée, 333, du Roi, tél.: 9711. 24sept-j.n.o.-24b

L'HOTEL LORRAINE, rue des Jardins, annonce des prix très réduits à la clientèle pour la saison d'hiver. Chambres avec pension depuis $35.00, $38.00, $40.00, $45.00 par mois. Chambre seule sans pension, $12.00 en montant. Service d'ascenseur. Une visite est très respectueusement sollicitée. S'adresser au bureau. 6fév-26fs-24r

L'HOTEL LORRAINE, rue des Jardins, annonce des prix très réduits à la clientèle pour la saison d'hiver. Chambre avec pension depuis $35.00, $38.00, $40.00, $45.00 par mois. Chambre seule sans pension, $12.00 en montant. Service d'ascenseur. Une visite est très respectueusement sollicitée. S'adresser au bureau. 8mrs-26fs-24r

UNE JOLIE CHAMBRE simple, très ensoleillée, confortablement meublée, accommodations modernes, bain, téléphone, sur même plancher, conviendrait pour jeunes personnes distinguées et honnêtes. Prix, $2.50 par semaine, tél.: 3-2604. S'adresser à 149½, St-Cyrille. j.n.o.-24b

BELLE CHAMBRE ensoleillée dans famille privée sans enfants. Eau chaude à l'année, téléphone, etc. Confort et tranquillité. Meublée ou non, 140, Ave. Cartier, appt. 5, tél.: 3-1255. 4mrs-7fs-24f

MANOIR COUILLARD, belle grande chambre double et simple, aussi avec cuisinette, usage du bain et téléphone. S'adresser 24½, rue Couillard, tél.: 2-2839. 6mrs-26fs-24b

GRANDE CHAMBRE à louer avec lit double, garde-robes, usage du bain, gaz, téléphone, $2.00 par semaine. Pour renseignements s'adresser 184, Arago, tél.: 9698. 3mrs-6fs-24f

BELLE GRANDE CHAMBRE, 1er plancher, avec eau courante aussi petite chambre, clientèle choisie, usage du bain et téléphone. S'adresser sur les lieux, 18, Ste-Ursule, tél.: 2-4902. 4mrs-6fs-24r

## CHAMBRES A LOUER

14, ST-FLAVIEN, à louer grande chambre, bien éclairée, confortable, dans famille privée, tranquille. Possession immédiate. 1er mars-6fs-24b

FLAT de 3 chambres, meublé, comprenant chambre, cuisine et boudoir, entrée privée. Aussi chambres avec cuisine. S'adresser 7, Hamel. 7mrs-4fs-24r

CHAMBRE A LOUER, usage bain, téléphone, gaz. S'adresser 52, Couillard, tél.: 2-5375. 7mrs-2fs-24r

FLAT meublé à louer, 2 et 3 pièces, bien chauffé et éclairé, eau chaude tout le temps, $15.00 et $20.00 par mois. Aussi grande chambre double. S'adresser à 114, Grande-Allée. 7mrs-3fs-24r

FLAT et CHAMBRE à louer, meublés ou non, usage du gaz, bain et téléphone. S'adresser 6, St-Stanislas, tél.: 2-7934. 7mrs-2fs-24b

FLAT de 3 chambres, meublé, comprenant chambre, cuisine et boudoir, entrée privée. Aussi chambres avec cuisine. S'adresser 7, Hamel. 7mrs-4fs-24r

GRANDE CHAMBRE double, meublée, eau chaude. Aussi chambre simple. S'adresser 40, rue des Jardins, en face Palais de Justice. 8mrs-3fs-24r

CHAMBRE A LOUER, aussi suite de deux chambres avec gaz, usage bain, téléphone. S'adresser 190, rue du Pont. 8mrs-6fs-24r

GRANDE CHAMBRE à louer avec gaz, système de chauffage, usage du bain, téléphone. S'adresser 671, St-Vallier. 8mrs-2fs-24f

## CHANCES D'AFFAIRES

MANUFACTUREZ vos propres produits. Grandes fortunes faites en fabriquant produits avec formules secrètes. Offre spéciale de $1.00. 12 formules avec entière direction, pour manufacturer Shampoo, Savon, Lotion de toilette, Crème à barbe, Poli pour meubles, Noir à chaussures, Musillage, Encre, Poudre à pâte, Vinaigre, Gomme à mâcher, Poison à rats. Miller Chemical C. chambre 2, 229, boulevard des Fossés, Québec, P.Q. 7mrs-4fs-26b

## Chevaux, voitures, harnais

AVIS.—JE VIENS de recevoir un char de magnifiques chevaux de différentes pesanteurs. Très bons chevaux pour cultivateurs. Aussi chevaux de voiture légère, un beau cheval de selle. Tous ces chevaux proviennent des meilleures fermes d'Ontario. Prix des plus intéressants. Une visite vous convaincra. F.-M. Bernier, 1055, St-Vallier. 8fév-26fs-27f

NOUS VENONS DE RECEVOIR un char de chevaux, venant du Manitoba, pesant 1200 à 1500 lbs, à vendre à très bonnes conditions. S'adresser Henri Blouin, 234, rue Kirouac, écurie Ste-Thérèse et Aqueduc. 4mrs-6fs-27f

CHEVAL A VENDRE, pesant environ 1000 livres, sans défaut. S'adresser Jos. Gagnon, 381 rue St-Jean tél.: 2-1414 ou 2-2919. 8mrs-4f27b-

## BOIS, CHARBON

ADJ. NOEL, 155, Carillon, charbon dur Stove, Chestnut, à la tonne, à la poche, 75 cents; Coke Besco 25 cents la grosse poche. Coke à la tonne, $9.50. Charbon bois, 25 cents la poche. Livré à domicile, tél.: 7614. 8fév-26fs-30f

CHARBON STOVE et Egg, 1ère qualité $13.40; Coke, 4 sacs pour $1.00: Stove, 75c du cent livre. Pour votre prochaine commande, téléphoner à Connell Anthracite Mining Company, Ltd, 50, avenue Conway, tél.: 4-4780. 7fév-26fs-30f

A BAS PRIX.—C. Bussières, 49, St-Bernard tél.: 6827. Délignure bois franc, 25c; la poche, 5 poches pour $1.00. Bois franc, $2.50 le voyage; Grosses croûtes érable, $2.75 et $3.00; Bois franc, scié, fendu, $2.75; Erable 2, 2½ et 3 pieds, Charbon de toutes sortes. 14fév-26fs-30f

BOIS, CHARBON, huile à brûleur. Vous aurez toujours la première qualité de charbon, bois sec au meilleur prix du marché. L'huile livrable à domicile. Cléophas Turcotte Enr., 946, St-Vallier, tél.: 9762. 6mrs-26fs-30f

BOIS DE CHAUFFAGE à vendre, toutes sortes, merisier et érable, livré, $3.00 la corde de douze pouces. Edmond Conway, 235, la Canardière, téléphone 4-2351. 15fév-26fs-30f

ERABLE, MERISIER, 2, 2½, scié, fendu $6.50; Croûtes merisier, 4 pieds, voyage, $2.50; Epinette, 2½, scié, fendu, $4.25, corde; Bois franc, 15 à 18 pouces, $3.50 la corde; Slabs bouleau, voyage, $2.30; 5 poches pour $1.00. Spécial: bois mêlés, $3.00 corde de 15 pouces. Charbon bois franc, et coke 25 cents la poche. Aussi charbon. Tél.: 3-4967, 144, avenue Renaud. 27fév-26fs-30f

COKE LA POCHE, 25c. Charbon de bois, 25c la poch; Stove, Chesnut, 75c la poche. Délivré à domicile. A. Falardeau, 161, Dorchester, tél.: 3-3795. 7mrs-26fs-30f

SI VOUS VOULEZ vous chauffer bon marché, achetez grosses poches de Stove, Chestnut, 75c; Coke, 4 poches pour $1.00. Aussi bois chauffage de toutes sortes, prix $2.00 le gros voyage; Croûtes, $2.50 le gros voyage. Bois franc, $3.00 la corde de 12 pouces. Merisier et érable, J. Racine, 299, Canardière, téléphone: 4-4026. 3-4-6-8-10-11-13-15-17-18-20mars-30f

## COMMERCE A VENDRE

MAISON de CHAMBRES pension à louer près de l'hôtel St-Roch, ameublement en parfait ordre à vendre, comptant, 24 appartements, clientèle établie. S'adresser 94, de la Couronne, Québec. 21jan-32fs-31b

ETAL DE BOUCHER à vendre ou à louer, situé dans meilleur quartier de la ville. Ecrire casier 326, le "Soleil". 2mrs-6fs-31b

POSTE D'EPICERIE-boucherie, établi depuis 12 ans, glacière électrique, comptoir, accessoires électriques, cave, planchers ciment, 3 logements de 5 chambres plus bain, à vendre, grand sacrifice, cause maladie. Aussi 2 terrains, 35 x 60. Ecrire casier 315, le "Soleil". 3-4-6-7-8-9-10-11 mrs. 1-3-5-6-7-8avr. 1-2-3-4-5-6mai. 5-6-7-8-9-10juin. -31b

## COTTAGES A LOUER

COTTAGE A LOUER, No 4, avenue du Couvent, ville Beauport, 8 chambres, chambre bain, passages, veranda, fournaise eau chaude, lumière électrique. S'adresser Joseph Gagnon, 207, avenue Royale, tél.: 2-6552. 3mrs-6fs-33b

JOLI COTTAGE à louer, 170, coin boulevard Langelier et du Roi, 8 chambres, chambre de bain, fournaise eau chaude, un garage. S'adresser 6, Pont-Gravé, tél.: 4-2878, M. J.-H. Chouinard. 2-3-4-6-8-10-11mrs-33f

## COTTAGES A VENDRE

COTTAGE à vendre, situé dans la paroisse St-Pascal Baylon, 7 chambres, plus chambre de bain, bois lambrissé en brique. Condition facile. S'adresser 191½ Maufils ou 124½ St-Joseph. Tél.: 4-0741. j-n-o

## DIVERS A LOUER

A LOUER, bonnes conditions, salle 60 x 80, 4,800 pieds plancher, pouvant servir: clubs, associations, salle d'échantillons. Divisions si désiré, située 322, St-Jean. S'adresser 214, St-Jean. 6mrs-6fs-36b

CLAVIGRAPHES UNDERWOOD à louer au plus bas prix. S'adresser aux seuls agents de la compagnie Underwood à Québec. Clément & Clément Enr., 104, Côte de la Montagne, tél.: 2-1422. 23fév-26fs-36r

CLAVIGRAPHES UNDERWOOD et Remington à louer, prix spécial. S'adresser M. Gérald Martineau, 78, rue St-Pierre, tel.: 2-2890. 28fév-26fs-36r

GRANDE ECURIE à louer convenant pour commerçant de chevaux ou laitier, située coin Ste-Thérèse et Aqueduc. Aussi bon logement, 5 chambres et chambre bain. S'adresser Ed. Dion, 145, Ste-Thérèse. 2mrs-6fs-36b

## DIVERS A VENDRE

REFRIGERATEURS ELECTRIQUES.—Neufs, glacières usagées, brûleurs d'huile "Silent Glow", brûleur automatique "Nokol", "Jacket heaters", laveuse électrique, gros modèle, à très bas prix. S'adresser J.-A.-Y. Bouchard, Ltée, 27, St-Jean, tél.: 2-4119. 4fév-26fs-37r

VIEUX JOURNAUX à vendre, à la livre, occasion pour bouchers et épiciers. S'adresser au "Soleil". j.n.o.-37b

SHOW-CASE A VENDRE, très bon marché. Toutes sortes de show-cases, ameublement de magasin, vitrines, aussi cash register à vendre à des prix très avantageux. S'adresser Art. Show-Case Enr., 259, S-Joseph. Tél.: 3-2920 15fév-26fs-37f

CAISSE ENREGISTREUSE électrique, dernier modèle, émettant reçu, parfait ordre, aussi moteur à hacher viande, 1-3 de force, très bon marché, pour du comptant. S'adresser 166½, 4e avenue, Limoilou. 4mrs-6fs-37b

## DIVERS A VENDRE

GRAND MIROIR, 5 pieds et 8 par 4 pieds et 7, aussi clavigraphe à vendre, bon marché. Toute offre raisonnable sera acceptée. S'adresser tél.: 3-3412. 8mrs-3fs-37b

NOUVEAUTE.—La dernière création en fait de casse-tête. Envoyez 10c en argent ou timbres pour un échantillon avec chance de gagner un prix. Agents demandés partout. Le Casse-Tête Alphabétique, 42, rue St-Pierre, Québec. 8mrs-6fs-37b

## RECETTE

A VENDRE LA RECETTE d'un excellent sirop pour le rhume, déjà connu sur le marché, à vendre pour cause de maladie. Ecrire pour détails à casier 311, le "Soleil". 27fév-6fs-37b

REFRIGERATEURS ELECTRIQUES.—Neufs, glacières usagées, brûleurs d'huile "Silent Glow", brûleur automatique "Nokol", "Jacket heaters", laveuse électrique, gros modèle, à très bas prix. S'adresser J.-A.-Y. Bouchard, Ltée, 27, St-Jean, tél.: 2-4119. 7mrs-26fs-37r

AVIS AUX BOUCHERS. Boeuf, lard de choix à vendre. Je peux vous en fournir régulièrement toutes les semaines. Ecrire à casier 342, le "Soleil". 7mrs-2fs-37b

INCUBATEUR REGAL, 250 oeufs, un broyeur d'os No 2, grosse bouilloire double "Blondeau". S'adresser Louis Chantal, fils, Loretteville. 7-9-11mrs-37b

NOUS AVONS TOUJOURS un stock de bran scie que nous vendons 10 cents la poche. Québec Lumber Co., Reg., 351, boulevard des Fossés, tél.: 7838. 8mrs-6fs-37b

## DIVERS

MATERNITE PRIVEE licenciée, distinguée et honnête. Prix des chambres avant terme, $2.00 et $3.00 par semaine. Plaçons bébés. S'adresser 57½, rue St-Joseph, tél.: 6201 ou écrire boîte postale 41, bureau de poste, St-Roch. 2mrs-26fs-38r

HOPITAL de la Miséricorde—Maternité à l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, 3 catégories salle commune, chambres semi-privées et chambres privées. Interne et permanent, médecin au choix, pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital (antisepsie, stérilisation, réactions sérologiques et traitement de toutes affections). Avantages religieux (aumônier, chapelle). Discrétion absolue. Mère Directrice, 682, chemin Ste-Foy, Québec, tél.: 7067. 7fév-26fs-38f

MATERNITE licenciée, place distinguée, honnête et tranquille. Repas servis dans les chambres, prix modéré. Plaçons bébés. Pour informations, écrire boîte postale 792, bureau poste, Haute-ville, Québec, téléphone: 2-1966. 1er mrs-26fs-38f

## ELEVES DEMANDES

COURS PRIVE, classique et commercial complet, français, anglais, sténographie, latin, etc., par professeur, 15 ans d'expérience. Prépare aussi au séminaire et collège Jésuites. Succès garanti. Cours d'ensemble chez les Pères. S'adresser M. J.-G.-P. Guay, en résidence chez Mme Vve Art. Langlois, 150, rue Artillerie. 8mai-j.n.o.-39b

INSTITUT J. THOMAS, 25, St-Stanislas, tél.: 2-7490, anglais, français, sténographie, comptabilité, cours commercial complet, classique. Préparation pour brevets et tous les examens de la province 17fév.-26fs-39r

COURS COMPLET de sténographie, $5.00, méthode rapide par professeur d'expérience, français, anglais, clavigraphie, correspondance, etc. Strictement privé si désiré, succès assuré. S'adresser 494, St-Jean, tél.: 3-2951. 21fév.-26fs-39f

## AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT?

Un meuble usagé, un article encombrant qui n'a plus d'utilité pour vous peut servir à d'autres. Au lieu de le détruire pourquoi ne pas en tirer profit en publiant une petite annonce dans le "SOLEIL" au coût minime de vingt-cinq centins par insertion.

ESSAYEZ VOTRE CHANCE IL Y VA DE VOTRE INTERET

## Emplois demandés, hommes

DEMANDE—Jeune homme sobre, offre ses services comme conducteur de machine. Peut fournir excellentes recommandations. S'adresser à Wilfrid Bédard, tél.: 2-2286. 6mrs-3fs-40b

COUPLE DEMANDE conciergerie ou placement dans maison privée. Pour renseignements, écrire casier 339, le "Soleil". 7mrs-2fs-40b

JEUNE HOMME sobre et honnête demande position chauffeur ayant 5 ans d'expériences soit pour char privé ou camion de livraison. Fournira très bonnes références. Ecrire casier 345 le "Soleil". 8mrs-4fs-40b

## Emplois demandés, femmes

POUR CONFECTION et réparations de tous genres en lingerie pour dames et enfants, à des prix très raisonnables, entière satisfaction. Adressez-vous à 40½, rue Crémazie, téléphone: 8806. 10fév-26fs-41r

PERSONNE SERIEUSE, ayant expérience dans l'ouvrage de maison, demande emploi chez un veuf avec ou sans enfant ou prendre soin de personnes âgées. Appeler 3-2068. 7mrs-2fs-41b

DEMOISELLE dans 30 ans sans parents, demande bon chez-soi chez grandes personnes pour son entretien seulement. Fera ménage, cuisine. Ecrire, donner renseignements casier 347, le "Soleil". -41b

## FILLES DEMANDEES

FILLE DEMANDEE immédiatement pour une position vacante. Inutile de se présenter sans expérience. Références exigées. S'adresser au gérant, chambre 306, édifice le "Soleil", Québec. 7mrs-4fs-48b

FILLE D'EXPERIENCE demandée pour servir les tables dans pension privée, pouvant fournir bonnes références. S'adresser 55, St-Jean. 8mrs-3fs-48b

## FOURRURES

MANTEAU DE FOURRURE, de Creamer, bonne grandeur, en bonne condition, à bon marché. Visible à l'heure des repas. S'adresser à 2, rue Bayard. 1mrs-6fs-49b

FOURRURES.—La vente de manteaux est finie. A qui la chance pour 4 manteaux en seal neufs, récent modèle 1933, jolie doublure en crêpe, valeur de $80.00 pour $30.00 à $45.00. Tour de cou de printemps, prix modéré. S'adresser H. Dion, 102, Franklin, tél.: 9702. 25fév-12fs-49f

A BON MARCHE, Martres de Roche du Nord et de Russie naturelles, Fitch, Kolinsky, renards argentés, croisés, aussi petits "Coatee" chic et bien faits. J.-O. Nadeau, 1032, St-Vallier, tél.: 3-4245. 4-6-8-9-11-13mrs-49f

## GARAGES A LOUER

MAGASIN-GARAGE A LOUER SPLENDIDE SALLE de montre au No 491, rue Saint-Vallier avec garage et atelier de mécanique en arrière. Prix très raisonnable. S'adresser à Frank & Bryce Limited, 493, rue St-Vallier, téléphone: 8033. James-M. Gillespie, gérant. 4mrs-6fs-50f

## GARAGES A VENDRE

GARAGE et STATION DE SERVICE, 135, rue Commerciale, Lévis, avec machineries et accessoires. Poste bien achalandé, à proximité de la Traverse de Lévis. Point de départ des autobus. A vendre à sacrifice à prompt acheteur, pour raison de santé. S'adresser sur les lieux, ou à Audet & Audet, notaires, 15, avenue Bégin, Lévis, Qué. 6mrs-12fs-51b

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
Soyez sûr d'être satisfaits

## HOMMES DEMANDES

HOMMES, GARCONS, apprenez le métier de barbier, à conditions avantageuses. Commission payante en apprenant quelques semaines pour gagner bon salaire. Nous donnons diplômes. Pour conditions s'adresser John Devarennes, 418, St-Joseph, tél.: 4-0474. 25fév-26fs-54f

HOMMES, garçons. Attention, venez apprendre le métier de barbier, la meilleure, la plus vieille, la seule institution de ce genre à Québec, conditions très avantageuses, commission payée en apprenant, quelques semaines suffisent pour être diplômé et gagner un salaire de $25 à $35 par semaine. Pour votre intérêt, n'hésitez pas à écrire ou venez me voir avant d'aller apprendre dans les écoles secondaires. S'adresser Collège des Barbiers de Québec, Enr., 878, St-Vallier, tél.: 4-0479. 1er mars-26fs-54f

TOUT HOMME ayant des aptitudes dans la vente trouvera une offre de gagner un salaire raisonnable sans aucun effort. Voyez notre proposition sans faute, vous serez intéressé. S'adresser 251, St-Joseph, chambre 103. 3mrs-6fs-54f

HOMME pouvant investir capital dans industrie établie; sera propre administrateur de son argent. Position d'avenir, affaire sérieuse. Bonne garantie. Réponse confidentielle. Ecrire casier 343, le "Soleil". 8-10-11mrs-54b

DEUX HOMMES énergiques, ayant bonne apparence et instruction pour visiter clientèle établie. Ouvrage permanent et bonne rémunération. Interview par appointement. Casier 346, le "Soleil". 8mrs-2fs-54r

COLLECTEUR demandé, résidant à l'Ange-Gardien, ou Boischatel, marié, actif, bonne apparence, instruction. Ayant auto si possible. Salaire et commission. S'adresser tous les jours de 11 heures à midi à 37, de la Couronne. 6mrs-6fs-54b

VENDEURS avec références pour assurances-vie, accidents, maladie pouvant se qualifier pour promotion. Voir gérant, chambre 5, édifice Cimon, 2, côte d'Abraham. 6mrs-4fs-54b

HOMME demandé tout de suite pour une place vacante, personne de bonne apparence, avec expérience dans la vente, chance d'avancement. Références exigées. S'adresser L.-C. Roy, chambre 306, édifice le "Soleil". Québec. 7mrs-4fs-54b

COMPTABLE ayant hautes références, capital $500.00 pourrait trouver position d'avenir en écrivant casier 340, le "Soleil", fournissant âge et expérience. 7mrs-5fs-54b

COMMIS DEMANDE pour pharmacie avec expérience. S'adresser pharmacie A. Gagnon, 309, St-Joseph. 7mrs-2fs-54b

VENDEUR DEMANDE ayant de l'expérience dans la vente des poêles. S'adresser à 49, rue St-Georges, Lévis, tél.: 1017. 7mrs-6fs-54b

GAGNEZ $10.00 à $20.00 et plus par semaine, en cultivant champignons dans caves, granges et hangars, toute l'année. Expérience pas nécessaire. Nous achetons votre récolte. Livret illustré gratuit. Royal Mushroom Company, dépt. 8, Montréal. 6-8-10-13mrs-54b

## LAC A VENDRE

LAC. — Part de lac à vendre au lac "Hayes", Valcartier, bel endroit pour la pêche et le canotage, à 20 milles de Québec. S'adresser à Louis Chantal, fils, Loretteville. 7-9-11mrs-60ab

Commerçants, marchands, pourquoi ne pas utiliser votre CARTE D'AFFAIRES?

# LOGEMENTS A LOUER

## HAUTE-VILLE

ST-CYRILLE, Nos 448-450-458-462, quatre plain-pieds, 1er et 2e étage, de 7 et 9 pièces, plus chambres de bain, fini moderne, eau chaude à l'année. S'adresser Oscar Plamondon, 456, St-Cyrille, tél.: 3-3826 8167. 15fév-26fs-61f

DES FRANCISCAINS—Logements chauffés, 6 grandes chambres plus bain, 1er, 2e et 3e étage, aussi logements 4 chambres plus bain, rue St-Jean, 629, 7 grandes chambres plus bain, planchers bois sur. J.-A. Lesage, 80, chemin Ste-Foy, tél.: 3-4475. 10fév-26fs-61f

265a RUE FRASER, près Bougainville, Logement à louer, 5 chambres plus chambre bain, moderne, chauffé eau chaude à l'année. Avenue Parent, 52, logement 5 chambres, planchers en bois dur. Aussi garage. S'adresser A. Ratté, tél.: 3-0745 446, St-Cyrille. 15fév-26fs-61f

54½, JEANNE-D'ARC, logement chauffé, 6 chambres plus chambre bain, très bien éclairé, belle vue. S'adresser 54, Jeanne-d'Arc, tél.: 7334. 8fév-26fs-61b

LOGEMENTS, 9 pièces, possession immédiate, 8, 6, 4 pièces, chauffées, eau chaude, planchers bois dur et réparés à neuf. S'adresser M. A. Blanchet, 12, Christie, tél.: 2-4383. 23fév-26fs-61r

QUARTIER BELVEDERE, 125, avenue Park; 28-34-38, avenue Murray; 33-53-55, avenue Lévis. S'adresser tél.: 3-2522 3-4126, 3-4394 ou à 125, avenue Park. 25fév-26fs-61f

64-68-72, FRASER, 7 chambres, chauffé; 233, 237, coin 11e rue et Canardière, S'adresser Antonio Trudel, 70, Fraser, tél.: 3-0194. 22fév-26fs-61f

24, ST-SIMON, 4 chambres, $15.00; 209, Ste-Marguerite, 3 et 4 chambres; 25, rue Aberdeen, 10 chambres. S'adresser 229, rue St-Joseph, chambre 403, tél.: 5980. 4mrs-6fs-61f

160½, CREMAZIE. Logement à louer, 5 chambres plus chambre de bain, chauffé, clair de neige, construction neuve, possession 1er mai. S'adresser Rosaire Drolet, 194, des Erables, tél.: 3-4217. 25fév-26f-61f

LOGEMENTS A LOUER, avenue Laurentide, Moncton et chemin St-Louis, (appartements Battlefield), 6-7-8 chambres, plus bain. S'adresser à Frs Jobin, 88, chemin St-Louis, tél.: 3-1651. 13fév-26fs-61f

RUE ST-GABRIEL, No 23½, 2e étage. Logement de 6 chambres, plus chambre de bain. S'adresser au No 23, rue St-Gabriel, tél.: 2-1938. j.m.o.-61b

RUE ST-CYRILLE, No 392, coin Moncton, 9 chambres plus chambre bain, garage chauffé ou sans garage. S'adresser J.-A. Chiquette, 395, St-Cyrille, tél.: 5550. 3fév-26fs-61f

543, ST-CYRILLE, Logement à louer, 7 chambres, chauffé. S'adresser Eug. Nadeau, 26, avenue Cartier, tél.: 7291. 11fév-26fs-61f

RUE ARTILLERIE, plain-pieds, 4 chambres et chambre bain. Aussi trois chambres et chambre bain, meublées ou non, améliorations modernes, réservoir eau chaude avec connexions. Aussi garages avec lumière électrique et eau. S'adresser 59, Artillerie, tél.: 2-1969. 4mrs-6fs-61f

EDIFICE FASHION CRAFT, 180, St-Jean, logements chauffés, 4-5-6 chambres, améliorations modernes. Aussi magasin, rue d'Aiguillon, 25 x 60. S'adresser L.-A. Roy, Inc., 176, St-Jean. 10fév-26fs-61r

LOGEMENTS MODERNES chauffés, planchers durs, cave, entrées privées, cour, près chars, église, 6-7 chambres, tél. 3-4229, 103, Montmorency; 5-10 chambres, tél.: 7584, 87, Montmorency. 25fév-26fs-61b

A LOUER, grand logement de 10 pièces, chauffé, améliorations modernes, coin Turnbull et Maisonneuve, prix raisonnable. S'adresser tél.: 8769. 6mrs-6fs-61b

## HAUTE-VILLE

90, RUE FRASER, Logement de 8 pièces, plus bain, chauffé, 2e, fini moderne, belle localité, prix modéré. S'adresser 20, Crémazie, tél.: 5224. 4-8-11-14-18mrs-61f

RUE ST-CYRILLE, maison seule, 6 pièces plus chambre de bain, bien éclairée, dépense, cour, clair de vidanges et neige. S'adresser à 213, St-Cyrille, tél.: 8000. 8mrs-2fs-61b

46, DES FRANCISCAINS, Logement 7 chambres plus chambre bain, chauffé, planchers durs, clair de tout. S'adresser 38½, Ste-Marie, tél.: 2-4534. Soir, 5380. 8mrs-6fs-61r

56, 58, 58½, ST-EUSTACHE, 3-4 pièces, pas chauffées, bien chaudes, à louer pour mai. Informations, tél.: 2-8613 ou 56, St-Eustache, 3e étage. 8mrs-3fs-61b

114, RUE FRASER, logement à louer, 6 chambres plus chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année. S'adresser 110, rue Fraser, tél.: 5053. 8mrs-4fs-61b

95-97-99, CHEMIN STE-FOY, logement à louer, 5-9-10 pièces, plus chambre bain, refaits à neuf, chauffés, améliorations modernes. S'adresser 93, chemin Ste-Foy, tél.: 6746. 1mrs-26fs-61f

MAGNIFIQUE LOGEMENT de 4 belles chambres, grand passage, chambre de bain, cuisinette, très moderne, chauffé, 1er plancher. S'adresser au concierge, 8, Collins, tél.: 2-1398. 20fév-26fs-61b

SOUS BASSEMENT à louer, 5 grandes pièces, chauffage à l'année, clair de neige et vidanges, quartier Belvédère. S'adresser par téléphone: 3-3826 ou 8167. 15fév-26fs-61f

SCOTT, 1 logement de 4 chambres, plus chambre de bain, tank à eau chaude, améliorations modernes. S'adresser E. Brousseau, 255, St-Jean, tél.: 2-5768. 13fév-j.n.o.-61b

DEUX PETITS LOGEMENTS à louer, convenant pour nouveaux mariés ou deux personnes. S'adresser 125½, rue Scott, tél.: 2-5176. 3mrs-26fs-61b

COIN DES ERABLES-CREMAZIE. Logement à louer chauffé, 6 pièces et chambre de bain, situé avenue des Erables et Crémazie. S'adresser à 51, avenue des Erables, tél.: 3-4068. 4mrs-4fs-61b

189 RUE CREMAZIE, 7 chambres plus chambre de bain, remis àneuf, chaud, ensoleillé, boe-window, galerie, grande cour, garage si désiré. S'adresser 191 Crémazie, tél. 3-4063.

AVENUE BOUGAINVILLE, Nos 11, 13, 17, 36, 41, 61, logements de 5 chambres plus chambre de bain, chauffés eau chaude, très modernes, garage. S'adresser Emile Frenette, No 53, avenue Brown, tél.: 6933, 3-4840, 7949. 30jan-26fs-61f

FAUBOURG ST-JEAN, logements de 3-6 chambres $12.00 à $23.00 par mois. S'adresser 49, des Erables, tél.: 6779. 4mrs-26fs-61f

46, LACHEVROTIERE, magnifique plain-pied, situé centre Haute-ville, près parlement et Grande-Allée. Confort moderne, très bien chauffé, bien ensoleillé, balcon. S'adresser tél.: 2-1789. 7mrs-6fs-61r

3, 4, 5, 6, 7 PIECES, chauffés, eau chaude à l'année, améliorations modernes, 50, Fraser et 208m, avenue des érables. S'adresser aux concierges, sur les lieux. Tels: 2-1475, le soir, 3-4498. 7mrs-6fs-61r

39, 41, 45, JEANNE-D'ARC, 5 et 7 chambres, chambre de bain, chauffé, planchers bois dur. S'adresser Honoré Houde, 349, St-Jean, tél.: 2-3681; soir, 2-5873. 7mrs-4fs-61r

116, 118, RUE ARTILLERIE. Logements 1 de 8 chambres, $40.00 par mois, 1 de 4 chambres, $20.00 avec grenier, grande cour, le tout en bon ordre. S'adresser 595, St-Jean, tél.: 3-3960. 3mrs-26fs-61b

RUE ST-CYRILLE, No 392, coin Moncton, 9 chambres plus chambre bain, garage chauffé ou sans garage. S'adresser J.-A. Chiquette, 395, St-Cyrille, tél.: 5550. 6mrs-26fs-61f

72, MANRESE, Logement à louer, 7 chambres plus chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année avec garage. S'adresser P.-H. Vincent, tél.: 3-1354 ou 2-1351, 371, St-Jean. 6mrs-6fs-61r

PLAIN-PIED, 2e étage, chauffé, système moderne, ensoleillé, 7 chambres plus bain grande armoire extérieure, galerie, cave, cour, près église, écoles, épiceries, tramways. Prix réduit $43.00. S'adressser H. Philippon, 122-124, des Franciscains, tél.: 5004. 20fév-26fs-61b

324, RUE ST-CYRILLE, Plain-pieds, 1er étage, 8 pièces, plus chambre de bain, chauffé, eau chaude à l'année, garage, clair de neige et vidanges. S'adresser à O. Fournier, 74, rue Scott, tél.: 3-4820. 2mrs-26fs-61b

RUE ST-CYRILLE, près avenue Hollande, logements 5-6-7 chambres, plus chambre bain, chauffés et non chauffés. Aussi cottage 45, avenue Ploermel, 8 chambres avec chambre bain, améliorations modernes, à louer. S'adresser tels.: 8716, le soir, 8038 ou 6954. 2mrs-26fs-61r

LOGEMENTS MODERNES, 102, 106, d'Abraham, chauffés, planchers durs, 6 chambres plus chambres bain en tuile, bains carrés avec douches: 116, d'Abraham, fini à neuf, même logement, possession immédiate. S'adresser 24, du Palais, tél.: 2-2153, soir, 2-6589 2mrs-6fs-61r

RUE LATOURELLE, Deux logements à louer. Un de 7 chambres avec bain, cave et grenier. Et un de 3 chambres avec cave. S'adresser à Maurice Paradis, 122, Latourelle, tél.: 3-4960. 28fév-26fs-61f

119, LOCKWELL, 6 chambres et chambre bain, chauffé, garage; 2½, Deligny, 4 chambres, chambre bain; 239, Latourelle, 8 chambres, chambre bain, passage. S'adresser Alexandre Nadeau, 18, Ste-Claire, tél.: 4-0023. 3mrs-26fs-61f

RUE ST-CYRILLE, No 202, logement chauffé, 7 pièces plus chambre de bain, planchers bois dur, toutes les améliorations modernes. S'adresser G.-I. Lachance, 263, St-Paul, tels: 2-6403 - 4-2557. 3mrs-6fs-61r

LOGEMENTS chauffés 6 chambres, avenue Bourlamaque, 8 chambres, avenue de Salaberry. S'adresser à 34, de Salaberry, tél.: 3-4188. 8-11mrs-61f

LOGEMENTS A LOUER, 3 à 8 chambres chauffé ou non 252 254 258 St-Cyrille; 2 2½ 6 29 Bourlamaque; 192, 212 214 216 Crémazie; 108 Artillerie 17 19 Lachevrotière; 109, St-Benoit. Aussi sous-sol. S'adresser à Arthur Frenette 260 St-Cyrille tél.: 5676. 8mrs-26fs-61f

122, RUE ST-CYRILLE, 4 chambres en plus chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année. S'adresser 126, St-Cyrille, tél.: 5366. 8mrs-26fs-61b

13, DOLBEAU, Logement 7 pièces plus chambre bain, chauffé, avec ou sans garage. S'adresser Roy & Baillargeon, 71, St-Pierre, tél.: 2-1390. 4mrs-4fs-61r

255, ST-JEAN, 6 chambres plus bain, chauffé, meublé ou non. Convenable pour grandes personnes. Le locataire actuel se réservera 2 chambres. Prix pour les 4 chambres, $25.00 par mois. Possession 1er mai. S'adresser tél.: 2-1444. 4mrs-6fs-61r

17-21 AVENUE LEVIS, près monument des Braves, logements 6-7 chambres plus chambre bain en tuile moderne, avec garage. Louera meilleur marché pour celui qui chauffera la fournaise. S'adresser Antonio Sévigny, 376, St-Olivier, tél.: 3-2701. 4mrs-6fs-61f

RUE ST-CYRILLE, 182, premier ou deuxième étage, 6 chambres plus chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année, clair neige et vidanges, foyer, améliorations modernes, garage. S'adresser 8359. 7mrs-3fs-61b

RUE ST-CYRILLE, No 774, logement très moderne, chauffé, 6 grandes pièces, corridor au centre, chambre bain en tuile, douche et eau chaude à l'année. Possession immédiate si désiré, tél.: 4-3767. 7mrs-6fs-61f

RUE CHARLEVOIX, No 5, bon logement 7 chambres et chambre bain, meublé ou non. S'adresser tél.: 5201. 7mrs-4fs-61b

17½, 23½, BOULEVARD CREMAZIE, 6 chambres, plus chambre de bain, planchers de bois dur, très confortables. S'adresser 15, rue Crémazie. 7mrs-4fs-61b

## BASSE-VILLE

UN BEAU PETIT logement confortable, chauffé, avec entrée seule, à louer pour 1er mai, 3 à 4 appartements, électricité, gaz, eau chaude, grande cave, avec plancher en ciment, clair de neige. Loyer bon marché. S'adresser L.-P. Montreuil, 51½, rue Sous-le-Fort, Basse-ville, tél.: 2-3708. 15-18-22-25fév. 1-4-8-11mrs61

## SAINT-ROCH

SUR LA RUE ST-JOSEPH, No 49, un magnifique logement de 10 chambres, chauffé à l'huile, le tout fini de première classe. Prix très modéré. S'adresser à pharmacie Couture, 51, rue St-Joseph, tél.: 4-4031. 2mrs-6fs-61r

RUE ST-FRANCOIS, logement de 4 chambres, près de la rue St-Roch. S'adresser Roy & Baillargeon, 71, St-Pierre, tél.: 2-1390. 4mrs-4fs-61r

# CARTES D'AFFAIRES

### DENTISTES

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex interne du Forsyth Dental Infirmery, Boston, E.-G., bureau et résidence, 207, 3e avenue, tél.: 4-3312. Spécialité dentiers et extraction. Travail soigné de première qualité. 9fév-26fs-C.D.-f

### MEDECINS, SPECIALISTES

DOCTEUR CHS RINFRET, voies génito urinaires, médecine générale et petite chirurgie. Traitements électriques, 71, St-Joseph, Québec. Heures de bureau, 9 à 11 a.m., 2 à 4 p.m., le soir, 7 à 8 h. 30. Tél.: 4-4061. 17fév.-26fs-C.D.r

### ELECTRICITE

ELECTRICITE: Réparation et refilage de moteurs et générateurs. Aussi réparations et installations électriques de tous genres. Ouvrage garanti. Prix modéré. S'adresser A. Thomassin, 41, Lavigueur, tél.: 3-1525. 16fév-26fs-C.D.-b

### HEMSTITCH

Mme G.-E. FORTIER désire faire part à sa nombreuse clientèle qu'elle sera désormais elle-même au service de ses clients et du public en général. Hemstitch, plissage, boutons couverts. Satisfaction garantie, 225, Ste-Marguerite, tél.: 5288. 15-18-22-25fév. 1-4-8-11mrs-C.D.-r

### HORLOGER

J.-EMILE CARON Enr., 265, Avenue des Oblats, réparation de montres, horloges et bijoux. Spécialité speedomètre. A prix modérés. j.n.o. C.D.n

### NOTAIRES

TASCHEREAU & TASCHEREAU notaires, 71, rue St-Pierre, Québec. Argent à prêter sur hypothèque et autres garanties. Administration de succession. Organisation de compagnie à fonds social. j.n.o.

### PRESSAGE-NETTOYAGE

TEINTURERIE DORCHESTER Enr. Teinture, nettoyage, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Nettoyage de fourrures, tapis. Attention spéciale aux commandes de la campagne. Nos 116, 120, rue Dorchester, tél.: 4-2484. 7fév-26fs-C.D.f

NETTOYEURS—La plus vieille et la plus grande organisation à Québec pour nettoyage, teinture, lavage de tous articles de maison, carpettes, fourrures, gants, vêtements, etc. Prix pas plus élevés qu'ailleurs. Service pour campagne et ville. Parisian Cleaners Reg., (Pfeiffer), 4 McMahon, tél.: 2-2022. 17fév.-26fs-C.D.r

LA TEINTURERIE FRANCAISE LTEE 565, St-Jean, tél.: 4-4686, teinture, pressage, mettoyage. Notre spécialité la "Teinture". Département spécial pour commandes de campagnes. Nous sollicitons une commande d'essai. 25fév-26fs-C.D.-f

### SALONS DE COIFFURE

COIFFEUSE—Mlle Berthe Noël, coiffeuse, de la Canardière, (St-Esprit), tél.: 4-13[illegible] sollicite une visite de vous mesdames et mesdemoiselles. Marcel 25c, Komol, 25c Komol naturel 25c. Ondulation à l'eau 50c

ONDULATION MARCEL. S'adresser à Mlle R. DesBiens, 41 rue St-Martial, St-François d'Assise, tél.: 4-4339, au prix de 25c.

SALON GLORY incomparable, permanent garanti pour six mois, $1.50; à l'huile $2.50 à $4.00. Aussi cours de coiffeuse rapide à de très bas prix, conditions avantageuses. Appointement, tél.: 6323, Mme Adélard Robitaille, 701, rue St-Vallier. 9fév-26fs-C.D.-b

LE SALON FRANCO AMERICAIN informe sa nombreuse clientèle qu'il donnera comme spécial pour un temps limité, les Komol et Marcel à 35 cents. Ondulation à l'eau, 50 cents. Permanent, de $5.00 pour $3.50. Pour appointement, appelez 4-2716, Mlle Lucile, 209, 3e avenue. 10fév-26fs-C.D.f

THERMIQUE.—Mme Morin, du salon Margot, 464, rue St-Joseph, tél.: 3-2738, annonce à sa nombreuse clientèle qu'à partir du 6 mars elle donnera la nouvelle ondulation permanente avec la merveilleuse machine Thermique. Aussi tout autre genre de coiffure désirée. Satisfaction garantie. 2mrs-26fs-C.D.b

$1.50, ONDULATION PERMANENTE, garantie pour 6 mois et plus, à l'huile, $2.00, par la célèbre experte en permanent Mlle Charrier, 10 années d'expérience. 259, St-Joseph, tél.: 3-2920. 13fév-26fs-C.D.f

SPECIAL: $1.50, permanent croquignole sur machine la plus perfectionnée, garanti pour 6 mois, à l'huile $2.50 et $3.00; Marcel, 25 cents; Komol, 35 cents; Ondulation à l'eau, 75 cents, avec shampoo, Salon Paulette, tél.: 4-2754, No 764, rue St-Vallier. 18fév. 26fs-C.D.-F

SALON LEMAY, Pemanent sur machine perfectionnée, $1.50 à $5.00. Aussi tout genre de coiffure, shampoo, massage, prix modérés. Permanent pour hommes, $1.00 et plus. Mlle Simone Perron, coiffeuse, 25, St-Anselme. Tél.: 3-1413. 20fév-14fs-C.D.f

SPECIAL—Pour $1.00. Le choix des trois item suivants: Ondulation à l'eau, Marcel, Komol, shampoo massage, Permanent $1.50 à $7.00. Cours de coiffure rapide à bas prix, chez Simonne, 341, St-Joseph, tél.: 8895. 28fév-26fs-C.D.f

SALON ALMA.—Permanents, $1.50 en montant méthodes les plus nouvelles qui durent plus que six mois sur machines perfectionnées. Tous genre de coiffures et teinture des cheveux et aussi cours de coiffure, les plus bas prix de la ville, 74, St-Joseph, tél.: 4-3013. 7mrs-26fs-C. D.

### SERVICE DE RADIO

EXPERT EN RADIO—Réparations générales de radios et éliminateurs de toutes marques, ouvrage garanti. Service prompt. Attention spéciale pour la campagne. Albert Brousseau, 21, Ste-Hélène, tél.: 3-2503, 1er mai à 47, d'Abraham. 22fév-26fs-C.D.r

## SAINT-ROCH

LOGEMENTS A LOUER rue Fraser et avenue de Salaberry, chauffés et non chauffés. S'adresser 56, avenue de Salaberry, tél.: 6688, 2-2708. 4mrs-6fs-61r

A ST-ROCH, plain-pied de 7 chambres plus chambre de bain, plancher en bois dur, cave, cour, hangar, etc. S'adresser à 36, rue Fleurie. 4mrs-26fs-61r

96, GRANT, coin St-Joseph, 3e, 6 appartements plus chambre de bain, bay-window, chauffé, clair de tout, $26.00. Mme Alphonse Rousseau, 46, St-Joseph tél.: 4-2240. 2-4-5-8-11-12-18-20-25-27mrs. 1-8avr. -61b

62, DU ROI, 7 chambres plus chambre de bain, chauffé, 58, du Roi, 4 chambres; 136 Grant, 4 chambres. S'adresser à James Hazel, tél.: 4-2923. 8mrs-6fs-61r

## SAINT-SAUVEUR

2 LOGEMENTS, 4 chambres, 146, St-Léon; 148, St-Léon, 2e étage; 169, St-Léon 1er étage, 4 chambres; 157, 8e avenue, 2 logements, 5 chambres et bain, un premier et le troisième, possession immédiate et mai; 115, St-Mathias (bas) 5 chambres et bain. U. Girard, 157, 8e avenue, tél.: 3-3451, de 10 à 12 a.m., 2 h. 30 à 5 et 7 h. 30 à 9 p.m., ou notaire Delâge 54, du Pont, tél.: 4-1941. 16fév-26fs-61f

STE-THERESE, 2 beaux logements 5-6 chambres, toutes améliorations modernes et un garage; 215-221, Ste-Thérèse. S'adresser J.-U. Bélanger, St-Louis-de-Courville, tél.: 4-5230. 7fév-26fs-61b

LOGEMENT NEUF, très éclairé, six chambres plus chambre de bain. Premier plancher, grande cour. S'adresser sur les lieux à 1257, rue St-Vallier, tél.: 6293. 7oct-j.n.o.61b

LOGEMENTS CHAUFFES, 4, 6 et 7 pièces, plus chambre de bain, très propres et possédant toutes les améliorations modernes, situés 634, 640, 642a, rue St-Vallier. Aussi à 13, d'Argenson. S'adresser G.-I. Lachance, 263, St-Paul, tels.: 2-6403; le soir, 4-2557. 3mrs-6fs-61r

A LOUER, Poste de commerce, près église St-Malo, coin Lafayette et St-Bernard Aussi beau logement 6-4-3 chambres à prix réduit. S'adresser C. Bussière, épicier, 49, St-Bernard, tél.: 6827. 6fév-26fs-61f

303, MORIN, Logement de 6 chambres, lumière électrique et gaz, $22.00 par mois. S'adresser à 301, Morin, tél.: 6098. j.n.o.61

RUE ST-VALLIER, 1141, logement, 6 appartements, chambre de bain, système pour eau chaude, hangar, cave. S'adresser 1141½, rue St-Vallier, tél.: 3-4449. j.n.o.-61b

LOGEMENTS à louer, de 4 et 3 appartements, très propres, chauffés, rue St-Patrice. S'adresser à C.-E. Migner, 785, St-Vallier, tél.: 8358. 2mrs-6fs-61f

LOGEMENTS NON CHAUFFES, 4, 6 et 7 pièces, plus chambres de bain, très propres, possédant toutes les améliorations modernes, situés 11D, rue d'Argenson; 252, et 256, Prince-Edouard. S'adresser G.-I. Lachance, 263, St-Paul, tels.: 2-6403; le soir, 4-2557. 3mrs-6fs-61r

DEUX LOGEMENTS 5 appartements, 71 St-Germain. Aussi 876 St-Vallier, logement de 8 appartements en face du marché St-Pierre. S'adresser 874 St-Vallier, Tél.: 4-0479. 18-20-22fév-1-4-8mars-6fs-61f

LOGEMENTS CHAUFFES à louer, 4-5 chambres, plus chambre bain, grenier, garage si désiré. Aussi suite 2 chambres, situé à 151, Colomb, près boulevard Langelier. S'adresser 149, Colomb. 8-10-11-14mrs-61f

RUE LAFAYETTE, très beaux logements de 4 et 6 chambres, plus chambre bain, grand balcon, hangar, garage, etc. S'adresser 435, chemin Ste-Foy, tél.: 5593 ou 118, Lafayette, tél.: 3-2075. 8mrs-26fs-61f

1093, ST-VALLIER, 2e étage, 8 chambres plus chambre bain, chauffé, grande cour, garage si désiré. S'adresser 1091, St-Vallier, tél.: 3-4230. 22fév-26fs-61f

REZ-DE-CHAUSSEE et premier étage, situé à 270, avenue des Oblats. S'adresser à 114, Demeule, téléphone 3-2084 ou 87½, 4e avenue, téléphone 6720. 15jan-j.n.o 61b

## LIMOILOU

A LOUER—Logement de cinq grandes pièces, plus chambre de bain. Conditions avantageuses. S'adresser à 3 rue d'Assise. 61b

BEAU LOGEMENT à louer, 157, 3e rue, Limoilou, entre la 6e et 7e avenue, 1er et 2e planchers, 7 pièces et passage, chambre de bain, eau chaude, voûte, belle cave, grande cour seule, galerie vitrée en arrière et galerie devant, prix modérés, tél.: 4-2192. 10fév-18fs-61b

## OXYMEL

DEMANDEZ à votre pharmacien un bon sirop à base de miel "Oxymel à l'Eucalyptus" vous serez agréablement surpris comme il soulagera promptement rhumes, bronchites, etc. Vous pouvez en donner aux tout jeunes bébés. En vente partout, 35c et 50c la bouteille. 8sept-j.n.o.-61b

LIMOILOU, LOGEMENTS: 5e rue et 4e avenue, magnifiques logements modernes, confortables, chauds, 7 pièces avec bain. Prix accommodant. Aussi maisons à vendre. S'adresser 76, 4e avenue, Limoilou. 9fév-26fs-61f

LIMOILOU, LOGEMENTS MODERNES construction nouvelle, chauffés, 6 chambres chacun, plus chambre de bain, dépense froide avec ou sans garage. S'adresser 156, 4e avenue, tél.: 4-1989. j.n.o.

BEAU CHOIX de logements dans maisons neuves, 4-5-6-7 appartements, situés dans St-Frs-d'Assise ou St-Esprit. S'adresser à 82, 2e avenue, tél.: 4-2887. 15fév-26fs-61r

## LIMOILOU

PRES EGLISE ST-FRANCOIS-D'ASSISE, bas de maison neuve, 6 chambres, plus chambre bain, dépense, fournaise, aussi 3e chauffé, coin de rues, planchers bois dur, situé 1ère avenue. S'adresser Albert Bureau, 72, Royal Roussillon, tél.: 4-1633. 25fév-26fs-61b

LOGEMENT A LOUER. Logement de 6 chambres et chambre de bain, gaz, etc., situé au No 67, de la Canardière, tél.: 4-1384. 22fév-12fs-61b

PAROISSE ST-FIDELE, 429, 4e avenue. Logement chauffé, 7 grandes pièces plus chambre de bain. Planchers bois dur. Améliorations modernes, hygiénique et très éclairé avec garage chauffé ou froid. Tél.: 4-4502. 1er mars-6fs-61f

BEAU LOGEMENT, 157, 3e Rue, 1er et 2e planchers, 7 chambres, passage, chambre bain, eau chaude, cave, grande cour, galerie vitrée en arrière, galerie en avant. Prix modéré. S'adresser 157, 3e Rue, tél.: 4-2192. 1mrs-26fs-61f

FLAT A LOUER, 6 chambres plus bain, réparé à neuf, 3e étage, dans St-Fidèle. S'adresser 227, 8e avenue. 3mrs-6fs-61b

ST-FRANCOIS D'ASSISE, 34, avenue Hamilton. Logement, 5 chambres plus bain, gaz, tank eau chaude, dépense froide. Maison neuve, fini moderne. Pour information, appelez 4-3289. 2-4-6-7-8-9-13-14mars. -61f

32-36-38, 4e AVENUE, Limoilou, 4 chambres et plus, cour et hangar, $12 à $18. Roy & Baillargeon, notaires, 71, rue St-Pierre, tél.: 2-1390. Québec. 4mrs-4fs-61r

ST-FRANCOIS-D'ASSISE, 5 et 7 Pont-Gravé, 18, Roberval, 23, Montmagny, 5 et 6 chambres plus bain, chauffé et non chauffé, propres, très modernes. S'adresser à Omer Turgeon, 23, Montmagny, tél.: 6302. 4mrs-17fs-61f

LOGEMENT A LOUER, bas, 5 chambres et bain, chemin la Canardière, $23.00; 5 chambres, 1ère avenue, $17.00; 4 chambres, rue Prince-Edouard, $17.00. S'adresser 59½, la Canardière, tél.: 4-2829. 7mrs-6fs-61b

LOGEMENTS, de 3-4-5-6 chambres, Limoilou, sur la 4e rue, près de l'église, des grands moulins à papier. Prix de $13.00 à $21.00. S'adresser 154, 4e rue, Limoilou, tél.: 2-3039. 8mrs-26fs-61f

BEAU LOGEMENT de 3 et 4 chambres, chambre bain en plus, très chaud et bien éclairé à des prix raisonnables, près de l'hôpital de l'Enfant Jésus. S'adresser à 186 rue Vitré, tél.: 4-4990. 6-8-11mrs-61f

PAROISSE ST-FIDELE 429 4e avenue. Logement chauffé 7 grandes pièces plus chambre de bain. Planchers bois dur. Améliorations modernes hygiénique et très éclairé avec garage chauffé ou froid. Tél.: 4-4502. 8mrs-26fs-61f

## QUARTIERS DIVERS

LOGEMENTS A LOUER

91, AVENUE MURRAY, logements chauffés de 6 et 7 pièces, plus chambre de bain en tuile, planchers de bois dur, prix raisonnable. Aussi garages à louer. Tél.: 5836.
14, CHEMIN ST-LOUIS, logement de 10 chambres plus 2 chambres de bain, garage, localité paisible, prix modéré.
402, RUE ST-JEAN, logement 9 chambres, endroit idéal pour professionnel.
151, D'AIGUILLON, logement 7 chambres, prix très modique.
Pour informations supplémentaires, communiquez avec Trust Général du Canada, 71, St-Pierre, tél.: 2-6651. 8mrs-4fs-61r

LOGEMENTS

3, AVENUE STE-GENEVIEVE, maison de 18 chambres avec 2 chambres de bain.
2, DES REMPARTS, 2 logements de 4 chambres plus chambre de bain, cuisines et réfrigérateurs.
23-25, DU PONT, 3 logements de 5 chambres, situés au 1er et 2e étages.
29, DU PONT, logement de 6 chambres, situé au 1er plancher.
140, LALIBERTE, logement de 4 chambres.
142, LALIBERTE, logement de 6 chambres au 2e étage.
35, DU PONT, logement de 7 chambres, situé aux 2e et 3e étages.
102-102½, 3e RUE, Limoilou, logements de 5 chambres, avec chambre de bain.
106, HERMINE, maison de 7 chambres.
48-50-52-52½, AVENUE DE LA RONDE St-Pascal-Baylon, logements de 4 chambres avec chambre de bain.
359, ST-JEAN, logement de 5 chambres, au 1er étage.
29, AVENUE STE-GENEVIEVE, maison de 8 chambres avec 2 chambres de bain.
12, MONT-CARMEL, maison de 14 chambres avec 3 chambres de bain.
42-44 GARNEAU, logements de 10 chambres, 2 chambres de bain.
194, STE-THERESE, logement de 4 chambres au 1er plancher.
192, STE-THERESE, logement de 4 chambres, au 2e étage.
188, STE-THERESE, logement de 4 chambres au 1er plancher.
94-96, LAFAYETTE, 2 logements de 5 chambres.
1, AVENUE STE-GENEVIEVE, maison de 14 chambres avec 2 chambres de bain.
137-139-141, STE-ANNE, 8-10 chambres, non chauffés.
90, GRANDE-ALLEE, maison de 11 chambres plus 2 chambres de bain, garage.
BUREAU A LOUER, 101-103, St-Pierre.
POUR PLUS DE DETAILS, s'adresser à la Royal Trust Co., 58, St-Paul, tél.: 2-4031. 8mrs-6fs-61r

Pour tout ce que vous avez à vendre ou à louer servez-vous des PETITES ANNONCES CLASSEES.

# IMMEUBLES

## H.-P. CIMON

CHOIX TRES INTERESSANT de maisons, terrains, commerce, etc., etc., situés dans tous les quartiers de la ville. Prix et conditions convenant à toutes les bourses. Spécialité: Maisons payables comme loyer. Edifice "Cimon", 6, Côte d'Abraham, tél.: 5169. 3mrs-6fs-100r

## P.-F. LALIBERTE

TERRAIN A VENDRE. Beau site pour station gazoline.
MAISON MODERNE chauffage Buck-Wheat, gros revenus, $9,000.00.
POUR VENDRE, échanger ou acheter votre propriété, adressez-vous 27, Jeanne-d'Arc. tél.: 8281. 14fév-26fs-100f

## D. LALIBERTE

451, 3e avenue, tél.: 9784.
441, 451, 3e AVENUE, 3 logements de 6 chambres plus bain.
107, 115, 12e RUE, 6 chambres plus bains.
LOGEMENT à louer, 6 chambres plus chambre de bain, fini moderne et aussi maison neuve à vendre. 14fév-26fs-100f

## W.-F.-V ATKINSON Gérant

21, Ste-Angèle, membre Ottawa Real Estate Board et National association of Real Estate Boards. Renseignements sur tous genres de propriétés, évaluations, ventes et locations. Service prompt et confidentiel. Bureau, tél.: 2-6605; résidence: 2-6239. 8mrs-26fs-100r

## LOGEMENT A LOUER

513, COIN ST-CYRILLE, coin Murray, 7 chambres plus bain, 2 garages privés; 1078, St-Vallier, garage privé. Machine additionner Burrough, à vendre. Alex. Blondeau, 385, de la Reine, téléphone: 7060. 19jan-26fs-100f

## C.-E. MIGNER

POUR ACHAT, vente et échange de propriété, terre ou terrain à des conditions avantageuses, adressez-vous à C.-E. Migner, 785, St-Vallier, tél.: 8358 ou 4-5668 (vis-à-vis la banque Canadienne Nationale). 2mrs-6fs-100f

## ROSAIRE DROLET

MAISON A VENDRE ou échanger, 28, Montcalm, manufacture 4000 pieds plancher, machineries incluses. Autres revenus, $324.00.
ETAL DE BOUCHER, clientèle établie, Pont Gravé et Lamontagne, St-Francois-d'Assise.
166, CREMAZIE, poste de commerce établi depuis 4 ans. Revenus $600.00.
162, CREMAZIE, épicerie licenciée plus logis 5 pièces et chambre de bain. Revenu annuel, $1,680.00.
LORETTEVILLE, près église, 3 magasins plus 2 logis huit pièces, garage, terrain 77 x 80 pieds, coin rue pouvant servir de garage et station gazoline pour grosse compagnie, terrain total 130 x 77 pieds.
TERRAIN pour fin des plus commerciales, Bourlamaque et St-Laurent, situé voisin la nouvelle église Notre-Dame-du-Chemin.
RUE CANDIAC, terrain situé entre M. Brindamour, boucher et M. Adélard Sylvin, épicier.
RUE LAMONTAGNE, St-Francois-d'Assise.
EPARGNEZ DU TEMPS et de l'argent, en consultant le propriétaire directement, 194, des Erables, tél.: 3-4217. 8fév-26fs-100f

## ALFRED MAROIS LTEE

Assurances et immeubles. Administration et collection des propriétés, 229, rue St-Joseph, tél.: 5980. Rés.: 4-2381.
ASSORTIMENT de maisons, terrains et terres à vendre ou à échanger. 15fév-26fs-100f

### QUARTIERS DIVERS

LOGEMENTS A LOUER
21, RUE COUILLARD, 11 chambres plus 2 chambres de bain, chauffé, clair de neige, service de l'enlèvement des doubles-fenêtres, eau chaude à l'année.
26, AVENUE STE-GENEVIEVE, 8 chambres, plus chambre de bain, entièrement remis à neuf.
S'adresser à Sirois, Sirois & Lesage, notaires, coin Couillard et Christie. 7mrs-6fs-61r

### DANS LA BANLIEUE

A LOUER, à Giffard, avenue du Monument, beau logement, 8 chambres y compris chambre bain, plancher en bois dur, fini moderne, garage si désiré. S'adresser à A. Moisan, Monument, tél.: 4-5418. 7mrs-26fs-61b

### MAGASINS A LOUER

TRES BEAU MAGASIN chauffé, pouvant servir comme bureau, plain-pied, situé No 269, St-Paul, dans l'édifice Lachance. S'adresser G.-I. Lachance, 263, St-Paul, tél.: 2-6403. 3mrs-6fs-64r

MAGASIN A LOUER, rue St-Joseph. Grand magasin chauffé, bien ensoleillé, situé au centre de la partie commerciale de la rue St-Joseph. Aussi entrepôt ou manufacture, briques solides, 3 étages, située sur la rue St-Dominique, possession immédiate si désirée. Ecrire à casier 324, le "Soleil" 2mrs-6fs-64f

MAGASIN A LOUER avec ameublement occupé comme épicerie depuis 20 ans. No 188, Crémazie, coin Bourlamaque. 3 grandes vitrines, planchers bois dur 25 x 60, et cave, système de chauffage. S'adresser à Arthur Frenette, 260, St-Cyrille, tél.: 5676. 6fév-26fs-64f

A LOUER, Magifique magasin, 300, rue St-Jean, très bon poste situé au centre de la meilleure partie commerciale. S'adresser à 214, St-Jean. 6mrs-6fs-64b

MAGASIN A LOUER actuellement occupé par une pharmacie, situé 28, Bourlamaque, près des Erables, bon poste. S'adresser 49, des Erables, tél.: 6779. 2mrs-6fs-64f

POSTE DE COMMERCE pour studio, bureau, salle d'échantillons, salon coiffure ou autres, grandeur 30 x 18. Plus 2 pièces supplémentaires, planchers durs, chauffé, très éclairé. S'adresser 24, du Palais, tél.: 2-2153, le soir, 2-6589. 7mrs-6fs-64r

A LOUER, grand magasin, avec vitrines toutes installées, un des meilleurs poste d'affaires à Québec, très bon pour touristes. S'adresser tél.: 5423. 7mrs-6fs-64b

MAGASIN A LOUER avec ameublement occupé comme épicerie depuis 20 ans No 188 Crémazie coin Bourlamaque 3 grandes vitrines planchers bois dur 25 x 60 et cave, système de chauffage. S'adresser à Arthur Frenette 260 St-Cyrille tél.: 5676. 8mrs-26fs-64f

MAGASIN A LOUER, 25 x 15, pouvant servir à tout genre de commerce, situé 12, de la Canardière, Limoilou. Libre 1er mai S'adresser F. Trudel, 14, Canardière, tél.: 4-3771. 8mrs-25fs-64f

### MAGASINS A VENDRE

MAGASIN A VENDRE, Pour cause de maladie. Magasin situé rue St-Joseph. S'adresser 412, St-Joseph, tél.: 3-0707. 18fév-26fs-65f

### MAISONS A LOUER

A LOUER, 12, rue Laporte, maison autrefois occupée par l'honorable J.-H. Kelly, faisant face au jardin du gouverneur, près de la Terrasse, contenant 4 chambres à coucher, 2 chambres bain avec plus 2 chambres de servantes avec bain, grande salle à manger, salon, vivoir, etc., 2 foyers en parfaite condition. S'adresser 67, d'Auteuil, tél.: 2-4366 ou 2-2649. 17fév.-26fs-67r

MAGASIN A LOUER, 13¾, rue Lacroix, entièrement mis à neuf. Prix, $25.00.
MAGASIN A LOUER, 333, St-Paul, en face gare Union. Bon poste commerce. Prix, $160.00.
HOTEL DOMINION, 335, St-Paul, grande maison pension à louer, 41 pièces, en face gare Union. Revenu intéressant. Personne sérieuse et active, $165.00, représentant $5.42 par jour. S'adresser O. Plamondon, tél.: 3-3826, 8167. 17fév-26fs-67f

BELLE GRANDE MAISON à louer, 14 chambres, finie moderne, chauffage à l'huile, située sur les Remparts, $110.00 par mois. S'adresser 24, côte du Palais, tél.: 2-2153, le soir, 2-6589. 2mrs-6fs-67r

10, STE-FAMILLE. Maison de 9 chambres plus 2 chambres de bain. S'adresser Roy & Baillargeon, notaires, 71, St-Pierre, tél.: 2-1390. 4mrs-4fs-67r

A ST-ROMUALD, maison 9 pièces et chambre de bain, garage, jardin et verger, à proximité couvent, collège, église, chauffage à l'eau chaude, souffleur pour Buckwheat, en parfait ordre, occupation immédiate. Roy & Baillargeon, notaires, 71, St-Pierre, Québec. 4mrs-4fs-67r

A LORETTEVILLE. Maison à louer à l'année, 7 cambres, fournaise eau chaude, cave en ciment, grand terrain, poulailler, hangar. S'adresser à Emile Renaud, 118, rue Dalhousie, Québec, tél.: 2-2252. 6mrs-3fs-67b

MAISON de 10 chambres à louer, dans quartier résidentiel. Grande cour et garage. S'adresser à 71, Bougainville, de 2 à 4 hrs p.m. 2-4-6-8mrs-67b

### MAISONS A VENDRE

**MAISON A VENDRE—Maison de deux logements, rez-de-chaussée et deux étages, située à 268-270, avenue des Oblats, à vendre pour règlement de succession. S'adresser à 57½, 4e avenue ou 114, De-Meules** 26jan-J.n.s.-68b

MAISON A VENDRE, Nos 200 et 202, avenue des Oblats, 2 logements, terrain 60 x 40. Evaluation municipale, $3,400.00. Doit être vendue immédiatement pour règlement succession, prix $2,400. S'adresser à A. Pion, 56, rue Colomb, tél.: 3-0970 ou 3-2467 25-28fév. 2-4-6-8mrs-68b

**MAISON A VENDRE, Loretteville, 5 revenus, grand terrain, garage, échangeable pour une terre aux approches de la ville. Pour quelques jours seulement. S'adresser 194, des Erables, tél.: 3-4217.** 7fév-26fs-68f

PROPRIETES A VENDRE.—Quatre propriétés neuves, chambre bain, eau chaude, améliorations modernes, grands terrains, site idéal, situées à Giffard. Prix $2,000.00, $3,000.00, $4,000.00, $4,500.00. S'adresser A.-N. Thérien, Giffard, tél.: 9734. 2mrs-6fs-68b

3e AVENUE, Limoilou. Maison neuve, 3 logements, 6-5-5 chambres plus bain, rapportant $924.00, à vendre $1,000.00 en bas de l'évaluation. $1,000.00 comptant, balance facile. Occasion. S'adresser, E. Boulet, 128, Canardière, tél.: 4-2782. 2mrs-6fs-68f

**2 MAISONS** rue Maufils, une un étage et demi, 25 pieds carrés, solage pierre, 8 chambres, hangars, garage, $1,500. L'autre, 20 pieds carrés, 3 chambres, grand hangar, $1,000.00. Téléphoner 4-3454 ou 347, Maufils, M. Gagné. 7mrs-6fs-68b

### MAISONS A VENDRE

MAISONS A VENDRE, rue Jeanne-d'Arc 3 logements, $3,200; 6 logements $8,500, rue Salaberry, 2 logements, $9,500. S'adresser à 49, des Erables, tél.: 6779. 18fév-26fs-68f

### MAISONS DE CAMPAGNE

MAISON DE CAMPAGNE, à Cap-Rouge, belle résidence à vendre, améliorations modernes avec cour et hangar. S'adresser à Albert Jobin, 22a Latourelle, Québec. 8mrs-12fs-70b

### Matériaux de construction

MERISIER de planchers, B. C. Fir, moulures, pin, épinette de toutes sortes. Demandez nos prix, ils vous intéresseront. Bilodeau & Doré Enr., 280, St-Paul, tél.: 2-5035. 3mrs-26fs-30r

### ON DEMANDE A ACHETER

NOUS SERIONS INTERESSES à acheter soit édition totale de volumes, collections ou autres livres non usagés. Pour toutes informations, vous adresser à casier 251, le "Soleil", Québec. 4mrs-5fs-73b

VOITURE.—On demande à acheter une voiture d'été pour poney pesant 350 livres environ. S'adresser Jos. Gagnon, 381, rue St-Jean, tél.: 2-1414 ou 2-2919. 8mr-4f-73b

ON DEMANDE acheter ou échanger pour une express légère, une voiture couverte pour un laitier. S'adresser Joseph Normand, 3, rue Botrel, Lauzon-Ouest, Lévis. 8-11mrs-73b

### OBJETS PERDUS

PERDUE. Une photographie et deux films représentant une dame et bébé a été perdue à la Haute-ville. S. V. P. remettre à 66½ de Salaberry. 8mrs-6fs-75b

UNE MONTRE de poche pour homme trouvée dans la côte des Glacis. Pour réclamation, s'adresser à 526¼, 1ère avenue, en payant les frais de l'annonce. Tél.: 4-4987. -75b

### SERVANTES DEMANDEES

BONNE SERVANTE sachant faire la cuisine, références exigées. S'adresser 17, rue Fraser. 6mrs-4fs-91f

### TERRAINS DEMANDES

CHERCHE A ACHETER comptant, prix modéré, trois à neuf cents âcres de terrain boisé d'un seul tenant et accessible par route, pour chasse et pêche. Doit comprendre au moins un lac et deux rivières.—Ecrire offres à casier 312, le "Soleil". 28fév-12fs-94b

### VOLAILLES

POUSSINS ECLOS DE BONNE HEURE payent les mieux. Dans 74 troupeaux de ferme des poussins éclos en février-mars ont rapporté $4.26 par poule. Eclosions plus tard ont donné moins de profit. Donnez votre commande maintenant pour poussins Bray. 5 ans approbation du gouvernement, 7 ans épreuve du sang chez troupeaux. Livraison garantie 100% vivants. Brochurette gratuite avec détails de valeur et liste de prix. Bray Chick Hatchery 32 Clayburn Ave. St.Catharines Ont. -98b

POUSSINS ARMSTRONG de troupeaux approuvés du gouvernement. Nous garantissons qu'ils vivront tant ils sont forts, robustes et en santé. Vous ne courez aucun risque. 5 races. 2 classes. Commandes remplies rapidement. Ne retardez pas. Aussi 2-3 semaines plus vieux. Expédition immédiate. Armstrong Chicks 32 Market, St. Catharines Ont. 8-11mrs-98b

### INCUBATEUR ET ELEVEUSE

INCUBATEUR ET ELEVEUSE, capacité 300 oeufs, en parfait ordre, à vendre ou à échanger, soit pour une vache laitière ou des oies (race Toulouse). Pour tous renseignements écrire à casier 246 bureau du "Soleil".

## NON CLASSIFIEES

VOIES URINAIRES, syphilis contractée ou de naissance, varices (traitement intraveineux). Coeur et poumons. Dr L.-G. Perrin 24, du Pont, Québec. 1fév-26f-1-

ON DEMANDE PROFESSEUR d'anglais pour cours de conversation et traduction. De préférence 5 à 6 cours par semaine. Réponse au casier 334, le "Soleil", rue de la Couronne, en mentionnant conditions, heures de cours disponibles et qualifications. 4mrs-6fs-4

HABITS SUR MESURES.—Nous pouvons vous faire un bon habit ou pardessus de 1ère qualité, sur vos propres mesures à un prix très raisonnable, maintenant. Placez votre commande immédiatement. Ed. Zicat, 849, St-Vallier. 4mrs-26fs-4b

ACHATS et COLLECTIONS de compte, loyer, salaires, taux modérés, stricte honnêteté. Collection faite partout. Le Bureau de Collection de Québec Enr., ouvert tous les soirs, 127½, 10e rue, tél.: 4-0705. 8mrs-6fs-4f

PONEY avec voiture d'été et d'hiver à vendre à bon marché. S'adresser à R. Petitclerc, 129, avenue du Moulin, ville de Beauport, tél.: 4-5689. 8mrs-2fs-27b

TRES BON POSTE de barbier, tabaconiste, ameublement de 4 chaises à vendre. Bon marché. Aussi un appartement pouvant servir pour coiffeuse. S'adresser M. Ed. Blais, 1114, St-Vallier. 8mrs-4fs-31b

BELLE CHAMBRE simple avec garde-robes, deuxième étage, usage du bain et téléphone, bon marché. S'adresser à 28½, rue Scott, tél.: 3-1509. -24b

DEUX HOMMES demandés immédiatement, 25 à 30 ans, parlant anglais et français, pour donner démonstrations. Pour plus de détails, s'adresser entre 7 et 8 heures p.m., 834, St-Vallier. M. Charles Montreuil. 8mrs-2fs-54r

LOGEMENTS 4 et 6 chambres, plus bain avec cour, garage et écurie dans centre de St-Roch. S'adresser 141, rue Richardson, tél.: 4-3470 ou 4-0562. 8mrs-4fs-61b

ON DEMANDE à acheter une voiture pour livrer le pain. Téléphoner à 2-2969. 8mrs-3fs-73b

SHERBROOKE No 36, plain-pied, 6 chambres, en plus chambre bain et dépense froide, bien éclairé. Pour toutes informations, téléphone: 3-0075. 8mrs-6fs-61b

J'AI 3 BEAUX LOGEMENTS, 5-6 chambres, situés côte d'Abraham, chauffés, modernes, conditions spéciales pour petite famille. S'adresser 34, côte d'Abraham, tél.: 2-4825. 8-11mrs-61r

Rien ne saurait égaler en valeur et en efficacité les PETITES ANNONCES DU "SOLEIL".

# UNE MAISON MENACEE PAR UN INCENDIE

(Suite)

tégrer leurs casernes.

L'autre incendie a éclaté, chez M. Joseph Labrecque, cordonnier-machiniste, à 95, rue Saint-Ignace. Il origina dans une garde-robe, au second étage de la maison. Quand les pompiers survinrent, les flammes attaquaient déjà le toit de la maison. Il fallut, pour contrôler ce feu de gros jets d'eau qui avarièrent lourdement le mobilier et tout l'intérieur de la résidence de M. Labrecque. Les dommages sont évalués à plus de quatre cents dollars.

La brigade, dans ces deux occurrences, était sous les ordres du sous-chef Bélanger qu'assistait, dans le premier cas, le capitaine Dion, et, dans le second cas, le capitaine Ph. Bourré.

## Le concert de ce soir

**Montreuil-Jobin-Vallières, trois artistes qui font l'honneur de notre ville sur le même programme**

**PALAIS MONTCALM**

Montreuil, Jobin et Vallières, peut-être les trois artistes qui font le plus honneur à Québec dans le domaine de la musique, sont au programme du grand concert qui sera donné ce soir, au Palais Montcalm. Il arrive qu'un de ces trois artistes soit inscrit sur un programme, mais nous n'avons pas encore vu dans notre ville les trois ensemble. Aussi compte-t-on que les admirateurs de nos Québecois, qui, par leurs succès en Europe et dans d'autres pays d'Amérique, ont fait connaître leur bonne vieille ville, se rendront en foule manifester leur encouragement à leurs musiciens et chanteur préférés.

A la lecture du programme que nous avons publié hier, les connaisseurs ont pu se rendre compte du beau choix que les artistes ont fait pour cette soirée. Ils serviront un vrai régal à l'auditoire.

M. Vallières se servira d'un piano Heintzmann, gracieusement fourni par la maison C. Robitaille Enr. (Communiqué).

# MENACES DE MORT CONTRE UNE FEMME

(Suite)

moilou, il y a quelque temps, dans une salle de pool, a changé son plaidoyer de non coupable, en celui de coupable, ce matin, devant M. le juge L.-G. Demers, de la Cour des Sessions, et il a été condamné à un mois de prison, à compter de la date de son incarcération, le 10 février.

### POUR ASSAUT

M. le juge Demers a pris en délibéré, hier après-midi, la cause de ce jeune homme, employé dans un restaurant du Palais et que l'on accuse d'assaut grave sur un citoyen de St-Sauveur. Le "Soleil" a parlé de cette affaire, hier, dans sa dernière édition. Les parties en cause ont terminé leur preuve et jugement sera rendu vendredi prochain.

Dans l'après-midi, le plaignant s'est fait entendre de nouveau et comme on essayait par ses déclarations, de faire contredire la version de la femme du propriétaire du restaurant qui prétendait avoir été injuriée par lui, il protesta sur un ton d'indignation en disant: Y a pas d'danger, c'est pas mon habitude, j'ai été bien élevé", puis il ajouta: Après avoir été frappé, je me suis couché, ils m'ont pas donné de chance de me relevr, ils m'ont fessét tout le temps et quand ils disent que je me suis coupe en tomban, dans le "show-case", c'est pas vrai ils ont conté ça à leur façon, c'était tout arrangé."

### EN PRISON

Deux pauvres diables, des journaliers, demeurant dans le village des Hurons, ont comparu hier après-midi, devant M. le juge Demers, de la Cour des Sessions de la Paix, sous l'accusation d'avoir volé des arbres sur la propriété de la succession Sullivan, à Château-d'Eau. Les arbres volés avaient une valeur d'au-delà de $25 et les accusés qui demeuraient autrefois au Lac St-Jean, mais sont établis ici depuis un an demi, ont invoqué comme excuse, qu'ils étaient pauvres et n'avaient pas de bois pour se chauffer, ignorant qu'ils allaient chercher ces arbres sur une propriété privée, qu'ils croyaient plutôt que ces arbres qui étaient du bois sec, était pour se perdre.

Le juge a pris tout cela en considération, mais la loi lui imposait le devoir de les condamner et il les condamna à $10 d'amende ou 10 jours de prison. Comme ils n'avaient pas d'argent, ils ont pris le chemin des Plaines d'Abraham.

### DU DECORUM

A partir d'aujourd'hui, la Cour des Sessions de la Paix aura le même caractère de solennité que les tribunaux civils et le décorum sera observé avec la même rigueur. Le public, du reste, s'en est rendu compte, ce matin, par la présence d'un huissier audiencier, revêtu de la toge et portant la masse, choses à laquelle l'on n'était pas habitué, dans le passé. C'est une innovation qui sera sans doute bien vue et ajoutera à cet important tribunal qu'est le Cour des Sessions de la Paix, toute la dignité qu'elle doit avoir.

**Agent sérieux demandé pour prendre charge d'un commerce de primes bien établi pour la ville de Québec et environs, doit pouvoir fournir garantie jusqu'à $500.00 pour stock de marchandise placé à sa disposition en consignation. Proposition de première classe pour agents avec expérience. Ecrire à Casier 348, "Le Soleil".**

## A VENDRE

**Secrétaire avec glace taillée (biseau) comprenant six grands tiroirs, aussi chaise tournante en chêne, le haut en parfaite condition. S'adresser à casier 325, Le "Soleil, Québec.**

## NAISSANCES

ROYER—M. et Mme Lorenzo Royer, née Marie Marceau, ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 22 février et baptisé le 23, à l'église de Jacques-Cartier, sous les noms de Joseph-Alphonse-Adrien.
Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Marceau, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Joseph Marceau, tante de l'enfant. -b

## DECES

**Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation**

AMYOT—A Québec, le 6 mars 1933, à l'âge de 62 ans et 2 mois, est décédé M. Arthur Amyot, rentier.
Les funérailles auront lieu jeudi matin, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, 505, rue St-Jean, à 8 h. 45, pour l'église St-Jean Baptiste et de là au cimetière Belmont. 7mars-2fs-b

BAZIN — A St-Jean-Baptiste, le 7 mars 1933, à l'âge de 79 ans 6 mois, est décédé M. Fortunat Bazin, époux de dame Angéline Lemay.
Les funérailles auront lieu vendredi matin à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 30 Côte d'Abraham, à 8 heures 45, pour l'église de St-Jean-Baptiste. L'inhumation aura lieu au cimetière de Portneuf. 8mars-2fs

BEAUMONT—A l'Ancienne Lorette, le 7 mars 1933, à l'âge de 28 ans 10 mois, est décédée Jeanne Jobin, épouse de Lauréat Beaumont.
Les funérailles auront lieu vendredi matin à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire à 8 heures pour l'église de l'Ancienne Lorette et de là au cimetière de la paroisse. 8mars-2fs

BEDARD—A St-Pierre de Charlesbourg, le 7 mars 1933, à l'âge de 68 ans 6 mois, est décédé M. Narcisse Bédard, époux de Délia Pichette.
Les funérailles auront lieu à Charlesbourg jeudi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, à 8 heures 30, pour l'église de Charlesbourg et de là au cimetière de la paroisse. 7mars-2fs-b

BOUCHARD—A Québec, le 6 mars 1933, à l'âge de 32 ans, est décédée Alice Bouchard, épouse de Rosaire Paquet.
Les funérailles auront lieu jeudi à 9 hres.
Départ de la maison mortuaire, No 20¾ rue St-Honoré, à 8 heures 45, pour l'église de Limoilou et de là au cimetière St-Charles. 7mars-2fs-b

DEMERS—A Québec, le 8 mars 1933, à l'âge de 73 ans 10 mois, est décédée Dame Célina Bergeron, épouse de J.-B. Demers.
Les funérailles auront lieu samedi à 9 hres.
Départ de la maison mortuaire, No 455 rue St-Jean, à 8 heures 45, pour l'église de St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont. 8mars-3fs

KIELY—A St-Romuald, est décédée le 6 courant, à l'âge de 85 ans, dame Marie Lessard, épouse de feu sieur James Kiely.
Les funérailles auront lieu jeudi le 9 mars, à 9 heures. 7mars-2fs-b

LEMAY—Est décédée à Québec, le 6 mars, à l'âge de 34 ans, Dame Hermine Laliberté, épouse de Sieur Albert Lemay.
Service et sépulture auront lieu jeudi le 9 mars, à 8 heures 30 a. m.
Départ de la maison mortuaire chez Henri Dussault, 31 Mazenod, à 8 heures, pour l'église de Saint-Coeur de Marie et de là au cimetière Belmont. 7mars-2fs-b

MARANDA — A St-Sauveur, le 7 mars 1933, à l'âge de 62 ans 6 mois, est décédé Jean Maranda, époux de dame Célia Barbeau.
Il était le père de MM. Emile, Jean-Charles, Armand, Albert, d'Alpheda et Georgienne.
Les funérailles auront lieu jeudi matin à 8 heures 30.
Départ de la maison mortuaire, No 99 Avé des Oblats à 8 heures 15, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. 7mars-2fs

## REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS à Gérard Raymond pour faveur obtenue, avec promesse de publier. Madame L.-C. -b

REMERCIEMENTS à Gérard Raymond pour guérison obtenue, avec promesse de faire publier. Mme L. Gamache. -b

REMERCIEMENTS à Gérard Raymond pour guérison obtenue, (inflammation de poumons, cas considéré comme très grave), avec promesse de faire publier. M. Eugène Caron, Trois-Pistoles, Co. Témiscouata. -b

MERCI à Ste-Thérèse de Joly pour faveur obtenue par son intercession. Mme A. P.

REMERCIEMENTS — La famille de Mme Vve Victorien Gamache remercie cordialement tous les parents et amis qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie, à l'occasion de la mort de Monsieur Victorien Gamache. Ces témoignages resteront inoubliables comme la mémoire du cher défunt. -b

REMERCIEMENTS—M. et Mme Raymond Villeneuve remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de leur fillette Mariette, soit par tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

LABERGE—La famille Amédée Laberge de St-Sauveur remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Maurice Laberge C. G. A., soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. -b

## VETEMENTS DE DEUIL !

**Prêts-à-porter, pour tous les membres de la famille.**

**Les prix que vous désirez payer. Satisfaction absolue, ou argent remis.**

**M. POLLACK Ltée**
RUE ST-JOSEPH

## 24 accusations

Montréal, 8. (P.C.) — Vingt-quatre accusations pèsent sur les onze forçats du pénitencier de St-Vincent-de-Paul qui comparaîtront prochainement devant les tribunaux à la suite des troubles survenus au pénitencier les 4 et 5 novembre derniers, et qui causèrent pour plus de $500.000 de dommages. Soulevés par des chefs de bande, 300 forçats engagèrent la lutte contre leurs gardiens, après avoir allumé un incendie qui détruisit l'atelier de confection, la cordonnerie et plusieurs autres départements de l'institution. Le nègre Chester Crosley, le chef supposé des révoltés, est accusé de tentative de meurtre, de coups et blessures, d'assaut simple et de dommages à la propriété.

# IMPORTANTE CONFERENCE AU SUJET DES ACCIDENTS

(Suite)

la "Brotherhood of Locomotive Firemen anf Enginemen; MM. Charles Massé, J.-L. Labrèche-Viger et M. J. Clark, représentants de la "Brotherhood of Raileoad Trainmen; M. J. Cupello, vice-président du Conseil des Arts et Métiers de Montréal ; M. G. Brunet, vice-président provincial du Congrès Ouvrier du Canada ; M. J.-T. Foster, du Montreal Trades Council; le Dr L.-P. Dorval, secrétaire de la Fédération des Sociétés Médicales; MM. L.-A. Beaudry et Omer Fleury, membres et représentants de l'Exécutif Provincial du Congrès ouvrier du Canada ; M. Albert Lamonde, représentant du Conseil des Métiers de Québec, MM. H.-A. Cormier et J.-A. Barette, du C. N. R.; le Dr Lane Charpentier représentant de la Société Médicale de Québec, M. H.-R. Wade, d'Arvida, représentant de l'Aluminum Company of Canada, etc.

Le président de la Commission des Accidents du Travail exposa tout d'abord les raisons pour lesquelles la Commission désire que la loi soit amendée de manière à ce qu'elle puisse faire elle-même le choix du médecin qui devra traiter l'accidenté. La principale raison en est une d'économie, car la part payée pour les soins médicaux donnés aux accidentés l'année dernière a été très élevée. Le président indique que pour que la Commission puisse appliquer la Loi des Accidents du Travail, il lui faut un contrôle, et que c'est là le but de la Loi. Il explique qu'il sera avantageux pour l'ouvrier que la Commission ait le pouvoir d'imposer le choix du médecin.

Les représentants des ouvriers protestent que le choix doit être laissé à l'accidenté tandis que les représentants des manufacturiers prétendent qu'il serait opportun que ce soit l'employeur qui dans chaque cas désigne le médecin. La loi était ainsi faite en 1928 et les représentants des manufacturiers demandent le rappel de cette loi leur accordant le choix du médecin.

Les membres de la profession médicale ne sont pas opposés à ce que la Commission exerce un certain contrôle pour prévenir les abus de la part des médecins, mais désirent que la loi ne soit pas amendée dans le sens que le veut la Commission et que le choix du médecin soit laissé à l'accidenté sauf dans certains cas où ce dernier se trouvant éloigné de plusieurs milles du médecin qu'il réclame, la Commission pourrait en désigner un. La discussion se prolonge, diverses suggestions sont soumises qui ne peuvent cependant pas rallier l'assentiment général, et un peu après-midi le président propose que l'assemblée soit remise à l'après-midi sans qu'aucune décision formelle n'ait été prise Ceux qui principalement prirent part à la discussion furent: MM. Robert Taschereau, Simon Lapointe, et O.-E. Sharpe, M. J.-T. Foster, le Dr J. Stevenson, le Dr J.-P. Dorval, le Dr A. Chartier, ainsi que MM. Brunet et Beaulé.

## Feu Mme J.-E. Godin

Trois-Rivières, 8. (D.N.C.)—Une famille trifluvienne des mieux connues vient d'être plongée dans le deuil par la mort de Mme Vve J.-E. Godin, décédée ce matin à l'âge de 78 ans, après une maladie qui la minait depuis plusieurs années, Elle est morte à sa résidence, 132 rue Bonaventure.

La défunte, née Marie Sarazin, était la mère du Dr Willie Godin, président de la Société Médicale des Trois-Rivières, de MM. Napoléon Richard, J.-Armand et Donat Godin. Elle laisse aussi une fille, Mlle Marie-Jeanne Godin. Les détails des funérailles seront annoncés demain.

Lui :—Pourquoi as-tu pris le chapeau de 50 francs alors que je te disais que celui de 30 francs me plaisait mieux ?

Elle :—Ne t'inquiète pas, chéri, j'ai pris aussi celui de 30 francs pour te faire plaisir.

# FUNERAILLES DE MONSIEUR GEO. DESBIENS

**Les obsèques de M. Georges Desbiens, décédé vendredi dernier, à l'âge de 84 ans, ont eu lieu hier à l'église St-Jean-Baptiste — Nombreuse assistance.**

Lundi matin, à l'église St-Jean-Baptiste, au milieu d'un très nombreux concours de parents et d'amis ont eu lieu les funérailles de M. Georges Desbiens, époux de Mathilde Belleville-Harvey, décédé vendredi dernier, le 3, à l'âge de 84 ans et quatre mois. Le regretté défunt a été inhumé au cimetière St-Charles.

A l'église, c'est M. l'abbé Hénri Garant, vicaire de la paroisse, qui a présidé à la levée du corps et chanté le service. Il était assisté de MM. le abbés Léo Paquet et Armand Déry comme diacre et sous-diacre. Pendant l'office, M. les abbés Ad. Moreau et Domicille Moreau ont célébré la sainte messe aux autels latéraux. Le chant funbre a été rendu par la chorale de la paroisse, accompagnée à l'orgue par M. Bernier.

Le deuil était conduit par le fils du défunt, M. Gaudiose DesBiens; ses gendres, MM. Antonio Huot, Tancrède Thibaudeau, Odilon Boudreault, Robert Wilson et John Mullins; ses petits-fils: Lucien, Joseph-Arthur, et Laval Boudreau, Adélard Bédard, Patrick et Rogers Mullins, Robert, Rogers, Maurice et Charles-Auguste DesBiens, Roméo, Ulric, Joseph-Aimé et Louis-Philippe Thibodeau, Rogers, Normand et Gérard Huot, Raymond, Roland et Ulric DesBiens, Robert-Neil Wilson, ainsi que son beau-frère, M. Auguste Marien, et son neveu, M. Ernest Poitras.

Aux premiers rangs du cortège, on remarquit M. Oscar Drouin, M.P.P., M. l'échevin A. Noreau, M. F. Côté, M. Eugène Pouliot, les capitaines Joseph Deslauriers, Henri Deslauriers, et J.-C. Greffard, MM. Florian Dorval, Médéric Laliberté, F. Fecteau, Lauréat Poitras, Hector Côté, F.-J. Dorval, M. A. Darveau, Malcolm Desbiens, de Bienville, Alexandre Savard, R. Roger, O. Fortier, L. Boucher, L. Morissette, P. Morissette, P. Samson, G. Bilodeau, L. Gagnon, R. Rousseau, Adéodat Henry, VVictor Lefebvre, Jos. Beaudoin, L. Plamondon, C. Lippé, H. Blais, M. Bassy, R. Thibault, R. Turgeon, Jos. Côté, T. Sansfaçon. A. Morissette, Jos. Nadeau, R. Miller, Alb. Gagnon, J.-M. Dion, E. Therriault, L. Cloutier, M. Miller, Lucien Cyr, Albert Cyr, Gaston Parent, Eug. Samson, Georges Bilodeau, Roland Lepage, E. Leclerc, M. Pluze, A. Cadoret, M. Couillard, Jos. Royer, M. Desrochers, Adélard Parent, Lauréat Parent, Ulric Parent, D. Kirouac, Louis Amyot, Art. Drolet, P. Leclerc, G. Dumont, M. Giguère M. Roy ainsi qu'un grand nombre d'autres qu'il serait trop long de nommer.

La famille DesBiens a reçu de très nombreux témoignages de sympathies. La famille J.-B. Barrette a déposé sur les restes mortels une magnifique gerbe de roses; les petits-enfants une ancre de fleurs.

Ont offert des messes privilégiées : la famille Eugène Pouliot, M. et Mme Auguste Marien, Mme Alfred Caron, Mlle Marie-Jeanne Vallières, de Montréal; M. Georges-Henri Bilodeau, le capitaine Henri DesLauriers, Mme Vve Emile DesBiens, M. et Mme Emile Paradis, Mme Vve David Bilodeau, et sa famille, le capitaine J.-Jos. Deslauriers, lieutenant-commandeur de la R. C. N. R. et Mme Deslauriers, Mme Vve Jean Lapointe, la famille Odilon Boudreault, de Montréal; la famille de Mme Vve J.-A. Bédard, de Montréal; M. et Mme Robert Wilson, de Lachine; M. A. Henry, M. et Mme A. Goulet, la famille C.-G. Plamondon, M. et Mme Claude Vigneault, M. et Mme Jos. Côté, M. et Mme Tancrède Thibaudeau et M. et Mme Gaudiose Desbiens.

Pieux suffrages : Mlle Cécile Roy, M. et Mme Eugène Sansfaçon, Mme Vve Eugène Bédard et sa famille. Bouquets spirituels : M. et Mme Roméo Thibaudeau, les élèves de la 3e A de l'Ecole St-Jean-Baptiste; M. Roland Lepage, M. et Mme Edgar Baronet, M. et Mme John Mullins, la Rév. Sr Urbain, cousine du défunt ; le Rév. Frère Pierre-Claver, Mlles Richard et Hébert, la famille Louis Giguère, Mme Edg. Huot, et M. et Mme Emile Beaulieu.

Témoignages de sympathies : M. et Mme O. Matte, Mlle Jeanne Côté, la famille E. Parent, la famille Lucien Boudreault, le capitaine et Mme Alfred Deslauriers, M. et Mme J.-B. Blais, M. et Mme Hector Côté, Mlle Delvina Gagnon, Mme Eugène Gagnon, M. et Mme Emile Thériault, Mlle B. Lamontagne, Mlle Lucienne Dion, Mlle Fernande Leclerc, Mlle Jeanne Blais, Mlle Monique Desrices, Mlle Marceau, Mlles Belleville, Mlle Estelle Marceau, Mlle Jacqueline Dion, Mlle Marguerite Charland, Mme Vve W. Petit, Mme E. Voyer, Mlle Mercédès Bernier, M. et Mme Wilfrid Lessard, Mme J.-B. Marceau, Mme Ernest Samson, M. Roland Desbiens, M. Maurice Bossé, M. Robert Thibault, M. Rosaire Thibault, M. Jean-Paul Leclerc, M. et Mme Maurice Timmons, M. et Mme Malcolm Desbiens, Mme Godfroid Dionne, Mlles Adrienne, Léona Giguère, Mme Phil. Ross, M. Georges Long, M. Victor Lefebvre, M. P. Morissette, M. Florian Lapointe, Mme Vve Marie Boulianne, Mme Arthur Desroches, Mme Vve Hubert Boudreault, Mme Vve Edmond Cormier, Mme Georges Trudel, Mme Cyrille Boudreault, Mme A. Duchesne, M. Léopold Giguère, M. Louis Giguère, M. Henri Bédard, le capitaine Charles Greffard et Mme Greffard, ainsi que plusieurs autres.

Ont envoyé des télégrammes de sympathie : M. et Mme Adélard Bédard de Montréal; M. et Mme Ernest Poitras, de Montréal; M. et Mme Xavier Tremblay, de St-Siméon; M. et Mme François Tremblay, de St-Paul-du-Nord; la famille Pierre Michaud, de Manicouagan, M. et Mme Napoléon Belleville, de Lewiston, Maine.

A la famille éprouvée, nous réitérons l'expression de nos plus sincères sympathies.

# LIQUIDATION

CHEZ

# JOHN PERKINS

*Nous Offrons à Prix de sacrifice*

**tout notre Ameublement de Bureau et une grande quantité de l'outillage de la Manufacture de Chaussure.**

| Ameublement DE BUREAU | Outillage de la MANUFACTURE |
|---|---|
| Clavigraphes, Machines à additionner, Pupitres, Comptabilité, Classeurs, Etc., Etc. | Machinerie en général, Patrons, Formes, Moteurs, Equipement général. |

Venez profiter d'aubaines aussi exceptionnelles. TOUT CE QUE NOUS AVONS EST OFFERT A TRES BAS PRIX

**Bureau Ouvert Tous les Jours de 9 h. a. m. à 6 h. p. m.**

LOUIS-D. HUDON, Syndic, 71 rue St-Pierre

## LA RAFLE DU RADIO

**Dont les billets ont été vendus au mois d'octobre dernier, au profit de la Chorale Jacques-Cartier, aura lieu à la salle paroissiale le 31 mars.**

Ce tirage sera fait sous la présidence de Monseigneur Faucher, curé.

Il reste encore quelques billets à vendre. Les personnes qui désireraient s'en procurer voudront bien s'adresser au trésorier, M. Edwin Bélanger, 440 du Roi, téléphone 3-3789.

Le chasseur de canards

*UN BON ATTELAGE*

Avec cet attelage de chiens MM. Eugène et Georges Soulard, de Neuville, ont fait le trajet de cet endroit à Québec, distance de 22 milles, en deux heures récemment. Ils sont retournés le même jour dans leur paroisse.

## CASSE-TETE CHINOIS No 17

Prenez vos ciseaux, découpez chaque pièce et faites un dessin—Solution demain.

# LES IMPOSANTES CEREMONIES DE L'ELEVATION AU CARDINALAT

## UNE REUNION A LA CHAMBRE DE COMMERCE

**Le Major R.-M. Watson, nouveau président de la Chambre de Commerce, a inauguré son terme en faisant des suggestions. — Remerciements à M. Victor Chateauvert.**

Depuis hier soir, la Chambre de Commerce de Québec, possède un nouveau président. Ainsi qu'il avait été prévu, c'est le major R.-M. Watson, gérant local de la Banque Canadienne de Commerce, qui a été élu à l'unanimité pour succéder à M. Victor Châteauvert, président sortant de charge. Les autres membres du bureau de direction sont comme suit:

1er vice-président, M. Alfred Marois; 2ème vice-président, M. J.-M. Dessureault; trésorier, M. Louis-D. Hudon; membres du conseil, MM. D.-J. Kane, Yvon Dupré, P.-E. Larocque, L.-L. Côté, J.-M. Côté, E.-C. Joseph, H.-L. Austin, Lionel Langlois, J.-J. Marnell, Jos. Mercier, L.-B. Ramsay, James Valentine.

Les remerciements d'usage aux anciens officiers ont été présentés par M. J.-A. McManamy. De même que M. Jean-Charles Dufresne, qui parla après lui au nom de la section des Jeunes, il profita de l'occasion pour féliciter vivement le major Watson ainsi que ses collègues.

Le premier discours du nouveau président a été fort goûté. Il s'est attaché surtout à exprimer le souhait que ceux qui dirigent la chose publique tiennent un plus grand compte des idées des sommités de la finance, de l'industrie et du commerce. A cet effet, le major Watson souhaite qu'on trouve quelque moyen de faciliter les échanges de vue entre les gouvernants et les représentants des principales branches de l'activité publique.

M. P.-N. Verge, trésorier de la cité, qui assistait à l'assemblée, a approuvé chaudement cette suggestion du président de la Chambre de Commerce et lui a présenté ses félicitations. Outre M. Louis-D. Hudon, trésorier de la Chambre, qui a présenté son rapport annuel, M. Victor Châteauvert, le président sortant de charge, a aussi présenté le rapport des activités de l'organisation pendant son terme d'office. Voici quelques extraits de son texte:

M. Châteauvert exprime d'abord son regret de n'avoir pu continuer de diriger la Chambre pour un second terme, ses occupations ne le lui permettant pas. Mais il fait l'éloge du major Watson, à qui il offre toute la coopération possible dans les circonstances.

Il en vient alors à la situation financière de l'organisation, qui est excellente, somme toute, en dépit du léger déficit annoncé par le trésorier. La dette sur l'immeuble a été baissée de façon notable, au cours de l'année, et l'on voit maintenant le jour où il sera entièrement libéré.

Il regrette alors que la Chambre ne puisse compter sur l'appui de la ville.

"Je vous l'ai dit durant l'année, nous ne pouvons compter sur l'ap-

(Suite à la page 13, 2e col.)

### Boivin vs Boivin

Devant l'honorable juge-en-chef suppléant Albert Sévigny, s'est déroulé, ce matin, le procès Georges-Achille Boivin contre Alexandre-Aimé Boivin.

Ce litige comporte une réclamation d'environ trois cents dollars et une demande reconventionnelle du même montant environ, le tout pivotant sur un règlement de succession intervenu entre les parties litigeantes.

## BAGARRES SANGLANTES

**Berlin, 8. (Traduit de l'A. P.) — Les bagarres politiques ont fait cinq morts et plusieurs blessés dans quatre villes allemandes aujourd'hui. A Breslau un nazi a été tué et cinq blessés par des coups de feu tirés du siège d'un syndicat ouvrier sur une troupe de 250 chemises brunes en marche. Un cortège funèbre a essuyé des coups de feu à Dusseldorf, où deux nazis ont été tués et six blessés. A Euppertal un "bannière d'Empire" a été tué par des agresseurs inconnus. On a trouvé dans une rue, à Duisburg, le cadavre troué de balles d'un communiste. Un travailleur a été sérieusement blessé à son domicile dans la même ville.**

## LA VENTE CLANDESTINE DES LIQUEURS AUX E.-U.

**Un décret émanant de Wa shington annonce aux états de l'Union Américain e qu'ils devront voir eux-mêmes à la vente cla ndestine de la boisson dans les "speakeasies" — Une économie.**

Washington, 8 — (Trad. de l'A.P.) — Dorénavant le gouvernement fédéral, aux Etats Unis, va concentrer "presque entièrement" son attention sur la fabrication et le transport des boissons pour faire observer le prohibition, laissant aux divers états le soin de réprimer eux-mêmes la vente clandestine dans les "speakeasies."

Tel qu'annoncé aujourd'hui par Amos Woodcock, directeur de la mise en force, cette décision donne un effet immédiat au principe restrictif approuvé par le Congrès, et qui ne devait s'appliquer qu'après le 1er juillet prochain.

M. Woodcock allègue l'économie pour justifier cet abandon par le pouvoir fédéral d'une surveillance qu'il exerçait jusqu'ici. L'ordre est daté du 3 mars, jour qui précéda l'entrée en fonctions du président Roosevelt.

Reste à voir comment cette nouvelle décision va affecter les états où n'existe aucune loi pour faire respecter la prohibition.

## LES RECHERCHES VONT SE POURSUIVRE AU CANADA

**La police américaine est sous l'impression que les ravisseurs de Charles Boettcher se sont refugiés dans notre pays.**

Denver, Colorado, 8. (Trad. de la C. P.) — Les recherches faites pour découvrir les ravisseurs de Charles Boettcher se sont étendues au territoire canadien aujourd'hui. Deux des six individus contre qui des accusations d'enlèvement ont été déposées en cour de district, aux Etats-Unis, sont, à ce qu'on croit, en route pour le Canada. Ils ont noms Verne Sankey, 41 ans, désigné par la police comme le meneur probable de la gang, et Gordon Elkhorn al Gordon Best, 33 ans.

D'après la police, ces deux hommes auraient déjà habité le Canada et auraient été à l'emploi du C. N. R. Ils auraient pris pour point de départ de leur fuite les environs du ranch de Sankey, 18 milles au nord-est de Chamberlain, Dakota-Sud, où Arthur Youngberg, 37 ans, l'un des six accusés, fut arrêté il y a quelques jours. La maison qui est sur ce ranch répondrait à la description faite par Boettcher du lieu où il fut gardé captif tandis que les ravisseurs négociaient avec son père.

Winnipeg, 8. — En autant que sache la gendarmerie fédérale à Winnipeg les autorités américaines n'ont pas demandé de surveiller la frontière pour le passage de Verne Sankey et Gordon Elkhorn.

Les agents de la gendarmerie disent ne savoir de l'affaire rien autre que ce qu'ont publié les journaux. Le chef de police de Winnipeg dit n'avoir reçu aucun avis spécial, bien qu'il admette volontiers qu'il est un peu au courant de l'affaire."

La police de Régina cherche Sankey pour l'interroger au sujet d'un vol de banque commis dans cette ville en février 1931.

### Club Automobile

Les directeurs du club Automobile termineront la semaine prochaine la rédaction du programme du club pour la prochaine saison de l'automobilisme. Une importante réunion a été convoquée à cet effet, avant que ne se termine l'année fiscale du club, le 31 mars prochain.

## LE SALON DE L'AUTOMOBILE OUVRE SAMEDI

**C'est au Manège Militaire que cet événement annuel aura lieu — S. H. le Lieutenant - Gouverneur présidera la séance d'ouverture.**

On a fixé à samedi après-midi, à deux heures, l'ouverture du salon d'automobiles du printemps qui sera tenu comme d'habitude, au Manège Militaire. Un grand nombre de personnalités assisteront à cette cérémonie, qui marque, en quelque sorte, la fin de l'hiver dans notre coin de pays. Parmi eux, on mentionne Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur H.-G. Carroll, l'hon. M. Taschereau, Son Honneur le Maire et les membres du Conseil de Ville, ainsi que le président de l'Association des marchands d'automobiles de Québec, M. J.-L. Drolet, et les représentants des différentes marques.

Il y aura dix-huit grandes marques de représentées au Salon. En voici la liste:

AUTOMOBILES

P.-L. Lortie, Ltée—Réo;
Morisset et Frères—Dodge et De Soto;
Motors Limited — Studebaker et Rockne;
Maurice Lavigueur—Frontenac;
Côté et Côté—Graham;
Quebec Motors Sales—Buick et Pontiac;
Universal Auto Ltd — Chrysler et Plymouth;
J.-L. Drolet, Engr—Chevrolet;
Canadian Auto Sales—Packard et Hupmobile;
Légaré Auto Supply—Hudson, Terraplane et Nash;
Laurentide Auto Inc.—Ford.

ACCESSOIRES

Imperial Oil Ltd—1250 St-Vallier.
Dominion Motors Sales—93 Côte d'Abraham;
F. Arnaud—100 Côte d'Abraham;
Monarch Battery—Toronto;
Garant Service Enrg—612 St-Vallier;
Excel Petroleum—445 St-Vallier;
Club Automobile de Québec—2 rue Chauveau.

Le salon restera ouvert jusqu'au samedi 18 mars.

## VENTE SENSATIONNELLE

Les dommages causés par l'eau et la fumée, lors du commencement d'incendie qui a menacé de destruction complète, le vaste entrepôt de la Cie P.-T. Legaré, Ltée, dans la nuit du 21 février, ont été réglés par les assurances à la satisfaction des intéressés. Cette entrepôt contenait la majeure partie du nouveau stock du printemps, destiné aux nombreux magasins Legaré. La Compagnie se voit maintenant dans l'obligation de remplacer toutes ces marchandises sous le plus court délai. Pour écouler ce stock la Maison Legaré va lancer une vente sensationnelle, demain, vendredi, à son magasin de meubles, 142 rue St-Joseph. Cette vente promet des surprises, même aux plus sceptiques, de fait, les plus bas prix annoncés depuis quelque temps seront complètement éclipsés, par ceux qui seront annoncés demain dans ce journal. Lisez, demain, dans "Le Soleil", l'invitation à la plus grande vente de meubles jamais vue à Québec. (Comm.)

**Lundi prochain, le 13 mars, Son Excellence Mgr Rodrigue Villeneuve, O. M. I., Archevêque de Québec, sera élevé au rang de prince de l'Eglise de Rome. — Des cérémonies impressionnantes se dérouleront dans la Cité Vaticane à cette occasion. — Quelques détails du protocole suivi par la cour romaine. — Consistoire secret et consistoire public.**

Dans cinq jours Son Excellence Monseigneur Rodrigue Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec, sera promu à la plus éminente dignité qui soit dans l'Eglise Catholique à part celle de Vicaire du Christ. Ce n'est pas sans raison que le Canada-Français et tout particulièrement les fidèles de l'Eglise de Québec se réjouissent de voir élever leur pontife au cardinalat. A cette occasion, nous croyons intéresser nos lecteurs en leur rappelant ce qu'est cette dignité aux yeux de l'Eglise, et les cérémonies de la création cardinalice.

Le Code du Droit Canon promulgué en 1917 par Benoit XV alors glorieusement régnant sur le trône de Pierre rappelle que les cardinaux de la Sainte Eglise Romaine constituent le Sénat du Pontife Romain et l'assistent comme aides et conseillers principaux dans le gouvernement de l'Eglise.

Le Code mentionne que le Souverain Pontife choisit librement les cardinaux dans l'univers entier et demande qu'ils soient "des hommes au moins revêtus de la dignité sacerdotale, et se signalent par la doctrine, la piété et la prudence dans le traitement des affaires."

On sait que le nombre des cardinaux a été fixé à 70 par Sixte-Quint, en souvenir des vieillards qui formaient le conseil de Moïse, mais ce nombre n'est pratiquement jamais atteint et il y a toujours de nombreuses vacances dans le collège des cardinaux. Après le consistoire du 13 mars prochain, les cardinaux seront au nombre de 58, c'est dire que 12 autres cardinaux pourraient encore être créés.

Son Excellence Mgr Villeneuve, qui est arrivé à Rome depuis le 5 mars, a été reçu lundi en audience par le Saint-Père. D'ici à lundi prochain, alors que commenceront les cérémonies qui accompagnent la création de nouveaux cardinaux, il visitera les cardinaux et les plus importants personnages de la Curie romaine.

Lundi prochain, vers 10 heures de la matinée, tous les cardinaux actuellement à Rome, sauf les nouveaux Princes de l'Eglise, se réuniront au Vatican pour prendre part à un consistoire secret présidé par le Souverain Pontife. Au cours de cette réunion des Princes de l'Eglise, le Pape prononcera une allocution dont le texte sera rendu public à l'issue du consistoire. Après cette allocution, il annoncera officiellement la création de six nouveaux cardinaux. Aussitôt après, Monsignor Rossinari, Maitre de Chambre et secrétaire du Cardinal Secrétaire d'Etat quittera le Vatican avec un cérémoniaire pontifical et l'archiviste de la Chancellerie apostolique pour se rendre dans chacun des collèges et autres établissements où sont descendus les nouveaux cardinaux.

Chacun des nouveaux élus attend la visite de l'envoyé du Vatican entouré d'amis et de compatriotes réunis dans un salon. A son arrivée, Mgr Rossinari présentera au nouveau cardinal une lettre par laquelle le Secrétaire d'Etat l'informe officiellement de la décision du Souverain Pontife. Cette lettre est lue à haute voix par un dignitaire désigné par le nouveau cardinal, puis tous les assistants applaudissent. Les envoyés du Vatican complimentent le nouveau prince de l'Eglise qui exprime en quelques mots sa gratitude envers le Souverain Pontife. Les dignitaires se retirent après que le cérémoniaire ait invité le nouveau cardinal à se rendre auprès du Souverain Pontife le mercredi suivant pour recevoir la barette.

(Suite à la page 13, 4e col.)

## VIOLENTE TEMPETE

**Après une température excessivement douce qui nous a fait espérer pendant quelques jours un printemps hâtif, voici que l'hiver nous assaille de nouveau aujourd'hui avec une "poudrerie" qui rappelle les giboulées de Mars du bon vieux temps. De bonne heure ce matin il faisait encore relativement beau et ce n'est qu'assez tard dans la matinée que le vent s'est mis à souffler en tornade. A l'observatoire, les instruments d'enregistrement de la vitesse du vent ont marqué 48 milles à l'heure, vitesse qui n'avait pas encore été atteinte cet hiver.**

**La tempête n'est pas seulement locale et elle s'étend sur la presque totalité des provinces de Québec et d'Ontario. Le baromètre indique que cette saute de vent semble avoir atteint sa plus forte intensité, mais qu'elle se continuera cependant pendant plusieurs heures et même peut-être plusieurs jours encore. La violence de ce vent fait naître un danger, celui des feux de cheminées et en fait, ce matin les pompiers furent appelés à plusieurs reprises aux quatre coins de la ville pour aller combattre des commencements d'incendie. Rien de grave n'est survenu, jusqu'ici, et il est à espérer que ce cyclone miniature se passera sans que l'on ait à déplorer des incendies plus sérieux. Le service des tramways a circulé à peu près normalement partout mais de nombreux automobilistes durent requérir le service des remorqueuses pour se tirer d'affaire. Les piétons sont ceux qui souffrent davantage de la tempête, aussi se font-ils rares dans les rues de la ville.**

## NOUVEAU PREFET

**M. Lionel Bergeron, secrétaire du dépt. de l'Instruction publique, maire de Giffard, a été élu aujourd'hui préfet du comté de Québec. Il succède à M. Arthur Gauthier, ancien maire de Sillery. La réunion où cette nomination a été faite a eu lieu à la salle Montcalm, à Loretteville, chef-lieu du comté. Tous les maires des municipalités du comté de Québec assistaient à cette assemblée et le choix de M. L. Bergeron comme préfet a été accueilli avec plaisir. Le "Soleil" est heureux de féliciter M. Lionel Bergeron.**

## A LA SORBONNE

**La Presse Canadienne annonce que Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval, a parlé hier soir, en Sorbonne, de la période littéraire s'étendant de 1840 à 1860, au Canda, en présence d'un vaste auditoire composé de Français et de Canadiens.**

**On remarquait dans l'assistance l'honorable Philippe Roy, ministre du Canada en France, et M. Georges Goyau, de l'Académie Française.**

**Dans la soirée les membres de la section franco-canadienne du comité France-Amérique, ont reçu à dîner en l'honneur de Mgr Roy.**

## NOUVEL AMBASSADEUR

**Paris, 8. — (Traduit de l'A.P.) — André Lefèvre de la Boulaye, qui a déjà fourni une longue carrière dans le service diplomatique, a été nommé aujourd'hui ambassadeur de France à Washington.**

**Il succède à M. Claudel, qui est envoyé à Bruxelles en remplacement de Charles Corbin, nommé ambassadeur à Londres. Ce remaniement opéré dans le personnel diplomatique français est l'un des plus considérables dont fasse mention l'histoire contemporaine de la France. L'annonce en a été faite à l'issue du conseil des ministres aujourd'hui.**

**Charles Alphand, ex-ministre à Dublin, devient ambassadeur à Moscou.**

## BUDGET DE L'AVIATION AUGMENTE PAR LONDRES

**Le gouvernement anglais est forcé par le fait que les armements aériens n'ont pas été diminués dans le monde, d'augmenter son budget de l'aviation.**

Londres, 8. (Trad. de la C. P.) — Les prévisions budgétaires publiées aujourd'hui pour la Royal Air Force totalisent 17,426,000 livres, soit une augmentation de 26,000 livres sterling. L'effectif aérien reste le même.

Lord Londonderry, secrétaire pour l'air, dit que les propositions faites par la délégation anglaise à la conférence du désarmement auraient permis, si elles eussent été adoptées, une économie sensible dans le coût des armements aériens du monde, et — chose plus importante encore — empêché ceux-ci de grossir sans cesse par suite de la concurrence.

Ce ministre prétend que la Royal Air Force reste à un chiffre sensiblement moindre que celui de n'importe quelle autre grande puissance, et cela nonobstant l'importance de plus en plus grande de l'air pour l'Empire britannique avec ses immenses possessions répandues par tout le globe.

L'aviation anglaise s'efforce de développer autant que possible la mobilité de ses unités par des vols au long cours sur des routes importantes stratégiquement. Anticipant sur la création d'un service d'aviation civile entre l'Angleterre et l'Australie, la R. A. F. a déjà établi une base à Singapour, tout comme ces années dernières elle entreprenait des travaux préliminaires sur la route du Caire à Bagdad.

## IMPORTANTE CONFERENCE AU SUJET DES ACCIDENTS

**Les membres de la Commission des Accidents du Travail ont discuté, aujourd'hui, avec plusieurs délégations la question du choix du médecin des accidentés.**

Une importante conférence à laquelle la Commission des Accidents du Travail avait convoqué les représentants des diverses associations médicales ouvrières et manufacturières de la Province a été tenue ce matin aux bureaux de la Commission, 73 Grande-Allée pour discuter principalement de l'importante question du choix du médecin des accidentés.

L'assemblée était présidée par M. Robert Taschereau, président de la Commission, qui était assisté de MM. Simon Lapointe et O.-E. Sharpe, commissaires, du Dr J.-E. Bélanger, médecin en chef, de M. David Robillard, trésorier et de M. Gérard Tremblay. Les représentants des différentes unions ou associations présents à la conférence étaient les suivants : MM. Thomas Poulin, Pierre Beaulé et Polycarpe Guérard, représentants de la Confédération des Travailleurs Catholiques ; MM. L. Armstrong, R.-W. Gould et J.pW. Webb ainsi que le Dr J. Stevenson, représentants de la Canadian Manufacturers Association ; le Dr Calixte Dagneau, représentant de la Société Médicale Provinciale ; le Dr A. Chartier, représentant de l'Association Médicale de la Province de Québec ; M. W.-M. Best, d'Ottawa, représentant de

(Suite à la page 17, 5e col.)

### Léon Gélinas est mort

Montréal, 8. (P.C.) — Léon Gélinas, ancien échevin de Maisonneuve et gérant de la Consolidated Oka Sand and Gravel Co., est mort à sa résidence, hier, à l'âge de 54 ans.

## MENACES DE MORT CONTRE UNE FEMME

**Une jeune fille se plaint que son ami, un chauffeur de taxi, lui aurait dit : "Si tu ne reviens pas rester avec moi, tu mourras de ma main" — Autres causes au Palais.**

Prétextant qu'elle ne voulait pas retourner vivre avec lui, un chauffeur de taxi a été traduit ce matin, devant M. le juge Arthur Fitzpatrick, de la Cour des Sessions de la Paix, sous l'accusation d'avoir fait des menaces de mort à l'adresse de son amie, une jeune fille, qui demande aujourd'hui, l'émission d'un mandat de paix.

L'accusé aurait dit à la jeune fille: "Si tu ne reviens pas rester avec moi, tu mourras de ma main!", menaces terribles si elles s'étaient matérialisées, mais l'apparence de l'accusé n'indique pas nécessairement les instincts que la plaignante semble redoutés chez le prévenu qui a plaidé non coupable et choisi un procès sommaire fixé au 15 courant.

Il a été remis en liberté provisoire après avoir fourni le cautionnement requis.

CONDAMNE

M. le juge Fitzpatrick a condamné, ce matin, à $25 d'amende et aux frais ou un mois de prison, un homme convaincu d'avoir violé la loi des liqueurs de la province.

COUPABLE

L'un des accusés dans cette affaire d'assaut et batterie sur Gérard Gauthier, un jeune homme de Li-

(Suite à la page 17, 3e col.)

### A la radio ce soir

Les radiophiles auront ce soir, de 8 h. 30 à 8 h. 45, le plaisir d'entendre chanter au poste CHRC une ancienne Québecoise, madame Suzanne de la Gorgeaudière (née Blouin) artiste bien connue à Montréal et dans l'Ouest. Mme de la Gorgeaudière chantera en français et en anglais.

## A ST-SACREMENT

**GRAND BRIDGE-EUCHRE**

Les Enfants de Marie de la paroisse Saint-Sacrement travaillent activement depuis plusieurs jours à l'organisation d'un grand bridge-euchre. Cette partie de cartes aura lieu mardi prochain, le 14 mars, dans la salle Saint-Sacrement, 860, Chemin Sainte-Foy. Une récompense sera disputée à chaque table ; en outre un prix d'assistance sera tiré au sort. L'orchestre du Cercle musical Saint-Sacrement exécutera quelques pièces de son répertoire au cours de cette soirée.

Les billets s'enlèvent rapidement ; ils sont offerts à .25 sous. Les joueurs changeront de partenaires après chaque partie, mais ils ne passeront pas d'une table à l'autre ; quels seront vos compagnons ou vos compagnes de jeu ? Organisez votre table, et venez passer une soirée agréable à la Salle Saint-Sacrement.

Retenez vos billets maintenant chez la présidente des Enfants de Marie, 1050, Chemin Sainte-Foy, Téléph.: 3-3203, ou au presbytère Saint-Sacrement, 850, Chemin Sainte Foy, Téléph.: 3-4906. A tous la bienvenue la plus cordiale !

## LA SAISON DU CLUB MUSICAL EST TERMINEE

**Le Club Musical des Dames a terminé hier soir sa saison artistique par un magnifique concert de la Société des Instruments Anciens -**

La Société des Instruments Anciens a terminé hier soir la si intéressante saison du Club Musical des Dames par un concert d'un charme tout particulier qui a fait revivre les belles œuvres des dix-septième et dix-huitième siècles, ignorées pour la plupart. Les Casadesus en ont revélé la grâce, le pittoresque et toute la poésie musicale. M. Henri Casadesus, fondateur de cet ensemble joue la viole d'amour, M. Maurice Devilliers, la basse de viole, M. Marius Casadesus le quinton, madame Lucette Casadesus la viole de gambe et madame R. Potorni-Casadesusk, le clavecin.

La Société des Instruments Anciens, le meilleur groupement du genre, dont le vaste repertoire peut s'étendre à trente programmes différents, s'est efforcée de sortir, de l'obscurité et de l'oubli les œuvres magistrales des siècles passés qui furent conçues pour violes et clavecins. Chacun des artistes est individuellement un maître et le ton de l'ensemble est d'une qualité rare et d'un fini irréprochable.

Les trois mouvements de la Petite Symphonie de Marais donnent une idée parfaite de cette musique légère, spirituelle et souvent profondément mélancolique. Le quintette l'interprète avec une richesse et une pureté de style merveilleuses.

Les trois pièces jouées sur le quinton par M. Marius Casadesus Minuetto, Adagio et Rondo lui valurent de frénétiques applaudissements tellement qu'il dut donner deux rappels. La sonorité du quinton est à la fois si chaude et si douce et aussi si prenante qu'elle donne un relief saisissant à cette musique M. Casadesus y met une puissance d'expression qui tient les auditeurs sous le charme.

Mme Potorni Casadesus détailla sur le clavecin; Gavotte, Fileuse et Coucou avec une finesse et une fraîcheur remarquables. Le son grêle du clavecin évoque plus que les autres instruments encore l'époque surannée des dames à cheveux poudrés et à robes à paniers et les œuvres écrites pour lui ont un charme tout spécial et plein de grâce mièvre.

Dans le concert de Asioli M. Henri Casadesus fit ressortir le rythme et le caractère à la fois léger et empoignant de cette pièce pour viole d'amour. La Société des Instruments Anciens revient à la fin du programme avec Menuet Galant et Tambourin du Triomphe et s'attire de chaleureux applaudissements par son jeu d'ensemble, précis et plein de clarté.

M. Henri Casadesus, intéressa l'auditoire par une explication brève de chacun des instruments que joue avec tant de perfection la Société

(Suite à la page 13, 4e col.)

### Requête civile

Un ancien inspecteur d'écoles, M. Drolet, vient d'enregistrer une requête civile en Cour Supérieure ,réclamant du gouvernement provincial des arrérages de salaires pour un montant approximatif de $2,000. La requête a été plaidée ce matin devant l'hon. juge Gibsone qui rendra sa décision dans quelques jours.

Il s'agit de savoir surtout si le réclamant a été enregistré sur les listes de reclassification des salaires de 1925 ou sur celles de 1929.


AU SYNDICAT DE QUEBEC LTEE

*LES MODELES CHARMANTS*

A PRIX EXCEPTIONNELS

SONT EN VENTE JEUDI - VENDREDI ET SAMEDI

TOUT LE CHIC

domine dans ce groupe seyant et irrésistible de pailles : Mélano, porte-bonheur, soufflé et cristalline.

LES FORMES ORIGINALES

telles le piquant "Fez" le Gibson, le Sailor et le Cosaque sont harmonisées des meilleures couleurs : rouille, vert, gris, bleu royal, marine, brun et noir.

Entrées de têtes : 21½ à 24

1.95 ET 2.49

(3e ETAGE)

LE SYNDICAT DE QUEBEC LIMITEE

*Cherchez-vous* UN BUREAU D'AFFAIRES ?

ou une SALLE D'ECHANTILLONS?

Grands et petits bureaux et salles d'échantillons bien éclairés, toutes commodités modernes désirables, et à des prix très raisonnables. Situés à l'étage supérieur de l'édifice du "SOLEIL".

S'adresser au Service d'Information

BUREAU DE L'ADMINISTRATION
Le "SOLEIL"



Chez POLLACK

Etalage Préliminaire des Modes du Printemps Demain et les jours suivants

Des Styles Exclusifs... tous plus élégants les uns que les autres... Une atmosphère toute printanière par tout le département.

Nos Vitrines

Elles sont des plus attrayantes et plusieurs nouvelles créations y sont déjà à l'étalage. Ne manquez pas de les voir.

*Voyez nos autres annonces en page 8 et 9*

Le Nouveau et Plus Grand Magasin M. POLLACK LTEE.